

Beaune Côte & Sud

communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com



SERVICE EAU POTABLE
14 rue Philippe Trinquet - BP 40288 - 21208 BEAUNE
WWW.beaunecoteetsud.com

SOMMAIRE

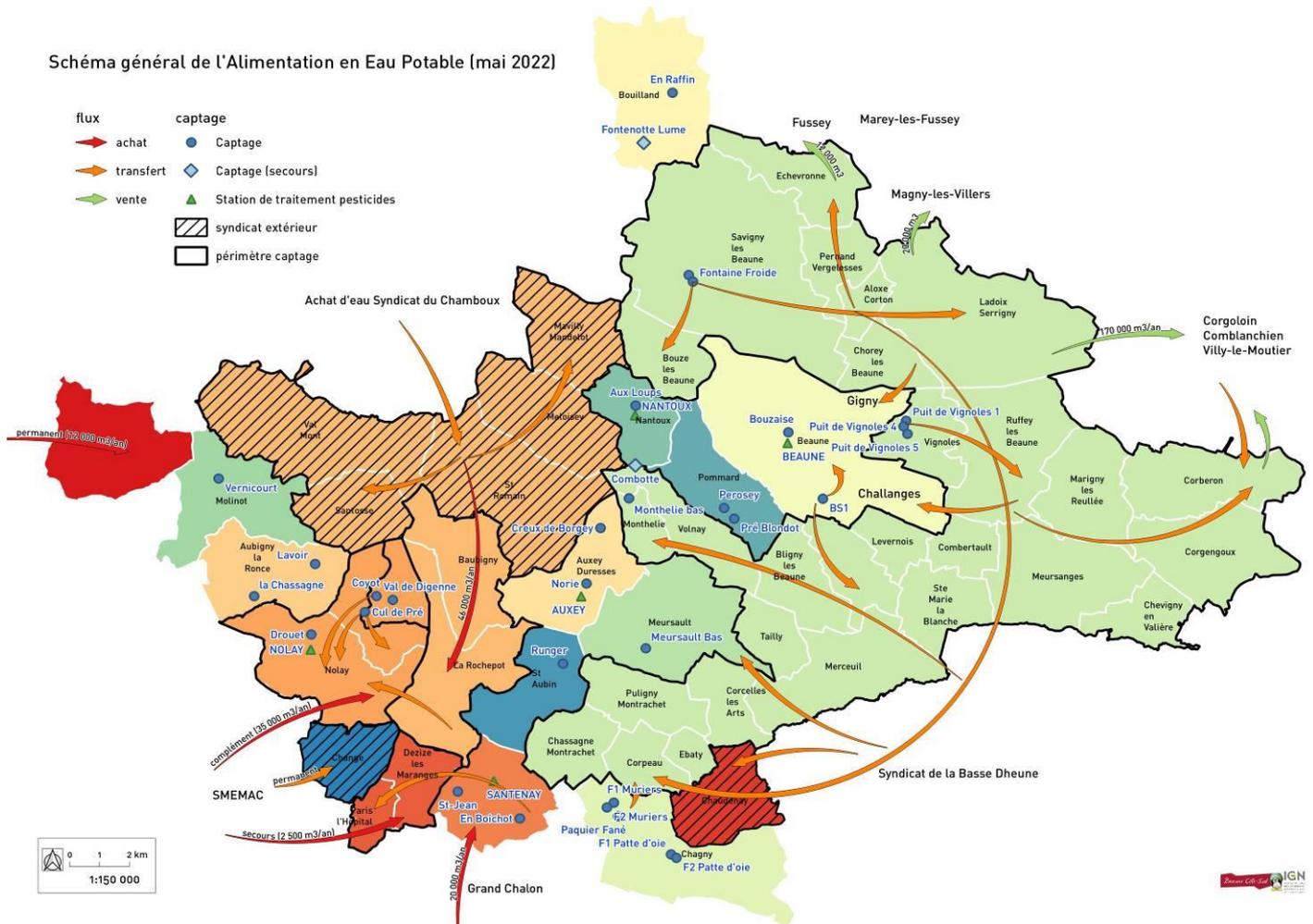
PRESENTATION DE L'ALIMENTATION EN EAU SUR LE TERRITOIRE	3
AVANCEMENT DE LA PROTECTION DES RESSOURCES	4
LA GESTION DU SERVICE DE L'EAU	5
ECHEANCE DES CONTRATS DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC.....	6
LA QUALITE DE L'EAU.....	7
ETUDES ET TRAVAUX LANCES OU REALISES EN 2024.....	8
EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES.....	9
I. QUALITE DU SERVICE EAU POTABLE EN REGIE 2024.....	14
SERVICE DE L'EAU DE LA COMMUNE D'AUBIGNY LA RONCE	14
SERVICE DE L'EAU DE LA COMMUNE D'AUXEY DURESSSES.....	16
SERVICE DE L'EAU DE LA COMMUNE DE CHAGNY.....	18
SERVICE DE L'EAU DE LA COMMUNE DE CORMOT-VAUCHIGNON.....	20
SERVICE DE L'EAU DE LA COMMUNE DE MOLINOT	22
SERVICE DE L'EAU DE LA COMMUNE DE MONTHELIE-FERME DE MARJOLET	24
SERVICE DE L'EAU DE LA COMMUNE DE NANTOUX.....	26
SERVICE DE L'EAU DE LA COMMUNE DE THURY.....	28
BILAN ANNUEL DE LA REGIE DES EAUX – EAU POTABLE.....	30
II. QUALITE DU SERVICE EAU POTABLE EN DSP 2024.....	32
SERVICE DE L'EAU DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BEAUNE COTE ET SUD CONTRAT GLOBAL (39 communes)	32
BILAN ANNUEL SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE.....	43
III. QUALITE DU SERVICE EAU POTABLE POUR LES COMMUNES DONT LA GESTION A ETE DELEGUEE A UN SYNDICAT	44
ANNEXES	44



environnement – eau potable
communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com

PRESENTATION DE L'ALIMENTATION EN EAU SUR LE TERRITOIRE

L'alimentation en eau potable se fait grâce à un certain nombre de sources présentes sur le territoire ainsi que des interconnexions représentées sur la carte ci-jointe :



Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Commune de CHANGE a intégré la Communauté d'Agglomération Beauce Côte et Sud (CABCS).

Pour la compétence « eau potable », elle reste membre du SMEMAC (Syndicat de Mutualisation de l'Eau Morvan Autunois Couchois). La Communauté d'Agglomération y siège en représentation-substitution.

Depuis septembre 2019, les puits de captage « BS1 » sont traités par une nouvelle station de traitement qui peut alimenter la Ville de Beauce et les Communes de l'ex-SIVOM Pays Beaunois.

En 2021, la station de traitement d'eau potable de Chagny a été inaugurée.

AVANCEMENT DE LA PROTECTION DES RESSOURCES

La protection des sources utilisées pour l'alimentation en eau potable est indispensable. Pour cela il est nécessaire de mettre en place des périmètres de protection des captages.

L'état d'avancement des procédures sur les 37 captages du territoire est repris dans le tableau ci-dessous.

A noter : la CABCS ayant récemment été informée de l'arrêt de la gestion de ces procédures par le Département, c'est le Service qui reprend progressivement les dernières afin de le mener à leur terme.

COMMUNES	CAPTAGES	PROCEDURE ACHEVEE	PROCEDURE EN COURS	PROCEDURE A RELANCER	REMARQUES
AUBIGNY LA RONCE	La Chassagne	1			
	Le lavoir	1			
AUXEY DURESES	Creux de Borghey	1			DUP 15/03/2018
	La Norie	1			DUP 08/11/2019
BEAUNE	Bouzaise	1			
	BS1	1			DUP 02/05/2019
BOUILLAND	En Raffin	1			DUP 29/03/2018
	Fontenotte Lume	1			
CHAGNY	Patte d'oie 1	1			DUP 31/05/2005
	Patte d'oie 2	1			
	Muriers 1	1			
	Muriers 2	1			
	Paquier Fané	1			
MOLINOT	Vernicourt		1		Etude démarrée
MONTHELIE	Monthelie Bas		1		Rapport hydrogéologue réalisé
	Marjolet	1			
MEURSAULT	Meursault Bas	1			DUP 15/03/2018
NANTOUX	Combotte/fontaine aux Loups	1			DUP 25/03/2018
	Puits sous la Roche	1			
NOLAY	Drouet	1			DUP 2013
	Les prés	1			DUP 2013
	Coyot	1			DUP 2013
NOLAY/CORMOT	Cul de pré	1			DUP 2013
PAYS BEAUNOIS	Fontaine du Garde		1		Démarré fin 2016, étude hydrogéologique en cours
	Pissevieille		1		
	Coignière		1		
	Grand Champy		1		
	Petit Champy		1		
	P1	1			DUP du 08/11/2019
	P4	1			DUP du 08/11/2019
P5	1			DUP du 08/11/2019	
POMMARD	Pérosey	1			
	Pré Blondot	1			
SAINT AUBIN	Rungey	1			DUP 02/11/2018
SANTENAY	En Boichot	1			
	Saint Jean	1			DUP 13/04/2017
VAUCHIGNON	Val de Digenne	1			
TOTAL		30	7	0	Les 7 captages correspondent à 3 procédures en cours

LA GESTION DU SERVICE DE L'EAU

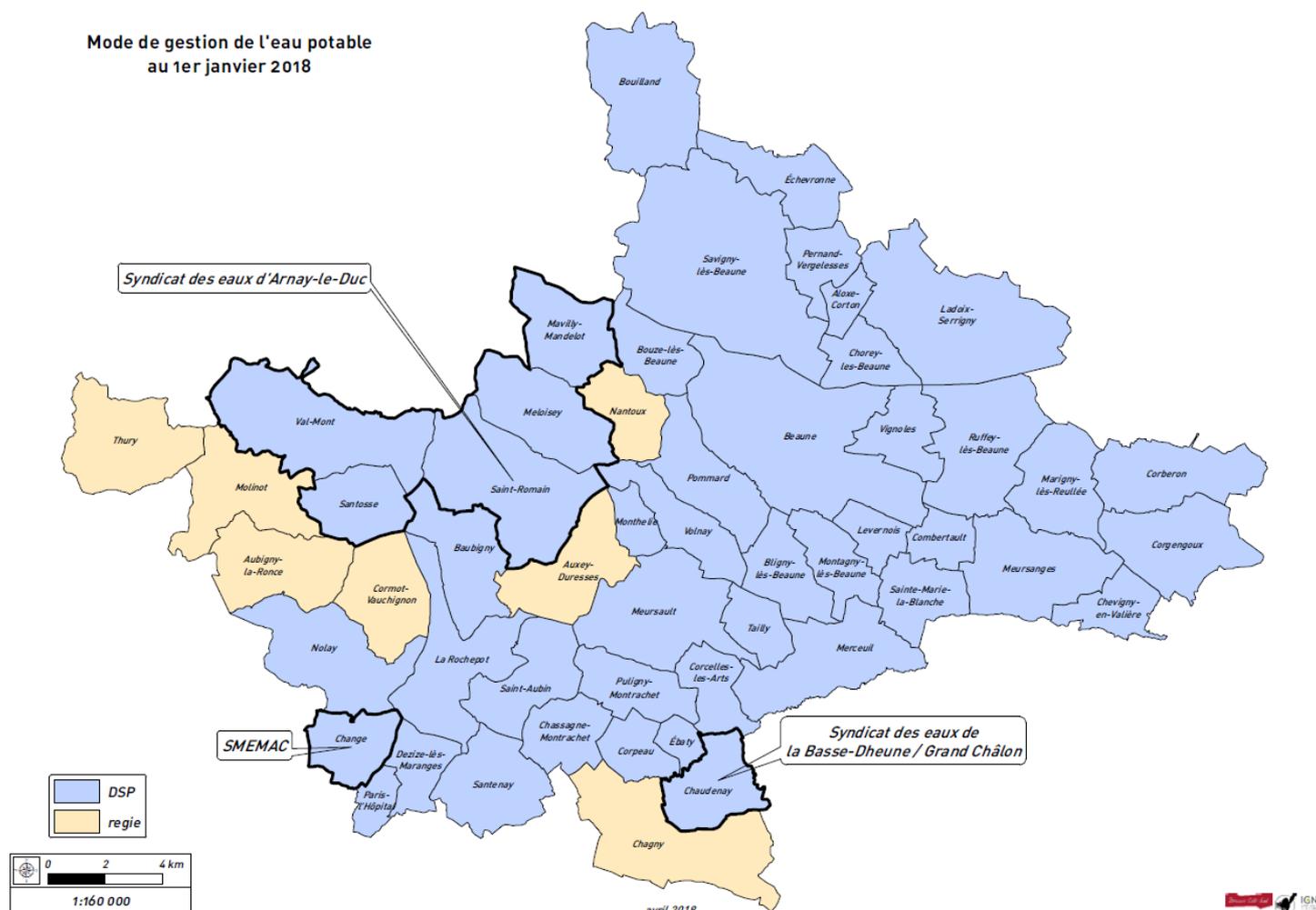
La gestion de l'eau (production, distribution) est variable selon les communes.

2 modes de gestions existent sur le territoire de l'agglomération :

- Régie : gestion directe par le personnel de la Régie des Eaux, basée à Chagny.
- Délégation de Service Public : Entreprises privées (VEOLIA EAU, SAUR, LYONNAISE DES EAUX)

Pour 7 communes, la Communauté d'Agglomération ne gère pas directement le service de l'eau, elle est en représentation-substitution au niveau des Syndicats. Ces Syndicats ont choisi de déléguer cette gestion à des entreprises privées.

La carte ci-dessous représente, selon les communes, les modes de gestion :



- **Problématique Anthraquinone :**

De l'anthraquinone a été détectée sur plusieurs communes de la Communauté d'Agglomération (Merceuil, Saint-Aubin, Corberon et Saigey en 2024). Un suivi régulier est effectué sur ce paramètre et est partagé chaque année avec l'ARS.

- **Forages de Vignoles :**

Il a été constaté en 2020, une dégradation de la qualité de l'eau sur les 3 forages de Vignoles.

Présence de pesticides sur les 3 forages de Vignoles.

Les concentrations en pesticides sur le forage P4 sont supérieures à la limite de qualité.

Depuis 2019, une unité mobile de traitement des pesticides a été installée sur le forage 4.

La construction de 2 usines, une sur les puits 1 et 4 et une sur le puits 5 a démarré en 2024 par Veolia. Celles-ci ont été inaugurées le 9 avril 2025.



- **Problématique turbidité (Commune de Nolay)**

Des dépassements de la turbidité au niveau des installations de production sont constatés aussi bien au réservoir de Cormot (alimentation Nolay Bourg) qu'à l'usine de Drouet (Alimentation Hameau de Saigey).

Principales opérations réalisées ou démarrées en 2024 :

- **Signature d'un avenant au contrat de Délégation de Service Public avec VEOLIA EAU**
 - ✓ Comprenant des actions en faveur de la protection de la ressource en augmentant les exigences sur la gestion des fuites par le délégataire.
 - ✓ Comprenant la construction de 2 stations de traitement sur les puits de Vignoles pour un montant de 2 058 367 €HT, à la charge de la Communauté d'Agglomération, ainsi la collectivité n'aura plus à mettre en place à chaque période d'étiage une unité de traitement mobile.
 - ✓ Comprenant des actions sur la sécurisation, mise en place d'un dispositif de pilotage "prédinappe" des ressources existantes, afin de surveiller la nappe de Vignoles, mise en place d'un Plan de Gestion de la sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE).

Communes en Régie :

OPERATIONS		MONTANT EN €HT
THURY	Renouvellement réseau surpressé de la place (196 ml)	90 000
CHAGNY	Renouvellement réseau rue Dr Angelier (195 ml)	114 000

Communes en DSP :

OPERATIONS		MONTANT EN €HT
BEAUNE	Renouvellement réseau d'eau rue Faubourg Madeleine Place Madeleine (490 ml)	302 000
CORGENGOUX	Renouvellement réseau rue de Chamilly (210 ml)	73 000
MEURSAULT	Renouvellement du réseau rue de Mazeray (270ml)	158 000
CHOREY LES BEAUNE	Renouvellement réseau Joseph Bard (135 ml)	70 000
SANTENAY	Renouvellement réseau rue de Lavau (400 ml)	168 000
SAVIGNY LES BEAUNE	Renouvellement réseau Jacques Germain tranche 1 (270 ml)	145 000
LADOIX SERRIGNY	Renouvellement réseau Saint Marcel (425 ml)	182 000
VIGNOLES	Renouvellement réseau rue du Bourg tranche 2(320 ml)	195 000

Au total ce sont un peu plus de **7.2 kilomètres de réseaux qui ont été renouvelés en 2024** (soit 1.0% du linéaire total hors branchements)

L'année 2024 a été marquée par la publication de textes législatifs et réglementaires particulièrement structurants, à court et moyen termes, pour les services d'eau (informations extraites des RAD).

- LA RÉFORME DES REDEVANCES DES AGENCES DE L'EAU

Cette réforme structurante a été adoptée dans la loi de finances de l'année 2024. Elle est effective à compter de l'année 2025 pour l'entrée en vigueur des douzièmes programmes des agences de l'eau (2025 - 2030). Plusieurs textes d'application ont été publiés en 2024 pour préciser ses modalités et son calendrier d'application.

Cette réforme supprime certaines redevances existantes : pollution non-domestique et modernisation des réseaux de collecte (usage domestique et non-domestique). De même, cette réforme acte la fin de la prime pour performance épuratoire et le doublement possible de la redevance de prélèvement sur la ressource en eau pour cause de maîtrise insuffisante des pertes en eau sur le réseau d'eau (doublement dit 'Grenelle', encadré par un décret de janvier 2012).

Dans le même temps, ces différentes suppressions s'accompagnent de nouvelles redevances :

- une redevance pour consommation d'eau potable dont devront s'acquitter les abonnés au service ;
- deux redevances auxquelles seront assujetties directement les autorités organisatrices des services publics d'eau et d'assainissement portant sur la performance des services.

Ces deux dernières redevances seront modulées au regard d'un certain nombre de critères de performance des services, à savoir :

- pour les services d'eau : le niveau des pertes en eau et la gestion du patrimoine ;
- pour les services d'assainissement : la conformité en équipement et en performance ainsi que l'effectivité de l'autosurveillance du système d'assainissement (réseau de collecte et stations d'épuration) et l'efficacité du système d'assainissement.

Les services, en tant qu'autorité organisatrice peuvent dès l'année 2025, et après délibération en 2024, reporter la contrepartie de ces deux redevances, assises sur la performance, sur une ligne spécifique de la facture des abonnés au service à travers un mécanisme de contre-valeur. Pour l'année 2025, cette contre-valeur correspond au taux fixé par l'agence de l'eau multiplié par le coefficient de modulation par défaut de l'année 2025 (0,2 pour l'eau, 0,3 pour l'assainissement).

Les modulations sur performance indiquées plus haut deviendront pleinement effectives en 2026, sur la base des performances constatées au terme de l'année 2024.

Le décret 2024-787 du 9 juillet 2024 (JO du 10 juillet 2024), lui-même modifié par le décret 2025-66 du 24 janvier 2025 (JO du 25 janvier 2025), portant modifications des dispositions relatives aux redevances des agences de l'eau précise les dispositions essentielles de la réforme. Ce décret est complété par cinq arrêtés, à savoir :

- L'arrêté du 5 juillet 2024 (JO du 10 juillet 2024) modifiant l'arrêté du 19 décembre 2011 relatif à la mesure des prélèvements d'eau et aux modalités de calcul de l'assiette de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau ;
- L'arrêté du 5 juillet 2024 (JO du 9 juillet 2024), lui-même modifié par l'arrêté du 20 décembre 2024 (JO du 26 décembre 2024), relatif aux modalités d'établissement de la redevance sur la consommation d'eau potable et des redevances pour la performance des réseaux d'eau potable et pour la performance des systèmes d'assainissement collectif ;
- L'arrêté du 5 juillet (JO du 7 juillet 2024) relatif au montant forfaitaire maximal de la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable et de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif pris en compte pour l'application de la redevance d'eau potable et d'assainissement prévue à l'article L. 2224-12-3 du code général des collectivités territoriales ;

- L'arrêté du 2 octobre 2024 (JO du 30 octobre 2024) modifiant l'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution de l'eau et de collecte et de traitement des eaux usées) ;
- L'arrêté du 23 décembre 2024 (JO du 26 décembre 2024) est venu modifier et mettre à jour l'arrêté du 13 décembre 2007 relatif aux modalités particulières de versement des redevances pour pollution d'origine domestique et pour modernisation des réseaux de collecte définies aux articles L. 213-10-3 et L. 213-10-6 du code de l'environnement pour le rendre compatible avec le nouveau cadre réglementaire encadrant désormais les redevances.

A noter qu'une instruction dédiée aux préfets, en date du 4 décembre 2024, est venue préciser les points essentiels de cette réforme des redevances sur lesquels les services de l'Etat et des collectivités locales se devaient de se mobiliser.

Enfin, cette réforme structurante des redevances s'accompagne d'une refonte des indicateurs de performance du Système d'Information des Services Publics d'Eau et d'Assainissement (SISPEA) qui était supposée aboutir durant l'année 2024.

- **LE REPÉRAGE DE L'AMIANTE AVANT TRAVAUX**

L'arrêté du 4 juin 2024 (JO du 30 juin 2024) est venu préciser les modalités de réalisation du repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles autres que bâtis tels que les ouvrages de génie civil, infrastructures de transport ou réseaux divers.

Cet arrêté qui couvre les enrobés routiers et les réseaux entrera pleinement en application le 1er juillet 2026 afin de permettre au préalable la mise en œuvre des formations des opérateurs en charge de réaliser ces opérations de repérage, selon la norme NF X 46-102 de novembre 2020.

Les dispositions de cet arrêté précisent que le donneur d'ordre des travaux est tenu d'adresser au propriétaire de l'ouvrage une copie du rapport de repérage afin que ce dernier puisse mettre à jour le dossier de traçabilité.

L'arrêté précise également les conditions d'exemption de ce repérage : situation d'urgence ou lorsque les informations provenant des documents de traçabilité sont antérieurement connues.

Ce texte parachève le corpus réglementaire lié au risque amiante également actualisé par différentes publications et recommandations.

- **LA PRÉVENTION DES ENDOMMAGEMENTS DE RÉSEAUX**

Plusieurs fois refondue au gré des retours d'expérience, la réglementation "anti-endommagement", qui encadre depuis 2012 les travaux effectués à proximité des réseaux à risque aériens et enterrés, connaît une série d'ajustements à compter du 1er janvier 2025. A noter que le décret du 2024-1022 du 13 novembre 2024 (JO du 15 novembre 2024) et l'arrêté du 23 décembre 2024 (JO du 29/12/24) sont venus renforcer la sécurité des interventions sur les réseaux en modifiant certaines dispositions contenues dans plusieurs arrêtés relatifs à l'exécution des travaux à proximité des réseaux, notamment en matière de déclaration, d'entretien et de contrôle des infrastructures.

Les mesures à venir :

- En 2026 : Cartographie en classe A pour les réseaux sensibles : sont concernés tous les ouvrages souterrains sensibles pour la sécurité implantés sur l'ensemble du territoire ainsi qu'aux ouvrages souterrains non-sensibles implantés dans des unités urbaines au sens de l'INSEE.
- En 2032 : Classe A pour la totalité des plans : sont concernés tous les ouvrages souterrains implantés sur l'ensemble du territoire.

- **RÉSILIENCE DES SERVICES ET CYBERSÉCURITÉ**

Un projet de loi a débuté son parcours législatif au parlement à l'automne 2024. Ce projet inclut la transposition de deux directives européennes, à savoir, la directive européenne 2022/2557 du 14 décembre

2022 sur la résilience des entités critiques et la directive 2022/2555 du 14 décembre 2022 (dite NIS2 pour Network and Information Security). Ces deux directives modifient le champ des secteurs d'activité ou la taille des sites considérés comme entités critiques ou essentielles en y incluant notamment les services d'eau et d'assainissement.

Enfin, un rapport de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI), publié fin novembre 2024, a pointé les risques particuliers qui pèsent sur les acteurs de l'eau et de l'assainissement en France, en recensant au moins 31 "compromissions" dans ce secteur depuis 2021.

Cette loi en cours d'adoption est donc susceptible d'impacts significatifs (financiers et/ou organisationnels) pour le service.

- QUALITÉ DE L'EAU

La directive européenne 2020/2184 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine (EDCH) entre désormais pleinement en vigueur.

La directive 2020/2184 du 16 décembre 2020 actualise celle de 1998. Elle "revalorise l'eau du robinet". Cette directive a été transposée en droit français à la toute fin de l'année 2022 à travers une ordonnance, deux décrets et une quinzaine d'arrêtés.

Ces textes législatifs et réglementaires ont été complétés par une note d'information de la Direction Générale de la Santé (DGS) aux ARS (note d'information N° DGS/EA4/2023/61 du 14 avril 2023, publiée le 28 avril 2023).

Cette note d'information réaffirme les points fondamentaux du cadre réglementaire promulgué fin décembre 2022 et pour partie effectif depuis le 1er janvier 2023. Notamment :

- Elle renforce, dès le 1er janvier 2023, les normes de qualité exigées pour l'eau potable sur de nouveaux polluants, avec une obligation de résultats sur sept nouveaux paramètres qui couvrent différentes familles de substances (sous-produits de désinfection, perturbateurs endocriniens, l'uranium) et notamment la somme de 20 substances alkyl perfluorées (famille de substances communément nommées 'PFAS') à laquelle est associée une limite de qualité de 0,1 microgramme/L ;

- Elle confirme que la vérification permanente de la qualité de l'eau relève de la responsabilité du service public d'eau, au travers la mise en œuvre d'un plan de surveillance conforme aux exigences de qualité en vigueur et aux vulnérabilités identifiées. Le contrôle sanitaire officiel opéré par les ARS présente un caractère strictement ponctuel et en aucun cas permanent. Ainsi, sur les sept nouveaux paramètres mentionnés plus haut, le contrôle sanitaire réalisé par les ARS sera opérationnel au plus tard le 1er janvier 2026 ;

- Elle instaure une approche de gestion préventive des risques sanitaires, qui rend obligatoires les plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE) élaborés sous la responsabilité de la personne responsable de la production et de la distribution de l'eau (PRPDE). Cette approche passe par une meilleure maîtrise du patrimoine des services d'eau et la compréhension de leur vulnérabilité, avec pour objectif d'améliorer l'efficacité du plan de surveillance mentionné plus haut.

Ce nouvel enjeu de gestion préventive des risques et les dispositions qui s'y rattachent ont été rappelés dans un courrier du Directeur Général de la Santé, daté du 30 janvier 2024 adressé à l'Association des Maires de France, à Intercommunalités de France, à la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) et à la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E). Ce courrier réaffirme les échéances de juillet 2027 puis de janvier 2029 pour que les services d'eau élaborent, mettent en œuvre, évaluent et mettent à jour leur PGSSE, d'abord sur la ressource en eau puis sur la production et la distribution (seconde échéance citée).

Ce rappel survient alors que les sujets des substances alkyl perfluorées (famille de substances communément nommées 'PFAS'), des métabolites de pesticide ou la présence de chlorure de vinyle monomère (instruction de la DGS aux ARS du 29 avril 2020 concernant les mesures correctives que les services doivent mettre en œuvre pour répondre à cet enjeu et, ce, sans attendre l'échéance du PGSSE

“système de distribution” de janvier 2029), ont jalonné l’année 2024 : sur le plan législatif, réglementaire, institutionnel et, voire même, médiatique.

Ces trois sujets sont susceptibles d’évolutions majeures au cours de l’année 2025.

- **PFAS (ET AUTRES PARAMÈTRES NOUVELLEMENT RÉGLEMENTÉS)**

Sur le plan réglementaire, l’instruction DGS/EA4/2024/30 du 12 mars 2024 (BO Santé du 29 mars 2024), est venue préciser les modalités de gestion des risques sanitaires liés à la présence de composés perfluorés (PFAS) dans les eaux destinées à la consommation humaine. Cette instruction de la DGS à destination des ARS et des Préfets précise les recommandations de gestion des situations locales de non conformités pour les PFAS dans les EDCH en réaffirmant l’obligation d’une information transparente des populations concernées (conformément à l’article R1321-30 du Code de la Santé Publique). Elle rappelle les incertitudes scientifiques concernant cette famille de substances et dresse l’état d’avancement des expertises sanitaires en cours, dont la campagne exploratoire de l’Anses sur les PFAS dans les eaux brutes et les eaux distribuées. Pour les PFAS, cette campagne exploratoire porte sur 34 composés, incluant les 20 composés dont la somme est soumise à une limite de qualité depuis le 1er janvier 2023 et des PFAS à chaîne dite “courte”, aujourd’hui non réglementés en France, dont l’acide trifluoroacétique (communément nommé TFA).

Sur le plan européen, une communication de la Commission (C/2024/4910) publiée au JOUE du 7 août 2024 est venue préciser les lignes directrices techniques relatives aux méthodes d’analyse pour la surveillance des substances alkylées per- et polyfluorées (PFAS) dans les eaux destinées à la consommation humaine

- **MÉTABOLITES DE PESTICIDES : DES CRITÈRES DE GESTION TOUJOURS EN ÉVOLUTION**

L’année 2024 a été marquée par la publication de trois avis de l’Anses :

- Dans deux avis publiés début mai 2024, l’Anses a confirmé le caractère pertinent du métabolite R417888 du chlorothalonil et a classé comme non-pertinent le métabolite R471811 du même chlorothalonil. Le métabolite R471811 se trouve dès lors affecté d’une norme sanitaire, considérée comme une valeur indicative, de 0,9 µg/L (et non plus une limite de qualité de 0,1 µg/L comme c’est encore le cas pour le métabolite R417888). A noter que la précédente campagne exploratoire menée par l’Anses, sous l’égide de la DGS, sur les polluants émergents susceptibles d’être présents dans les ressources en eau et les EDCH et publiée en avril 2023 avait montré la détection très fréquente du métabolite Chlorothalonil R471811 dans les eaux brutes et distribuées.

- Dans un avis publié début août 2024, l’Anses fixe les valeurs sanitaires maximales de la desphényl-chloridazone et de la méthyl-desphényl-chloridazone, deux métabolites de la chloridazone confirmés comme pertinents dans deux avis de 2023 de l’Anses. Ces valeurs sanitaires maximales sont respectivement de 11 µg/L et 110 µg/L. S’agissant de deux métabolites pertinents, ils sont tous deux soumis à une limite de qualité de 0,1 µg/L qui fixe la conformité de l’eau à atteindre, le cas échéant, après une période dérogatoire de trois ans, renouvelable une fois.

Fin novembre 2024, la publication d’un rapport mené par trois inspections ministérielles (IGEDD, CGAER et IGAS) sur la gestion des aires d’alimentation des captages a dressé un constat sévère sur la fréquence de détection des pesticides et de leurs métabolites dans les ressources en eau en proposant différentes dispositions pour la reconquête de leur qualité dont l’harmonisation européenne du classement de la pertinence / non-pertinence des métabolites de pesticide. Cette disposition a été initiée en 2024 par la Commission avec l’appui scientifique de l’OMS dont les travaux sont attendus en 2025.

Enfin, dans le cadre de la transposition de la directive européenne sur la qualité des EDCH, il est prévu qu’un arrêté interministériel vienne préciser la définition des captages sensibles aux pollutions diffuses d’origine agricole ou industrielle. Pour les captages qui seront considérés comme sensibles, les services en charge de la production de l’eau devront assumer de facto la compétence de préservation de la ressource en eau et bénéficieront pour cela du soutien des autorités publiques (préfets) afin de mettre en œuvre des plans

d'actions adaptés. La publication de ce texte réglementaire très attendu par de nombreux services d'eau est susceptible de survenir durant l'année 2025.

- **FIN DES RÉSEAUX RTC, 2G ET 3G**

Les installations d'eau de tous types utilisent des équipements destinés à communiquer et partager des informations aux collectivités et aux délégataires. Elles reflètent l'état de santé des ouvrages, et alertent en cas de dysfonctionnement. Pour vous parvenir, ces données circulent sur des réseaux téléphoniques filaires de type RTC (réseau téléphonique commuté) ou des réseaux 2G/3G.

Les différents opérateurs télécom ont récemment annoncé de façon unilatérale la fin des réseaux 2G à horizon 2025 et 3G à horizon 2028. Les fréquences ainsi libérées seront réemployées pour les services en 4G et 5G.

Ces arrêts des réseaux 2G et 3G seront opérés nationalement au même moment.



Les arrêts des réseaux 2G et 3G seront opérés nationalement, au même moment (pas de plaques d'arrêt comme pour le RTC).

Equipements concernés : dataloggers + télétransmetteurs

I. QUALITE DU SERVICE EAU POTABLE EN REGIE 2024

Les rendements sont donnés par rapports aux volumes consommés (vendus, service, sans comptage) par rapport aux volumes produits

SERVICE DE L'EAU DE LA COMMUNE D'AUBIGNY LA RONCE

1. DONNEES DU SERVICE

Type de gestion : Régie

	2022	2023	2024	N/N-1 (%)
Nombre d'habitants desservis	168	167	174	+4.19
Nombre d'abonnés	106	117	118	+0.85

2. PRODUCTION /TRAITEMENT/DISTRIBUTION

Nature des ressources : Source du Lavoir et Source de la Chassagne

Patrimoine :

2 Installations de production

1 réservoir de 200 m3

Un réseau sur groupe de surpression + 1 abonné sur surpresseur

Type de traitement : chloration

	2022		2023		2024		N/N-1 (%)	
	Aubigny	Chassagne	Aubigny	Chassagne	Aubigny	Chassagne	Aubigny	Chassagne
Volumes prélevés (m3)	8735	1530	8640	1814	7575	1253	-12.32*	-30.92*
Volumes achetés	0		0		0		/	
Volumes vendus aux abonnés	9958		9857		8609		-12.66*	
Volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable	0		0		0		/	
Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)	7.3		7,3		7.3		/	
Rendement du réseau [P104.3]%	92.2 <small>moyenne sur les 2 sources)</small>		97.6 <small>moyenne sur les 2 sources)</small>		97.53 <small>moyenne sur les 2 sources)</small>		-0.07 pts	
Nombre de fuites réparées (avec terrassement)	0	1	0	0	0	0	/	/
Synoptique récent des réseaux	Oui		Oui		Oui		/	

**année fortement pluvieuse avec peu de prélèvement sur le réseau pour l'alimentation du bétail*

3. INDICATEURS DE PERFORMANCE

REFERENCE	INDICATEUR	PRODUCTEUR	2022		2023		2024		N/N-1 (%)	
			Aub.	Chass.	Aub.	Chass.	Aub.	Chass.	Aub.	Chass.
QUALITE DU SERVICE A L'USAGER										
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques (%)	ARS	100	100	100	100	100	90	0	-10
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques (%)	ARS	100	100	100	100	100	100	0	0

[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	Collectivité	8.62	0	0	0	0	0	0	0
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements (%)	Collectivité	100	100	100	100	100	100	0	0
[P155.1]	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	Collectivité	0.001		0		0		0	
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	Collectivité	/	/	/	/	/		/	
[P109.0]	Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité	/	/	/	/	/		/	
GESTION FINANCIER ET PATRIMONIALE										
[P103.2B]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Collectivité	101	101	101	101	101	101	0	0
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	Collectivité	2.78		3.19		1.77		-1.42 pts	
PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE										
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution (%)	Collectivité	92.2		97.6		97.53		-0.07 pts	
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/km)	Collectivité	0.3		0.1		0.08		-20%	
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	Collectivité	0.3		0.1		0.08		-20%	
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%)	ARS	80		80		80		0	

4. AMELIORATION DU SERVICE

Projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service :

- connexion La Chassagne / Bourg suivant SDAEP
- renouvellement du réseau de la salle des fêtes + rue des Tonneliers et de la Sarrée
- Recherche d'une source complémentaire suivant SDAEP



SERVICE DE L'EAU DE LA COMMUNE D'AUXEY DURESSSES

1. DONNEES DU SERVICE

Type de gestion : Régie

	2022	2023	2024	N/N-1 (%)
Nombre d'habitants desservis	297	295	309	+4.74
Nombre d'abonnés	204	225	223	-0.89

2. PRODUCTION /TRAITEMENT/DISTRIBUTION

Nature des ressources : Sources du creux de Borgey et de la Norie

Patrimoine :

- 2 installations de production
- 2 réservoirs (75 m3 et 50 m3)

Type de traitement : désinfection UV automatique
 Traitement par charbon actifs sur la source de la Norie



	2022		2023		2024		N/N-1 (%)	
	Creux Borgey	Creux Borgey	Creux Borgey	La Norie	Creux Borgey	La Norie	Creux Borgey	La Norie
Volumes prélevés (m3)	14086	4371	14 064	4 394	14308	4711	+1.73	+7.21
Volumes achetés	0	0	0	0	0	0	0	0
Volumes vendus aux abonnés	16135		16 295		16750		+2.79	
Volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable	0	0	0	0	0	0	0	0
Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)	9.9	2.9	9.9	2.9	9.9	2.9	0	0
Rendement du réseau [P104.3]	89.5		89.5		88.07		-1.43pts	
Nombre de fuites réparées (avec terrassement)	0	0	0	0	0	0	0	0
Synoptique récent des réseaux	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	/	/

3. INDICATEURS DE PERFORMANCE

REF	INDICATEUR	PRODUCTEUR	2022		2023		2024		N/N-1 (%)
QUALITE DU SERVICE A L'USAGER			Creux Borgey	La Norie	Creux Borgey	La Norie	Creux Borgey	La Norie	
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques (%)	ARS	100	100	100	100	100	100	0
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques (%)	ARS	100	100	100	100	100	100	0
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	Collectivité	0		0		4.48		+4.48
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements (%)	Collectivité	100		100		100		/
[P155.1]	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	Collectivité	0		0		0		0
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures	Collectivité	/		/		/		/

	d'eau de l'année précédente (%)									
[P109.0]	Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité	/	/	/	/	/	/	/	/
<u>GESTION FINANCIER ET PATRIMONIALE</u>										
									Creux Borgey	La Norie
[P103.2B]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Collectivité	91	91	91	91	91	91	0	0
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	Collectivité	0	0	0	0	0	0	0	0
<u>PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE</u>										
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution (%)	Collectivité	91.7*	89.5*	89.7*	89.7*	89.7*	89.7*	+0.2pts	
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/km)	Collectivité	0.4	0.4	0.4	0.4	0.1	0.1	-0.3	
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	Collectivité	0.4	0.4	0.4	0.4	0.48	0.48	+0.08	
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	ARS	80	80	80	80	80	80	0	0

*rendement moyen des unités de distribution déclaration AGE RMC

4. AMELIORATION DU SERVICE

Projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service :

- travaux de protection de la source du Creux de Borgey (dévoisement des eaux de ruissellement)
- travaux de renouvellement conjoint avec le projet de pose du réseau d'assainissement
- reprise maçonnerie ouvrage réceptacle source du Creux de Borgey



Périmètre immédiat clôturé AUXKEY Bourg



AUXKEY Melin réservoir et traitement charbon

SERVICE DE L'EAU DE LA COMMUNE DE CHAGNY

1. DONNEES DU SERVICE

Type de gestion : régie

	2022	2023	2024	N/N-1 (%)
Nombre d'habitants desservis	5 528	5 516	5497	-0.34
Nombre d'abonnés	2 711	2735	2788	+1.94

2. PRODUCTION /TRAITEMENT/DISTRIBUTION

Nature des ressources :

Forages de la Patte d'oie
Forages des Muriers
Forages du Paquier Fané

Patrimoine :

5 installations de production
2 réservoirs (2 x 500 m³ + 1000 m³)

Type de traitement : charbon actif et chlore gazeux + équilibre calco carbonique par soude

	2022	2023	2024	N/N-1 (%)
Volumes prélevés (m3)	431 271	423 462	417 283	-1.46
Volumes achetés	0	0	0	0
Volumes vendus aux abonnés	334 054	357 828	358 293	+0.13
Volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable (1)	8 253	7 663	7 258	-5.28
Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)	61.5	61.5	61.5	0
Rendement du réseau [P104.3]	86.16	88.7	88.38	-0.32pts
Nombre de fuites* réparées (avec terrassement)	10	9	7	-2
Synoptique récent des réseaux	Oui (papier + informatique)	Oui (papier + informatique)	Oui (papier + informatique)	/

*sur réseau (hors branchements)

** rendement suivant valeur volumes relevés

(1) Vente d'eau au syndicat des eaux de la Basse Dheune – Hameau de Créteil Haut à CHAUDENAY

3. INDICATEURS DE PERFORMANCE

REFERENCE	INDICATEUR	PRODUCTEUR	2020	2021	2023	N/N-1 (%)
QUALITE DU SERVICE A L'USAGER						
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques (%)	ARS	100	100	100	0
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques (%)***	ARS	100	100	100	0
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	Collectivité	3.69	4.75	1.27	-3.48

[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements (%)	Collectivité	100	100	100	0
[P155.1]	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	Collectivité	0	8.78	0	/
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	Collectivité	Service finances	Service finances	Service finances	/
[P109.0]	Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité	Service finances	Service finances	Service finances	/
<i>*y compris les demandes de dégrèvement</i>						
GESTION FINANCIER ET PATRIMONIALE						
[P103.2B]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Collectivité	93	93	93	0
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	Collectivité	1.03	0.56	0.58	+0.1 pts
PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE						
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution (%)	Collectivité	86.16	88.7	88.38	-0.32 pts
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/km)	Collectivité	2.7	2.1	0.23	-1.87
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	Collectivité	2.5	2.1	2.4	+0.3
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%)	ARS	80	80	80	0

**** rendement suivant valeur volumes relevés**

4. AMELIORATION DU SERVICE



- Renouvellement des réseaux en ciment composite
- Etude Bassin d'Alimentation de Captage (étude hydrogéologique en cours)

SERVICE DE L'EAU DE LA COMMUNE DE CORMOT-VAUCHIGNON

1. DONNEES DU SERVICE

Type de gestion : Régie

	2022	2023	2024	N/N-1 (%)
Nombre d'habitants desservis	219	216	214	-0.92
Nombre d'abonnés	154	165	166	+0.60

Regroupement de communes au 1^{er} janvier 2017 : Cormot le Grand et Vauchignon

2. PRODUCTION /TRAITEMENT/DISTRIBUTION

Nature des ressources : Cormot le Grand et Cormot le Petit : **source Cul de Pré (sur la commune de Vauchignon, propriété de Nolay)**

Vauchignon : **Source du Val de Digenne**

Patrimoine :

2 installations de production

2 réservoirs : 50 m3



Type de traitement : chloration

	2022		2023		2024		N/N-1 (%)	
	Cul de Pré	Val de Digenne						
Volumes prélevés (m3)	7 165	3 259	7 428	2 908	8 226	2 689	+10.74	-7.53
Volumes achetés	0	0	0	0	0	0	0	0
Volumes vendus aux abonnés	6 743	2 958	5 930	2 726	7 124	2 448	20.13	-10.20
Volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable	0	0	0	0	0	0	0	0
Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)	3	2	3.135	2	3.135	2	0	0
Rendement du réseau [P104.3]	95.5		86.7		89.2		+2.5 pts	
Nombre de fuites réparées (avec terrassement)	1	0	0	0	0	0	0	0
Synoptique récent des réseaux	oui	oui	oui	oui	oui	oui	/	/

3. INDICATEURS DE PERFORMANCE

REF	INDICATEUR	PRODUCTEUR	2022		2023		2024		N/N-1 (%)	
<u>QUALITE DU SERVICE A L'USAGER</u>			Cul de Pré	Val de Digenne	Cul de Pré	Val de Digenne	Cul de Pré	Val de Digenne	Cul de Pré	Val de Digenne
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques (%)	ARS	100	100	100	100	100	100	0	0
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques (%)	ARS	100	100	33	100	100	100	+77 pts	0
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	Collectivité	0		0		0		0	
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements (%)	Collectivité	100	100	100	100	100		0	
[P155.1]	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	Collectivité	0	0	0	0	0		0	
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	Collectivité	/	/	/	/	/		/	
[P109.0]	Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité	/	/	/	/	/		/	
<u>GESTION FINANCIER ET PATRIMONIALE</u>										
[P103.2 B]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Collectivité	96		96		96		0	
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Collectivité	1.28		2.65		2.65		0 pts	
<u>PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE</u>										
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution (%)	Collectivité	95.5		86.7		89.2		+2.5 pts	
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/km)	Collectivité	0.4		0.9		0.11		-87.77	
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	Collectivité	0.3		0.7		0.72		+2.86	
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%)	ARS	Sans objet (sources NOLAY)	80	Sans objet (sources NOLAY)	80	Sans objet (sources NOLAY)	80	/	/

4. AMELIORATION DU SERVICE

- Renouvellement des canalisations internes des réservoirs de Cormot et Vauchignon
- Sécurisation du hameau de Vauchignon (maillage)
- Renouvellement de vannes sur le réseau

SERVICE DE L'EAU DE LA COMMUNE DE MOLINOT

1. DONNEES DU SERVICE

Type de gestion : Régie

	2022	2023	2024	N/N-1 (%)
Nombre d'habitants desservis	160	160	169	+5.6
Nombre d'abonnés	157	170	159	-6.47

2. PRODUCTION /TRAITEMENT/DISTRIBUTION

Nature des ressources : source de Vernicourt

Patrimoine :

- 1 installation de production
- 2 réservoirs (2x200 m3)

Type de traitement : chloration

	2022	2023	2024	N/N-1 (%)
Volumes prélevés (m3)	14 154	15 312	13350	-12.8
Volumes achetés	0	0	0	0
Volumes vendus aux abonnés	13 661	13 242	13076	-1.25
Volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable	0	0	0	0
Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)	5.6	5.6	5.6	0
Rendement du réseau [P104.3]%	91.7	85.8	97.95	+12.15pts
Nombre de fuites réparées (avec terrassement)	0	3	1	-200
Synoptique récent des réseaux	oui	oui	oui	/

3. INDICATEURS DE PERFORMANCE

REFERENCE	INDICATEUR	PRODUCTEUR	2022	2023	2024	N/N-1 (%)
<u>QUALITE DU SERVICE A L'USAGER</u>						
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques (%)	ARS	100	100	100	0
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques (%)	ARS	100	100	100	0
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	Collectivité	0	5.88	6.29	+6.9
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements (%)	Collectivité	100	100	100	0
[P155.1]	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	Collectivité	0	0	0	/
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	Collectivité	/	/	/	/

[P109.0]	Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité	/	/	/	/
GESTION FINANCIER ET PATRIMONIALE						
[P103.2B]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Collectivité	81	91	91	/
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable %	Collectivité	0	0	0	/
PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE						
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution (%)	Collectivité	91.7	85.8	97.95	+12.16pts
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/km)	Collectivité	0.6	1.3	0.13	-1.17
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	Collectivité	0.6	1.1	0.13	-0.97
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%)	ARS	50	80	80	/

4. AMELIORATION DU SERVICE

- Procédure de DUP et définition des périmètres de captages (lancée en 2017)
- Recherche d'une source supplémentaire
- Renouvellement du réseau impasse des Ouches



1. DONNEES DU SERVICE

Nombre d'habitants desservis: aucun

Nombre de clients : 1

Type de gestion : Régie pour seulement un abonné

	2022	2023	2024	N/N-1 (%)
Nombre d'habitants desservis	néant	5	5	0
Nombre d'abonnés	1	1	1	0

2. PRODUCTION /TRAITEMENT/DISTRIBUTION

Nature des ressources : forage de la Ferme du Marjolet

Patrimoine :

**1 installation de production
Groupe de surpression**



Type de traitement : chloration

	2022	2023	2024	N/N-1 (%)
Volumes prélevés (m3) (1)	325	372	358	-3.76
Volumes achetés	0	0	0	0
Volumes vendus aux abonnés (2)	252	235	235	0
Volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable	0	0	0	0
Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)	0.02	0.02	0.02	0
Rendement du réseau [P104.3]	80.61	63.17	65.64	+ 2.47 pts
Nombre de fuites réparées (avec terrassement)	0	0	0	0
Synoptique récent des réseaux	Simple branchement	Simple branchement	Simple branchement	/

(1) Comptage réalisé au niveau du compteur situé en amont de la bache

(2) Comptage réalisé au niveau du nouveau compteur installé en aval de la bache (facturation)

*étanchéité de la bache réalisé le dernier trimestre 2015

3. INDICATEURS DE PERFORMANCE

REFERENCE	INDICATEUR	PRODUCTEUR	2022	2023	2024	N/N-1 (%)
QUALITE DU SERVICE A L'USAGER						
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques (%)	ARS	100	100	100	0
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques (%)	ARS	100	100	100	0
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	Collectivité	0	0	0	0
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements (%)	Collectivité	100	100	100	0
[P155.1]	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	Collectivité	0	0	0	0
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	Collectivité	/	/	/	/
[P109.0]	Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité	/	/	/	/
GESTION FINANCIER ET PATRIMONIALE						
[P103.2B]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Collectivité	100	110	110	0
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Collectivité	1 seul branchement	1 seul branchement	1 seul branchement	/
PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE						
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution (%)	Collectivité	80.61	63.17	65.64	+ 2.47 pts
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/km)	Collectivité	/	/	/	/
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	Collectivité	néant	néant	Non calculé, fuite sur bache	/
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%)	ARS	60	60	60	0

4. AMELIORATION DU SERVICE

Rénovation de la station de pompage (bâtiment et armoire électrique)

SERVICE DE L'EAU DE LA COMMUNE DE NANTOUX

1. DONNEES DU SERVICE

Type de gestion : Régie

	2022	2023	2024	N/N-1 (%)
Nombre d'habitants desservis	166	166	172	+3.61
Nombre d'abonnés	110	115	116	+0.87

2. PRODUCTION /TRAITEMENT/DISTRIBUTION

Nature des ressources :

**Source de la Combotte (en secours)
2 forages « Sous la Roche »**

Patrimoine :

**1 installation de production
2 réservoirs (200 m³ + 50 m³ en secours)**

Type de traitement : chloration + traitement pesticides au niveau du forage (charbon actif)

	2022	2023	2024	N/N-1 (%)
Volumes prélevés (m³)	10 294	9 888	9 343	-5.51
Volumes achetés	0	0	0	0
Volumes vendus aux abonnés	9 067	8 009	8 207	+2.47
Volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable	0	0	0	0
Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)	4	4	4	0
Rendement du réseau [P104.3]	90.81	86.3	90.2	+3.9 pts
Nombre de fuites réparées (avec terrassement)	0	0	0	0
Synoptique récent des réseaux	oui	oui	oui	/

3. INDICATEURS DE PERFORMANCE

REFERENCE	INDICATEUR	PRODUCTEUR	2021	2022	2023	N/N-1 (%)
<u>QUALITE DU SERVICE A L'USAGER</u>						
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques (%)	ARS	100	100	100	0

[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques (%)	ARS	100	100	100	0
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	Collectivité	0	0	0	0
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements (%)	Collectivité	100	100	100	0
[P155.1]	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	Collectivité	0	0	0	/
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	Collectivité	/	/	/	/
[P109.0]	Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité	/	/	/	/
GESTION FINANCIER ET PATRIMONIALE						
[P103.2B]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Collectivité	95	90	90	/
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Collectivité	1.5	0.65	0	-0.65 pts
PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE						
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution (%)	Collectivité	90.81	86.3	90.2	+3.9 pts
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/km)	Collectivité	0.8	1	0.14	-86
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	Collectivité	0.6	0.9	0.78	-13.33
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	ARS	80	80	80	0

4. AMELIORATION DU SERVICE

Renouvellement des dernières antennes post 2037



SERVICE DE L'EAU DE LA COMMUNE DE THURY

1. DONNEES DU SERVICE

Type de gestion : régie

	2022	2023	2024	N/N-1 (%)
Nombre d'habitants desservis	254	254	260	+2.36
Nombre d'abonnés	190	199	196	-1.51

2. PRODUCTION /TRAITEMENT/DISTRIBUTION

Nature des ressources : Commune d'EPINAC - eau de surface (barrage du Pont du Roi, St Emiland)

Patrimoine :

Installations de potabilisation : SMEMAC + complément de chloration : Régie des Eaux
2 réservoirs (2x200 m3)

Type de traitement : chloration relais

	2022	2023	2024	N/N-1 (%)
Volumes prélevés (m3)	Néant			
Volumes achetés (mis en production)	12 970	12 268	12 517	+ 2.03
Volumes vendus aux abonnés	10 749	10 295	10 283	-0.12
Volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable	0	0	0	0
Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)	6.5	6.5	6.5	0
Rendement du réseau [P104.3]	85.9	87.2	86.95	-0.25 pts
Nombre de fuites réparées (avec terrassement)	0	0	4	/
Synoptique récent des réseaux	oui	oui	oui	/

3. INDICATEURS DE PERFORMANCE

REFERENCE	INDICATEUR	PRODUCTEUR	2022	2023	2024	N/N-1 (%)
QUALITE DU SERVICE A L'USAGER						
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques (%)	ARS	100	100	Non transmis	/
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques (%)	ARS	100	100	Non transmis	/
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	Collectivité	0	0	20.41	/
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements (%)	Collectivité	100	100	100	0
[P155.1]	Taux de réclamations (u/1000)	Collectivité	10.26	0	0	0

	abonnés)					
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	Collectivité	/	/	/	/
[P109.0]	Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité	/	/	/	/
GESTION FINANCIER ET PATRIMONIALE						
[P103.2B]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Collectivité	91	96	91	/
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	Collectivité	1.62	1.35	0.60	-0.75 pts
PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE						
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution (%)	Collectivité	85.9	87.2	86.95	-0.25 pts
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/km)	Collectivité	0.9	0.8	0.26	-67.5
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	Collectivité	0.8	0.7	0.69	-1.43
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	ARS	Sans objet	Sans objet	Sans objet	/

4. AMELIORATION DU SERVICE

Projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service :

-Renouvellement de la conduite principale par tranches successives et des antennes sur réseaux ramifiés et sur-pressés



BILAN ANNUEL DE LA REGIE DES EAUX – EAU POTABLE

	2021	2022	2023	2024	N/N-1 (%)
Nombre d'habitants desservis	6 910	6 797	6 779	6 800	+0.31
Nombre d'abonnés	3 672	3 633	3 727	3 767	+1.07

PRODUCTION /TRAITEMENT/DISTRIBUTION

Patrimoine :

- 15 réservoirs
- 8 sources
- 8 forages
- 6 stations de pompage
- 3 stations de traitement des pesticides
- 6 surpresseurs

	2021	2022	2023	2024	N/N-1 (%)
Volumes prélevés (m3)	488 101	508 160	486 798	491 613	+0.99
Volumes vendus aux abonnés	375 432	386 085	414 122	425 025	+2.61
Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)	107.17	107.17	107.305	107.305	0

Rendement du réseau [P104.3]%	2022	2023	2024	N/N-1 (%)
AUBIGNY LA RONCE	92.2	97.6	97.53	-0.07 pts
AUXEY DURESSES	89.5	89.5	88.07	-1.43pts
CHAGNY	86.16	88.7	88.38	-0.32pts
CORMOT-VAUCHIGNON	95.5	86.7	89.2	+2.5 pts
MOLINOT	91.7	85.8	97.95	+12.15pts
Ferme du Marjollet (MONTHELIE)	80.61	63.17	65.64	+ 2.47 pts
NANTOUX	90.81	86.3	90.2	+3.9 pts
THURY	85.9	87.2	86.95	-0.25 pts



II. QUALITE DU SERVICE EAU POTABLE EN DSP 2024

SERVICE DE L'EAU DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BEAUNE COTE ET SUD CONTRAT GLOBAL (39 communes)

1. DONNEES DU SERVICE

Type de gestion : DSP (échéance contrat : 31/12/2029) : VEOLIA EAU

- Intégration de SAVIGNY LES BEAUNE dans ce contrat le 1^{er} janvier 2020,
- Intégration de LA ROCHEPOT et BAUBIGNY le 1^{er} janvier 2021
- Intégration de la commune de NOLAY le 1^{er} mars 2021

Communes concernées : ALOXE CORTON, BAUBIGNY, BEAUNE, BLIGNY LES BEAUNE, BOUILLAND, BOUZE LES BEAUNE, CHASSAGNE MONTRACHET, CHEVIGNY EN VALIERE, CHOREY LES BEAUNE, COMBERTAULT, CORBERON, CORCELLES LES ARTS, CORGENGOUX, CORPEAU, DEZIZE LES MARANGES, EBATY, ECHEVRONNE, LADOIX SERRIGNY, LA ROCHEPOT, LEVERNOIS, MARIGNY LES REULLEE, MERCEUIL, MEURSANGES, MEURSAULT, MONTAGNY LES BEAUNE, MONTHELIE, NOLAY, PARIS L'HOPITAL, PERNAND VERGELESSES, POMMARD, PULIGNY MONTRACHET, RUFFEY LES BEAUNE, SAINT AUBIN, SAINTE MARIE LA BLANCHE, SANTENAY, SAVIGNY LES BEAUNE, TAILLY, VIGNOLES, VOLNAY

	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1 (%)
Nombre d'habitants desservis	42 401*	43 614**	43 444	42 862	42 666	-0.47 %
Nombre de clients	17 583*	19 087**	19 249	19 408	19 897	+ 2.52%

* dû à l'intégration de Savigny les Beaune

** dû à l'intégration de Nolay , La Rochepot et Baubigny

2. PRODUCTION /TRAITEMENT/DISTRIBUTION

Sur le contrat :

- 25 réservoirs
- 19 installations de production

Nature des ressources **Ville de BEAUNE** : Source de la Bouzaise / Puits Beaune Sud 1 (BS1)

Patrimoine :

- 1 captage d'une capacité totale de 12 000 m3/j
- 3 réservoirs d'une capacité totale de stockage de 6 000 m3/j

Type de traitement : chloration – filtration sable – charbon actif en grains – décarbonatation



Station de potabilisation de la Bouzaise



Réservoirs des Grèves

Nature des ressources **PAYS BEAUNOIS** :

- Sources de Petit et Grand Champy
- Source de Fontaine du Garde
- Source de Pissevielle et Coignière
- Puits de Vignoles n°1
- Puits de Vignoles n°4
- Puits de Challanges n°5
- Puits Beaune Sud 1 (BS1)



Captage du Petit et Grand Champy



Arrivée des eaux dans le captage du Petit et Grand Champy



Station traitement des pesticides et décarbonatation BS1

Patrimoine :

7 installations de production d'une capacité de 13 840 m³/j
6 réservoirs d'une capacité totale de stockage de 5 115 m³
2 accélérateurs
2 surpresseurs, 3 stations de reprise
5 bâches

Type de traitement : chloration

Nature des ressources **MEURSAULT** : source de Meursault Bas (situé sur la Commune d'AUXEY DURESSSES)

Patrimoine :

Captage de la source de Meursault Bas
1 réservoir d'une capacité totale de 350 m³

Type de traitement : javellisation

Nature des ressources **POMMARD** : sources de Perosey et Pré Blondot

Patrimoine :

Captage des sources de Pérosey et Pré Blondot
Accélérateur de Pommard
Surpresseur du lotissement « La Petite Combe »
Réservoir « Les Charmots »

Type de traitement : chloration

Nature des ressources **SANTENAY** :

Source En Boichot
Source Saint Jean
En secours, achat d'eau ponctuel au SMEMAC pour PARIS L'HOPITAL et DEZIZE-lès-MARANGES ; Possibilité également de secours de SANTENAY par le syndicat de la Vallée de la Dheune (Convention à échéance fin 2018, à renouveler en 2019).

Patrimoine :

2 captages
1 réservoir d'une capacité totale de stockage de 1000 m³
Une station de reprise à St Jean
1 accélérateur pour assurer l'interconnexion entre Santenay et Dezize-lès-Maranges
Une station de traitement des pesticides
1 surpresseur à BORGY
1 réservoir à DEZIZE (225m³)
1 réservoir à BORGY (200 m³)

Type de traitement : chloration + filtration et traitement pesticides (CAG)

Nature des ressources **SAINT AUBIN**: Source de Runger (sur la Commune de LA ROCHEPOT) + approvisionnement par le réseau principal Pays Beaunois

Patrimoine :

1 captage

1 réservoir d'une capacité totale de stockage de 110 m³

Type de traitement : chloration

Nature des ressources **MONTHELIE** : source du Mont Milan + compléments par le réseau principal

Patrimoine :

1 Captage de la source du Mont Milan

1 Réservoir de 40 m³

Type de traitement : javellisation

Nature des ressources **BOUILLAND** : 2 sources : Source En Raffin et Source de Fontenotte Lume (en secours)

Patrimoine :

2 captages

1 réservoir de 325 m³

Type de traitement : javellisation

Nature des ressources **NOLAY** : 4 sources : source Coyot / source Cul des Prés / source fontaine de Drouet / source des Prés

Patrimoine :

3 captages

4 réservoirs d'une capacité de stockage de 1 700 m³

Type de traitement : chloration

Nature des ressources **LA ROCHEPOT / BAUBIGNY** : Achat d'eau au barrage de Chamboux via les réseaux du Syndicat des eaux d'Arnay le Duc

Patrimoine :

4 réservoirs d'une capacité de stockage de 600 m³

Type de traitement : chloration

✓ Volume prélevé par ressource

	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1
Volume prélevé (m3)	4 414 250	4 403 019	4 136 349	3 827 332	3 830 371	+0,1%
Volume prélevé par ressource (m3)						
SR Savigny Vermots	106 763	100 255	102 903	97 030	92 609	-4,6%
UP Aloxe Corton	1 323 046	1 219 287	1 140 196	1 120 437	1 330 965	+18,8%
UP Savigny Fontaine Froide	48 316	53 931				
UP Vignoles Puits 1	22 774	21 413	28 208	6 029	20	-99,7%
UP Vignoles Puits 4	26 566	32 723	37 974	8 896	0	-100%
UP Vignoles Puits 5	38 857	13 717	20 773	52 785	491	-99,1%
UP Beaune Bouzaise	1 845 818	1 797 932	1 591 341	1 536 358	1 658 541	+8,0%
UP Beaune BS1	579 697	543 334	695 160	604 720	302 335	-50,0%
UP Santenay Boichot	104 069	110 104	93 738	80 680	110 618	+37,1%
UP Santenay Saint Jean	13 230	23 216	24 805	17 060	7 762	-54,5%
UP Bouilland en Raffin	9 228	18 756	12 894	9 558	7 310	-23,5%
UP Meursault	221 513	140 731	184 947	220 359	164 730	-25,2%
UP Nolay Drouet		7 498	6 270	2 362	2 274	-3,7%
UP Nolay Principal Cormot		74 373	65 667	65 234	73 600	+12,8%
UP Pommard Grange au Vager	60 326	58 620	57 128	55 991	55 296	-1,2%
UP Auxey Mont Milan Monthelie	14 047	21 236	17 245	17 843	24 201	+35,6%

	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1
Volume prélevé (m3)	4 414 250	4 403 019	4 136 349	3 827 332	3 830 371	+0,1%
Volume eau brute acheté	1 794	45 798	0	0	0	
Besoin des usines	131 861	140 131	169 257	137 481		-18,8%
Volume produit (m3)	4 282 389	4 262 888	3 967 092	3 689 851	3 850 744	+4,4%
Volume acheté à d'autres services d'eau potable	1 794	91 240*	108 462	94 814	88 689	-6,5%
Volume vendu à d'autres services d'eau potable	182 829	209 757	175 425	163 431	162 569	-0,5%
Volume mis en distribution (m3)	4 101 354	4 144 371	3 900 129	3 621 234	3 776 864	+4,3%
Volume vendu (m3)	2 903 674	3 050 982	3 011 858	3 054 487	3 055 177	+0,02%
Nombre d'abonnés	17 583	19 087	19 249	19 408	19 897	+2,52%

*Volume acheté important car intégration en 2021 dans le contrat des communes de NOLAY, LA ROCHEPOT et BAUBIGNY : achat d'eau au SMEMAC pour Nolay et achat d'eau au Syndicat de Chamboux pour La Rochepot Baubigny

✓ Volume vendu par commune (voir pages suivantes)

	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1
ALOXE CORTON						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	139	141	142	140	140	0,0%
Nombre d'abonnés (clients)	107	106	104	103	115	11,7%
Volume vendu (m3)	-4 273	42 974	34 698	9 990	32 997	230,3%
BAUBIGNY						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	208	210	213	215	215	0,0%
Nombre d'abonnés (clients)		196	198	194	195	0,5%
Volume vendu (m3)		15 361	14 377	12 686	14 237	12,2%
BEAUNE						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	21 747	21 472	21 310	20 808	20 694	-0,5%
Nombre d'abonnés (clients)	7 114	7 261	7 317	7 375	7 408	0,4%
Volume vendu (m3)	1 419 599	1 468 312	1 445 246	1 402 060	1 472 446	5,0%
BLIGNY LES BEAUNE						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1 268	1 259	1 268	1 271	1 284	1,0%
Nombre d'abonnés (clients)	577	580	590	594	602	1,3%
Volume vendu (m3)	52 873	51 730	54 921	51 232	55 096	7,5%
BOUILLAND						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	219	221	227	233	238	2,1%
Nombre d'abonnés (clients)	151	153	159	158	158	0,0%
Volume vendu (m3)	9 966	11 349	10 031	10 902	10 536	-3,4%
BOUZE LES BEAUNE						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	321	319	317	311	311	0,0%
Nombre d'abonnés (clients)	177	181	181	181	181	0,0%
Volume vendu (m3)	16 335	16 718	17 342	16 152	16 153	0,0%
CHASSAGNE MONTRACHET						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	316	313	311	292	279	-4,5%
Nombre d'abonnés (clients)	289	283	283	287	341	18,8%
Volume vendu (m3)	29 763	27 111	24 872	23 967	32 336	34,9%
CHEVIGNY EN VALIERE						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	362	373	383	395	404	2,3%
Nombre d'abonnés (clients)	183	186	188	192	192	0,0%
Volume vendu (m3)	17 262	22 269	18 741	17 304	20 428	18,1%
CHOREY LES BEAUNE						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	650	650	654	648	632	-2,5%
Nombre d'abonnés (clients)	287	287	289	293	315	7,5%
Volume vendu (m3)	26 470	26 094	26 811	27 140	27 077	-0,2%
COMBERTAULT						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	574	561	549	540	538	-0,4%
Nombre d'abonnés (clients)	212	224	227	226	232	2,7%
Volume vendu (m3)	26 774	15 908	17 333	18 973	20 432	7,7%
CORBERON						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	456	447	445	442	444	0,5%
Nombre d'abonnés (clients)	193	194	193	201	199	-1,0%
Volume vendu (m3)	20 579	19 485	20 591	26 122	18 707	-28,4%
CORCELLES LES ARTS						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	480	471	461	460	455	-1,1%
Nombre d'abonnés (clients)	201	201	204	205	209	2,0%
Volume vendu (m3)	21 588	17 986	17 912	16 850	18 994	12,7%
CORGENGOUX						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	384	381	382	381	377	-1,0%
Nombre d'abonnés (clients)	168	171	173	176	179	1,7%
Volume vendu (m3)	14 908	17 041	18 980	18 980	18 951	12,9%

	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1
CORPEAU						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	983	991	993	991	1 000	0,9%
Nombre d'abonnés (clients)	427	434	437	440	445	1,1%
Volume vendu (m3)	39 631	40 786	39 662	35 157	41 175	17,1%
DEZIZE LES MARANGES						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	178	177	177	174	171	-1,7%
Nombre d'abonnés (clients)	135	136	139	141	143	1,4%
Volume vendu (m3)	11 933	10 212	10 330	11 913	7 814	-34,4%
EBATY						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	264	260	259	258	262	1,6%
Nombre d'abonnés (clients)	106	106	107	107	108	0,9%
Volume vendu (m3)	6 997	9 691	8 555	8 071	8 435	4,5%
ECHEVRONNE						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	297	306	308	312	313	0,3%
Nombre d'abonnés (clients)	154	152	150	154	159	3,2%
Volume vendu (m3)	11 867	13 539	12 924	12 786	12 511	-2,2%
LA ROCHEPOT						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	299	298	294	290	288	-0,7%
Nombre d'abonnés (clients)		199	196	198	199	0,5%
Volume vendu (m3)		19 622	15 306	16 079	17 081	6,2%
LADOIX SERRIGNY						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1 865	1 868	1 855	1 843	1 833	-0,5%
Nombre d'abonnés (clients)	842	856	863	881	903	2,5%
Volume vendu (m3)	82 557	78 448	83 441	83 927	90 532	7,9%
LEVERNOIS						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	345	349	354	359	371	3,3%
Nombre d'abonnés (clients)	188	196	200	197	199	1,0%
Volume vendu (m3)	32 854	32 122	36 595	39 173	44 606	13,9%
MARIGNY LES REULLEE						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	221	225	225	223	223	0,0%
Nombre d'abonnés (clients)	105	104	104	105	105	0,0%
Volume vendu (m3)	10 712	10 406	11 132	9 778	10 534	7,7%
MERCEUIL						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	834	832	829	826	826	0,0%
Nombre d'abonnés (clients)	385	391	397	398	401	0,8%
Volume vendu (m3)	73 860	79 187	80 589	76 787	70 620	-8,0%
MEURSANGES						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	577	580	585	588	594	1,0%
Nombre d'abonnés (clients)	260	266	276	280	282	0,7%
Volume vendu (m3)	28 418	31 247	28 273	28 694	27 095	-5,6%
MEURSAULT						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1 472	1 464	1 453	1 449	1 427	-1,5%
Nombre d'abonnés (clients)	871	875	878	879	973	10,7%
Volume vendu (m3)	135 136	120 566	153 296	172 361	129 573	-24,8%
MONTAGNY LES BEAUNE						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	700	731	770	775	783	1,0%
Nombre d'abonnés (clients)	381	381	382	392	396	1,0%
Volume vendu (m3)	76 011	78 685	69 536	85 191	88 076	3,4%
MONTHELIE						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	167	168	170	161	156	-3,1%
Nombre d'abonnés (clients)	111	113	114	116	136	17,2%
Volume vendu (m3)	9 939	9 899	11 281	9 399	9 044	-3,8%

	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1
NOLAY						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)		1 472	1 457	1 448	1 444	-0,3%
Nombre d'abonnés (clients)		848	850	866	869	0,3%
Volume vendu (m3)		76 223	64 420	64 420	64 397	8,1%
PARIS L'HOPITAL						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	310	314	322	316	303	-4,1%
Nombre d'abonnés (clients)	183	185	191	188	195	3,7%
Volume vendu (m3)	12 278	15 486	10 914	14 161	11 633	-17,9%
PERNAND-VERGELESSES						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	253	249	245	246	247	0,4%
Nombre d'abonnés (clients)	183	185	182	185	200	8,1%
Volume vendu (m3)	13 258	14 221	14 821	17 098	12 163	-28,9%
POMMARD						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	513	490	466	461	455	-1,3%
Nombre d'abonnés (clients)	335	333	334	330	384	16,4%
Volume vendu (m3)	33 645	33 097	40 101	30 805	29 204	-5,2%
PULIGNY MONTRACHET						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	400	397	393	388	377	-2,8%
Nombre d'abonnés (clients)	324	330	336	335	368	9,9%
Volume vendu (m3)	32 128	33 826	33 217	32 379	27 771	-14,2%
RUFFEY LES BEAUNE						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	763	774	773	782	790	1,0%
Nombre d'abonnés (clients)	337	348	353	358	357	-0,3%
Volume vendu (m3)	34 671	32 175	35 088	33 226	33 354	0,4%
SAINT AUBIN						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	231	230	229	222	212	-4,5%
Nombre d'abonnés (clients)	198	200	193	192	221	15,1%
Volume vendu (m3)	14 313	17 079	18 044	19 032	16 277	-14,5%
SAINTE MARIE LA BLANCHE						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	913	921	931	928	933	0,5%
Nombre d'abonnés (clients)	425	435	452	461	466	1,1%
Volume vendu (m3)	169 711	149 479	149 144	141 565	151 307	6,9%
SANTENAY						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	904	905	920	924	904	-2,2%
Nombre d'abonnés (clients)	509	517	525	521	523	0,4%
Volume vendu (m3)	55 338	90 634	77 231	81 596	77 395	-5,1%
SAVIGNY LES BEAUNE						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1 346	1 339	1 329	1 329	1 328	-0,1%
Nombre d'abonnés (clients)	753	762	762	770	775	0,6%
Volume vendu (m3)	114 099	95 408	102 367	96 071	88 522	-7,9%
TAILLY						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	185	191	197	203	203	0,0%
Nombre d'abonnés (clients)	113	116	118	118	124	5,1%
Volume vendu (m3)	13 740	14 403	11 738	15 189	11 357	-25,2%
VIGNOLES						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1 007	1 013	1 000	986	970	-1,6%
Nombre d'abonnés (clients)	392	388	398	403	408	1,2%
Volume vendu (m3)	39 581	39 424	38 888	40 363	38 927	-3,6%
VOLNAY						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	250	252	248	244	242	-0,8%
Nombre d'abonnés (clients)	205	206	204	206	230	11,7%
Volume vendu (m3)	16 324	14 512	15 185	15 475	14 815	-4,3%

✓ Rendement des réseaux par Unité de Distribution (UDI)

	2020	2021	2022	2023	2024	Objectif contractuel
BEAUNE	82 %	81,9 %	86,9%	88,2%	86,2%	80,5 %
EX SIVOM PAYS BEAUNOIS	69 %	77,6 %	78,8%	79,8%	85,0%	75 %
MEURSAULT	82,4%	81,9%	93,2%	114,4% ?	94,3%	81%
SANTENAY	92,2%	95,6%	95,0%	85,0%	73,8%	80,5%
POMMARD	73,7%	72,4%	81,5%	74,5%	63,5%	75%
SAINT AUBIN	73,5%	72%	99,0%	115,6% ?	87,3%	80%
BOUZE LES BEAUNE	107%	120% ?	95,3%	109,0% ?	96,8%	75%
BOULLAND	97,2%	101% ?	85,8%	111,1% ?	79,6 %	80%
MONTHELIE	88,5%	85,6%	91,1%	74,4%	93,3%	80%
SAVIGNY LES BEAUNE	84,5%	80,1%	82,4%	89,1%	80,2%	75%
LA ROCHEPOT / BAUBIGNY	82,1%	78 %	69,5 %	70,5 %	68,6 %	75%
NOLAY	72,1%	65 %	66,3 %	75,3 %	76,0 %	75%

4 UDI sont en dessous des objectifs contractuels du délégataire, des pénalités seront appliquées.

3. INDICATEURS DE PERFORMANCE

REFERENCE	INDICATEUR	PRODUCTEUR	2021	2022	2023	2024	N/ N-1
QUALITE DU SERVICE A L'USAGER							
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques (%)	ARS	100	99.5	98.9	100	+1.1 pt
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques (%)	ARS	96.8	97	94.4	94.0 ⁽¹⁾	-0.4 pt
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	Collectivité	4.30	6.23	8.09	0.15	/
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements (%)	Collectivité	100	100	100	100	/
[P155.1]	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	Collectivité	1.05	0.42	0.88	1.71	/
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	Collectivité	0.84	0.61	0.62	1.15	/
[P109.0]	Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité	20	9	6	43	/
GESTION FINANCIER ET PATRIMONIALE							
[P103.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (%)	Collectivité	110	110	110	110	/
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des	Collectivité	0.93	0.92	0.90	0.92	+0.2 pt

	réseaux d'eau potable						
PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE							
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution (%)	Collectivité	77.4	80.4	84.7	81.8	-2.9 pts
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/km)	Collectivité	5.61	4.65	3.59	4.24	+ 0.55 pt
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	Collectivité	4.69	3.80	2.75	3.40	+ 0.65 pt
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	ARS	62	64	64	60	- 4pts

- (1) 8 NC** : quelques prélèvements se sont avérés non-conformes à cause de la turbidité sur les communes de Nolay, Meursault et Bouilland. Cela est dû en partie à la turbidité importante provenant des sources karstiques. L'alerte la plus importante a été la présence de pesticides à la source de Meursault, à savoir les molécules de glyphosate et de glufosinate. Cette non-conformité nous a amené à distribuer de l'eau en bouteilles pour les habitants situés entre la source et le réservoir (10 habitations), et à alimenter Meursault par le réseau de l'ex-SIVOM.

4. FAIT MARQUANTS 2024

✓ Réseau

Dans le cadre de l'avenant n°2 du contrat, voici les rendements de réseau obtenus sur les différents secteurs pour l'année 2024:

- Beaune (Objectif: 80.5%): 86,2%
- ex-Sivom du pays beaunois (Objectif: 75%): 85%
- Meursault (Objectif: 81%): 94,3%
- Santenay (Objectif: 80,5%): 73,8% (2 casses importantes sur canalisation; en avril 2025, le débit de nuit est stabilisé à 1,2 m3/h)
- Pommard (Objectif: 75%): 63,5% (une fuite sur branchement réparée en mai, estimée à 7 m3/h)
- Saint Aubin (Objectif: 80%): 87,3%
- Bouze-les-Beaune (Objectif: 75%): 96,8%
- Bouilland (Objectif: 80%): 79,6%
- Monthélie (Objectif: 80%): 93,3%
- Savigny-les-Beaune (Objectif: 75%): 80,2%
- La Rochepot (Objectif: 75%): 68,6% (3 casses importantes sur canalisation; un débitmètre hors service a compliqué les investigations)
- Nolay (Objectif: 75%): 76%

✓ Période de Sécheresse :

L'année 2024 a été une année particulièrement humide. Il n'y a pas eu de risques particuliers concernant l'alimentation des différents secteurs de la DSP.

La situation reste cependant tendue sur le territoire de la Communauté d'agglomération, plus particulièrement pour les secteurs sans interconnexion comme Pommard, Le Hameau de St Jean à Santenay et Bouilland.

A noter qu'il demeure des droits d'eau qui génèrent des pertes de volumes non maîtrisables, notamment dans les périodes de restriction, qu'il conviendrait de régulariser.

✓ **QUALITÉ DE L'EAU :**

Les taux de conformité bactériologiques et physico-chimiques s'élèvent respectivement à 100% et 94%.

En effet, quelques prélèvements se sont avérés non-conformes à cause de la turbidité sur les communes de Nolay, Meursault et Bouilland. Cela est dû en partie à la turbidité importante provenant des sources karstiques.

L'alerte la plus importante a été la présence de pesticides à la source de Meursault, à savoir les molécules de glyphosate et de glufosinate. Cette non-conformité nous a amené à distribuer de l'eau en bouteilles pour les habitants situés entre la source et le réservoir, et à alimenter Meursault par le réseau de l'ex-SIVOM.

✓ **Recherche des paramètres obligatoires en 2026:**

Afin d'anticiper la connaissance sur la présence ou non des paramètres qui intégreront le programme officiel de surveillance en 2026, Veolia a poursuivi des recherches entamées en 2023 sur les molécules concernées. En effet des prélèvements ont eu lieu sur toutes les eaux mises en distribution sur le périmètre de la DSP y compris les achats d'eau pour les paramètres Acides Haloacétiques, Bisphénols A, Chlorates, Uranium, 17 bêta estradiol et 4 nonylphénol, Chlorite et Chrome VI.

Il ressort qu'il n'y a aucun dépassement des limites de qualités, seules des traces ont été trouvées.

5. AMELIORATION DU SERVICE

Projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service :

- En 2025, la CABCS va continuer sa campagne de renouvellement du réseau d'eau potable à un taux de 1,1 % conformément aux engagements pris dans le SDAEP soit un peu plus de 7 kms.
- Mise en route des unités de traitement sur les puits de Vignoles afin de sécuriser l'alimentation en eau potable du secteur Pays Beaunois – Beaune.

6. RAPPORT DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE (BEAUNE)

Rapport de l'ARS en attente.

BILAN ANNUEL SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

PRINCIPAUX CHIFFRES

Linéaire de réseau : 715.9 km (hors branchements)

Nombre de captages : 37

	2020	2021	2022	2023	2024
Volume prélevé total	5 017 308	4 725 227	4 644 509	4 314 130	4 342 357
Volume vendu (abonnés + vol de service + autres collectivités)	3 441 655	3 426 414	3 397 943	3 468 609	3 246 127
Volume acheté à d'autres services	90 907	105 174	121 432	107 082	101 206
Nombre d'abonnés *	22 478	22 759	22 889	23 135	23 664

**Environ 7.2 km de réseaux renouvelés en 2024
(soit 1.0 % du linéaire total hors branchements)**



III. QUALITE DU SERVICE EAU POTABLE POUR LES COMMUNES DONT LA GESTION A ETE DELEGUEE A UN SYNDICAT

Ces communes concernent :

- VALMONT, MAVILLY-MANDELOT, MELOISEY, SAINT-ROMAIN et SANTOSSE appartenant au Syndicat des Eaux d'ARNAY LE DUC
- CHAUDENAY appartenant au Syndicat des Eaux de la Basse-Dheune
- CHANGE appartenant au Syndicat de Mutualisation de l'Eau Morvan Autunois Couchois (SMEMAC)

Les rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable seront présentés dans un premier temps par ces syndicats lors de leurs assemblées délibérantes. Ils seront ensuite approuvés par la Communauté d'Agglomération lors d'un prochain Conseil Communautaire

ANNEXES

ANNEXE 1 : ARS 21 – Rapport annuel réglementaire sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine – BEAUNE (non transmis à ce jour)

ANNEXE 2 : ARS 71 – Rapport annuel réglementaire sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine – CHAGNY (non transmis à ce jour)

Beaune Côte & Sud

communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com

CHAPITRE 2

RAPPORT TECHNIQUE SUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

EXERCICE 2024

DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BEAUNE COTE ET SUD



SERVICE ASSAINISSEMENT
14 rue Philippe Trinquet - 21200 BEAUNE
www.beaunecoteetsud.com

SOMMAIRE

I. PRESENTATION DU SERVICE	47
II. QUALITE DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF EN REGIE EN 2024	55
SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE CHAGNY	55
SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE CHANGE	58
SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE CHAUDENAY	60
SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE SAMPIGNY LES MARANGES - DEZIZE LES MARANGES	62
SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE MELOISEY	66
SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE NANTOUX	69
SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE PARIS L'HOPITAL	72
SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE THURY	75
BILAN ANNUEL DE LA REGIE DES EAUX - ASSAINISSEMENT	78
III. QUALITE DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF EN DELEGATION DE SERVICE – 2024 : CONTRAT dit « des 29 communes »	79
SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE BEAUNE-COMBERTAULT	80
SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE BLIGNY les BEAUNE	94
SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE BOUILLAND	98
SYSTEME ASSAINISSEMENT DE BOUZE LES BEAUNE	101
SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DU VAL DU REUIL - CORPEAU	105
SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DES ESSARTS- LADOIX SERRIGNY	109
SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE MERCEUIL	114
SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE MEURSAULT	117
SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE NOLAY	124
SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE RUFFEY LES BEAUNE	128
SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE SAINTE MARIE LA BLANCHE	132
SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE SAINT ROMAIN	136
SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE SANTENAY	139
IV. BILAN ANNUEL SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE	144

Il a été attribué à la société VEOLIA EAU et concerne les communes suivantes :

ALOXE-CORTON, BEAUNE, BOUILLAND, BOUZE-lès-BEAUNE, BLIGNY-lès-BEAUNE, CHASSAGNE-MONTRACHET, CHOREY-lès-BEAUNE, COMBERTAULT, CORPEAU, ECHEVRONNE, LADOIX-SERRIGNY, LEVERNOIS, MERCEUIL, MEURSAULT, MONTAGNY-lès-BEAUNE, MONTHELIE, NOLAY, PERNAND-VERGELESSES, POMMARD, PULIGNY-MONTRACHET, RUFFEY-lès-BEAUNE, SAINT-AUBIN, SAINT-ROMAIN, SAINTE-MARIE-la-BLANCHE, SANTENAY, SAVIGNY-lès-BEAUNE, TAILLY et VIGNOLES.

La commune de SANTENAY a été intégrée en juin 2017.

La Commune de CHANGE a rejoint la Communauté d'Agglomération au 1^{er} janvier 2017. La gestion de la compétence « assainissement » sur son territoire se fait en Régie par les services Communautaires.

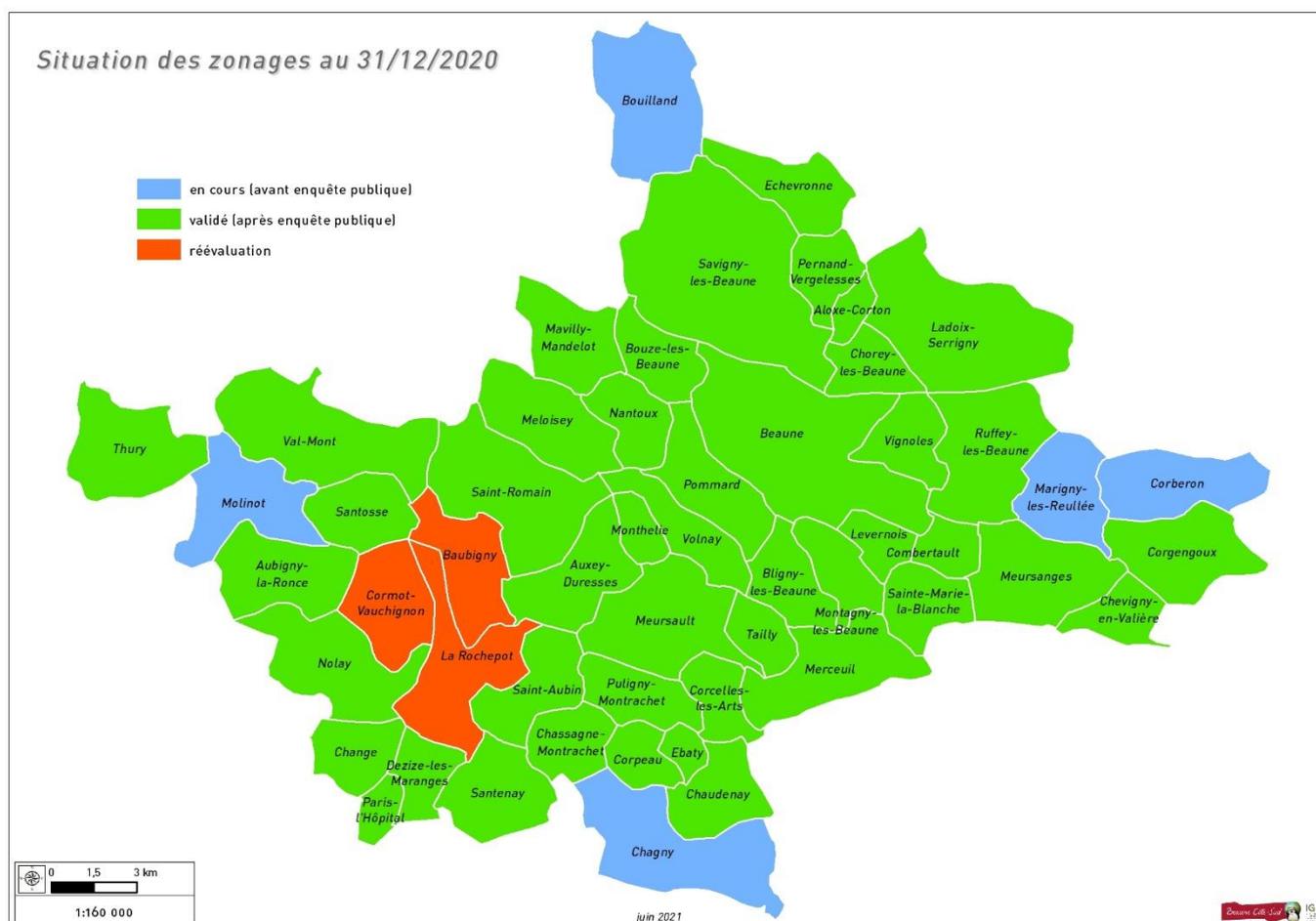
ZONAGES

Afin de répondre à la réglementation, la CABCS a lancé en 2011 un marché pour la réalisation des zonages pour les communes qui n'en possédaient pas encore.

En 2017, les zonages des communes de BAUBIGNY, LA ROCHEPOT et CORMOT-VAUCHIGNON ont été relancés pour qu'une nouvelle évaluation des coûts (collectif et non collectif) soit réalisée au vu des nouvelles techniques pouvant être mises en œuvre.

En 2018, lancement du zonage de la commune de Chagny.

La carte ci-dessous présente un état de lieux des zonages d'assainissement en 2020 (pas d'évolution à ce jour).



FAITS MARQUANTS 2024

Démarrage d'un nouveau contrat de Délégation de Service Public pour la gestion du service d'Assainissement Collectif avec le délégataire sortant VEOLIA. La durée d'exploitation du service a été fixée à 6 ans à compter du 1er janvier 2024 avec une échéance au 31 décembre 2029, concordante avec celle du contrat actuel d'eau potable.

Travaux neufs et renouvellements

- **CORCELLES LES ARTS / EBATY / MIMANDE** : Démarrage des travaux de création du réseau d'assainissement et station d'épuration

Montant total des travaux

- ✓ **Lot 1 : Pose des réseaux EU et renouvellement AEP :**

Attribution au groupement d'entreprises : GUINOT TP / DBTP / SNCTP

Montant des travaux : 5 297 562,98 € HT (dont 1 500 000 € HT pour AEP)

- ✓ **Lot 2 : Construction STEP**

Attribution au groupement d'entreprises : SCIRPE Centre Est / SCHMIT TP

Montant des travaux : 784 742,96 € HT

Fin des travaux prévus pour octobre 2025

D'autres travaux et études ont été réalisés sur le territoire de la Communauté d'Agglomération

Le tableau ci-dessous dresse une liste non exhaustive de ceux-ci :

SECTEUR EN DELEGATION DE SERVICE PUBLIC ET REGIE

COMMUNE Ou SITE	OPERATIONS	MONTANT en € HT
BEAUNE	Renouvellement des réseaux assainissement secteur Madeleine en amont des aménagements de voirie	285 000
MEURSAULT	Renforcement et renouvellement du réseau d'assainissement des eaux usées rue de Mazeray	434 000
GPT NORD	Campagne de réhabilitation de regards sur le réseau pour éliminer eaux claires parasites	80 000
CHAGNY	Renouvellement réseau / boîtes de branchement avenue Général Leclerc	67 000
	TOTAL	866 000

SUIVI DES CONVENTIONS SPECIALES DE DEVERSEMENT (CSD) DES EFFLUENTS VITICOLES

Les stations réhabilitées sont désormais susceptibles de traiter, conformément à la réglementation en vigueur, les effluents issus des exploitations viticoles.

Conformément à l'article L 1331-10 du code de la santé publique, des conventions spéciales de déversement des effluents viticoles ont été mises en place. Ces conventions précisent les conditions techniques (mise en place de prétraitement – dégrilleurs et fosse de décantation) et financières du raccordement, de la collecte et du traitement des eaux usées déversées par les établissements vitivinicoles.

Dans le but de couvrir la part des investissements liés à l'adaptation du dispositif épuratoire ainsi que le surcoût de fonctionnement lié au traitement spécifique des effluents vinicoles, la Collectivité a décidé de demander une participation financière supplémentaire aux établissements vitivinicoles.

Ces deux participations supplémentaires sont fixées comme suit :

Charges d'investissement : tarif à annuité constante sur 20 ans. A l'issue de cette période et en fonction de la variation des conditions économiques, techniques, sociales et fiscales, une renégociation de la durée et du montant de cette redevance pourra être envisagée si besoin est.

- Tarif vins vinifiés et vendanges fraîches achetées par des négociants : 1,27 € HT/hl/an
- Tarif moûts (vendus ou achetés par des négociants) : 0,635 € HT/hl/an

Charges de fonctionnement :

- Tarif vins vinifiés et vendanges fraîches achetées par des négociants : 1,10 € HT/hl/an
- Tarif moûts (vendus ou achetés par des négociants) : 0,55 € HT/hl/an

Cette redevance est basée sur la déclaration de récolte de l'année N-1.

Sur les 17 communes concernées par les conventions spéciales de déversement, environ 300 conventions ont été signées par les viticulteurs.

2024-2025 : MISES A JOUR DES CONVENTIONS SPECIALES DE DEVERSEMENT (C.S.D) POUR LES ETABLISSEMENTS RELEVANT DE LA REGLEMENTATION ICPE OU PRODUCTEURS D'EFFLUENTS NON DOMESTIQUES EN GRANDE QUANTITE

Un travail commun entre la Communauté d'Agglomération et Veolia avait permis la refonte du contenu des CSD Ce dossier a été traité en plusieurs étapes :

- Révision du **Règlement assainissement** qui est commun à la Régie et au secteur en délégation de service public depuis Décembre 2015 (adoption en Mars 2025)
- Mise à jour de l'**arrêté de déversement type**, nécessaire à la gestion et aux contrôles des effluents industriels.
- Mise à jour de la **Convention Spéciale de Déversement Cadre**, afin de renforcer et uniformiser les contrôles des rejets industriels (version 2018 vigueur)

Il n'y a cependant pas d'évolution majeures et notamment en ce qui concerne le calcul des coefficients de pollution, l'aménagement et les travaux nécessaires à la réception conforme des effluents dans le réseau collectif.

Le système de pénalité financière a par contre été revu afin d'encourager les établissements à contrôler régulièrement leurs rejets et à informer la Collectivité de manière régulière mais aussi pour faciliter l'application des sanctions en cas de dysfonctionnement récurrent.

L'objectif de ces actions est de connaître et maîtriser les rejets non domestiques collectés et traités sur les ouvrages communautaires afin de garantir leur bon fonctionnement.

EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES

L'année 2024 a été marquée par la publication de textes législatifs et réglementaires particulièrement structurants, à court et moyen termes, pour les services d'assainissement (informations extraites des RAD).

- LA REFORME DES REDEVANCES DES AGENCES DE L'EAU

Voir chapitre « Eau potable » ci-avant.

- LE REPERAGE DE L'AMIANTE AVANT TRAVAUX

Voir chapitre « Eau potable » ci-avant.

L'attention est attirée cependant sur une publication en 2024 par l'INRS de mesures de l'empoussièremement en amiante généré par la technique d'hydrocurage. Il s'en est suivi de nouvelles préconisations de prévention qui impacteront les services d'assainissement.

- PRÉVENTION DES ENDOMMAGEMENTS DE RÉSEAUX

Voir chapitre « Eau potable » ci-avant.

- RESILIENCE DES SERVICES ET CYBERSECURITE

Voir chapitre « Eau potable » ci-avant.

- REVISION DE LA DIRECTIVE EAUX RESIDUAIRES URBAINES : DE NOUVEAUX DEFIS A RELEVER ?

La révision de la Directive Eaux Résiduaires Urbaines de 1991 (DERU) a été publiée au JOUE du 12 décembre 2024 (Directive 2024/3019 du 27 novembre 2024 relative au traitement des eaux résiduaires urbaines). La France doit procéder à sa transposition en droit national au plus tard le 31 juillet 2027.

Par rapport à la précédente directive, cette révision introduit de nouvelles dispositions :

- l'élargissement du domaine d'application de la DERU aux agglomérations d'assainissement entre 1 000 et 2 000 EH, avec obligation de collecte et de traitement secondaire des eaux usées. L'assainissement non collectif devient une exception à justifier ;

- la réduction de la pollution issue du déversement direct d'eaux usées non traitées par temps de pluie, avec l'établissement de plans de gestion (incluant des objectifs et des mesures de réduction), pour les agglomérations de plus de 100 000 EH et de plus de 10 000 EH déversant en zone à risques pour l'environnement et la santé ;

- la réduction des rejets en nutriments pour les stations, pour les stations de plus de 150 000 EH et de plus de 10 000 EH rejetant en zone sensible à l'eutrophisation ;
- la mise en place de traitements quaternaires pour le traitement des micropolluants, pour les stations de plus de 150 000 EH et les agglomérations de plus de 10 000 EH rejetant dans des milieux considérés comme présentant une sensibilité particulière ;
- une responsabilité élargie du producteur pour supporter le coût de traitement des micropolluants ciblant certaines filières industrielles comme les produits cosmétiques et pharmaceutiques ;
- un objectif de neutralité énergétique, à décliner à l'échelle de chaque État membre, pour les stations de plus de 10 000 EH ;

Par ailleurs, cette nouvelle directive vise à promouvoir la réutilisation des eaux usées traitées et la récupération des ressources (par exemple, le phosphore) en assurant la maîtrise des pollutions à la source, à renforcer la surveillance des effluents et des boues (antibiorésistance, microplastiques, épidémies, ...), l'accès à l'assainissement pour tous, et l'information du public.

● REUTILISATION DES EAUX USEES TRAITEES : DES POSSIBILITES D'USAGES ELARGIES AU BENEFICE DE LA SOBRIETE HYDRIQUE !

Le Plan Eau présenté fin mars 2023 comporte cinq mesures visant à faciliter le recours aux eaux non-conventionnelles (ENC - incluant les eaux usées traitées, mais également les eaux de pluie, les eaux grises, les eaux d'exhaure, etc.) et à contribuer ainsi aux économies de prélèvement d'eau sur un territoire. Ce plan a pour objectif de développer 1000 projets opérationnels d'ici à 2027.

Cet objectif a été rappelé dans l'instruction interministérielle du 1er juillet 2024 relative à la mise en œuvre des mesures du Plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau. En 2024, de nouveaux textes réglementaires, complétant ceux publiés en 2023, ont été publiés pour faciliter le recours aux ENC tout en encadrant les risques inhérents à ces pratiques :

- Le décret 2024-33 du 24 janvier 2024 (JO du 25 janvier 2024) puis le décret 2024 - 769 du 8 juillet 2024 (JO du 9 juillet 2024) fixent les modalités de recours aux ENC dans les entreprises du secteur alimentaire. Ce dernier décret est accompagné d'un arrêté daté du 8 juillet 2024 (JO du 9 juillet 2024) qui précise les niveaux de garantie sanitaire à atteindre en fonction des usages prévus ;
- Le décret 2024-796 et l'arrêté du 12 juillet 2024 (JO du 13 juillet 2024) encadrent les conditions sanitaires d'utilisation d'eaux impropres à la consommation humaine (EICH) pour des usages domestiques. Ces deux textes ont été complétés et précisés par la note d'information DGS/EA4/2024/147 du 23 octobre 2024 (BO Santé du 31 octobre 2024) à destination des ARS et des préfets.
- D'autres textes mis en consultation en 2024 sont toujours attendus pour publication dont l'arrêté visant à encadrer la réutilisation des eaux usées traitées pour des usages urbains (nettoyage de rues, hydrocurage, ...).

Enfin, sur le plan européen, le règlement délégué du 11 mars 2024 (JOUE du 20 juin 2024) complète le règlement (UE) 2020/741 du Parlement européen et du Conseil. Il apporte des spécifications techniques pour la gestion des risques liés à l'irrigation des cultures.

- PLAN GOUVERNEMENTAL PFAS

Dans le domaine de la santé et de l'environnement, le sujet des substances alkyl perfluorées (famille de substances communément nommées 'PFAS') a jalonné l'actualité 2024 : sur le plan législatif, réglementaire, institutionnel, voire même, médiatique.

En avril 2024, le gouvernement a publié une mise à jour de son précédent plan d'actions interministériel. Plusieurs actions de ce nouveau plan concernent l'assainissement urbain, notamment en matière de surveillance des effluents et des boues. A l'instar des dispositions déjà effectives pour certaines ICPE (suite à un arrêté d'août 2023), le plan est susceptible de se traduire dans un avenir proche par de nouvelles dispositions réglementaires imposant la surveillance des effluents et boues issus des stations d'épuration urbaines, dans la continuité des démarches déjà effectives de Recherche/Réduction des Substances Dangereuses pour l'Eau (RSDE).

- FIN DES RÉSEAUX RTC, 2G ET 3G

Voir chapitre « Eau potable » ci-avant.

II. QUALITE DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF EN REGIE EN 2024

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE CHAGNY

• DONNEES DU SERVICE

	2022	2023	2024	%
Nombre d'habitants :	5 528	5668	5497	-3.02
Nombre d'abonnés :	2 486	2575	2561	-0.54
Type de gestion :	Régie	Régie	Régie	/
M3 assainis :	270 166	315 682	403 876	+27.94

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indicateurs réglementaires (Arrêté du 2 mai 2007 – annexe II)

Producteur

Valeur

Qualité de service à l'utilisateur

[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Collectivité	0 (u/1000 abonnés)
[P201.1]	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	100 %
[P258.1]	Taux de réclamations	Collectivité	0 (u/1000 abonnés)

Gestion financière et patrimoniale

[P202.2B]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte	Collectivité	71
[P252.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Collectivité	0
[P253.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	0.17 %

Performance environnementale

[P203.3]	Conformité de la collecte des effluents	Police de l'eau	100%
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau	100%
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau	100%
[P206.3]	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Collectivité	100 %
[P254.3]	Conformité des performances des équipements d'épuration	Collectivité	100%
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	30

(1) définition en attente de texte réglementaire



- PERFORMANCE DU RESEAU**

Linéaire de réseau : 31.230 km dont 21.230 km EU et 9.970 km unitaire

	2022	2023	2024
Déversoirs d'orage et surverse PR :	22	22	27
Postes de refoulement :	7	7	8
Volume collectés (m3) :	345082	385171	502911

Interventions sur le réseau :

Interventions curatives	2022	2023	2024
Nb de désobstructions sur réseau :	10	6	13
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	500	550	645
Nb d'interventions sur installations :	1	1	0
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	0	0	0

Interventions de curage préventif	2022	2023	2024
Nb d'interventions sur réseau	8	5	9
Longueur de canalisation curée (ml)	550	575	595

Interventions d'inspection et de contrôle	2022	2023	2024
Longueur de canalisation inspectée par caméra (ml)	525	200	250

- PERFORMANCE DU TRAITEMENT**

Type de traitement : Boue activée par aération prolongée, capacité de 5 850 EH

Rendement épuratoire et qualité du rejet : sur 12 échantillons

	Rendement %			Concentration sortie mg/l		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
DCO	90.26	86.78	88.92	55.08	67.08	44.25
DBO5	97.72	93.54	98.55	4.83	4.33	2
MES	95.00	92.86	95.80	13.5	27.174	12.33
Azote Kjeldahl (NK)	83.56	85.92	87.88	1.66	10.99	6.77
Phosphore total (Pt)	76.19	24.69	72.35	1.66	2.69	1.64

Evaluation de la performance du traitement :

Taux de conformité des rejets d'épuration	2022	2023	2024
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année	12/12	10/12	11/12

Indice de conformité réglementaire des rejets	2022	2023	2024
Conformité à la Directive Européenne (%)	100	100	100
Conformité à l'arrêté préfectoral (%)	100	100	100

• **EVACUATION DES BOUES**

	Volume de boues produites en m3			Tonnes de matières sèches			Siccité (%)			Répartition par destination (%)		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Valorisation	1792	2128	2004	32.66	34.37	31	1.81	1.65	1.57	100	100	100

Le total de boues évacuées hors réactif est de 31 tonnes de M.S.

Les boues sont évacuées en épandage agricole.

• **AUTRES AMELIORATIONS DU SERVICE A PREVOIR**

- Poursuite de la mise en séparatif du réseau
- MAJ permanente du manuel d'autosurveillance
- Mise à jours des plans
- Suivi du programme de voirie
- Modernisation et automatisation de la file eau et boue (2025-2026) + traitement du Phosphore
- Développement de la GMAO

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE CHANGE

- DONNEES DU SERVICE**

	2022	2023	2024	%
Nombre d'habitants :	221	221	220	-0.45
Nombre d'abonnés :	Données Veolia	Données Veolia : 117	Données Veolia :	/
Type de gestion :	Régie (facturation Veolia)	Régie (facturation Veolia)	Régie (facturation Veolia)	/
M3 assainis :	Données Veolia	Données Veolia	Données Veolia	/

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indicateurs réglementaires (Arrêté du 2 mai 2007 – annexe II)		Producteur	Valeur
Qualité de service à l'utilisateur			
[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Collectivité	0 (u/1000 abonnés)
[P201.1]	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	100
[P258.1]	Taux de réclamations	Collectivité	0(u/1000 abonnés)
Gestion financière et patrimoniale			
[P202.2B]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte	Collectivité	27
[P252.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Collectivité	0
[P253.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	0%
Performance environnementale			
[P203.3]	Conformité de la collecte des effluents	Police de l'eau	100%
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau	100%
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau	Non conforme
[P206.3]	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Collectivité	Pas de sortie en 2024
[P254.3]	Conformité des performances des équipements d'épuration	Collectivité	100%
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	20

- PERFORMANCE DU RESEAU**

Linéaire de réseau : km 4.3 EU et 0.2 km d'unitaire

	2022	2023	2024
Déversoirs d'orage :	1	1	1
Postes de refoulement :	0	0	0
Volumes collectés ou heures :	1624 h	1085 h	121 851 m3

Interventions sur le réseau :

Interventions curatives	2022	2023	2024
Nb de désobstructions sur réseau :	2	1	2
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	140	150	20
Nb d'interventions sur installations :	0	2	2
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	0	1	1

Interventions de curage préventif	2022	2023	2024
Nb d'interventions sur réseau	0	2	1
Longueur de canalisation curée (ml)	0	50	10

Interventions d'inspection et de contrôle	2022	2023	2024
Longueur de canalisation inspectée par caméra (ml)	70	150	0

• PERFORMANCE DU TRAITEMENT

Type de traitement : lagune, avec traitement complémentaire par filtre planté de roseaux (310 EH)

Rendement épuratoire et qualité et de rejet : bilan du 12 mars 2024

	Rendement %			Concentration sortie mg/l		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
DCO	93.4	76.19	0	44	55	30
DBO5	97.5	93.81	-300	7	6	4
MES	96.5	87.21	11.1	17	22	8
Azote Kjeldahl (NK)	92.6	88.40	21.1	3	3.4	1.5
Phosphore total (Pt)	79.8	45.76	6.5	1.19	1.79	0.29

Evaluation de la performance de traitement :

Taux de conformité des rejets d'épuration	2022	2023	2024
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année	0/1 pour la DDT	0/1 pour la DDT	0/1 pour la DDT

Indice de conformité réglementaire des rejets (%)	2022	2023	2024
Conformité à la Directive Européenne	conforme	conforme	conforme
Conformité à l'arrêté préfectoral	Non conforme	Non conforme pour DDT	Non conforme pour DDT

- **EVACUATION DES BOUES** : néant, stock sur bassin lagune
- **AUTRES AMELIORATIONS DU SERVICE A PREVOIR**, mise en place d'une mesure permanente du débit sur le canal de sortie, mise en place d'un schéma directeur d'assainissement

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE CHAUDENAY

- DONNEES DU SERVICE**

	2022	2023	2024	%
Nombre d'habitants :	1 109	1100	1159	+12.65%
Nombre d'abonnés :	Données SUEZ	Données SUEZ : 419	Données SUEZ : 472	/
Type de gestion :	Régie (facturation SUEZ)	Régie (facturation SUEZ)	Régie (facturation SUEZ)	/
M3 assainis :	Données SUEZ	Données SUEZ	Données SUEZ : 38 065	/

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indicateurs réglementaires (Arrêté du 2 mai 2007 – annexe II)		Producteur	Valeur
Qualité de service à l'utilisateur			
[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Collectivité	0 (u/1000 abonnés)
[P201.1]	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	100
[P258.1]	Taux de réclamations	Collectivité	0(u/1000 abonnés)
Gestion financière et patrimoniale			
[P202.2B]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte	Collectivité	37
[P252.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Collectivité	7.8
[P253.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité (2)	0
Performance environnementale			
[P203.3]	Conformité de la collecte des effluents	Police de l'eau	0%
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau	0%
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau	0%
[P206.3]	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Collectivité	100%
[P254.3]	Conformité des performances des équipements d'épuration	Collectivité	Non conforme
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	20

- PERFORMANCE DU RESEAU1.079**

Linéaire de réseau : 10.89 km dont 7.78 km EU et 3.11 km d'unitaire

	2022	2023	2024
Déversoirs d'orage :	5	5	5
Postes de refoulement :	1	1	1
Volumes collectés (moy.)	72 970	94 146	144 955

Interventions sur le réseau :

Interventions curatives	2022	2023	2024
Nb de désobstructions sur réseau :	1	0	0
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	63	0	0
Nb d'interventions sur installations :	0	0	0
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	1	0	0

Interventions de curage préventif	2022	2023	2024
Nb d'interventions sur réseau	4	4	0
Longueur de canalisation curée (ml)	20	20	0

Interventions d'inspection et de contrôle	2022	2023	2024
Longueur de canalisation inspectée par caméra (ml)	60	0	0

• PERFORMANCE DU TRAITEMENT

Type de traitement : lagunage, capacité 700 EH

Rendement épuratoire et qualité et de rejet : analyse du 06 mars 2024

	Rendement %			Concentration sortie mg/l		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
DCO	62.4	91	-75.3	94	67	149
DBO5	88.9	95.45	-487.5	6	5	47
MES	84.2	98.3	-95	12	9	78
Azote Kjeldahl (NK)	52.3	60.7	4.8	25.8	32.3	15.7
Phosphore total (Pt)	21.7	-12.7	-19.3	3.87	4.78	2.41

Evaluation de la performance de traitement :

Taux de conformité des rejets d'épuration	2022	2023	2024
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année	1/1	1/1	0/1

Indice de conformité réglementaire des rejets (%)	2022	2023	2024
Conformité à la Directive Européenne	conforme	conforme	conforme
Conformité à l'arrêté préfectoral	Non conforme	Non conforme	Non conforme

- **EVACUATION DES BOUES** : après curage reporté en 2024 : 412 T MS
- **AUTRES AMELIORATIONS DU SERVICE A PREVOIR** : Etude diagnostique et schéma directeur

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE SAMPIGNY LES MARANGES - DEZIZE LES MARANGES

Le réseau de la commune de DEZIZE les MARANGES a été créé en 2015 – 2016 et sa mise en service a été faite début novembre 2016.

Le nombre de raccordés de DEZIZE, au 31/12/2024 était de : 120 sur 135.

Ce réseau est raccordé sur la station intercommunale de SAMPIGNY les MARANGES, construite en 2015 sous co-maîtrise d'ouvrage CABCS/SAMPIGNY les MARANGES.

La station a été mise en service fin mai 2016.

Les rhyzophytes ont été plantés plus tard afin qu'un nombre suffisant d'habitation soit raccordé et puissent ainsi garantir le bon développement des plantes.

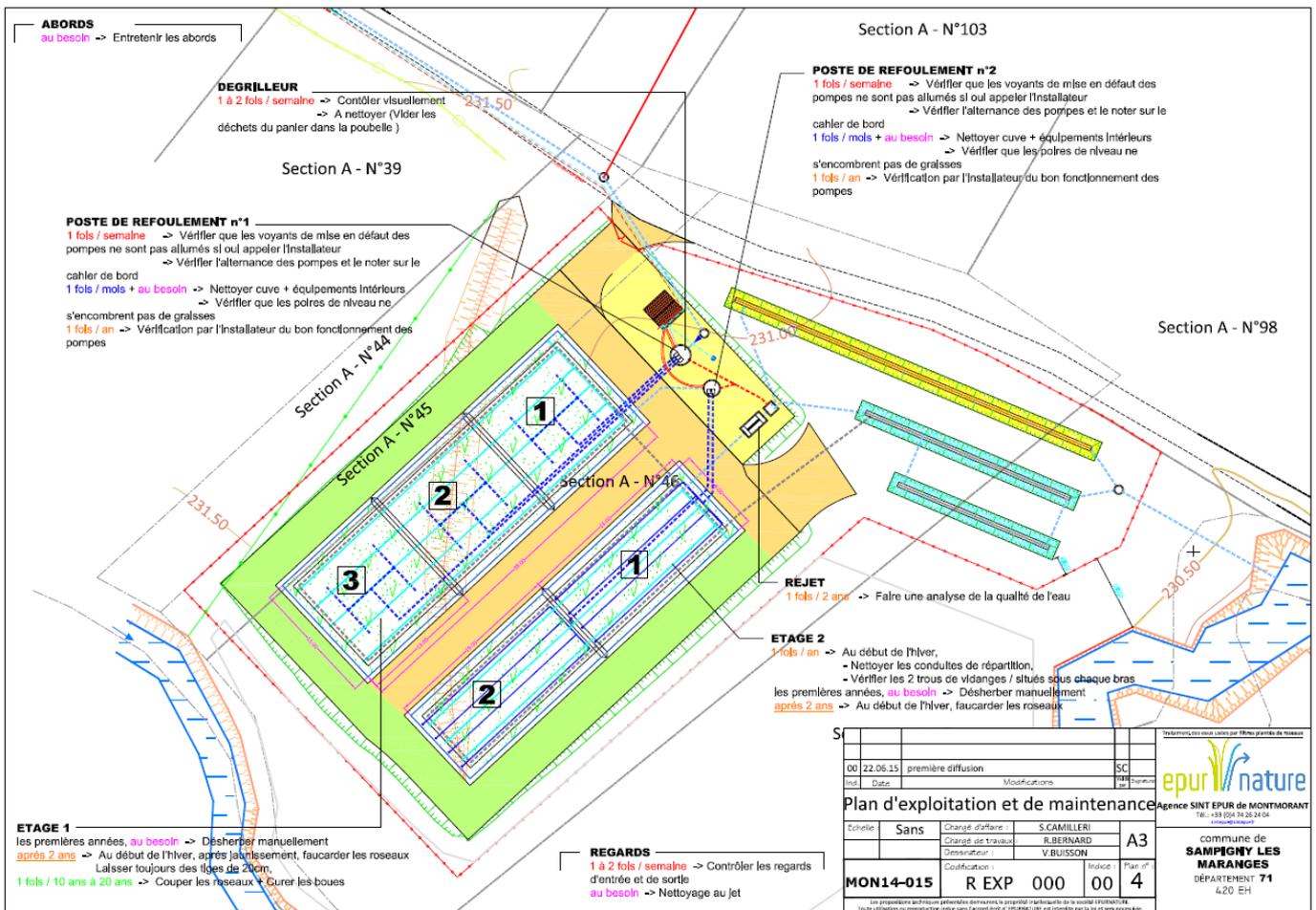
Données constructeur de la roselière :

Saisons/affluence :	charges retenue	
Capacité	420	EH
Charges hydrauliques à traiter		
V Eaux usées	150,00	l/j
journalier	63,00	m ³ /j
EU moyen sur 24 heures	2,63	m ³ /h
Coéfficient CCTP	4,00	
coefficient calculé	4,43	
pointe de temps sec	10,50	m ³ /h
débit moyen de temps sec	63,00	m ³ /j
débit moyen de temps sec	2,63	m ³ /h
pointe de temps sec	10,50	m ³ /h
débit de temps de pluie	63,00	m ³ /j
pointe de temps de pluie	10,50	m ³ /h
Charges organiques à traiter		
MES	37,80	kg/j
DCO	50,40	kg/j
DBO ₅	25,20	kg/j
NK	6,30	kg/j
PT	1,68	kg/j

Objectif de rendement :

	Concentration maximale	Rendement
MES	25 mg/l	90 %
DCO	125 mg/l	75 %
DBO₅	25 mg/l	85 %
NTK	40 mg/l	60 %

Schéma de la station :



Les habitants de DEZIZE les MARANGES ont eu deux ans à compter du 1^{er} Novembre 2016 pour se raccorder au réseau d'assainissement.



- **DONNEES DU SERVICE**

	2022	2023	2024	%
Nombre d'habitants :	331	308	302	-1.95
Nombre d'abonnés :	135 (Dezize) 120raccordé	135 (Dezize) 121 raccordé	135 (Dezize) 121 raccordé	0 0
Type de gestion :	Régie (facturation SUEZ+VEOLIA)	Régie (facturation SUEZ+VEOLIA)	Régie (facturation SUEZ+VEOLIA)	/
M3 assainis :	données SUEZ+VEOLIA	données SUEZ+VEOLIA	données SUEZ+VEOLIA	/

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indicateurs réglementaires (Arrêté du 2 mai 2007 – annexe II)		Producteur	Valeur
Qualité de service à l'usager			
[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Collectivité	0 (u/1000 abonnés)
[P201.1]	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	89.63 (DEZIZE)
[P258.1]	Taux de réclamations	Collectivité	0(u/1000 abonnés)
Gestion financière et patrimoniale			
[P202.2B]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte	Collectivité	90
[P252.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Collectivité	0
[P253.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	0
Performance environnementale			
[P203.3]	Conformité de la collecte des effluents	Police de l'eau	100%
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau	100%
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau	Non conforme
[P206.3]	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Collectivité	Pas de sortie en 2024
[P254.3]	Conformité des performances des équipements d'épuration	Collectivité	Non conforme
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	90

- **PERFORMANCE DU RESEAU**

Linéaire de réseau : 3.7 km EU

	2022	2023	2024
Déversoirs d'orage PR :	1	1	1
Postes de refoulement :	1	1	1
Volumes collectés estimés :	22 422	22 902	Non mesuré

Interventions sur le réseau :

Interventions curatives	2022	2023	2024
Nb de désobstructions sur réseau :	0	0	0

Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	0	0	0
Nb d'interventions sur installations :	0	0	0
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	0	0	0

Interventions de curage préventif	2022	2023	2024
Nb d'interventions sur réseau	4	2	0
Longueur de canalisation curée (ml)	50	20	0

Interventions d'inspection et de contrôle	2022	2023	2024
Longueur de canalisation inspectée par caméra (ml)	0	0	0

- **PERFORMANCE DU TRAITEMENT**

Type de traitement : filtre à sable plantés de roseaux (420 EH)

Rendement épuratoire et qualité et de rejet : bilan du 11 mars 2024

	Rendement %			Concentration sortie mg/l		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
DCO	93.8	90.08	59.46	35	39	30
DBO5	96.9	96.97	95.65	3	3	2
MES	96.00	95.59	95.54	4	9	5
Azote Kjeldahl (NK)	98.60	88.04	82.76	1.2	1.9	8
Phosphore total (Pt)	20.3	1.25	26.82	6.12	8.08	4.01

Evaluation de la performance de traitement :

Taux de conformité des rejets d'épuration	2022	2023	2024
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année	1/1	1/1	0/1

Indice de conformité réglementaire des rejets (%)	2022	2023	2024
Conformité à la Directive Européenne	100	100	0
Conformité à l'arrêté préfectoral	100	100	0

- **EVACUATION DES BOUES** : néant
- **AUTRES AMELIORATIONS DU SERVICE A PREVOIR** : mise en place d'un dégrilleur automatique, rénovation de l'armoire électrique et de l'automatisme

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE MELOISEY

• DONNEES DU SERVICE

	2022	2023	2024	%
Nombre d'habitants :	326	338	331	-2.07
Nombre d'abonnés :	données SAUR	données SAUR	données SAUR	/
Type de gestion :	Régie (facturation Saur Arnay le Duc)	Régie (facturation Saur Arnay le Duc)	Régie (facturation Saur Arnay le Duc)	/
M3 assainis :	données SAUR	données SAUR	données SAUR	/

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indicateurs réglementaires (Arrêté du 2 mai 2007 – annexe II)		Producteur	Valeur
Qualité de service à l'utilisateur			
[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Collectivité	0 (u/1000 abonnés)
[P201.1]	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	100%
[P258.1]	Taux de réclamations	Collectivité	0(u/1000 abonnés)
Gestion financière et patrimoniale			
[P202.2 B]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte	Collectivité	15
[P252.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Collectivité	0
[P253.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	2.69 %
Performance environnementale			
[P203.3]	Conformité de la collecte des effluents	Police de l'eau	100%
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau	100%
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau	Non conforme
[P206.3]	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Collectivité	Aucune évacuation
[P254.3]	Conformité des performances des équipements d'épuration	Collectivité	100%
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	30

PERFORMANCE DU RESEAU

Linéaire de réseau : 4,2 km dont 1.6 km d'eaux usées et 2.6 km unitaire

	2022	2023	2024
Déversoirs d'orage :	8	8	8
Postes de refoulement :	0	0	0
Volumes collectés :	19 620	24 859	27 985

Interventions sur le réseau :

Interventions curatives	2022	2023	2024
Nb de désobstructions sur réseau :	0	0	0

Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	40	0	0
Nb d'interventions sur installations :	0	0	0
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	0	0	0

Interventions de curage préventif	2022	2023	2024
Nb d'interventions sur réseau	4	6	2
Longueur de canalisation curée (ml)	100	100	0

Interventions d'inspection et de contrôle	2022	2023	2024
Longueur de canalisation inspectée par caméra (ml)	0	0	0

• PERFORMANCE DU TRAITEMENT

Type de traitement : Boue activée par aération prolongée, capacité de 600 EH

Rendement épuratoire et qualité du rejet : sur une seule analyse du 06 mars 2024

	Rendement %			Concentration sortie mg/l		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
DCO	89.77	88.63	90.96	45	74	30
DBO5	97.69	93.75	98.18	3	5	2
MES	97	93.37	96.88	5	13	2
Azote Kjeldahl (NK)	93.61	93.19	95.31	4.3	4.7	1
Phosphore total (Pt)	97.2	85.99	85.05	0.17	1.15	0.48

Evaluation de la performance du traitement :

Taux de conformité des rejets d'épuration	2022	2023	2024
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année	1/1	1/1	1/1

Indice de conformité réglementaire des rejets (%)	2022	2023	2024
Conformité à la Directive Européenne	conforme	conforme	conforme
Conformité à l'arrêté préfectoral	conforme	conforme	Non conforme

▪ **PRODUCTION et EVACUATION DES BOUES**

	M3 de produit brut			Tonnes de matières sèches			Siccité (%)			Répartition par destination (%)		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2023	2022	2024	2022	2023	2024
Valorisation	162	443	194	0	7.97	3.48	1.8	1.8	1.8	100% sur Comber tault	0	0

Le total de boues évacuées hors réactif est de 0 tonnes de M.S. (le silo permet de stocker au-delà d'une année)

Les boues sont évacuées en épandage agricole, MAJ du plan d'épandage en 2024

• **AUTRES AMELIORATIONS DU SERVICE A PREVOIR**

Le schéma directeur a été réalisé en 2007-2008 et a mis en évidence la nécessité de réaliser la mise en séparatif progressive du réseau unitaire très vétuste nécessaire pour limiter les eaux claires parasites. Nouveau SDA 2025

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE NANTOUX

▪ DONNEES DU SERVICE

	2022	2023	2024	%
Nombre d'habitants :	166	166	172	+3.61
Nombre d'abonnés :	108	113	113	0
Type de gestion :	Régie	Régie	Régie	/
M3 assainis :	8 853	7863	8 164	+3.83

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indicateurs réglementaires (Arrêté du 2 mai 2007 – annexe II)		Producteur	Valeur
Qualité de service à l'utilisateur			
[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Collectivité	0 (u/1000 abonnés)
[P201.1]	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	100 %
[P258.1]	Taux de réclamations	Collectivité	0(u/1000 abonnés)
Gestion financière et patrimoniale			
[P202.2B]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte	Collectivité	35
[P252.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Collectivité	0
[P253.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	0%
Performance environnementale			
[P203.3]	Conformité de la collecte des effluents	Police de l'eau	100%
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau	100%
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau	100%
[P206.3]	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Collectivité	Pas de sortie en 2024
[P254.3]	Conformité des performances des équipements d'épuration	Collectivité	100%
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	30

▪ PERFORMANCE DU RESEAU

Linéaire de réseau : 2.250 km dont 0.310 km EU et 1.940 km unitaire

	2022	2023	2024
Déversoirs d'orage :	1	1	1
Postes de refoulement :	0	0	0
Volumes collectés :	Pas de données LS42	Pas de données LS42	Pas de données LS42

Interventions sur le réseau :

Interventions curatives	2022	2023	2024
Nb de désobstructions sur réseau :	0	0	1
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	0	0	100
Nb d'interventions sur installations :	0	0	0

Nombre de "points noirs" sur le réseau :	0	0	0
--	---	---	---

Interventions de curage préventif	2022	2023	2024
Nb d'interventions sur réseau	4	4	0
Longueur de canalisation curée (ml)	80	80	0

Interventions d'inspection et de contrôle	2022	2023	2024
Longueur de canalisation inspectée par caméra (ml)	0	0	0

▪ **PERFORMANCE DU TRAITEMENT**

Type de traitement : lagunage, capacité 150 EH

Rendement épuratoire et qualité du rejet : analyse du 15 mars 2024 (obligation règlementaire 1 an sur 2, mais analyse annuelle réalisée systématiquement), en 2023 1 analyse par an

	Rendement %			Concentration sortie mg/l		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
DCO	66.2	88.44	-246.51	69	57	149
DBO5	89.9	97.56	33.33	7	10	2
MES	85.5	99.29	58.33	18	12	5
Azote Kjeldahl (NK)	30	59.51	38.64	18	16.4	2.07
Phosphore total (Pt)	14.3	68.99	10.42	2.22	2	0.43

*Analyse un an sur deux, conformément à la réglementation, cependant pour un meilleur suivi interne un bilan par an est réalisé, en 2024, 1 bilan règlementaire par an

Rendements épuratoires faibles la station (lagune) est de trop petite capacité

Evaluation de la performance de traitement :

Taux de conformité des rejets d'épuration	2022	2023	2024
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année	1/1	1/1	0/1

*obligation 1 an/2

Indice de conformité règlementaire des rejets (%)	2022	2023	2024
Conformité à la Directive Européenne	conforme	conforme	Non conforme
Conformité à l'arrêté préfectoral	/	/	/

▪ **EVACUATION DES BOUES :**

		Volumes de boues produites en m3	Tonnes de matières sèches	Siccité	Répartition par destination
Valorisation	Bassin 1	*	*	*	100 % Epannage
	Bassin 2	*	*	*	

	Bassin 3	*	*	*	agricole
--	-----------------	---	---	---	----------

*lagune : pas de sortie en 2024

- **AUTRES AMELIORATIONS DU SERVICE A PREVOIR**

Mise en œuvre d'un schéma directeur d'assainissement + Réalisation plan du réseau d'assainissement

Curage de la lagune en raison de sa sursaturation récurrente et renouvellement de l'ouvrage d'épuration à terme



SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE PARIS L'HOPITAL

▪ DONNEES DU SERVICE

	2022	2023	2024	%
Nombre d'habitants :	296	296	293	-1.01
Nombre d'abonnés :	Données Veolia	Données Veolia	Données Veolia	/
Type de gestion :	Régie (facturation VEOLIA BEAUNE)	Régie (facturation VEOLIA BEAUNE)	Régie (facturation VEOLIA BEAUNE)	/
M3 assainis :	Données Veolia	Données Veolia	Données Veolia	/

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indicateurs réglementaires (Arrêté du 2 mai 2007 – annexe II)

Producteur

Valeur

Qualité de service à l'utilisateur

[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Collectivité	0 (u/1000 abonnés)
[P201.1]	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	100%
[P258.1]	Taux de réclamations	Collectivité	0 (u/1000 abonnés)

Gestion financière et patrimoniale

[P202.2B]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte	Collectivité	27
[P252.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Collectivité	0
[P253.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	0

Performance environnementale

[P203.3]	Conformité de la collecte des effluents	Police de l'eau	Non conforme
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau	100%
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau	100%
[P206.3]	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Collectivité	Pas de sortie en 2024
[P254.3]	Conformité des performances des équipements d'épuration	Collectivité	100 %
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	30



- PERFORMANCE DU RESEAU**

Linéaire de réseau : 4.6 km dont 4.6 km EU et 0 km d'unitaire

	2022	2023	2024
Déversoirs d'orage :	1*	1*	1*
Postes de refoulement :	1	1	1
Volume collecté moyen :	11 543	11 162	10 609

*sur le poste de relevage

Interventions sur le réseau :

Interventions curatives	2022	2023	2024
Nb de désobstructions sur réseau :	0	0	0
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	0	0	0
Nb d'interventions sur installations :	0	0	0
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	0	0	0

Interventions de curage préventif	2022	2023	2024
Nb d'interventions sur réseau	5	4	5
Longueur de canalisation curée (ml)	1600	100	760

Interventions d'inspection et de contrôle	2022	2023	2024
Longueur de canalisation inspectée par caméra (ml)	1500	0	650

- PERFORMANCE DU TRAITEMENT**

Type de traitement : lagunage, capacité 780 EH

Rendement épuratoire et qualité et de rejet : analyse du 14 mars 2024

	Rendement %			Concentration sortie mg/l		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
DCO	1.10	24.50	34.25	90	151	48
DBO5	13.04	54.17	37.5	20	22	5
MES	38	39.58	76	30	58	8
Azote Kjeldahl (NK)	73.18	72.36	23.76	7	8.9	7.7
Phosphore total (Pt)	18.28	58.31	-2.78	2.19	1.48	0.74

Evaluation de la performance de traitement :

Taux de conformité des rejets d'épuration	2022	2023	2024
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année	1/1	1/1	1/1

Indice de conformité réglementaire des rejets (%)	2022	2023	2024
Conformité à la Directive Européenne	conforme	conforme	conforme
Conformité à l'arrêté préfectoral	conforme	conforme	conforme

- **EVACUATION DES BOUES** : Lagune : pas de sortie de boue en 2024
- **AUTRES AMELIORATIONS DU SERVICE A PREVOIR** : Diagnostic des réseaux d'assainissement et SDA

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE THURY

▪ DONNEES DU SERVICE

	2022	2023	2024	%
Nombre d'habitants :	284	284	271	-4.58
Nombre d'abonnés :	171	199	183	-8.04
Type de gestion :	Régie	Régie	Régie	/
M3 assainis :	9 067	9 419	9 160	-2.75



INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indicateurs réglementaires (Arrêté du 2 mai 2007 – annexe II)

Producteur

Valeur

Qualité de service à l'utilisateur

[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Collectivité	0 (u/1000 abonnés)
[P201.1]	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	100%
[P258.1]	Taux de réclamations	Collectivité	0(u/1000 abonnés)

Gestion financière et patrimoniale

[P202.2B]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte	Collectivité	37
[P252.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	Collectivité	0.0
[P253.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	0

Performance environnementale

[P202.3]	Conformité de la collecte des effluents	Police de l'eau	100%
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau	100%
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau	Non conforme
[P206.3]	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Collectivité	100 %
[P254.3]	Conformité des performances des équipements d'épuration	Collectivité	Non conforme
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Collectivité	30

- PERFORMANCE DU RESEAU**

Linéaire de réseau 2014 : 6.7 km dont 6.7 km EU et 0 km unitaire

	2022	2023	2024
Déversoirs d'orage :	1*	1*	1*
Postes de refoulement :	1	1	1
Volumes collectés estimés :	21 445	21 783	49 843

*sur le poste de relevage d'entrée

Interventions sur le réseau :

Interventions curatives	2022	2023	2024
Nb de désobstructions sur réseau :	0	0	0
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	0	0	0
Nb d'interventions sur installations :	0	0	0
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	0	0	0

Interventions de curage préventif	2022	2023	2024
Nb d'interventions sur réseau	4	4	4
Longueur de canalisation curée (ml)	80	80	80

- PERFORMANCE DU TRAITEMENT**

Type de traitement : Boue activée avec aération prolongée, capacité 500 EH

Rendement épuratoire et qualité et de rejet : analyse du 07 mars 2024

	Rendement			Concentration sortie		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
DCO	54	73.53	39	59	45	30
DBO5	84	90.91	33	5	3	2
MES	75	90.63	74	14	6	5
Azote Kjeldahl (NK)	9	62.47	19	18.1	13.7	5.7
Phosphore total (Pt)	1.56	57.03	59	1.56	1.68	0.86

Evaluation de la performance du traitement :

Taux de conformité des rejets d'épuration	2022	2023	2024
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année	1/1	1/1	1/1

Indice de conformité réglementaire des rejets	2022	2023	2024
Conformité à la Directive Européenne %	conforme	conforme	conforme
Conformité à l'arrêté préfectoral %	conforme	conforme	conforme

- **EVACUATION DES BOUES**

	Volume de boues produites en m3			Tonnes de matières sèches			Siccité (%)			Répartition par destination (%)		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Valorisation	306.5	223.5	213.5	5.52	4.02	3.84	1.8	1.8	1.8	100	100	0

Le total de boues évacuées hors réactif est de 0 tonnes de M.S. (le bassin silo a permis de stocker en 2024). Les boues habituellement évacuées en épandage agricole, plan d'épandage MAJ en 2024.

- **AUTRES AMELIORATIONS DU SERVICE A PREVOIR**

- Etude diagnostique, schéma directeur des réseaux et mise à jour des plans
- Programmation rénovation ouvrage et mise en sécurité du personnel

BILAN ANNUEL DE LA REGIE DES EAUX - ASSAINISSEMENT

	2022	2023	2024	%
Linéaire de réseau (Km)	63	63	63.230	+0.36
Nombre d'habitants :	8 232	8 239	8 245	+0.07
Nombre d'abonnés :	3 241	2 765*	3 464*	/
M3 assainis :	288086	332964*	459 265*	/

*Avec les données disponibles au moment de la rédaction du rapport 03/06/2025
(données non transmises par les délégataires assurant la facturations AEP)

III. QUALITE DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF EN DELEGATION DE SERVICE – 2024 : CONTRAT dit « des 29 communes »

ALOXE-CORTON, BEAUNE, BLIGNY-LES-BEAUNE, BOUILLAND, BOUZE les BEAUNE, CHASSAGNE-MONTRACHET, CHOREY-LES-BEAUNE, COMBERTAULT, CORPEAU, ECHEVRONNE, LADOIX-SERRIGNY, LEVERNOIS, MEURSAULT, MONTHELIE NOLAY, PERNAND-VERGELESSES, POMMARD, PULIGNY-MONTRACHET, RUFFEY les BEAUNE, SAVIGNY les BEAUNE, SAINT-AUBIN, SAINT ROMAIN, SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE, SANTENAY, TAILLY, VIGNOLES

▪ DONNEES DU SERVICE

Type de gestion :

Délégation de service public conclue avec VEOLIA.

Echéance du contrat au 31/12/2029.

▪ INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indicateurs réglementaires (Arrêté du 2 mai 2007 modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013)

	Indicateur	Producteur	2021	2022	2023	2024	N/N-1 (%)
PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE							
[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers. (u/1000 abonnés)	Délégataire	0	0	0	0.05	/
[P201.0]	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaires ou séparatifs	Collectivité	40 106	39 924	39 343	39 147	-1.4%
[P257.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente.	Délégataire	0,93%	0,52%	0,52%	1.01 %	/
GESTION FINANCIERE ET PATRIMONIALE							
[P202.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte.	Délégataire	28%	28%	28%	28%	/
[P252.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau.	Délégataire	3.64	3.63	2.86	3.11	-25,3%
[P253.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées.	Collectivité	ND	ND	ND	ND	/
PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE							
[P202.3]	Conformité de la collecte des effluents	Police de l'eau (2)	En attente	En attente	En attente	En attente	/
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration	Police de l'eau (2)	En attente	En attente	En attente	En attente	/
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Police de l'eau (2)	En attente	En attente	En attente	En attente	/
[P206.3]	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	Délégataire	100%	100%	100%	100%	/
[P254.3]	Conformité des performances des équipements d'épuration	Délégataire	96%	En attente	99%	98%	/
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées.	Collectivité (1)	110	110	120	110	/

(1) Le délégataire fournit dans le corps de son rapport les informations en sa possession en fonction de la prise en compte de l'arrêté du 22 juin 2007 dans son contrat de délégation

(2) définition en attente de texte réglementaire

[PXYZ.x] Référence selon classification ONEMA (<http://www.eaudanslaville.fr/spip.php?article677>)

(*) ND : Non Déterminé

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE BEAUNE-COMBERTAULT

STATION D'EPURATION DE BEAUNE-COMBERTAULT

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE ET PERSPECTIVES

- ❖ La voirie d'accès à la zone de dépotage des matières de vidange et curage est fortement dégradée. Des plaques en acier ont été installées provisoirement. La zone de transit des bennes de boues est également détériorée. Des travaux de voirie sont programmés dans le cadre du nouveau contrat de DSP.
- ❖ Lors de forts épisodes pluvieux, on constate une mise en charge de la canalisation de rejet au milieu naturel. Cette canalisation reprend les eaux de sortie des clarificateurs, du by-pass du bassin d'orage, ainsi que du déversoir en tête de station. Ces mises en charge entraînent une inondation importante du parking de la step. La création d'un second réseau de rejet jusqu'à la Bouzaize pour les by-pass ainsi que le réseau pluvial de la step permettrait d'éviter ces inondations. Cet investissement semble cependant particulièrement important. Veolia va réaliser une étude technico-économique afin de proposer plusieurs solutions à la collectivité.
- ❖ Des investissements de renouvellement importants ont été réalisés sur la file boue de la station : installation d'une nouvelle pompe à boues, changement de la pompe de lavage des filtres-presses.
- ❖ Les surpresseurs de la station vont être renouvelés en 2025.

RESEAU DE COLLECTE – FAITS MARQUANTS & PERSPECTIVES

- ❖ Une étude approfondie devra être menée sur le réseau de la ZAC Porte de Beaune et sur le poste de relèvement "Zone Hôtelière" à Beaune. En effet, des projets importants voient le jour, notamment les projets des 2 Châteaux à Pommard et la future Cité des Vins. La capacité du poste devrait être augmentée et le poste déplacé durant l'année 2025.
- ❖ Lancement du schéma Directeur Assainissement sur l'ensemble du territoire de la CABCS.

STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DE BEAUNE-COMBERTAULT

L'usine de dépollution (UDEP) MONGE, située sur la commune de COMBERTAULT, est une unité de traitement type boues activées d'une capacité totale de 99 000 équivalents habitants qui traite les effluents des communes suivantes :

- BEAUNE
- COMBERTAULT,
- LEVERNOIS,
- MONTAGNY LES BEAUNE,
- POMMARD,
- SAVIGNY LES BEAUNE,
- VIGNOLES
- VOLNAY

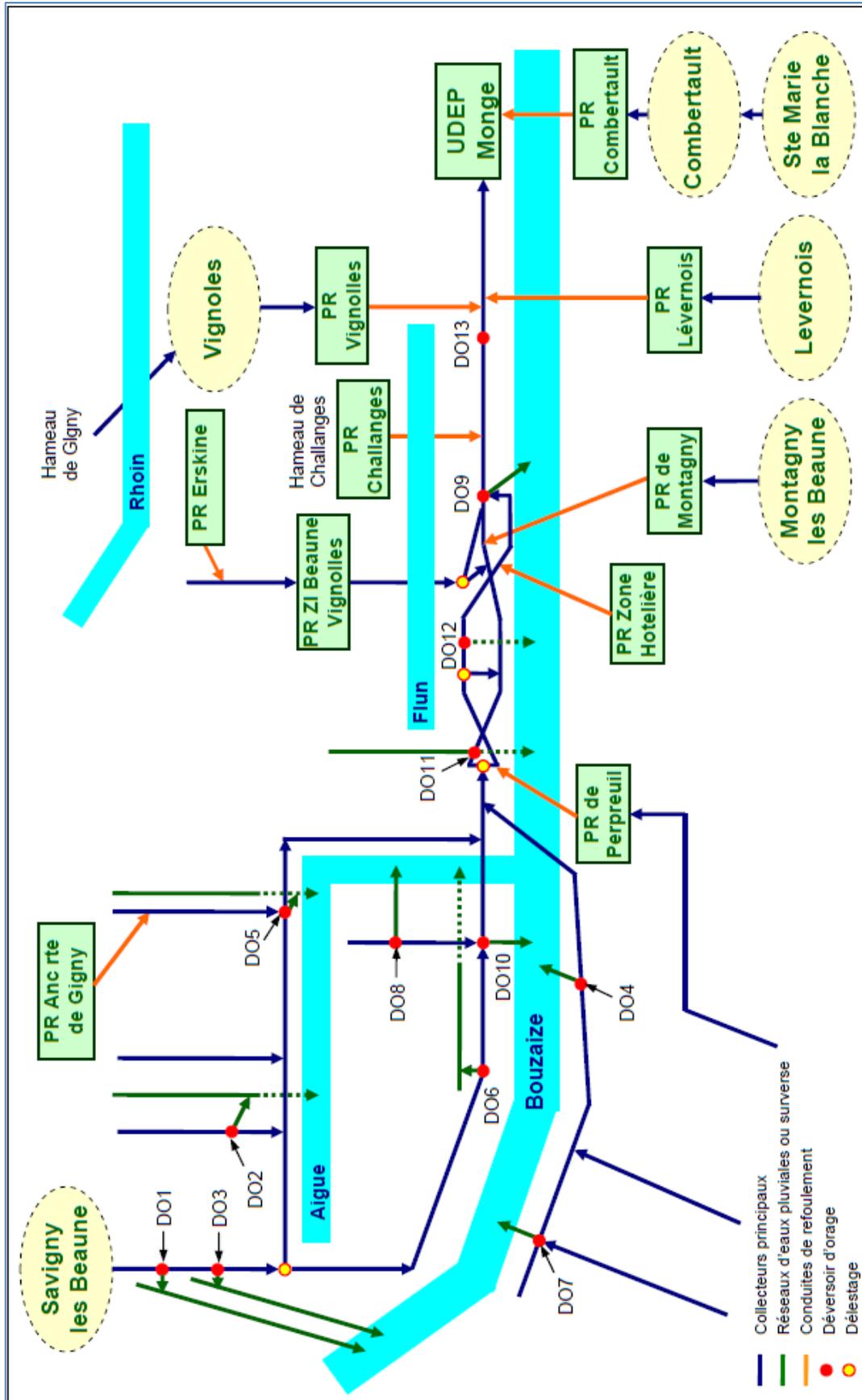
Patrimoine : Ville de Beaune

- 68 628 ml de réseaux d'eaux usées (séparatif), 50 816 ml de réseau unitaire et 4 392 ml de canalisation de refoulement (73 993 ml d'eaux pluviales)
- 6 572 branchements
- 2 746 regards de visite.
- 17 postes de relèvement.
- 14 déversoirs d'orage et trop-plein
- 1 usine de dépollution située à COMBERTAULT
- 1 serre de séchage des boues située à COMBERTAULT

Milieu récepteur : La Bouzaize

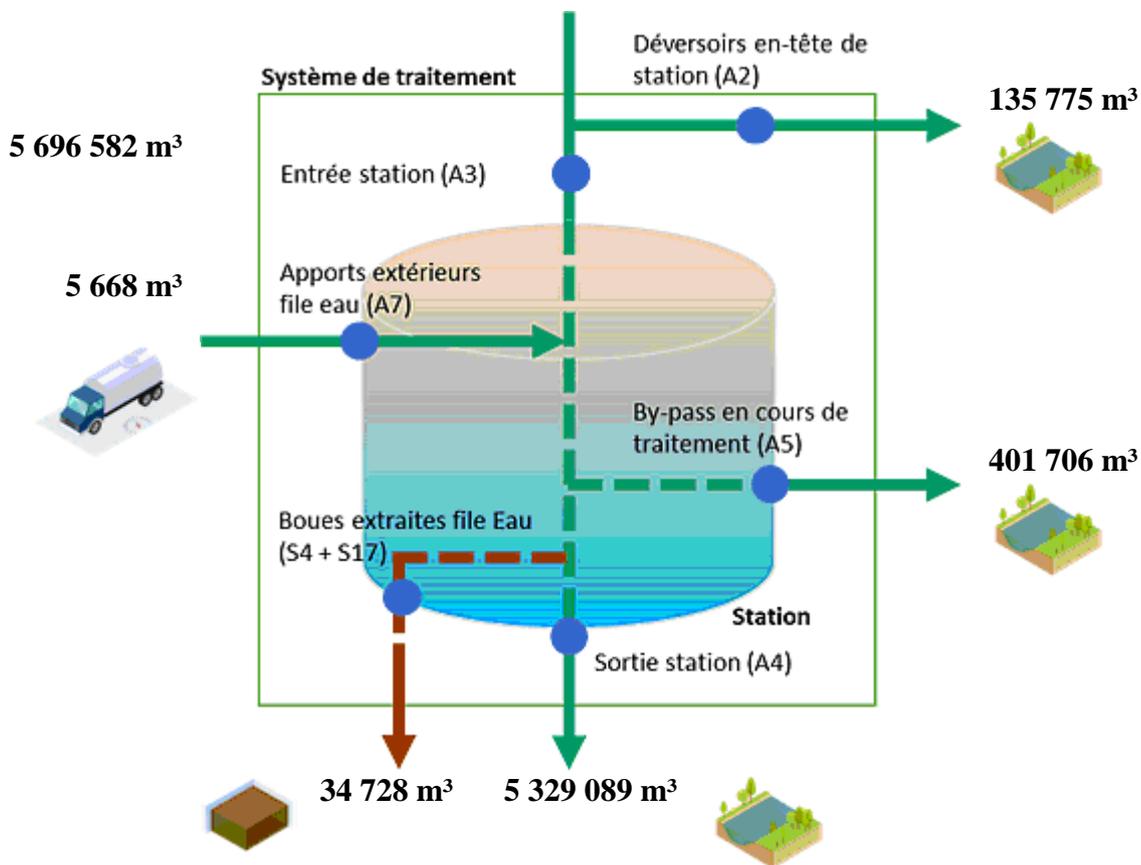


Synoptique du système de collecte de l'UDEP MONGE



▪ **PERFORMANCE DU TRAITEMENT**

Schéma de fonctionnement de la station et volumes associés



Rendement épuratoire et qualité du rejet :

	Rendement %			Concentration sortie mg/l		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
DCO	95.4	94.6	94.5	20.9	19.8	16.67
DBO5	96.7	96.2	96.6	4.2	4.3	3.86
MES	97.0	97.1	97.7	5.1	5.5	4.78
NK	95.1	94.3	91.8	1.9	1.5	1.91
NGL	94.2	91.7	90.0	2.2	2.2	2.41
Pt	90.3	87.8	85.0	0.4	0.5	0.43

Evaluation de la performance de la station

Taux de conformité des rejets d'épuration	2021	2022	2023	2024
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année (%)	100	100	100	100

Indice de conformité réglementaire des rejets (%)	2021	2022	2023	2024
Conformité à la Directive Européenne	100	100	100	100
Conformité à l'arrêté préfectoral	100	100	100	100

▪ **EVACUATION DES BOUES**

Les boues sont évacuées depuis le 1^{er} janvier 2014 sur une unité de compostage, située à ALLERIoT en Saône et Loire.

Il existe un plan d'épandage, mis à jour, en 2014 qui peut être utilisé en cas de nécessité.

BOUES EVACUEES	2022	2023	2024	N/N-1
Tonnes de produit brut	6170.6	6344.7	5 167.7	-18.5%
Tonnes de matières sèches	1541.8	1584.1	1 395.1	-11.9%
Siccité (%)	24.9	25.0	25.6	/
Taux de boues évacuées selon des filières conformes	100%	100%	100%	100 %

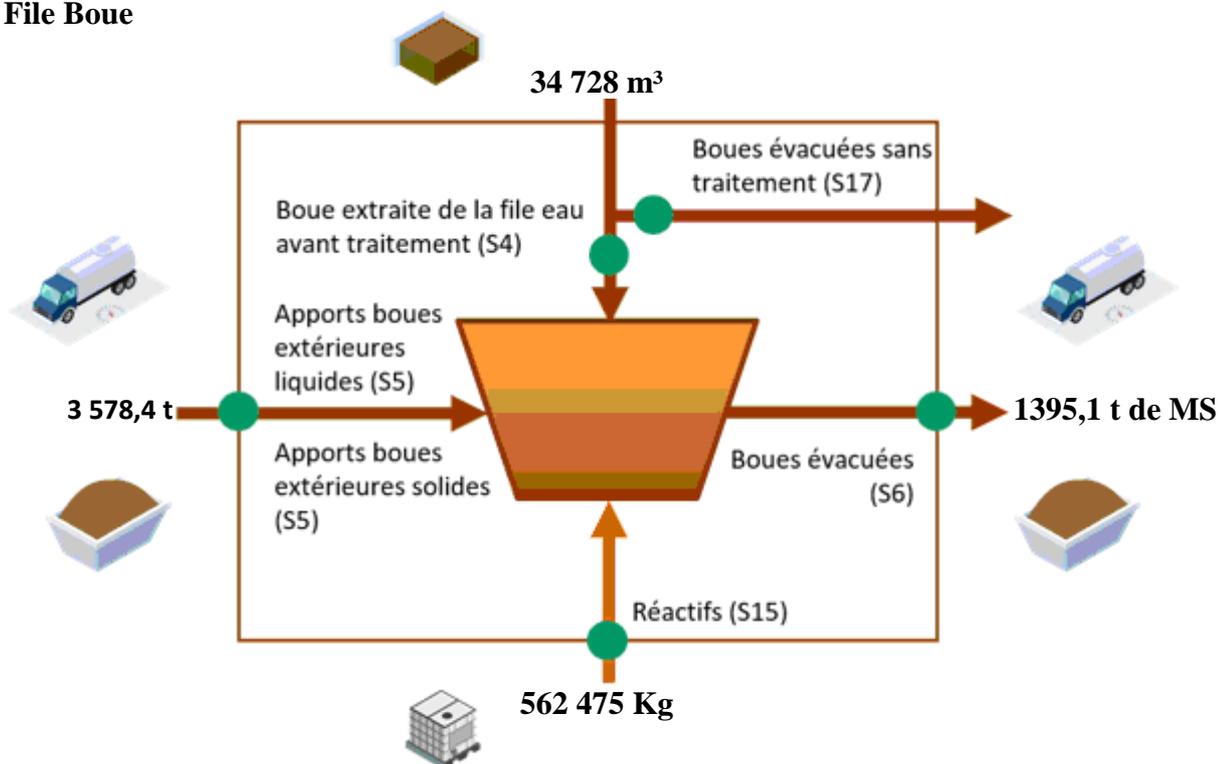
* *Renouvellement des toiles des filtres presse en 2018*

▪ **EVACUATION DES SOUS PRODUITS :**

	2021	2022	2023	2024
Refus de dégrillage évacués vers l'UDEP Monge (t)	38.5	20.7	18.0	22.1
Sables évacués vers l'UDEP Monge (t)	208.8	224.3	70.5	93.3

Schéma de la file « boues » et volumes associés

File Boue



Réseau de collecte de BEAUNE

	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1
Nombre d'habitants	21 747	21 472	21 310	20 808	20 694	-0.5%
Nombre de clients	6 726	6 859	7 317	7 375	7 408	+0.4%

Patrimoine :

	Beaune
Eaux Usées	68 628
Unitaire	50 816
Refoulement	4 392
Nb de P.R	2 746
D.O et trop-plein équipés	17
Nb d'UDEP	1

▪ **PERFORMANCE DU RESEAU**

	2021	2022	2023	2024	N/N-1
Volume facturés (m³):	1 538 677	1 512 787	1 360 139	1 435 708	+ 5.5%
Volume collectés (m³):	4 297 197	3 257 317	3 600 856	5 696 582	+58.2%

Interventions curatives	2020	2021	2022	2023	2024
Nb de désobstructions sur réseau + branchements	44	66	45	37	28
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	81	720.8	400	200	100
Nombre de « points noirs » sur le réseau :	12	12	7	6	6

Interventions de curage préventif	2020	2021	2022	2023	2024
Nb d'interventions sur réseau (sur postes)	41	47	47	51	54
Longueur de canalisation curée (ml)	24 601	23 003	27 822	33 148	23 625

Interventions d'inspection et de contrôle	2020	2021	2022	2023	2024
Longueur de canalisation inspectée par caméra (ml)	745	4 713	1 562	3 150	4 980

Réseau de collecte de COMBERTAULT

	Combertault
Nb d'habitants	538
Nb de Clients	232
Volumes facturés (m ³)	19 601

Patrimoine :

	Combertault
Eaux Usées	4 480 ml
Unitaire	916 ml
Refoulement	1468 ml
Nb de P.R	3



Poste de relèvement école à COMBERTAULT

Interventions curatives	Combertault
Nb de désobstructions sur réseau et branchements :	3
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	0
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	0

Interventions de curage préventif	Combertault
Nb d'interventions sur réseau	0
Longueur de canalisation curée (ml)	5 839
Nb d'intervention sur les Postes de Refoulement	9

Réseau de collecte de LEVERNOIS

	Levernois
Nb d'habitants	371
Nb de Clients	199
Volumes facturés	44 426 m3

Patrimoine :

	Levernois
Eaux Usées	4 656 ml
Unitaire	0 m
Refoulement	1 319 ml
Nb de P.R	3



*Poste de relèvement
du Golf*



*Poste de relèvement
Bouzaize*



*Poste de relèvement
rue aux loups*

Interventions curatives	LEVERNOIS
Nb de désobstructions sur réseau et branchements :	1
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	0
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	0

Interventions de curage préventif	LEVERNOIS
Nb d'interventions sur réseau	0
Longueur de canalisation curée (ml)	284
Nb d'intervention sur les postes de refoulement	9

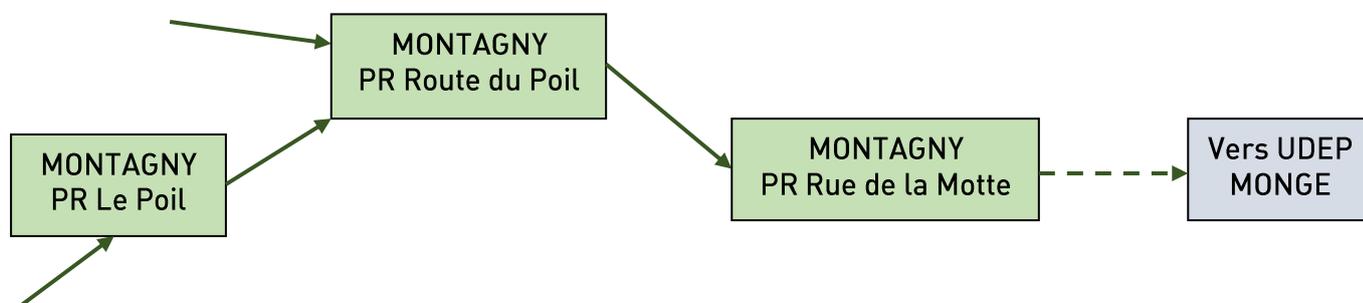
Réseau de collecte de MONTAGNY lès BEAUNE

	MONTAGNY LES BEAUNE
Nombre d'habitants	783
Nombre de clients	396
Volumes facturés	61 135 m3

Patrimoine :

	MONTAGNY LES BEAUNE
Eaux Usées	9 022
Unitaire	0
Refoulement	2 793
Nb de P.R	3

Synoptique du réseau de collecte de MONTAGNY LES BEAUNE



Interventions curatives	MONTAGNY LES BEAUNE
Nb de désobstructions sur réseau et branchements :	2
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	0
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	0

Interventions de curage préventif	MONTAGNY LES BEAUNE
Nb d'interventions sur réseau	0
Longueur de canalisation curée (ml)	0
Nb d'intervention sur les postes de refoulement	11

Réseau de collecte de POMMARD

	Pommard
Nb d'habitants	455
Nb de Clients	384
Volumes facturés	38 058 m3

Patrimoine :

	Pommard
Eaux Usées	7844 ml
Unitaire	0
Refoulement	4 ml
Nb de P.R	1
D.O et trop-plein équipés	0

Interventions curatives	POMMARD
Nb de désobstructions sur réseau :	1
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	0
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	0

Interventions de curage préventif	Pommard
Nb d'interventions sur réseau	0
Longueur de canalisation curée (ml)	583
Nombre d'intervention sur le P.R	3

Réseau de collecte de SAVIGNY LES BEAUNE

	SAVIGNY LES BEAUNE
Nb d'habitants	1 328
Nb de Clients	775
Volume facturé (m ³)	88 235

Patrimoine :

- 15 117 ml dont 7 967 ml en eaux usées (séparatif) et 7 150 ml en réseau unitaire.
- 12 170 ml en eaux pluviales

- 633 branchements,
- 408 regards de visite,
- 3 postes de relèvement,
- 3 déversoirs d'orage

▪ **PERFORMANCE DU RESEAU**

Interventions sur le réseau :

Interventions curatives	2021	2022	2023	2024
Nb de désobstructions sur réseau :	10	14	15	9
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	125,2	550	550	200

Interventions de curage préventif	2021	2022	2023	2024
Nb d'interventions sur réseau	0	0	0	0
Nb d'interventions sur PR	7	7	9	7
Longueur de canalisation curée (ml)	0	2672	7 569	3 524

Interventions d'inspection et de contrôle	2021	2022	2023	2024
Longueur de canalisation inspectée par caméra (ml)	0	121	0	0

Réseau de collecte de VIGNOLES

	2021	2022	2023	2024	N/N-1
Nombre d'habitants	1 007	1 013	986	970	-1.6%
Nombre de clients	385	381	397	408	+2.7%

Patrimoine :

- 11 517 ml de réseau d'eaux usées, 1 218ml de refoulement.
- 322 branchements,
- 262 regards de visite,
- 4 postes de relèvement,



Rejet au milieu naturel : 1 trop plein de poste vers fossé.

Synoptique du réseau de collecte de VIGNOLES



▪ PERFORMANCE DU RESEAU

	2021	2022	2023	2024	N/N-1
Volume facturés	37 037 m ³	38 970 m ³	39 366 m ³	38 228 m ³	-2.9%

Des arrivées d'eaux claires parasites sont constatées par l'augmentation du temps de fonctionnement des postes de relèvement lors des épisodes pluvieux et en période de nappe haute.

Interventions sur le réseau :

Interventions curatives	2021	2022	2023	2024
Nb de désobstructions sur réseau et branchements	5	3	2	3
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	0	0	0	0
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	0	0	1	1

Interventions de curage préventif	2021	2022	2023	2024
Nb d'interventions sur réseau	0	0	0	0
Longueur de canalisation curée (ml)	0	0	0	142
Nombre d'intervention sur le P.R	16	16	14	14

Réseau de collecte de VOLNAY

Le réseau de VOLNAY est récent. Il a été mis en service en juillet 2014. Il permet ainsi de raccorder 274 habitants.

Il est composé de :

- 196 habitations raccordables
- Réseau de collecte assainissement, près de 3 km (2 854 ml)
- Réseau de transfert (VOLNAY POMMARD), plus de 2 km (2 200 ml)
- Réseau pluvial renouvelé : plus d'1 km (1 100 ml).

■ PERFORMANCE DU RESEAU

	Volnay
Nb d'habitants	242
Nb de Clients	230
Volume facturés	25 039 m ³

Patrimoine :

	Volnay
Eaux Usées	4 735 ml
Unitaire	0
Refoulement	131 ml
Nb de P.R	1
D.O et trop-plein équipés	0

Interventions curatives	Volnay
Nb de désobstructions sur réseau :	0
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	0
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	0

Interventions de curage préventif	Volnay
Nb d'interventions sur réseau	0
Nb d'interventions sur PR	2
Longueur de canalisation curée (ml)	0

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE BLIGNY les BEAUNE

Une station d'épuration à boues activées de 5 630 EH située sur la commune de BLIGNY LES BEAUNE qui traite les effluents en provenance des communes de :

- BLIGNY LES BEAUNE
- TAILLY

	Bligny les Beaune	Tailly
Nombre d'habitants :	1 284	203
Nombre de clients :	602	124
Volumes facturés	59 948 m3	14 121 m3

Patrimoine :

	Bligny les Beaune	Tailly
Eaux Usées	10 939	3 633
Unitaire	0	0
Refoulement	1 934	835
Nb de P.R	2	3

Milieu récepteur : l'Avant Dheune

PERFORMANCE DU RESEAU

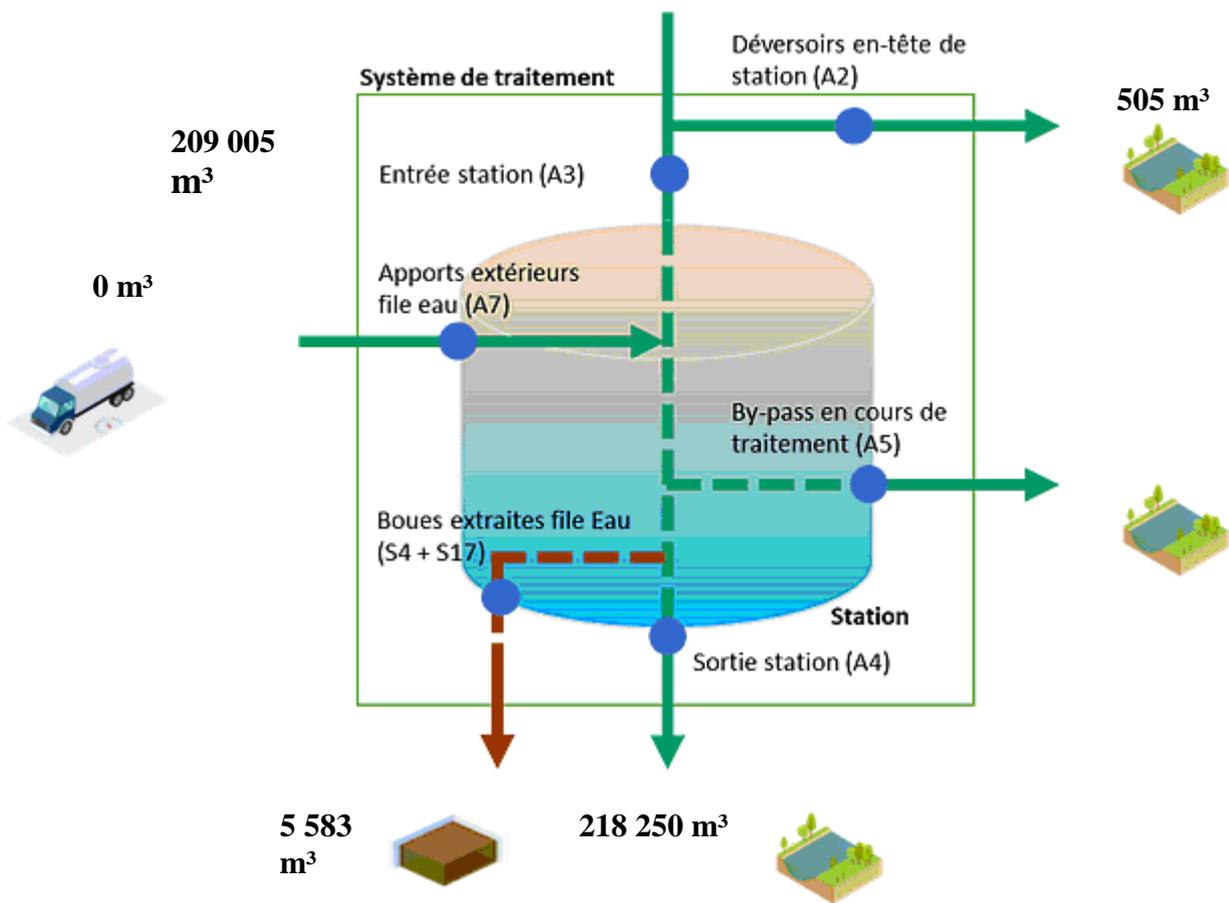
	2021	2022	2023	2024	N/N-1
Volume facturés (m ³) :	64 720	65 276	76 113	74 069	-2.7%
Volume collectés (m ³) :	106 105	116 165	133 310	209 005	+56.8%

Interventions curatives	Bligny les Beaune	Tailly
Nb de désobstructions sur réseau + branchements	1	0
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	83.3	0
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	1	0

Interventions de curage préventif	Bligny les Beaune	Tailly
Nb d'interventions sur réseau	0	0
Nb d'interventions sur poste de refoulement	6	7
Longueur de canalisation curée en préventif (ml)	0	0

PERFORMANCE DU TRAITEMENT

Type de traitement : Station d'épuration à boues activées de 5 630 EH.



Rendement épuratoire et qualité du rejet :

	Rendement %			Concentration sortie mg/l		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
DCO	97.7	94.8	95.9	13.5	9.9	11.9
DBO5	98.7	92.9	97.4	3.1	3.0	3.0
MES	99.2	96.4	98.6	2.1	2.2	2.6
NK	98.7	98.1	98.0	0.9	0.9	0.8
NGL	98.0	93.5	92.5	1.3	2.4	2.9
Pt	94.4	52.3	76.6	0.3	0.6	0.9

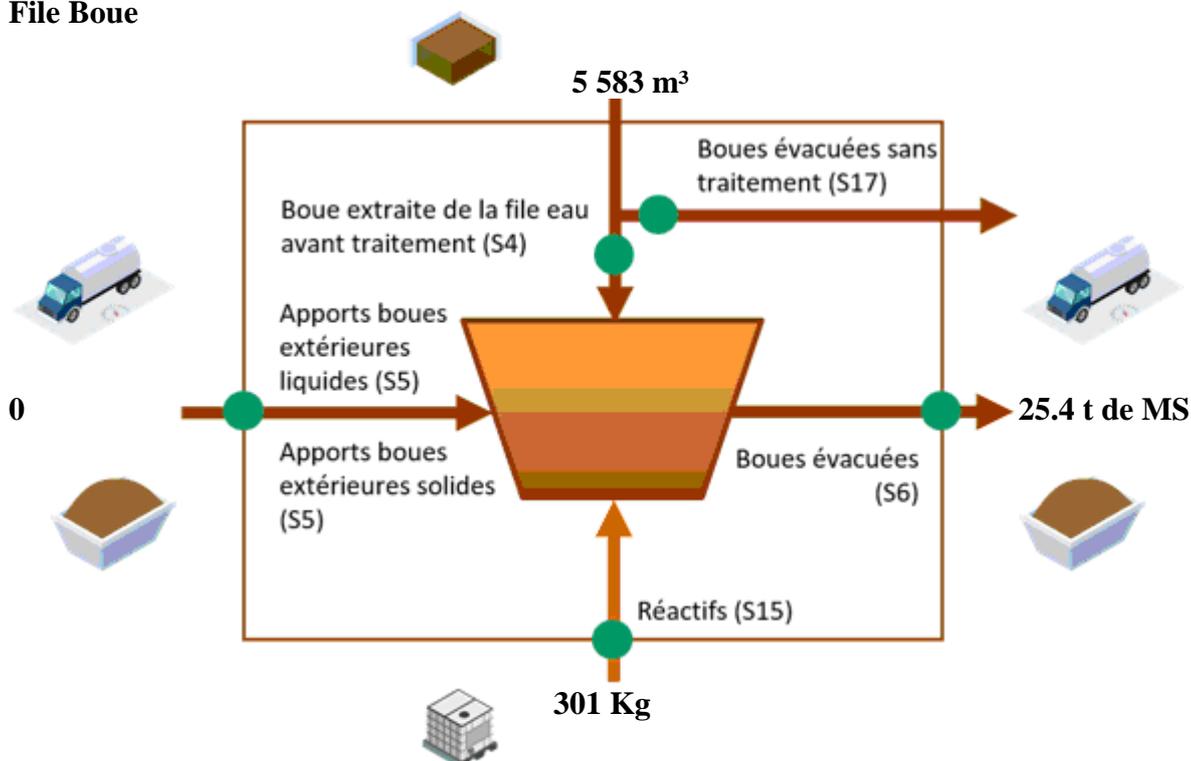
Evaluation de la performance de la station :

Taux de conformité des rejets d'épuration	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année (%)	92	100	100	100	0

Evacuation des boues :

Les boues sont évacuées sur l'Usine de Dépollution Monge de la Communauté d'Agglomération Beaune, Côte et Sud.

File Boue



BOUES EVACUEES	2021	2022	2023	2024
Tonnes de produit brut	497.7	463.9	650.8	741.7
Tonnes de matières sèches	18.9	16.7	20.7	25.4
Siccité (%)	3.8	3.6	3.2	3.4
Taux de boues évacuées selon des filières conformes	100 %	100 %	100 %	100 %

Evacuation des sous-produits :

	2021	2022	2023	2024
Refus de dégrillage évacués vers l'UDEP Monge (t)	4.2	6.1	4.0	0
Sables évacués vers l'UDEP Monge (t)	14.5	9.0	10.8	0
Graisses évacuées vers l'UDEP Monge (m3)	10	15	6	0

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE BOUILLAND

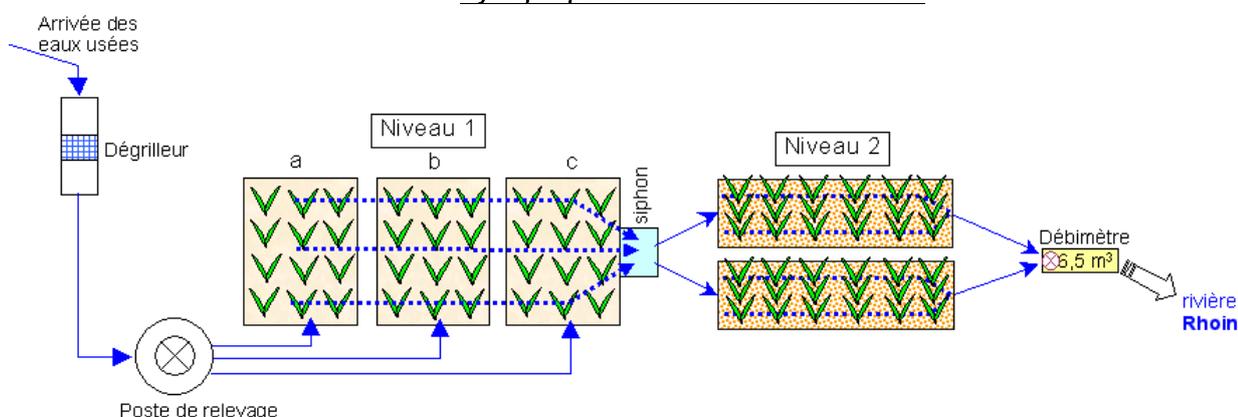
	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1
Nombre d'habitants	219	221	227	233	238	+2.1%
Nombre de clients	141	143	149	148	158	+6.7%

Patrimoine :

- 3 523 ml de réseau eaux usées (séparatif)
- 142 branchements
- aucun déversoir d'orage ni poste de relèvement.
- une station de traitement type rhizophytes d'une capacité totale de 450 équivalents habitants

Milieu récepteur : Le Rhoin

Synoptique de l'unité de traitement



▪ PERFORMANCE DU RESEAU

	2021	2022	2023	2024	N/N-1
Volume facturés	10 630 m ³	8 577 m ³	10 329 m ³	10 335 m ³	+0.06%
Volume collectés :	34 830 m ³	30 561 m ³	27 977 m ³	58 133 m ³ *	+107.8%

*pb de comptage

Interventions de curage préventifs	2022	2023	2024	N/N-1
Nb de désobstructions sur réseau :	0	0	0	/
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	0	0	0	/

▪ PERFORMANCE DU TRAITEMENT

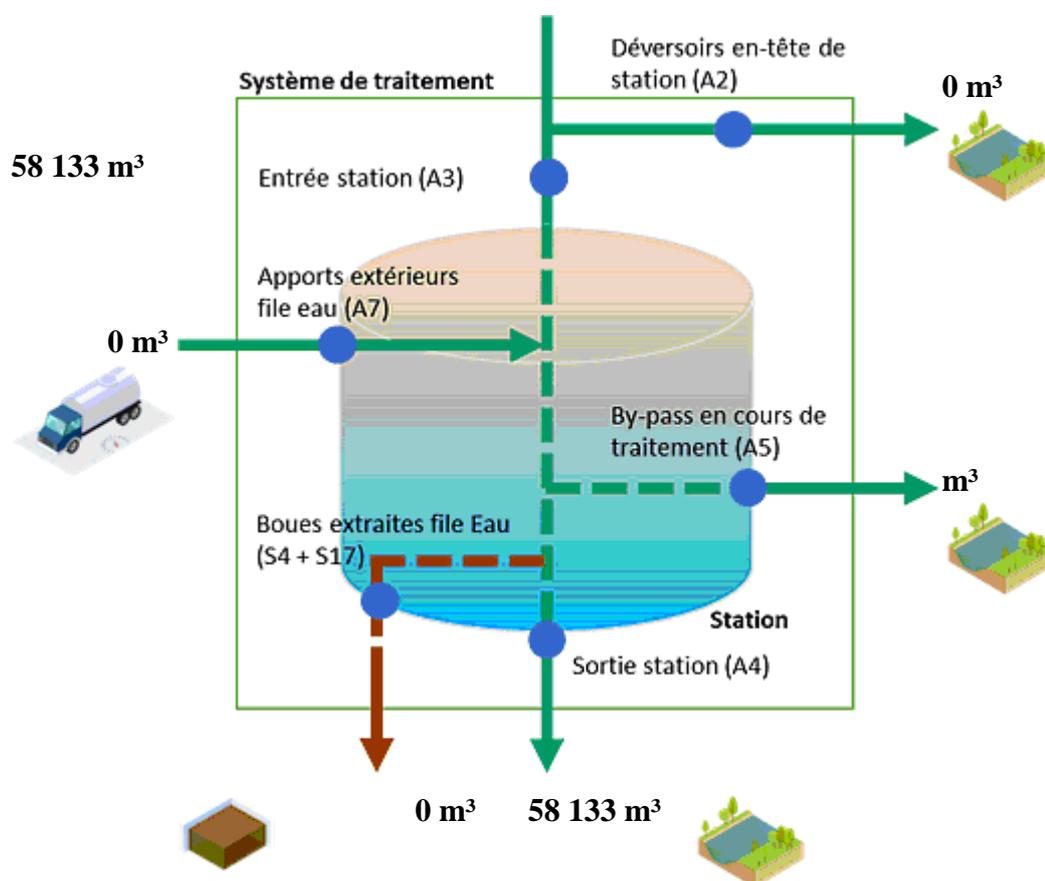
Type de traitement : Station d'épuration par Rhizophytes de 450 EH



Rendement épuratoire et qualité du rejet :

	Rendement épuratoire %			Qualité du rejet (mg/l)		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
DCO	98.9	94.9	89.2	26	24	24
DBO5	97.3	99.0	97.0	4.0	3.0	3.0
MES	92.1	99.6	97.1	27	2	2.9
NK	96.7	96.0	75.4	2.7	2.8	13.4
NGL	52.9	56.9	40.7	38.8	30.4	32.5
Pt	34.0	/	-96.4	7.4	7.6	8.8

Schéma de fonctionnement de la station et volumes associés



Evaluation de la performance de la station :

Taux de conformité des rejets d'épuration	2023	2024
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année (%)	/	/

Indice de conformité réglementaire des rejets (%)	2022	2023	2024
Conformité à la Directive Européenne	100	100	100
Conformité à l'arrêté préfectoral	100	100	100

▪ **EVACUATION DES SOUS PRODUITS :**

	Refus de dégrillage(T)		Sables (T)		Graisses (m3)	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Centre de stockage des déchets	2	1	/	/	/	/

Perspectives :

Le niveau de boues présent en surface ainsi que l'état du massif en profondeur indique que les filtres sont fortement colonisés sur l'ensemble de la hauteur et que le point de rupture entre une station qui est conforme et une station qui est non conforme est proche. Un curage des boues de la station est à prévoir en 2025.

SYSTEME ASSAINISSEMENT DE BOUZE LES BEAUNE

	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1
Nombre d'habitants	321	319	317	311	311	0%
Nombre de clients	160	174	175	175	181	+3.4%

Patrimoine :

Environ 5 698 ml en eaux usées (séparatif)

1 unité de traitement de type filtres plantés de roseaux dimensionné pour :

- 523 équivalents habitants en période normale
- 1520 équivalents habitants durant les vendanges

Rejet au milieu naturel : rejet de la STEP vers un fossé d'infiltration



▪ **PERFORMANCE DU RESEAU**

	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1
Volume facturés	13 966 m ³	13 983 m ³	14 805 m ³	16 279 m ³	15 363 m ³	+10.0%
Volumes collectés :	16 362 m ³	14 467 m ³	16 148 m ³	12 275 m ³	16 028 m ³	-24.6%

Interventions sur le réseau :

Interventions curatives	2021	2022	2023	2024
Nb de désobstructions sur réseau :	1	0	0	0
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	0	0	0	0

Interventions de curage préventif	2021	2022	2023	2024
Nb d'interventions sur réseau	0	0	0	0
Nb d'interventions sur P.R	0	0	0	0
Longueur de canalisation curée (ml)	0	0	0	0

Interventions d'inspection et de contrôle	2021	2022	2023	2024
Longueur de canalisation inspectée par caméra (ml)	0	0	0	0

▪ PERFORMANCE DU TRAITEMENT

Type de traitement : Station d'épuration de filtres plantés de roseaux.

Synoptique de la station de traitement

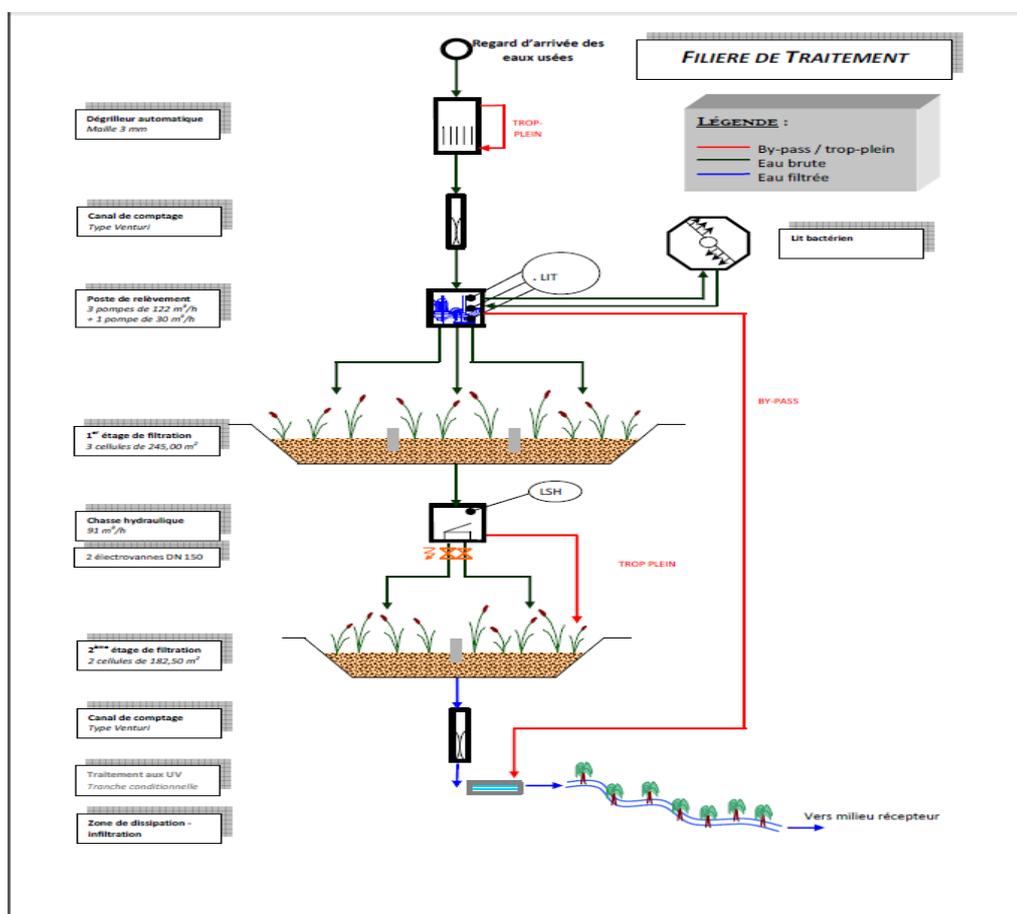
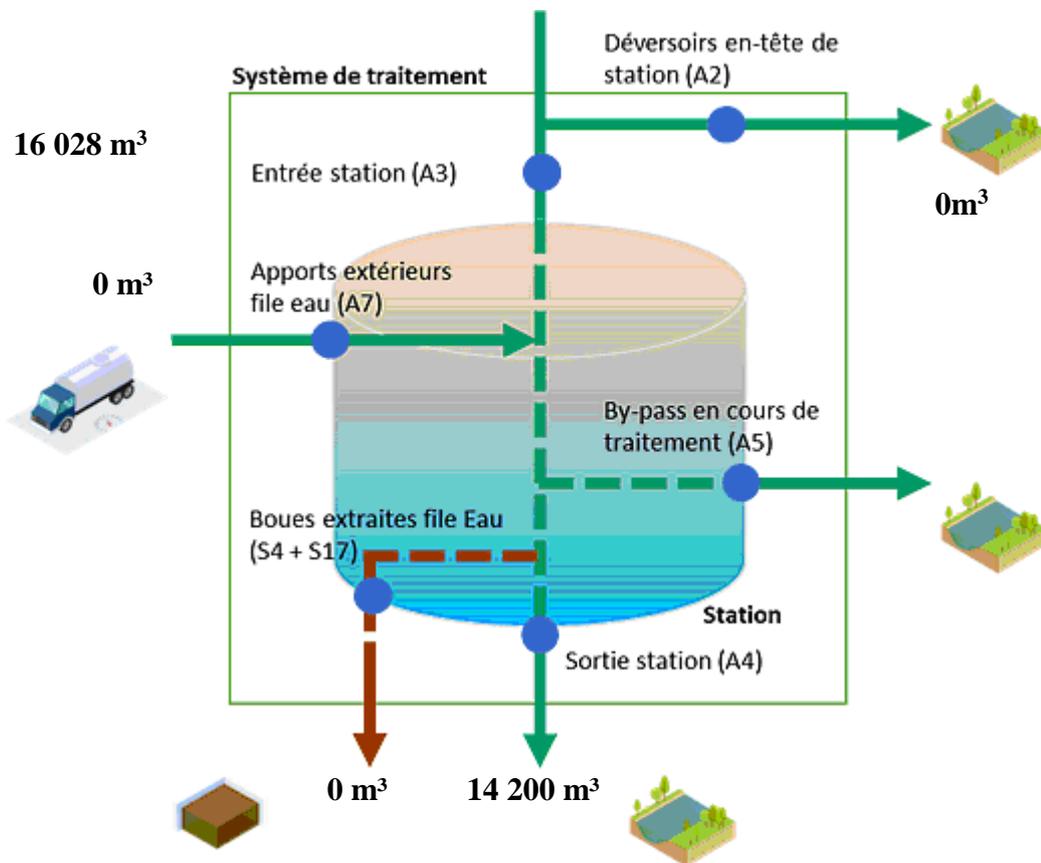


Schéma de fonctionnement de la roselière et volumes associés



Evaluation de la performance de la station :

Taux de conformité des rejets d'épuration	2021	2022	2023	2024
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année (%)	0%	100%	0%	100%
Indice de conformité réglementaire des rejets (%)	/	/	/	/
Conformité à la Directive Européenne	/	/	/	conforme
Conformité à l'arrêté préfectoral	0%	100%	Non conforme	conforme

	Rendement %		Concentration sortie mg/l	
	2023	2024	2023	2024
DCO	90.8	93.5	32.5	21.6
DB05	97.2	97.5	3.0	3.0
MES	98.4	98.0	5.3	3.3
NK	96.9	96.6	1.9	1.4
NGL	-19.9	-9.1	73.1	43.5
Pt	-16.7	8.8	9.3	6.5

	Refus de dégrillage(T)		Sables (T)		Graisses (m3)	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Centre de stockage des déchets	12	3	/	/	/	/

Pas de boues produites.

Station conforme

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DU VAL DU REUIL - CORPEAU

Une station d'épuration à boues activées de 18 000 EH située route d'Ebaty à CORPEAU, mis en service en mars 2010, qui traite les effluents des communes de :

- CHASSAGNE-MONTRACHET
- CORPEAU
- PULIGNY-MONTRACHET
- SAINT-AUBIN

	Chassagne Montrachet	Corpeau	Puligny Montrachet	Saint Aubin
Nb d'habitants	279	1000	388	222
Nb de Clients	341	445	368	221
Volumes facturés	51 501 m3	36 572 m3	45 852 m3	29 033 m3

Patrimoine :

		Chassagne Montrachet	Corpeau	Puligny Montrachet	Saint Aubin
Linéaire	Eaux Usées (m)	12 553	12 242	8 231	6 035
	Unitaire (m)	5 661	2 292	2 222	0
	Refoulement (m)	541	2 720	907	0
	Nb de P.R	3	3	2	0

Milieu récepteur : L'Avant-Dheune

▪ PERFORMANCE DU RESEAU

	2021	2022	2023	2024	N/N-1
Volume facturés (total 4 communes)	123 914 m3	116 858 m3	157 266 m3	162 958 m3	+3.6%
Volumes collectés :	260 613 m3	185 310 m3	219 061 m3	375 784 m3	+71.5%

Interventions curatives	Chassagne Montrachet	Corpeau	Puligny Montrachet	Saint Aubin
Nb de désobstructions sur réseau + brchmts	0	2	0	0
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	0	50	0	0
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	1	0	0	1

Interventions préventives	Chassagne Montrachet	Corpeau	Puligny Montrachet	Saint Aubin
Nb d'interventions sur réseau	0	0	0	0
Nb d'interventions sur PR	3	8	6	0
Longueur de canalisation curée (ml)	975	3624	1051	3 309



traitement biologique



centrifugeuse



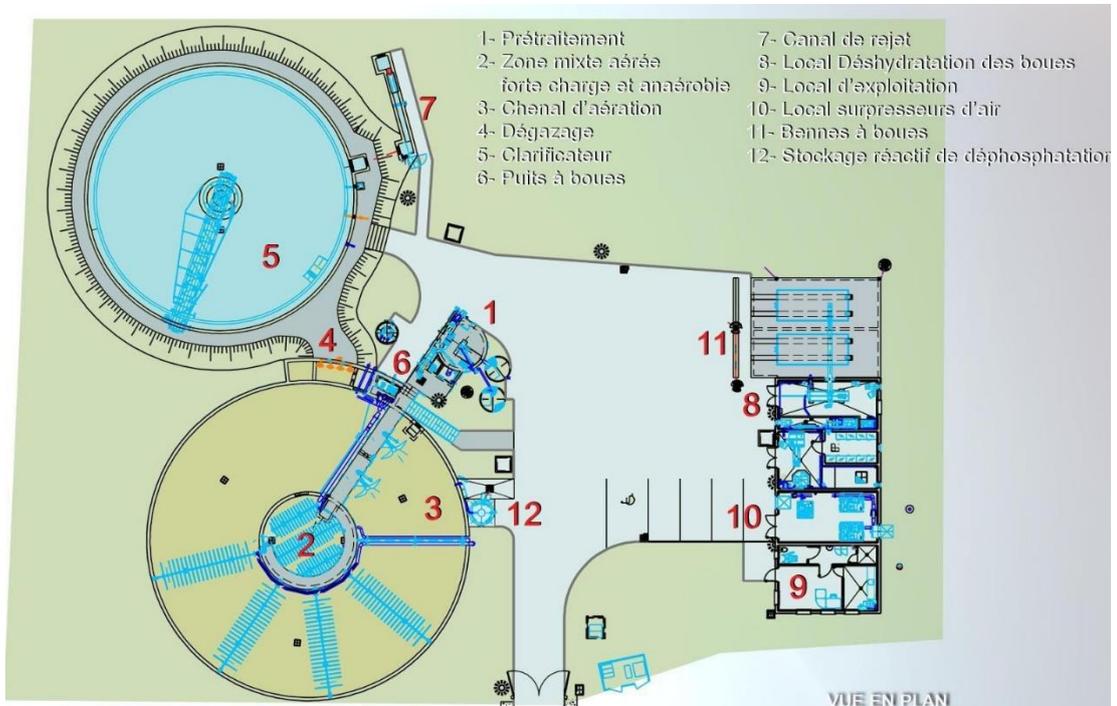
local d'exploitation

▪ **PERFORMANCE DU TRAITEMENT**

Type de traitement : Station d'épuration à boues activées de capacité :

- 3 800 équivalents habitants en période hors vendanges
- 18 000 équivalents habitants en période de vendanges

Synoptique de la station de Corpeau



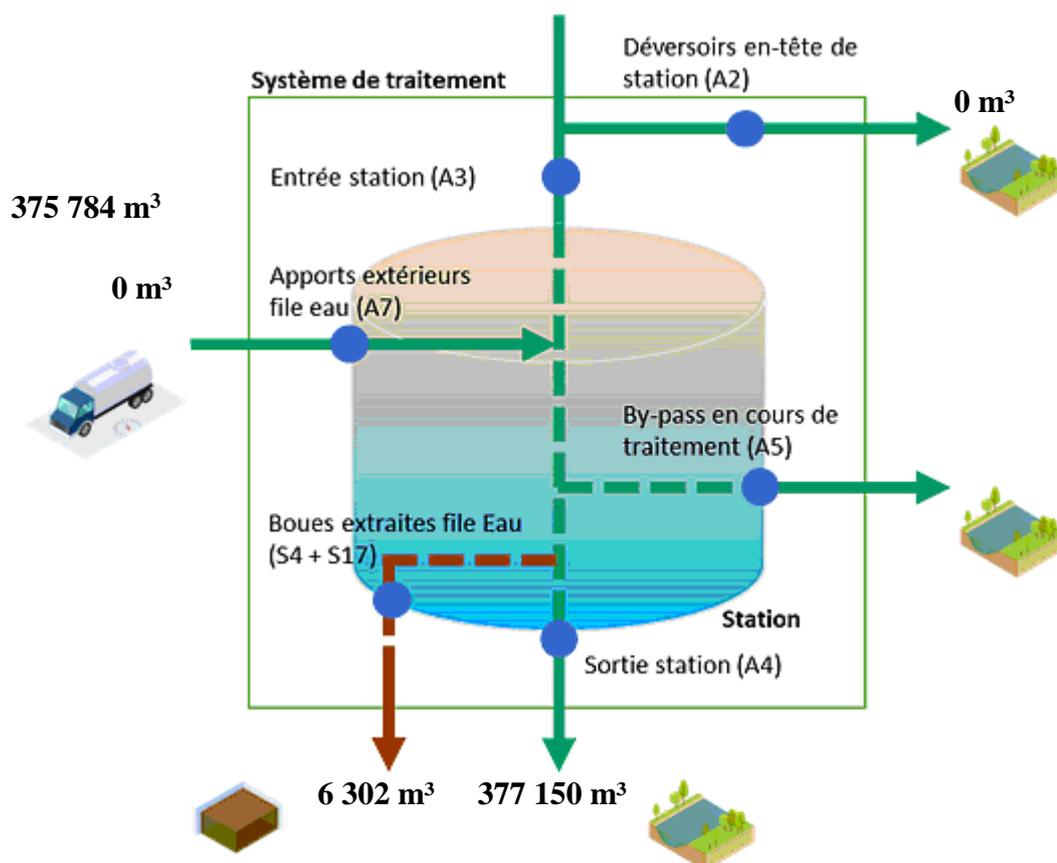
Rendement épuratoire et qualité du rejet :

	Rendement %			Concentration sortie mg/l		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
DCO	93,9	93.5	96.5	16	12.9	10.3
DBO5	96.7	94.2	97.5	3.0	3.0	3.0
MES	98,6	96.9	98.6	2.5	2.5	2.4
NK	98,0	93.6	95.5	0.9	1.0	0.87
NGL	96,8	92.7	92.5	1.3	1.4	1.5
Pt	84,1	86.9	78.3	0.7	0.2	0.5

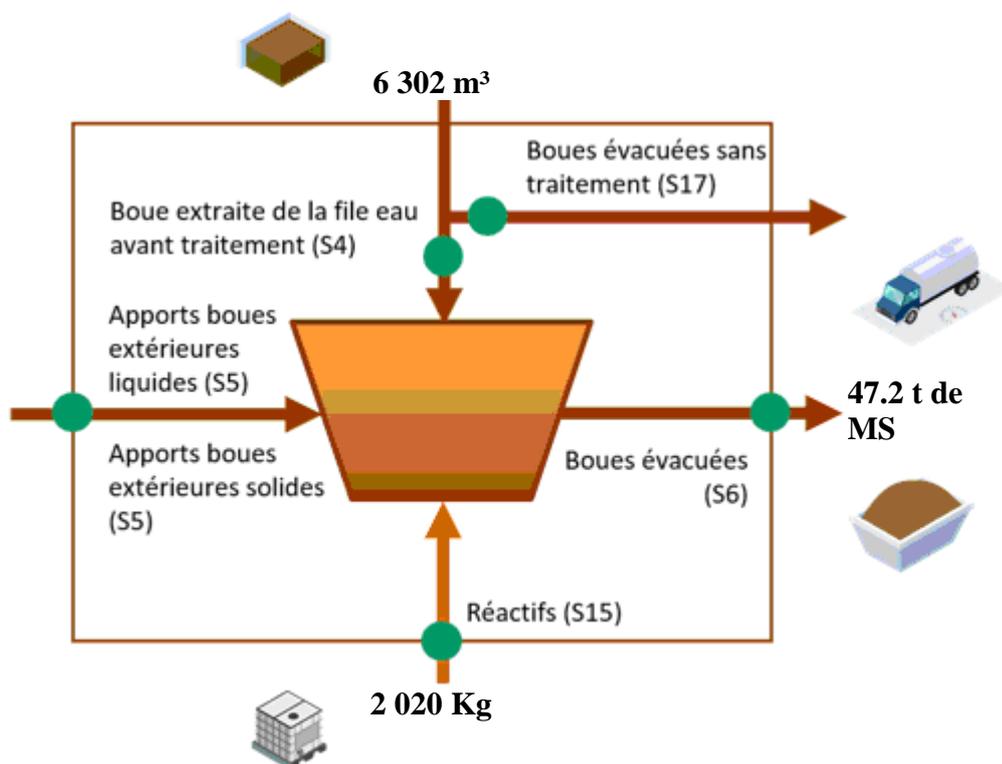
Evaluation de la performance de la station :

Taux de conformité des rejets d'épuration	2021	2022	2023	2024
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année (%)	100	100	100	100

• File Eau



• EVACUATION DES BOUES



CORPEAU : BOUES évacuées en COMPOSTAGE	2021	2022	2023	2024
Tonnes de produit brut	195.8	150.2	163.3	229.2
Tonnes de matières sèches	39.8	29.8	30.8	47.2
Siccité (%)	20.3%	19.8%	18.9%	20.6%
Taux de boues évacuées selon des filières conformes	100%	100%	100%	100%

▪ **EVACUATION DES SOUS PRODUITS :**

CORPEAU	2021	2022	2023	2024
Refus de dégrillage évacués vers l'UDEP Monge (t)	5.5	1.5	1	1
Sables évacués vers l'UDEP Monge (t)	4.5	5.4	0.9	0
Graisses évacuées vers l'UDEP Monge (m3)	5	6	3	0

Perspectives :

Des discussions sont en cours avec la Police de l'Eau sur la détermination des points de déversements au milieu naturel. Le déversoir situé sur l'ancienne STEP de Puligny a de nouveau beaucoup déversé en 2024. Une campagne de contrôle sur son bassin de collecte serait à prévoir.

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DES ESSARTS- LADOIX SERRIGNY

Une station d'épuration à boues activées de 16 600 EH située sur la commune de LADOIX qui traite les effluents des communes suivantes :

- ALOXE-CORTON
- CHOREY les BEAUNE
- LADOIX-SERRIGNY
- PERNAND-VERGELESSES
- Et depuis juillet 2016 ECHEVRONNE

	Aloxe-Corton	Chorey-les-Beaune	Ladoix-Serrigny	Pernand-Vergelesses	Echevronne
Nb d'habitants	140	632	1 833	246	312
Nb de Clients	115	315	903	200	159
Volume facturés	12 374	34 510	98 690	18 808	12 873

Patrimoine :

Linéaire	Aloxe-Corton	Chorey-les -Beaune	Ladoix-Serrigny	Pernand-Vergelesses	Echevronne
Eaux Usées	2 262	5 715	15 218	5 742	5 492
Unitaire	760	0	3 965	0	/
Refoulement	1 406	776	2 196	156	
Regards de visite	91	131	426	178	154
Nb de P.R	1	1	7	1	
D.O et trop-plein équipés	0	0	0	0	
Nb d'UDEP	0	0	1	0	

Milieu récepteur : La Lauve

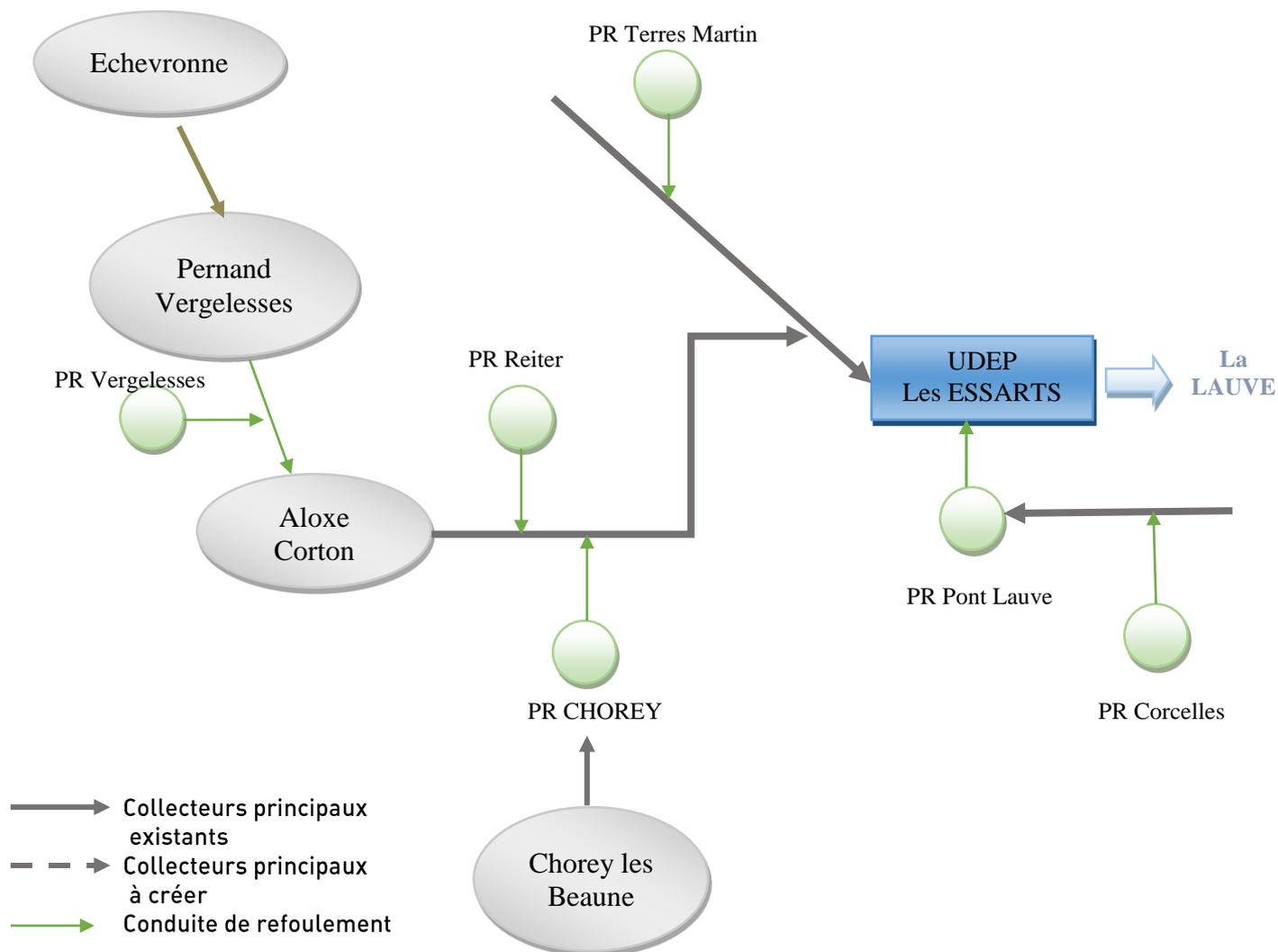
PERFORMANCE DU RESEAU

	2021	2022	2023	2024	N/N-1
Volume facturés (en m ³)	137 136	138 553	175 022	177 255	+ 1.3 %
Volume collectés : (en m ³)	329 756	259 435	289 069	467 869	+61.8 %

Interventions curatives	Aloxe-Corton	Chorey-les -Beaune	Ladoix-Serrigny	Pernand-Vergelesses
Nb de désobstructions sur réseau :	1	4	4	0
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	0	0	0	0

Interventions de curage préventif	Aloxe-Corton	Chorey-les -Beaune	Ladoix-Serrigny	Pernand-Vergelesses
Nb d'interventions sur réseau + PR	2	3	14	7
Longueur de canalisation curée (ml)	0	779	2 037	538

Synoptique du système de collecte de L'UDEP Les ESSARTS



Entre 2014 et 2016 des travaux de création de réseaux d'assainissement ont été réalisés sur la commune d'ALOXE-CORTON ,PERNAND-VERGELESSES et ECHEVRONNE . Deux nouveaux postes de relèvement ont été créés.

PERFORMANCE DU TRAITEMENT

Type de traitement : Station d'épuration à boues activées de capacité, mise en service en mars 2010 :

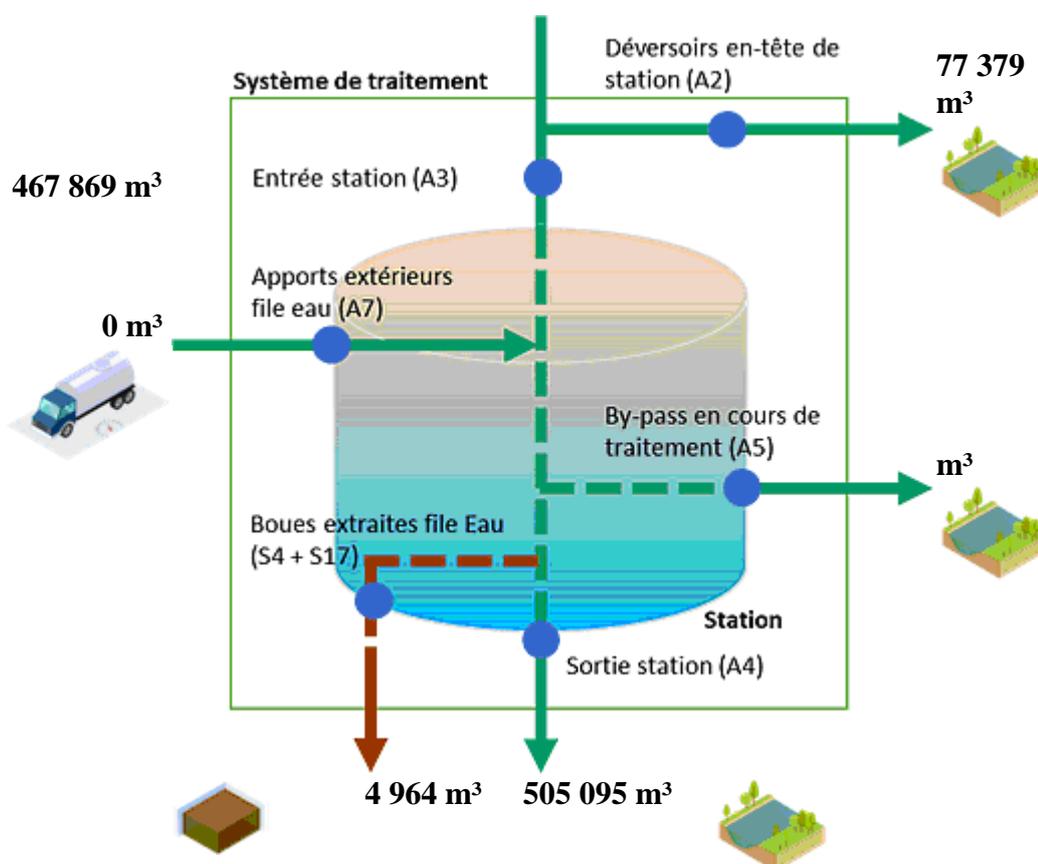
- 6 900 équivalents habitants en période hors vendanges
- 16 600 équivalents habitants en période de vendanges



Rendement épuratoire et qualité du rejet :

	Rendement %			Concentration sortie mg/l		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
DCO	86.4	71.9	93.9	25.3	171.3	13.31
DBO5	87.8	74.3	95.7	6.6	29.3	3.3
MES	88.1	75.9	97.0	11.4	115	4.5
NK	79.6	95.4	92.9	4.9	1.8	1.83
NGL	76.2	81.1	76.5	7.0	7.6	6.2
Pt	75.1	88.0	78.9	0.8	0.5	0.6

Schéma de fonctionnement de la station et volumes associé



Evaluation de la performance de la station :

Taux de conformité des rejets d'épuration	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année (%)	100	100	100	91.6	100

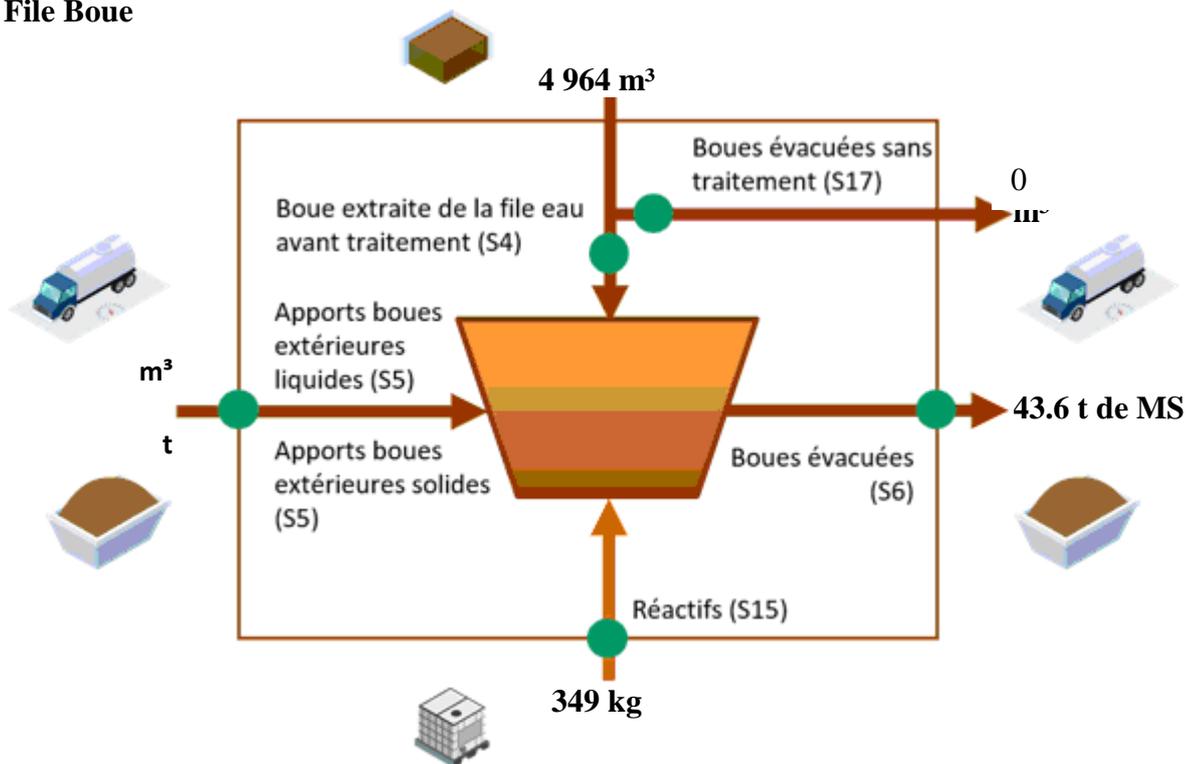
▪ **EVACUATION DES BOUES**

Les boues sont évacuées sur l'Usine de Dépollution Monge de la Communauté d'Agglomération Beaune, Côte et Sud.

BOUES EVACUEES	2021	2022	2023	2024
Tonnes de produit brut	950.6	834.9	1082.4	882
Tonnes de matières sèches	56.8	41.6	50.8	43.6
Siccité (%)	5.98 %	4.98%	4.69%	4.94%
Taux de boues évacuées selon des filières conformes	100%	100%	100%	100 %

Schéma de la file « boues » et volumes associé

File Boue



▪ EVACUATION DES SOUS PRODUITS :

	2021	2022	2023	2024
Refus de dégrillage évacués vers l'UDEP Monge (t)	21	2	nc	nc
Sables évacués vers l'UDEP Monge (t)	18	3.6	nc	nc
Graisses évacuées vers l'UDEP Monge (m3)	9	3	nc	nc

Faits marquants - Perspectives :

- La station est fortement soumise aux arrivées d'eaux claires parasites. Des mises en conformité chez les particuliers seront nécessaires en 2024.
- Les 4 dégrilleurs de la station ont été renouvelés en 2024.
- La crépine permettant le passage de l'effluent de la zone R3F vers la zone Bassin d'aération a fortement tendance à se colmater. Des travaux ont été proposés à la collectivité pour faciliter son nettoyage.

- Des pollutions ont été reçues sur la station durant l'année 2024 (variations importantes de pH). Il conviendra d'améliorer l'instrumentation du réseau de collecte pour le sectoriser et d'accélérer nos actions auprès des industriels afin de pouvoir remonter plus efficacement vers les sources de pollutions.
- Problématique importante d'eaux claires parasites en entrée de step. Il convient de poursuivre les travaux d'amélioration sur les réseaux, tant pour la résolution des problèmes hydrauliques que pour la réduction des eaux claires parasites. La suppression d'une liaison entre l'ancien unitaire et le réseau d'eaux usées sur la commune de Pernand va permettre de diminuer les volumes arrivants à la station.

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE MERCEUIL

▪ DONNEES DU SERVICE

	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre d'habitants	834	832	829	826	826
Nombre de clients	353	360	397	398	401

Patrimoine :

Linéaire Eaux Usées	9 144 m
Linéaire Unitaire	0 m
Linéaire Refoulement	2 285 m
Nb de P.R	7
Nb d'UDEP	2

Deux stations de traitement : UDEP de MERCEUIL et UDEP de MORTEUIL type rhizophytes d'une capacité totale de 1 117 équivalents habitants traitent les eaux usées de la commune.

Milieu récepteur : La Dheune

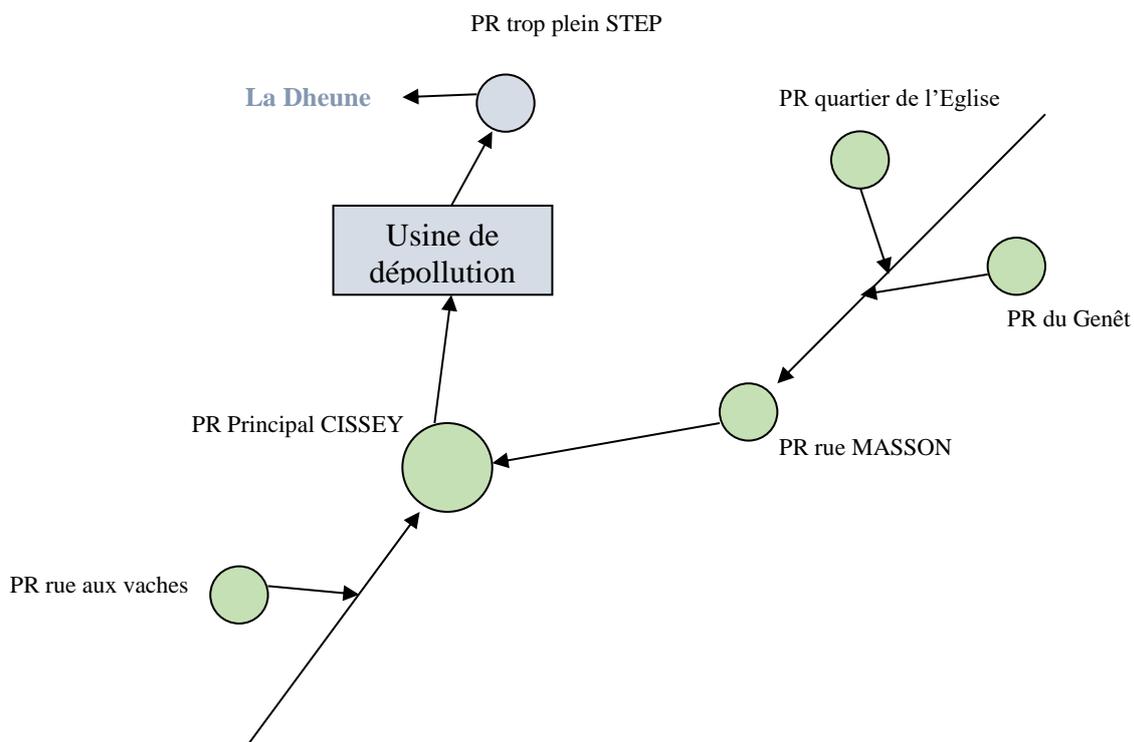
▪ PERFORMANCE DU RESEAU

	2022	2023	2024
Volume facturés	35 822 m ³	34 119 m ³	33 046 m ³
Volume collecté UDEP MERCEUIL	47 763 m ³	50 210 m ³	86 558 m ³
Volume collecté UDEP MORTEUIL	7 768 m ³	8 852 m ³	13 522 m ³
Volume collecté total	55 531 m ³	59 062 m ³	100 080 m ³

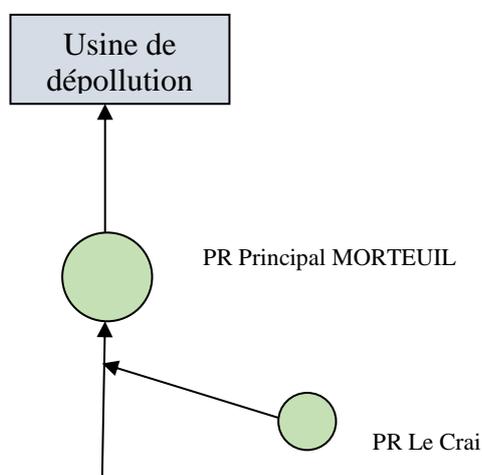
Interventions curatives	2022	2023	2024
Nb de désobstructions sur réseau :	1	0	0
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	0	0	0
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	0	0	0

Interventions de curage préventif	2022	2023	2024
Nb d'interventions sur réseau + PR	18	22	19
Longueur de canalisation curée (ml)	0	0	0
Nb d'interventions sur les postes de refoulement	0	0	0

Synoptique du réseau d'assainissement de MERCEUIL



Synoptique du réseau d'assainissement de MORTEUIL



▪ PERFORMANCE DU TRAITEMENT

Type de traitement : 2 Stations d'épuration type Rhizophytes :

- MERCEUIL capacité 967 EH
- MORTEUIL capacité 150 EH

Rendement épuratoire et qualité du rejet :

MERCEUIL (2 bilans)	Rendement %			Concentration sortie mg/l		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
MES	97.1	96.0	52.9	6.9	14	49
DCO	94.2	95.0	68.4	50	55	127
DBO	98.6	99.6	72.5	4.0	3.0	55
NTK	94.5	93.8	15.5	5.9	6.1	33.8
NGL	52.7	42.6	15.5	51.2	56.3	34.0
PT	12.4	36.5	-232.5	8.1	6.0	13.8

MORTEUIL (2 bilans)	Rendement %			Concentration sortie mg/l		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
MES	94.6	87.4	91.3	24	15	6.0
DCO	87.5	91.6	90.9	75	51	31
DBO	94.8	97.4	97.1	15	6	4.0
NTK	75.0	82.9	73.2	26	18.1	18.5
NGL	61.1	48.5	50.5	40.6	54.7	34.3
PT	25.7	11.6	-22.2	7.4	8.7	5.8

Evaluation de la performance des stations

Taux de conformité des rejets d'épuration		2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année (%)	MERCEUIL	100%	100%	100%	100%	100%
	MORTEUIL	100%	100%	100%	100%	100%

▪ EVACUATION DES BOUES

La fréquence de curage est d'environ une fois tous les dix ans :

MERCEUIL : Le premier étage de filtration présente un colmatage important, un curage sera nécessaire dans les années à venir.

MORTEUIL : Le premier étage de filtration présente un colmatage important, un curage sera nécessaire en 2025. Le deuxième étage ne semble plus fonctionner de manière idéale.

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE MEURSAULT

Une station de traitement de type boues activées d'une capacité totale de 22 000 équivalents habitants, traitant les effluents des communes de :

- MONTHELIE
- MEURSAULT

Réseau d'assainissement de la commune de MONTHELIE

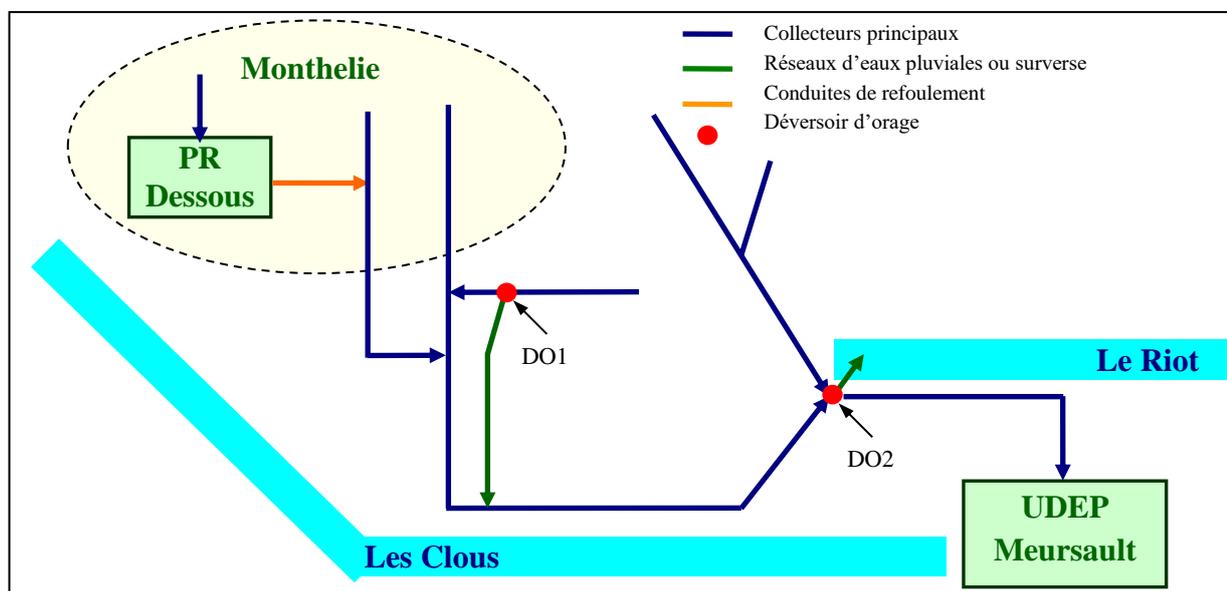
	MONTHELIE
Nombre d'habitants	156
Nombre de clients	136
Volumes facturés	13 797 m ³

Patrimoine :

Linéaire Eaux Usées	2 764 m
Linéaire Unitaire	0 m
Linéaire Refoulement	24 m
Nb de P.R	1

Type de traitement : Les effluents sont traités à l'usine de dépollution de Meursault

Synoptique du réseau de collecte de MONTHELIE



Interventions sur le réseau :

Interventions curatives	MONTHELIE
Nb de désobstructions sur réseau :	0
Longueur de curage curatif	0
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	0

Interventions de curage préventif	MONTHELIE
Nb d'interventions sur réseau	0
Longueur de canalisation curée (ml)	1 141
Nb d'interventions sur les postes de refoulement	3

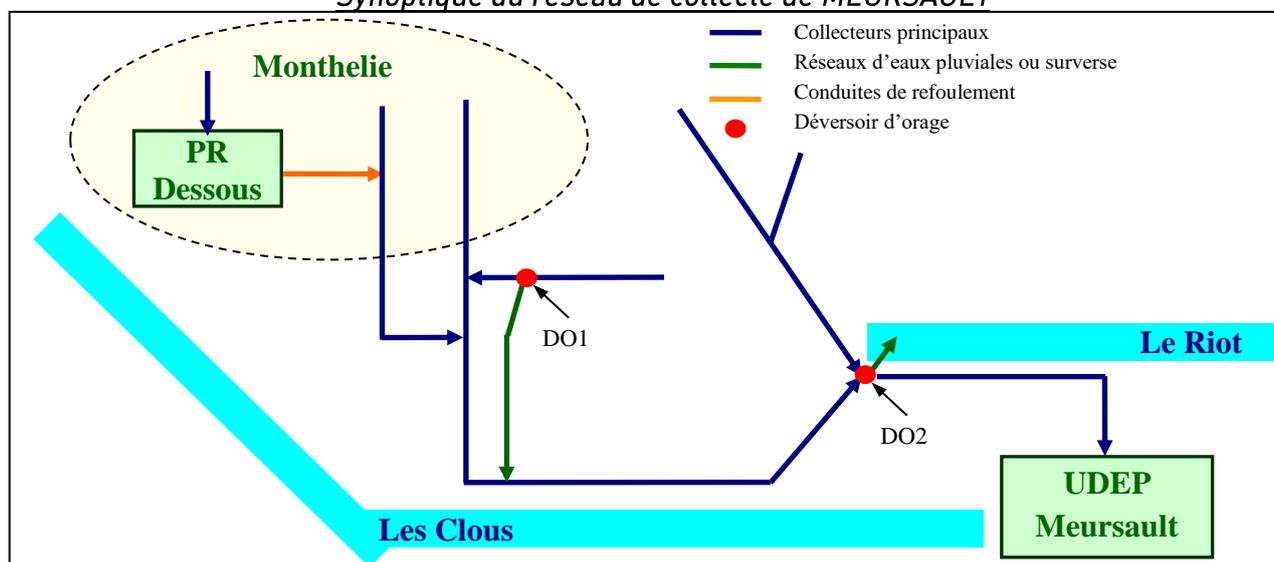
Réseau d'assainissement de la commune de MEURSAULT

	MEURSAULT
Nombre d'habitants	1 427
Nombre de clients	973
Volumes facturés	211 970 m ³

Patrimoine :

Linéaire Eaux Usées	20 956 m
Linéaire Unitaire	1 225 m
Linéaire Refoulement	758 m
Nb de P.R	3

Synoptique du réseau de collecte de MEURSAULT



Interventions sur le réseau :

Interventions curatives	MEURSAULT
Nb de désobstructions sur réseau et branchements :	3
Longueur de curage curatif	50
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	/

Interventions de curage préventif	MEURSAULT
Nb d'interventions sur réseau	/
Longueur de canalisation curée (ml)	2 385
Nb d'interventions sur les postes de refoulement	6

PERFORMANCE DU RESEAU MONTHELIE + MEURSAULT

	2022	2023	2024	N/N-1
Volume facturés (m ³) :	176 047	253 703	225 767	-11.0%
Volume collectés (m ³) :	178 226	239 788	294 468	+22.8%

PROGRAMME DE TRAVAUX SUR LE RESEAU D'EAUX USEES DE MEURSAULT :

En 2024 a eu lieu le renforcement et le renouvellement du réseau d'eaux usées rue Mazeray (500 ml) et le démarrage des travaux sur la rue de Martray (200 ml)

Perspectives :

Problématique importante d'eaux claires parasites en entrée de step. Il convient de poursuivre les travaux d'amélioration sur les réseaux, tant pour la résolution des problèmes hydrauliques que pour la réduction des eaux claires parasites.

Performances UDEP MEURSAULT

Milieu récepteur : Le ruisseau du Mont Poulain

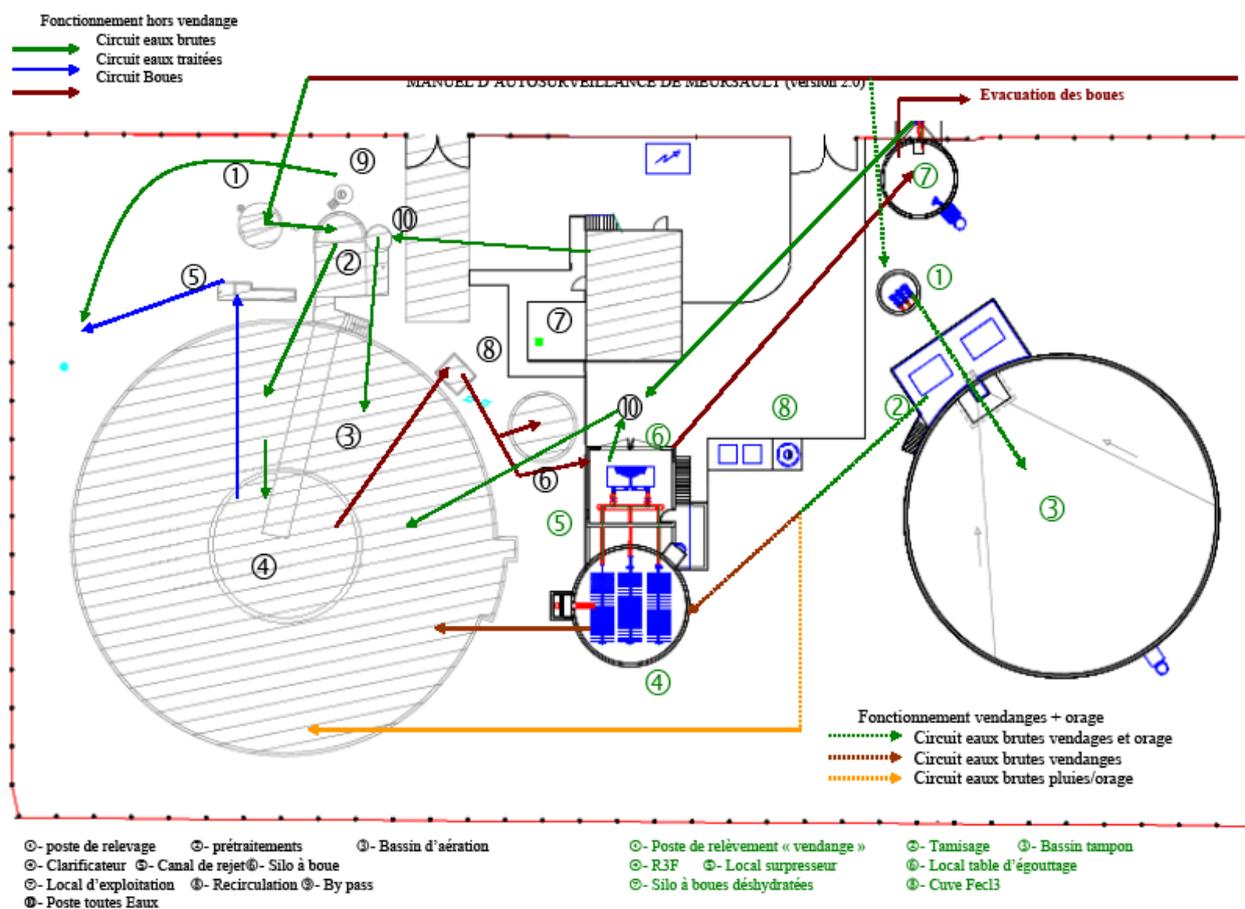


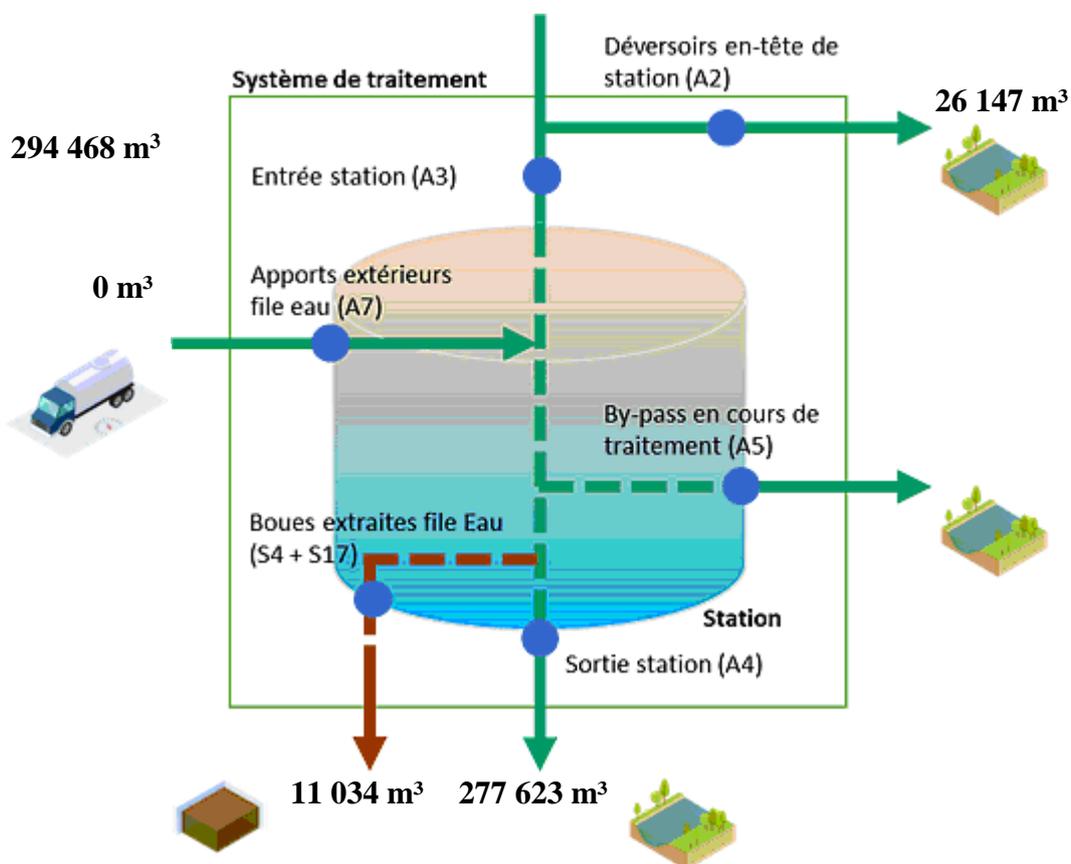
Bassin de stockage des effluents vinicoles de la STEP



Réacteur à flore fixée fluidisée (R3F) utilisé uniquement pendant les vendanges

Schéma de l'unité de traitement des 7 moulins





Rendement épuratoire et qualité du rejet :

	Rendement %				Concentration sortie mg/l			
	2021	2022	2023	2024	2021	2022	2023	2024
DCO	97,9	97	97.2	89.6	19,8	17.4	23.6	52.81
DB05	99,3	98.7	99.0	93.4	3,1	3.1	3.7	17.35
MES	98,8	98.6	98.1	86.9	5,3	3.9	5.8	27.44
NTK	92,7	97	96.9	81.3	3,4	1.2	1.6	5.55
NGL	91,4	95	93.2	78.9	4,1	2.1	3.8	6.50
Pt	90,8	92.1	93.9	57.1	0,8	0.7	0.7	2.33

Evaluation de la performance de la station :

Taux de conformité des rejets d'épuration	2022	2023	2024
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année (%)	100	100	0

1 NC rédhitoire sur les 26 bilans réalisés dans l'année 2024, performance station non conforme.

Evacuation des boues :

Les boues sont évacuées sur l'Usine de Dépollution Monge de la Communauté d'Agglomération Beaune, Côte et Sud.

BOUES EVACUEES	2022	2023	2024
Tonnes de produit brut	1345.4	1487.4	1499.5
Tonnes de matières sèches	71.9	79.1	73.0
Siccité (%)	5.3%	5.32%	4.87
Taux de boues évacuées selon des filières conformes	100 %	100 %	100 %

Evacuation des sous-produits :

	2022	2023	2024
Refus de dégrillage évacués vers l'UDEP Monge (t)	10	7.0	15.0
Sables évacués vers l'UDEP Monge (t)	3.6	0	0
Graisses évacuées vers l'UDEP Monge (m3)	2.0	0	0

Faits marquants – Perspectives

La rénovation du pont brosse est à prévoir

Des pollutions ont été reçues sur la station. Il conviendra d'améliorer l'instrumentation du réseau de collecte pour le sectoriser et d'accélérer nos actions auprès des industriels afin de pouvoir remonter plus efficacement vers les sources de pollutions.

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE NOLAY

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre d'habitants :	1509	1 486	1 472	1 457	1 448	1 444
Nombre de clients :	825	823	829	833	848	869

Patrimoine :

- 17 691 ml de réseau eaux usées (séparatif) et 9 919 ml de réseau unitaire et 78 ml de refoulement.
- 825 branchements
- 17 déversoirs d'orage.
- 1 station d'épuration à boues activées de 1 983 EH située sur la commune de NOLAY qui traite les effluents de la commune de NOLAY.

Milieu récepteur : La Cozanne

▪ **PERFORMANCE DU RESEAU**

Des arrivées d'eaux claires parasites sont toujours très importantes dans le réseau, notamment en période de nappe haute. L'étude diagnostique, achevée en 2016, a mis en évidence l'origine de ces eaux claires.

	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1
Volume facturés	62 590	69 974	62 293	60 303	60 307	/
Volume collectés m3 :	187 254	170 651	118 776	126 547	195 899	+54.8 %

Interventions curatives	2020	2021	2022	2023	2024
Nb de désobstructions sur réseau :	3	1	4	1	5
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	33	0	100	0	50
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	1	/	/	/	/

Interventions de curage préventif	2020	2021	2022	2023	2024
Nb d'interventions sur réseau	4	0	0	0	0
Nb d'interventions sur P.R	0	0	0	0	0
Longueur de canalisation curée (ml)	1 184	3 523	402	693	1 691

▪ **AMELIORATIONS DU SERVICE EN COURS**

L'étude diagnostique, lancée en 2014 a été achevée en 2016. Elle a permis de cibler les travaux nécessaires en vue de lutter contre les arrivées d'eaux claires parasites. Un programme pluriannuel de travaux a été présenté à la commune. Ainsi, en 2017 un maître s'œuvre a été recruté, il a travaillé sur le projet de renouvellement, de mise en séparatif et de chemisage, dont les travaux se poursuivent depuis 2018.

En 2021, réalisation de la tranche de travaux de mise en séparatif sur le quartier Lavirotte.

▪ **PERFORMANCE DU TRAITEMENT**

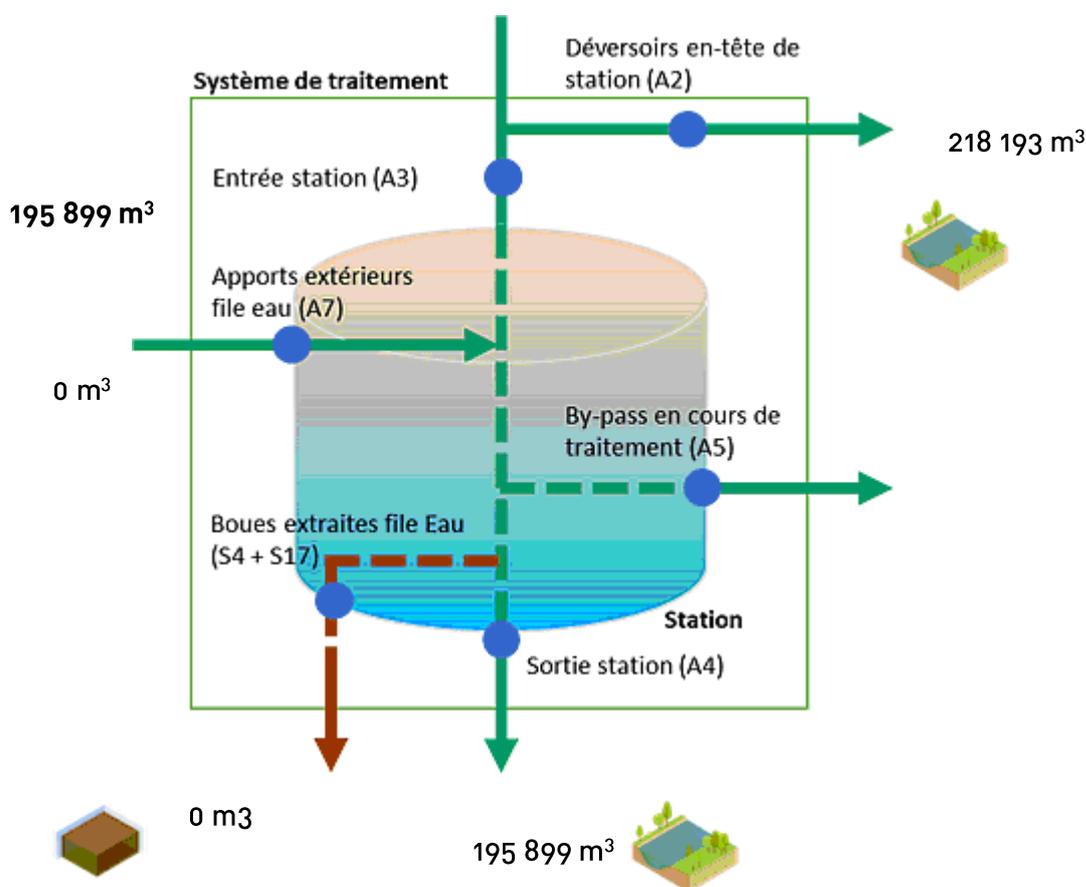
Type de traitement : Station d'épuration à boues activées de 1 983 EH.

Le rejet est conforme, suite aux réglages effectués par le Fermier (taux de boues, niveau d'aération).
Les rejets dans le milieu naturel sont importants lors des épisodes pluvieux.

Rendement épuratoire et qualité du rejet :

	Rendement %			Concentration sortie mg/l		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
DCO	97.2	97.4	59	29.0	26.7	107.6
DBO5	95.7	99.4	74.9	7.5	3.0	22.7
MES	97.6	99.3	66.7	6.8	4.1	55.4
NTK	97	97	57.7	2.4	1.6	14.7
NGL	96	95.3	56.6	3.2	5.3	15.1
PT	97	93	61.4	0.2	1.0	1.2

Schéma de fonctionnement de la station et volumes associés



Evaluation de la performance de la station :

Taux de conformité des rejets d'épuration	2021	2022	2023	2024
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année (%)	0	100	100	0

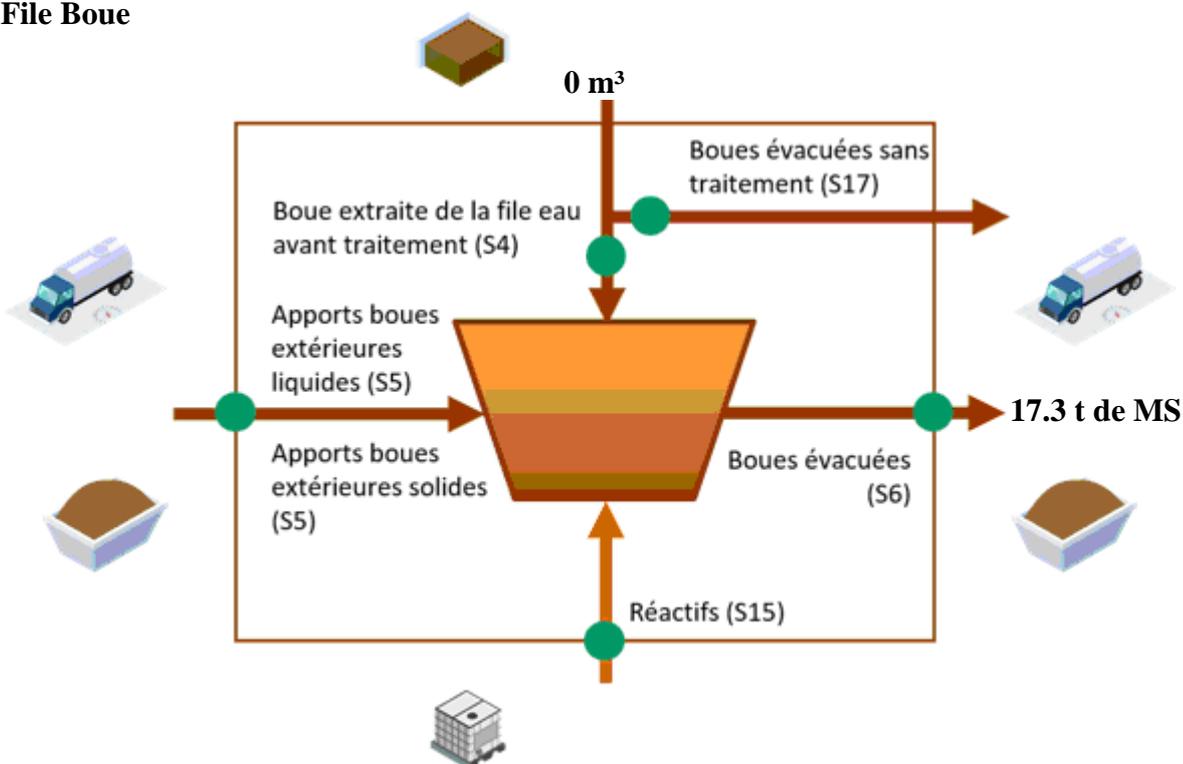
Performance de la station non conforme.

▪ **EVACUATION DES BOUES**

BOUES EVACUEES	2021	2022	2023	2024
Tonnes de produit brut	604.9	580.9	594.8	651.8
Tonnes de matières sèches	12.4	7.7	19	17.3
Siccité (%)	2.05%	1.3%	3.19%	2.68%
Taux de boues évacuées selon des filières conformes	100%	100%	100%	100 %

Schéma de la file « boues » et volumes associés

File Boue



▪ **EVACUATION DES SOUS PRODUITS :**

	2020	2021	2022	2023	2024
Refus de dégrillage évacués vers l'UDEP Monge (t)	7.1	14	12	14	3.5
Sables évacués vers l'UDEP Monge (t)	7.4	9.9	14.4	9	2.7
Graisses évacuées vers l'UDEP Monge (m3)	6	16.5	39	27.5	6.0

▪ **FAITS MARQUANTS ET PERSPECTIVES**

La station d'épuration reçoit beaucoup d'eaux claires parasites. Les différents travaux de mise en séparatif du réseau de collecte ont permis une diminution des déversements. Ceux-ci sont à continuer pour diminuer les déversements de la station d'épuration.

En 2024, les boues de la bache de stockage ont pu de nouveau être épandues en août. Une partie a tout de même été transférée vers la station d'épuration de Combertault. La chute d'un arbre a fortement endommagé la bache de stockage des boues. Celle-ci ne permet plus d'assurer un stockage permettant la réalisation d'un à deux épandages par an. Davantage de boues devront donc être amenées à Combertault.

La station date de 1974. Une réflexion à moyen terme devra être lancée pour la remise en état de la station d'épuration. Dans le cadre du nouveau contrat de DSP, VEOLIA doit réaliser un diagnostic de l'installation (contrôle visuel du GC, criticité des différentes étapes de traitement).

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE RUFFEY LES BEAUNE

	2021	2022	2023	2024	N/N-1
Nb d'habitants	774	773	782	790	+1.0%
Nb de Clients	338	343	348	357	+2.6%

Patrimoine :

11 851 ml de réseau dont 8 504 ml de réseau d'eaux usées (séparatif) et 3 280 ml de refoulement

- 320 branchements
- 163 regards de visite,
- 6 postes de relèvement.
- une station de traitement d'une capacité totale de 733 équivalents habitants

Milieu récepteur : La Lauve

▪ **PERFORMANCE DU RESEAU**

Le volume d'eau traité à l'usine de dépollution est supérieur au volume de l'assiette d'assainissement. On constate que le réseau continue de drainer la nappe.

	2022	2023	2024	N/N-1
Volume facturés	32 299	30 917	29 742	-3.8%
Volume collectés :	89 855 m ³	97 704 m ³	155 485	+59.1%

Interventions sur le réseau :

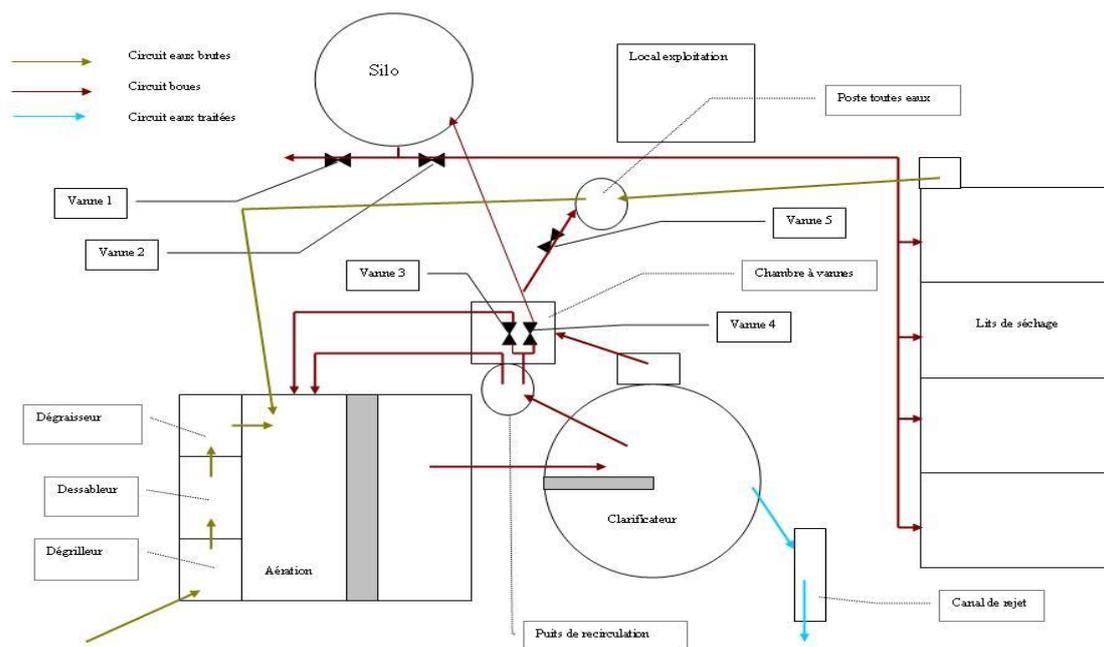
Interventions curatives	2022	2023	2024
Nb de désobstructions sur réseau :	0	1	1
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	0	50	50
Nombre de « points noirs » sur réseau	0	0	0

Interventions de curage préventif	2022	2023	2024
Nb d'interventions sur réseau	0	0	0
Longueur de canalisation curée (ml)	0	0	2 135
Nb d'interventions sur PR	16	15	17

▪ **PERFORMANCE DU TRAITEMENT**

Type de traitement : Station d'épuration à boues activées de 733 EH

Schéma de l'unité de traitement de Ruffey les Beaune



Rendement épuratoire et qualité du rejet :

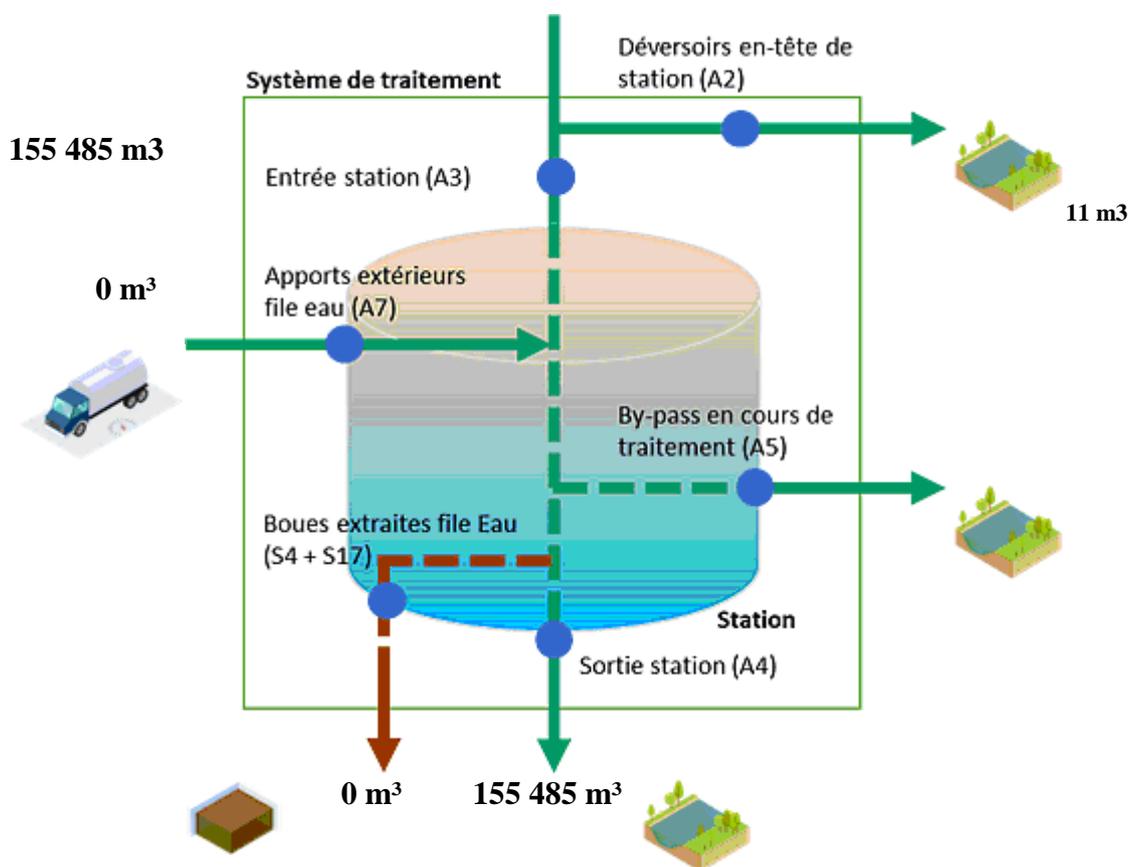
	Rendement %			Concentration sortie mg/l		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
DCO	92.0	97.0	94.3	20.2	17.0	14.0
DBO5	94.0	97.9	96.3	3.0	3.0	3.0
MES	98.1	99.1	98.0	3.0	4.0	2.0
NTK	94.5	95.5	94.7	1.7	2.4	1.9
NGL	86.1	86.3	84.2	4.3	7.3	5.7
Pt	72.3	62.2	56.7	1.7	2.6	1.6

Evaluation de la performance de la station :

Taux de conformité des rejets d'épuration	2022	2023	2024
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année (%)	100	100	100

Indice de conformité réglementaire des rejets (%)	2021	2022	2023	2024
Conformité à la Directive Européenne	100	100	100	100
Conformité à l'arrêté préfectoral	100	100	100	100

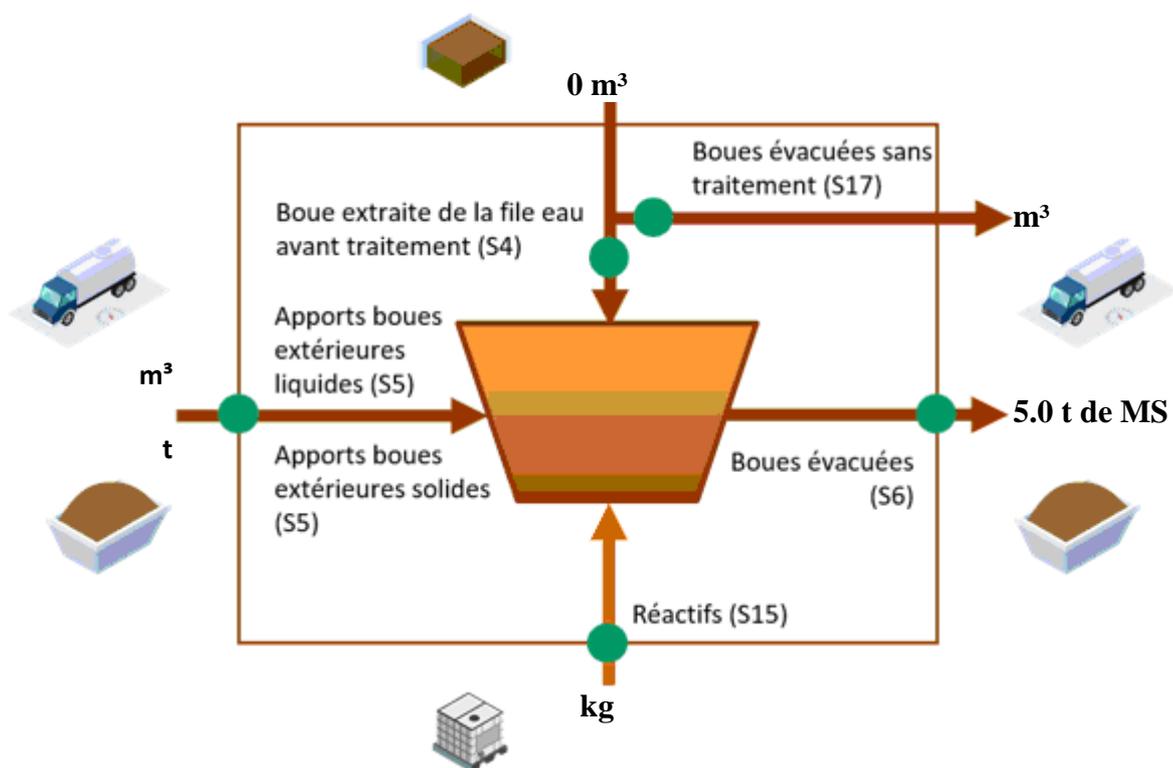
Schéma de fonctionnement de la station et volumes associés



▪ EVACUATION DES BOUES

BOUES EVACUEES	2021	2022	2023	2024
Tonnes de produit brut	347.6	366.9	320.3	274.4
Tonnes de matières sèches	8.1	10.3	5.9	5.0
Siccité (%)	2.33	2.8	1.84	2.87
Taux de boues évacuées selon des filières conformes	100%	100%	100%	100 %

Schéma de la file « boues » et volumes associés



ÉVACUATION DES SOUS PRODUITS :

	2021	2022	2023	2024
Refus de dégrillage évacués vers l'UDEP Monge (t)	0	1.5	0.1	0
Sables évacués vers l'UDEP Monge (t)	0	1	0	0
Graisses évacuées vers l'UDEP Monge (m3)	0	4	3	0

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE SAINTE MARIE LA BLANCHE

	SAINTE MARIE LA BLANCHE
Nombre d'habitants :	933
Nombre de clients :	466

Patrimoine :

Linéaire Eaux Usées	9 060 ml
Linéaire Unitaire	0
Linéaire Refoulement	1 735
Nb de P.R	5

Milieu récepteur : L'Avant Dheune

▪ PERFORMANCE DU RESEAU

	2021	2022	2023	2024	N/N-1
Volume facturés	186 807 m ^{3*}	196 924 m ^{3*}	122 795 m ^{3*}	204 835 m ^{3*}	+66.8%
Volumes collectés	51 804	43 699	50 102	68 046	+35.8%

* Prend en compte les volumes facturés à la société PLASTIPACK, non rejetés à l'UDEP

Interventions curatives	
Nb de désobstructions sur réseau :	1
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	50
Nombre de "points noirs" sur le réseau :	1

Interventions de curage préventif	
Nb d'interventions sur réseau	0
Longueur de canalisation curée (ml)	2 575
Nb d'interventions sur les postes de refoulement	7

▪ PERFORMANCE DU TRAITEMENT

Type de traitement :

Station d'épuration à boues activées de 1950 EH.

NB : Les effluents de PLASTIPACK et de la Coopérative laitière sont traités à l'usine de dépollution Monge de la Communauté d'Agglomération Beaune, Côte et Sud via le réseau d'assainissement de COMBERTAULT.

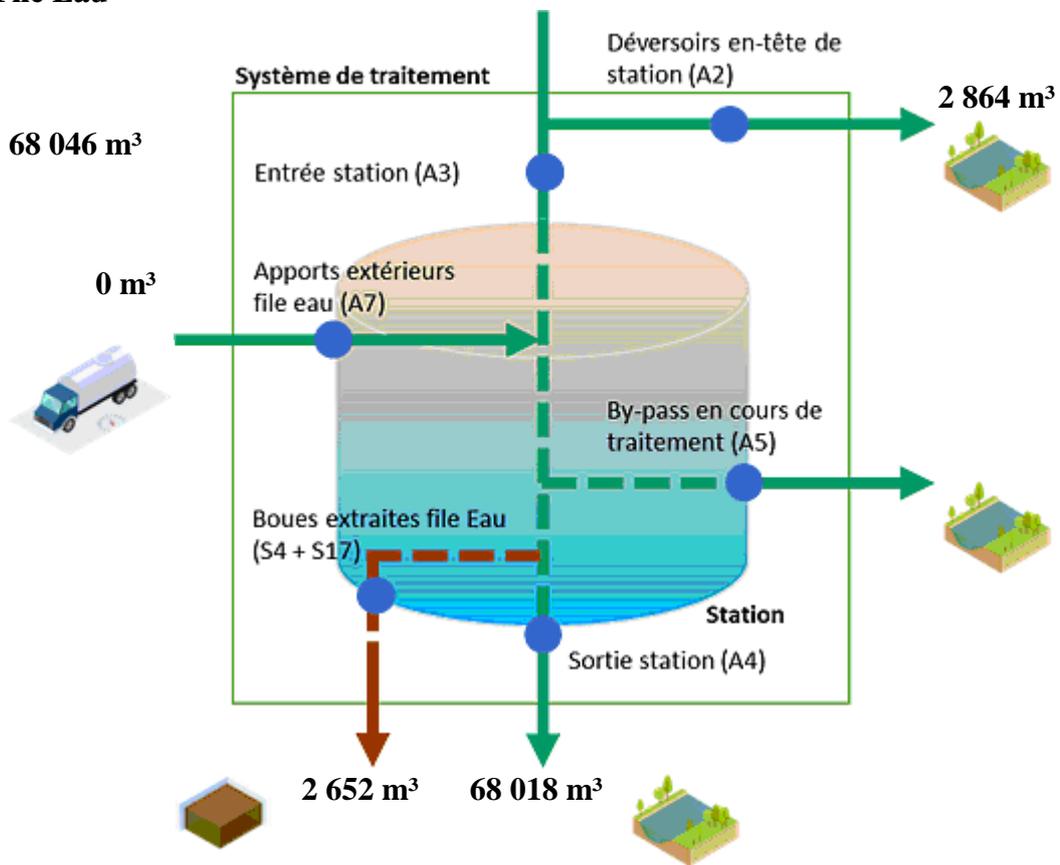
Mise en service d'une nouvelle Station de Traitement des Eaux Usées :

La nouvelle station de traitement des eaux usées d'une capacité de 1950 EH a été mise en service le 22 août 2017. L'ancienne station a été démolie.



Station de Sainte Marie la Blanche janvier 2018

File Eau



Rendement épuratoire et qualité du rejet :

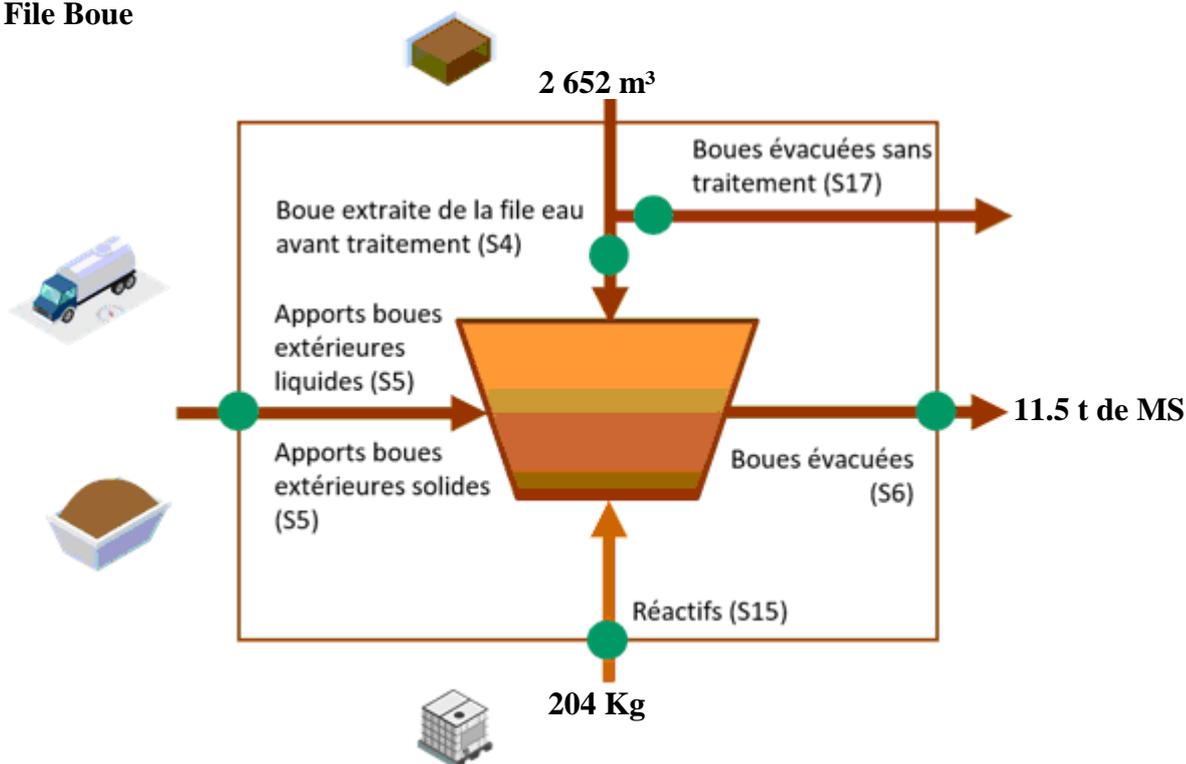
	Rendement %				Concentration sortie mg/l			
	2021	2022	2023	2024	2021	2022	2023	2024
DCO	96.2	97.3	96.5	95.9	17	18.3	18.0	16.5
DBO5	98.2	98.9	98.6	98.2	3.4	3.0	3.2	3.0
MES	97.6	98.8	99.0	97.2	4.2	2.7	2.6	5.3
NTK	98.8	97.3	98.6	97.1	1	1.5	1.2	1.5
NGL	97	95.5	96.6	95.3	2.5	2.8	2.9	2.5
PT	94.1	84.3	92.2	88.1	1.6	0.9	0.7	0.6

Evaluation de la performance de la station :

Taux de conformité des rejets d'épuration	2022	2023	2024
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année (%)	100	100	100

Evacuation des boues :

File Boue



Les boues sont évacuées sur l'Usine de Dépollution Monge de la Communauté d'Agglomération Beaune, Côte et Sud.

BOUES EVACUEES	2020	2021	2022	2023	2024
Tonnes de produit brut	271.5	253.4	230.1	283.9	282
Tonnes de matières sèches	11.8	10.9	8.1	10.7	11.5
Siccité (%)	4.4	4.3	3.52	3.77	4.08
Taux de boues évacuées selon des filières conformes	100%	100 %	100 %	100 %	100 %

Evacuation des sous-produits :

	2021	2022	2023	2024
Refus de dégrillage évacués vers l'UDEP Monge (t)	4.4	3.1	2.2	3.0
Sables évacués vers l'UDEP Monge (t)	14.4	14.4	12.6	11.7
Graisses évacuées vers l'UDEP Monge (m3)	11	4.0	4.5	8.0

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE SAINT ROMAIN

	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1
Nombre d'habitants	225	228	226	223	223	/
Nombre de clients	159	161	161	161	161	/

Patrimoine :

3 858ml de réseau en eaux usées (séparatif), dont environ 700 ml en galerie
1 unité de traitement de type filtre plantés de roseaux de 300 équivalents habitants

Rejet au milieu naturel : rejet de la STEP vers le ruisseau du Verger

PERFORMANCE DU RESEAU



	2021	2022	2023	2024
Volumes facturés : m ³	5 429	5 431	nc	nc
Volumes collectés : m ³	14 963	15 290	22 009	21 512

Interventions sur le réseau :

Interventions curatives	2022	2023	2024
Nb de désobstructions sur réseau :	0	1	1
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	0	0	50

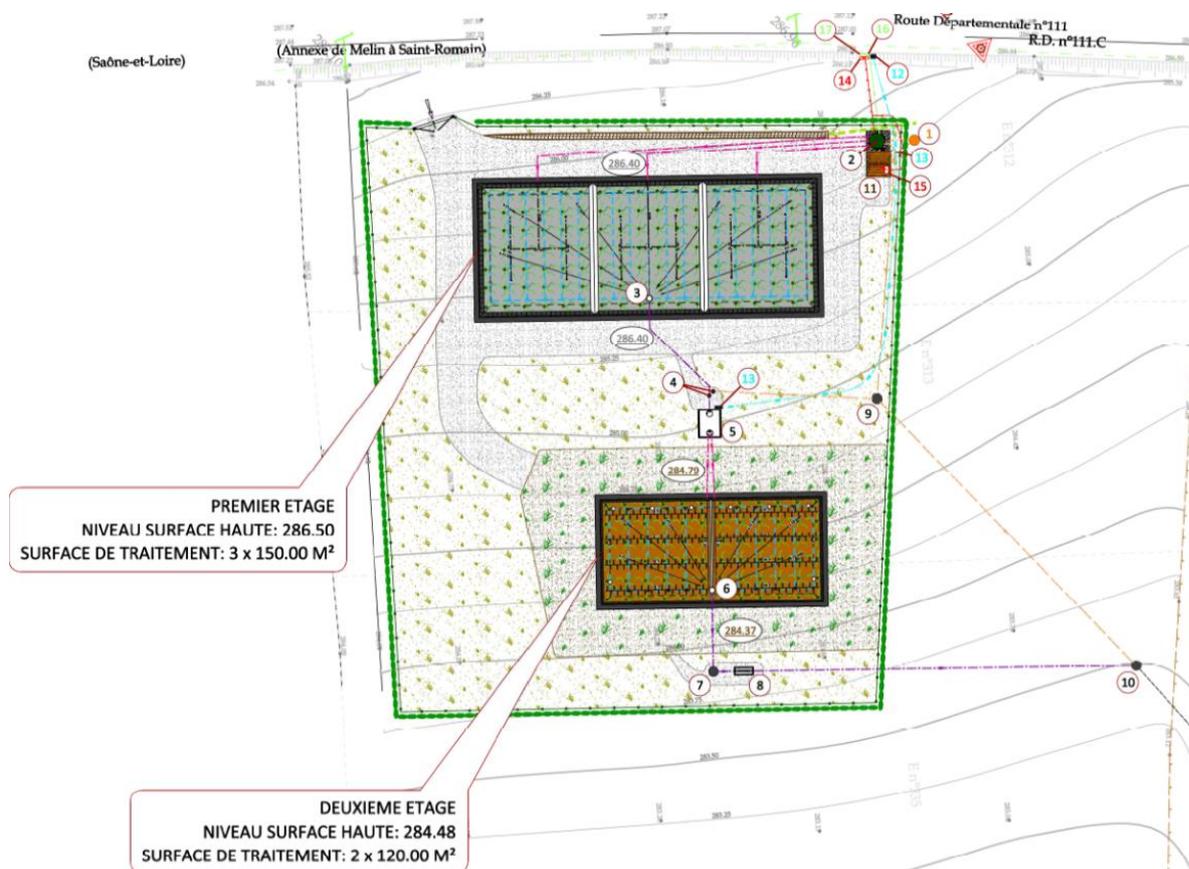
Interventions de curage préventif	2022	2023	2024
Nb d'interventions sur réseau	0	0	0
Nb d'interventions sur P.R	0	0	0
Longueur de canalisation curée (ml)	0	0	0

Interventions d'inspection et de contrôle	2022	2023	2024
Longueur de canalisation inspectée par caméra (ml)	0	0	0

PERFORMANCE DU TRAITEMENT

Type de traitement : Station d'épuration de filtres plantés de roseaux de 300 EH.

Schéma de la station de traitement



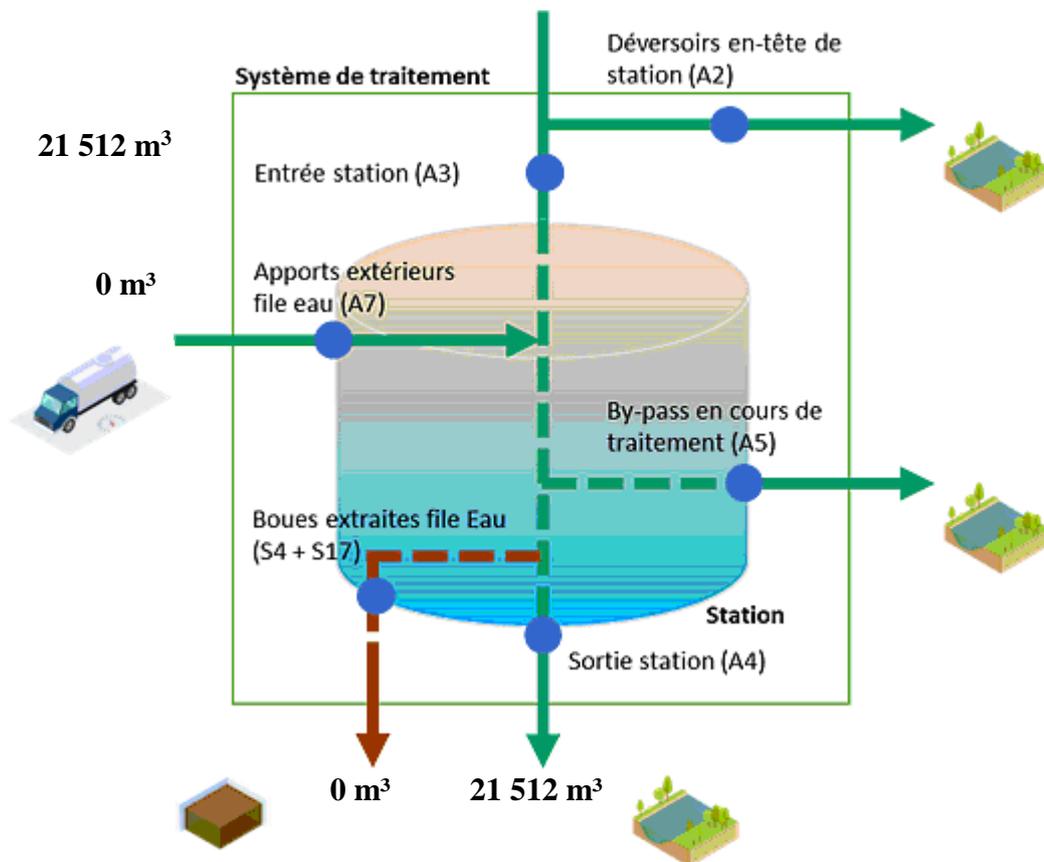
Niveaux de rejets exigés par la Police de l'eau 18 avril 2011	
Param.	Concentrations maximale (moyenne sur 24H)
DBO5	25 mg/l
DCO	90 mg/l
MES	30 mg/l
NTK	10 mg/l avec pointes à 20mg/l

Evaluation de la performance de la station :

Taux de conformité des rejets d'épuration	2022	2023	2024
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année (%)	100%	100%	100 %

Indice de conformité réglementaire des rejets (%)	2022	2023	2024
Conformité à la Directive Européenne	100%	100 %	100 %
Conformité à l'arrêté préfectoral	100%	100%	100%

Schéma de fonctionnement de la station et volumes associés



	Rendement %			Concentration sortie mg/l		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
DCO	94.3	94.5	90.2	27	34	22.0
DBO5	98.6	98.9	96.6	3.0	3.0	3.0
MES	96.0	98.4	95.7	5.5	5.0	2.7
NTK	98.8	99.3	99.3	1	0.5	0.5
NGL	16.1	29.4	24.1	68.7	50.3	52.4
Pt	-94.3	-80.4	-57.0	13.5	13.2	8.4

	2021	2022	2023	2024
Refus de dégrillage évacués (t)	1	1	2	1
Sables évacués (t)	/	/	/	/
Graisses évacuées (m3)	/	/	/	/

Pas de boues produites.

Perspectives

Le chalet en bois qui était fortement détérioré a été supprimé. Il sera remplacé en 2025 (engagement de la nouvelle DSP).

SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE SANTENAY

▪ DONNEES DU SERVICE

Type de gestion :

Délégation de service public conclue avec VEOLIA EAU

	2021	2022	2023	2024	N/N-1
Nombre d'habitants	905	920	924	904	-2.2%
Nombre de clients	485	496	521	523	+0.4 %

Patrimoine :

- 18 403 ml dont 10 323 ml en eaux usées (séparatif), 8 442 ml en eaux pluviales et 506 ml en refoulement.
- 481 branchements,
- 266 regards de visite,
- 1 poste de relèvement,
- 1 déversoir d'orage
- 1 usine de traitement de type boues activées de 8 333 équivalents habitants

Rejet au milieu naturel : - 1 trop plein de poste vers fossé
- rejet de la STEP vers l'Avant Dheune



▪ PERFORMANCE DU RESEAU

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1
Volumes facturés : m ³	66 828	51 904	72 537	70 961	78 972	71 358	-9.6%

Volumes collectés : m ³	95 633	108 991	135 773	105 037	118 680	183 187	+54.4%
------------------------------------	--------	---------	---------	---------	---------	---------	--------

Interventions sur le réseau :

Interventions curatives	2021	2022	2023	2024
Nb de désobstructions sur réseau :	5	2	0	4
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml) :	129.8	0	0	0
Nbre de points noirs	1	1	1	1

Interventions de curage préventif	2021	2022	2023	2024
Nb d'interventions sur réseau	0	0	0	0
Nb d'interventions sur P.R	1	2	0	0
Longueur de canalisation curée (ml)	3 444	65	2 800	4 528

Interventions d'inspection et de contrôle	2021	2022	2023	2024
Longueur de canalisation inspectée par caméra (ml)	541	0	0	2 059

▪ **AMELIORATIONS DU SERVICE A PREVOIR**

Problématique de mise en charge et débordement du réseau d'eaux usées situé Chemin sous le Seurre.

Des discussions sont en cours entre la collectivité et la Police de l'Eau à ce sujet.

Une campagne massive de contrôles de conformité a été lancée en 2021 pour déterminer les travaux en domaine privé à réaliser. 2 déversoirs d'orage ont été créés durant l'année 2022 au Chemin sous le Seurre suite à l'accord délivré par la DDT pour 3 ans maximum.

Il conviendra de terminer les campagnes de contrôle et de s'assurer du raccordement correct des habitations au réseau de collecte.

▪ **PERFORMANCE DU TRAITEMENT**

Type de traitement : Station d'épuration à boues activées de 8 333 EH.

Synoptique de la station de traitement

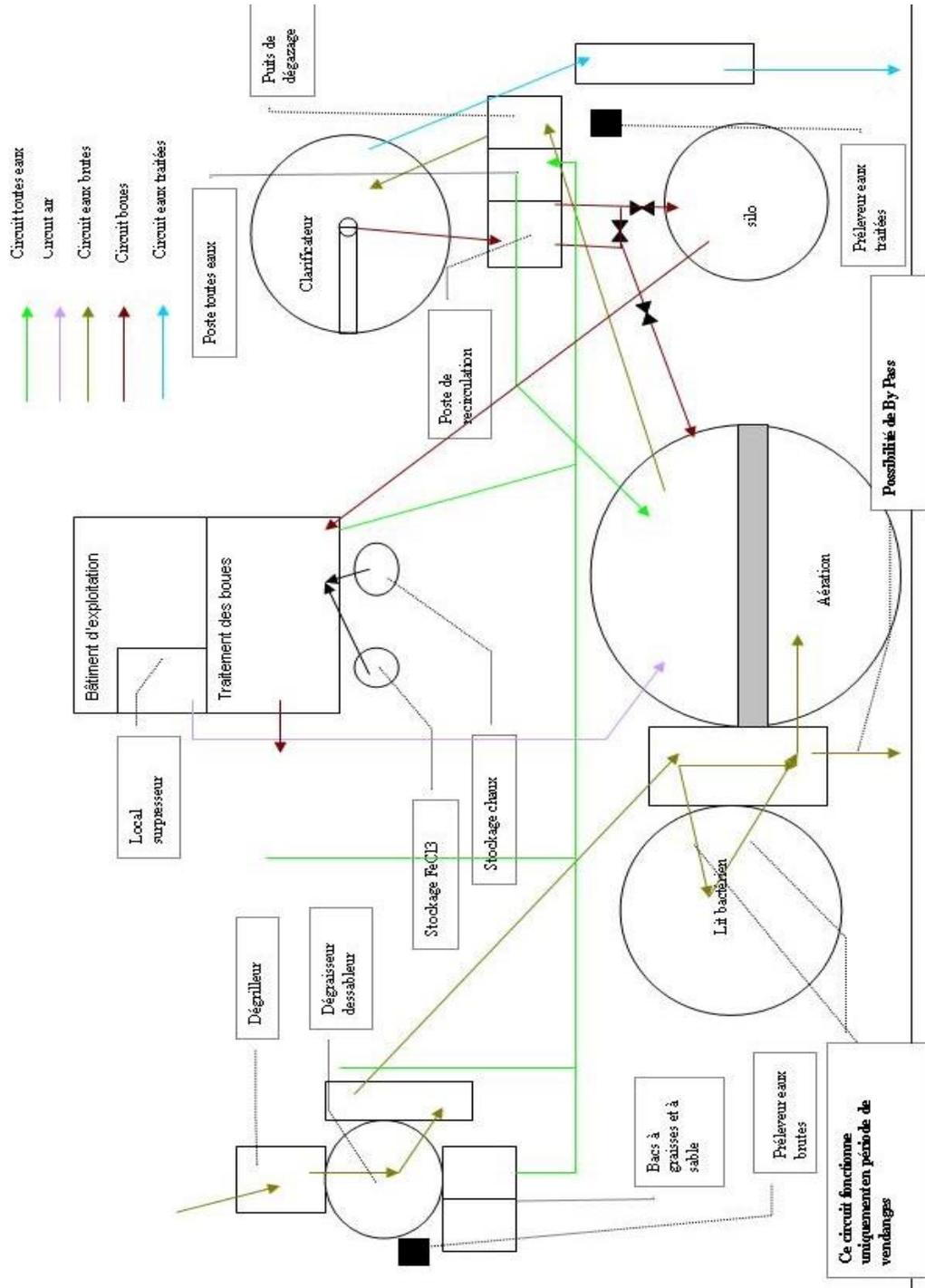
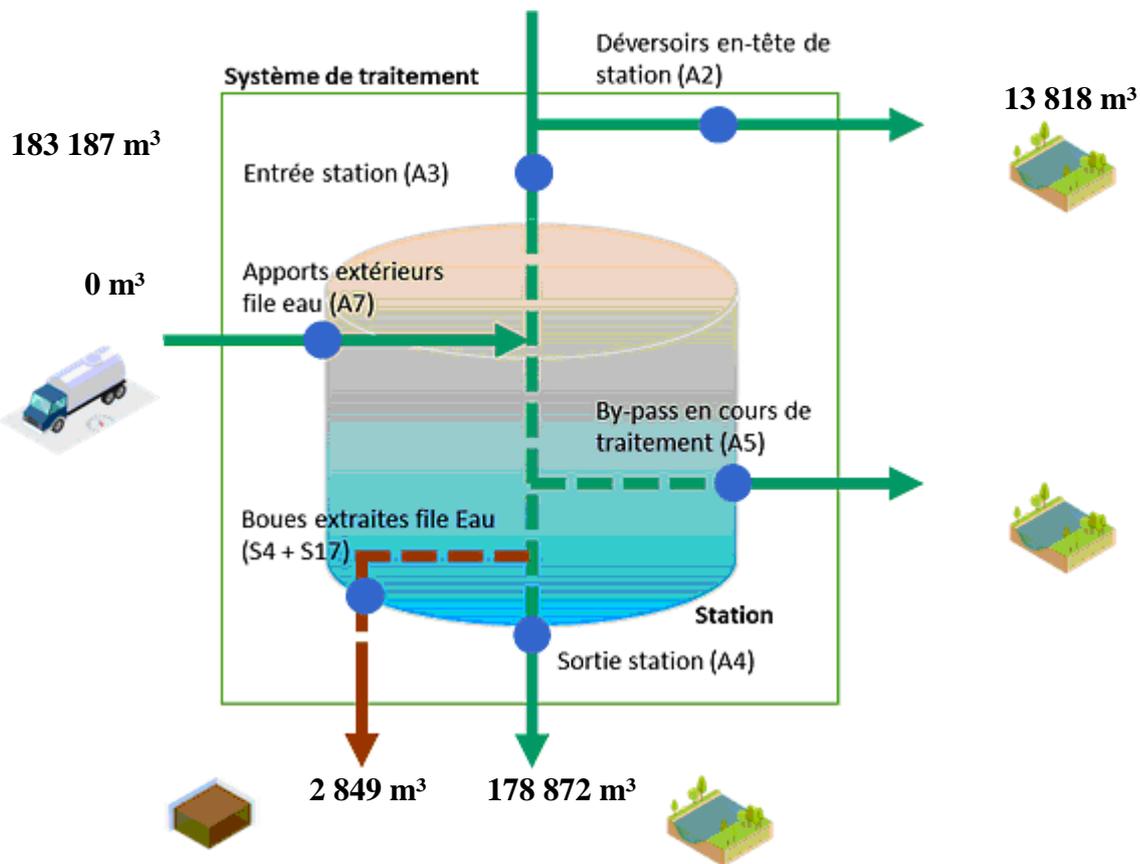
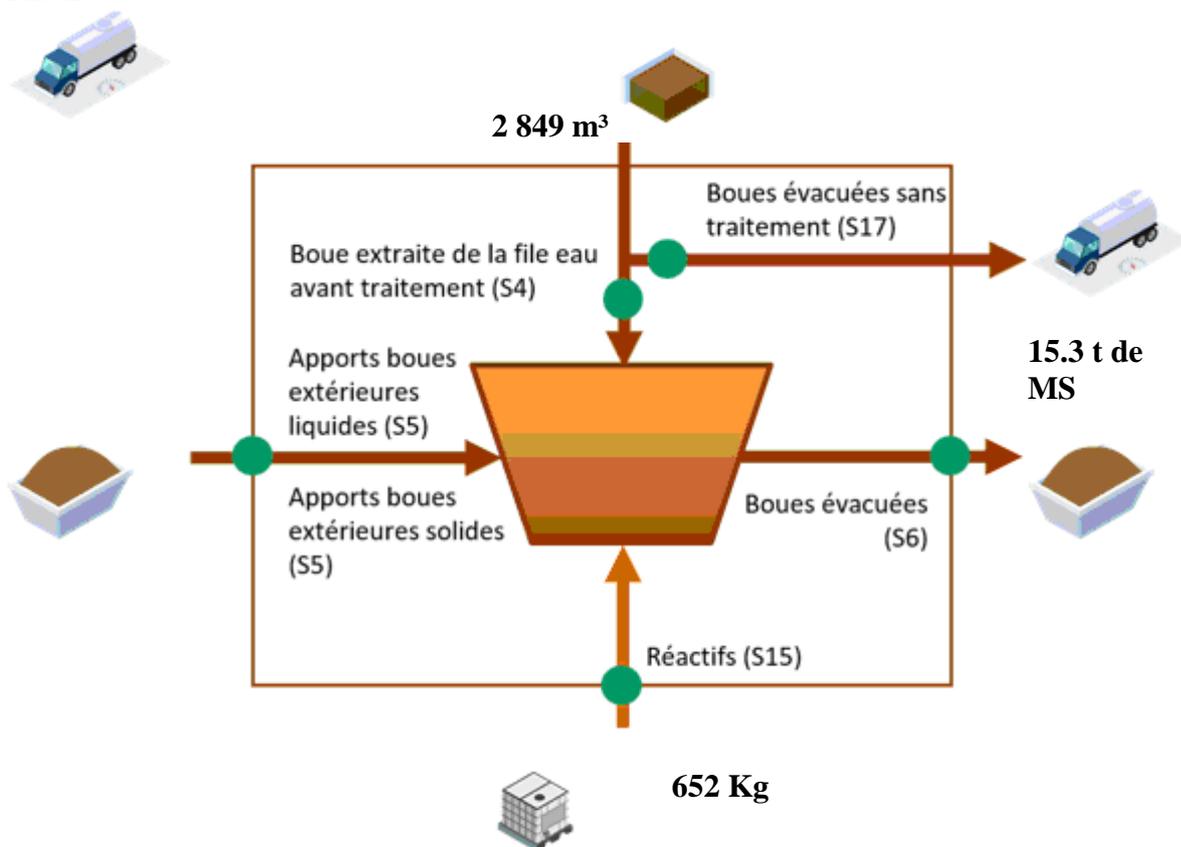


Schéma de fonctionnement de la station et volumes associés



File Boue



Rendement épuratoire et qualité du rejet :

	Rendement %			Concentration sortie mg/l		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
DCO	92.4	95.4	94.8	19.4	15.6	13.28
DBO5	97.0	96.8	97.2	3.1	3.2	3.0
MES	97.3	95.5	97.9	4.4	5.1	2.41
NTK	97.5	95.7	95.4	1.0	1.8	1.24
NGL	94.4	92.7	93.5	2.1	3.0	1.79
Pt	42.1	88.8	79.3	0.5	0.4	0.6

Evaluation de la performance de la station :

Taux de conformité des rejets d'épuration	2021	2022	2023	2024
Nombre de bilans conformes / nombre de bilans disponibles dans l'année (%)	100	100	100	100

Indice de conformité réglementaire des rejets (%)	2021	2022	2023	2024
Conformité à la Directive Européenne	100	100	100	100
Conformité à l'arrêté préfectoral	100	100	100	100

▪ **EVACUATION DES BOUES**

Les boues sont évacuées sur l'Usine de Dépollution Monge de la Communauté d'Agglomération Beaune, Côte et Sud.

BOUES EVACUEES	2020	2021	2022	2023	2024
Tonnes de produit brut	96.9	230.8	79.1	105.6	74.5
Tonnes de matières sèches	28	31.3	13	21.8	15.3
Siccité (%)	28.9	13.56	16.4	20.64	20.54
Taux de boues évacuées selon des filières conformes	100%	100%	100%	100%	100%

Schéma de la file « boues » et volumes associés

▪ **EVACUATION DES SOUS PRODUITS :**

	2020	2021	2022	2023	2024
Refus de dégrillage évacués vers l'UDEP Monge (t)	6.5	9.5	4.0	3.5	8.5
Sables évacués vers l'UDEP Monge (t)	7	6.3	9.0	6.3	6.3
Graisses évacuées vers l'UDEP Monge (m3)	5	10.5	1.5	3.5	4.5

Remarque : Le dégrilleur de la station a été renouvelé en 2024.

IV. BILAN ANNUEL SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Linéaire de réseau : 385 km

Nombre de stations d'épuration : 22

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre d'abonnés	19 840	19 684	16 686 DSP	19 662	19 592*	20 898
Volume facturé (m3)	3 125 416	2 932 002	2 725 343 DSP	3 013 429	3 020 643	3 209 525

*Manque données aep pour communes régie



Présentation du service

La Communauté d'Agglomération a mis en place le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) le 13 avril 2007.

Ses missions sont les suivantes :

- **Le contrôle du neuf** : vérification des travaux d'assainissement individuel suite à un permis de construire,
- **Le contrôle du bon fonctionnement** : vérification de l'état de l'assainissement, contrôle du bon écoulement, contrôle des regards, conseil d'entretien et préconisations de modifications éventuelles. Cette mission a été confiée à la société G2C environnement
 - **Le diagnostic de l'assainissement existant en cas de vente immobilière** obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2011,
- Conseils, renseignements et accueil du public

Le règlement du SPANC a été modifié par délibération du Conseil Communautaire le 30/06/2014.

En 2024, ont été réalisés :

- 34 contrôles de conception et implantation soit 35 % de moins qu'en 2023.
- 30 contrôles de bonne exécution des travaux soit 6 % de moins qu'en 2023.
- 62 installations ont fait l'objet d'un contrôle dans le cadre d'une vente immobilière, soit 18 % de moins qu'en 2022.
- 227 installations ont fait l'objet d'un contrôle de bon fonctionnement soit 343% de plus qu'en 2023.

Indicateurs spécifiques au service public d'assainissement non collectif SPANC

1. Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif - INDICATEUR 1

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 140, les éléments indiqués au point B n'étant pas pris en compte si la somme des éléments mentionnés au A n'atteint pas 100.

A. – Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service public d'assainissement non collectif :

- + 20 : délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération ;
- + 20 : application d'un règlement du service public d'assainissement non collectif approuvé par une délibération ;
- + 30 : mise en œuvre de la vérification de conception et d'exécution des installations réalisées ou réhabilitées depuis moins de huit ans ;
- + 30 : mise en œuvre du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des autres installations ;

Pour cet indicateur, la collectivité totalise 80 points. Le paramètre de délimitation des zones d'assainissement collectif n'étant pas atteint sur toutes les communes du territoire.

B. – Éléments facultatifs du service public d'assainissement non collectif :

- + 10 : existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations ;
- + 20 : existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations ;
- + 10 : existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange.

Indicateur 1 (indice de mise en œuvre de l'ANC) est de 80

2. Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif

L'indicateur mesure le niveau de conformité du parc de dispositifs d'assainissement non collectif en zone d'assainissement non collectif. Exprimé en pourcentage, il est égal au rapport entre le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service à la fin de l'année considérée et le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service

Indicateur 2 (taux de conformités des ANC) est de 37.3% +tableau

	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre d'installations contrôlées jugées conformes depuis la création du SPANC	880	908	946	961	961+34 =995
Nombre d'installations contrôlées l'année n	438	99	268	225	186
Nombre total d'installations contrôlées depuis la mise en place du service (2007)	2471	2512	2531	2548	2548+12 +10 = 2570
Taux de conformité	35.6%	36.1 %	37.3 %	37,7%	38,7%

Compte tenu de l'évolution réglementaire de 2012, relative aux modalités de contrôle de bon fonctionnement des installations existantes, les données ci-dessus seront affinées au fil des contrôles.

Les installations non conformes doivent faire l'objet d'une relance afin que la mise en conformité soit effectuée. Ce point a été souligné par la Chambre Régionale des Comptes.

Deux cas existent :

- Les installations déclarées non conformes suite à un diagnostic de vente immobilière (réhabilitation sous un an après signature de l'acte de vente) :
- Dans ce cas, le SPANC rencontre toujours des difficultés à obtenir les coordonnées des nouveaux propriétaires. Depuis le 25 août 2021, les notaires ont pourtant l'obligation de communiquer au SPANC la date des ventes immobilières ainsi que l'identité de l'acquéreur sous 1 mois (Art L1331-11-1 du Code de la Santé Publique). Cela n'est cependant pas fait.

L'identification des nouveaux propriétaires n'est sinon possible que lors de la réalisation des contrôles de bon fonctionnement sur les communes concernées (parfois plusieurs années après).

- Les installations non conformes contrôlées dans le cadre des diagnostics ou des contrôles de bon fonctionnement.

- Les évolutions réglementaires de 2012 peuvent avoir une influence sur les délais de réhabilitation des installations. Ainsi, des installations dont la conclusion était : « réhabilitation sous 4 ans » peuvent voir leur délai de réhabilitation passer à « réhabilitation en cas de vente ». Toutes les installations contrôlées avant le 1er juillet 2012 peuvent donc difficilement faire l'objet d'une relance.
- La relance de propriétaire d'installations existantes avec un délai de réhabilitation court est compliquée car ces travaux ont des coûts non négligeables pour les usagers. Enfin, l'absence de subventions n'incite pas les propriétaires concernés à réhabiliter leur installation.

Faits marquants

Sur le territoire de la CABCS, sont présentes environ 3 000 installations. L'activité du SPANC a été beaucoup moins perturbée par le contexte sanitaire.

L'arrivée d'un nouvel agent fin 2023 qui a été formé et qui a rendu entière satisfaction a annoncé son départ pour 2025, ce qui laisse de nouveau le SPANC en sous-effectif.

Perspectives 2025

Pour l'année 2025, le Service a les perspectives suivantes en terme de contrôles :

- La finalisation des contrôles de bon fonctionnement non réalisés sur les années 2022 et 2023
- Les contrôles CBF sur :
 - VALMONT
 - RELANCE COMMUNES ANTERIEUR

Le marché de contrôles de bon fonctionnement s'est achevé en 2024, une nouvelle consultation est en cours.

Plusieurs autres sujets structurants sont également en réflexion :

- La cessation d'activité du fournisseur du logiciel utilisé par le SPANC contraint le Service à se doter d'un nouvel outil. Une consultation sera lancée courant 2025 faute de n'avoir pas pu être réalisée en 2024 comme prévu. Le coût de l'opération pourrait atteindre 40 k€.
- Le bilan du SPANC a été établi en 2024, et une évolution des tarifs a été actée au conseil communautaire de décembre. Le Règlement a été retravaillé pour aboutir à une approbation en 2025.

Avec l'arrivée d'un agent supplémentaire, le Service espère pouvoir reprendre la réalisation des zonages de CORMOT-VAUCHIGNON et CHAGNY ainsi que la finaliser des zonages de BAUBIGNY et LA ROCHEPOT restent d'actualité.



CHAPITRE 4

**RAPPORT TECHNIQUE
SUR LA GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
BEAUNE COTE ET SUD**

EXERCICE 2024

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

La Loi n° 2012-788 du 12 juillet 2010, dite loi « Grenelle II », a confié aux EPCI compétents en matière d'assainissement, le soin d'assurer la gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU). Ces dispositions ont été réitérées en 2015 (Loi Notre) et en 2018 (Loi portant transfert de la compétence eau et assainissement aux EPCI).

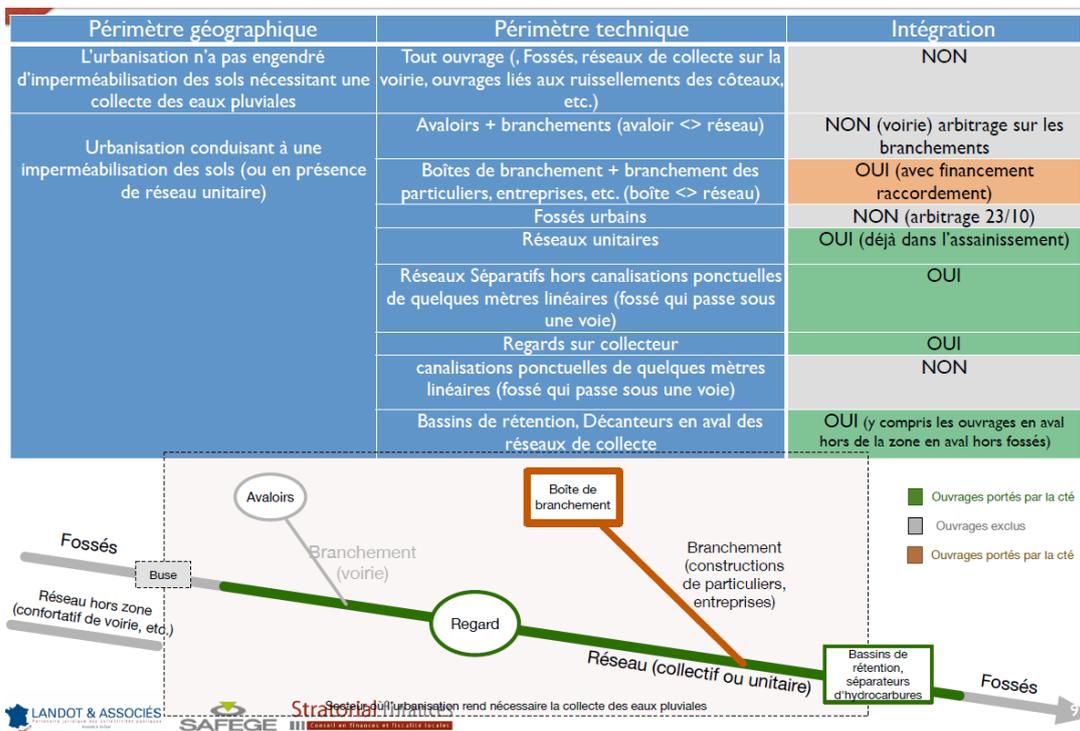
La Communauté d'agglomération a donc mené une réflexion sur la définition et le périmètre de cette compétence. Cette phase de réflexion s'est accompagnée de la signature de conventions de gestion, conclues avec les Communes, afin que celles-ci puissent continuer à réaliser, durant cette phase d'étude, les missions relevant de la compétence gestion des eaux pluviales.

Le 1er janvier 2020 la Communauté d'Agglomération a repris la compétence obligatoire GEPU (Gestion des Eaux Pluviales Urbaines)

PERIMETRE DE LA COMPETENCE

Par sa délibération du 12 Décembre 2016, la CABCS a défini le périmètre technique comme suit :

- Les secteurs concernés sont les zones urbaines ou agglomérées. Chaque commune a été destinataire d'un zonage, ce dernier restant à valider à l'issue d'une procédure d'enquête publique.
- Les ouvrages concernés sont les **réseaux pluviaux** (canalisations et regards de visite), **les bassins de rétention en aval** des réseaux, **les séparateurs hydrocarbures sous domaine public**, **les branchements des particuliers** (conduite de branchement et boîte).
- Ne sont pas concernés les **avaloirs et leur branchement** (compétence voirie), **les fossés et les bassins de rétentions en amont des réseaux**.



MISSIONS DU SERVICE

Les missions à assurer par le service sont d'ordre administratif et technique pour un patrimoine estimé aujourd'hui à :

- Plus de **380 km** de réseaux connus, de natures et diamètres très divers (béton, PVC/PEHD, dalots en pierres, fonte...).
- Environ **19 000 branchements**
- Plus de **6000 regards** de visite
- **43 ouvrages de décantation**
- **24 séparateurs hydrocarbures**
- **17 bassins de rétention**

Missions d'ordre administratif

Elles sont en lien avec la nécessité du suivi lié à l'urbanisation :

- Cadrage du Service par la définition d'un règlement de service pluvial
- Achèvement de la procédure de mise en place du zonage géographique (pour info zonage assainissement : 5 000 €/commune)
- Instruction des autorisations d'urbanisme (*estimée initialement à ½ équivalent-temps plein mais plutôt 1 équivalent-temps plein en réalité*)
- Prescriptions au titre du SCOT, PLU

Missions techniques

Ces missions concernent l'exploitation du réseau c'est-à-dire la maintenance préventive, la maintenance curative en cas d'urgence et le renouvellement du patrimoine :

- Curage
- Dératisation
- Réparations ponctuelles
- Reprise tampons
- Plaintes suite inondations (contentieux)
- Demandes de raccordements au réseau
- Bilan technique
- Inspections TV
- Mise à jour des plans (SIG)
- Marchés de prestation à engager
- Programme investissement à exécuter sur la base des montants transférés
- Instruire les demandes de raccordements (existants et neufs)

La CABCS commence à être bien identifiée comme gestionnaire du réseau des eaux pluviales des zones urbaines et à urbaniser.

Evènements marquants :

- Pluviométrie exceptionnelle et beaucoup d'inondations. Le service c'est retrouvé débordé par des demandes de résolution liées au inondations (Compétence GEPU et Hors compétence GEPU). Cette année a révélé des problématiques d'incompréhensions et un manque de communication sur les compétences liées au pluviales (GEPU, ruissellement, GEMAPI, voirie, remontée de nappe ...). Les inondations étant liées à la pluviométrie, c'est le service GEPU qui a été appelé.



DEZIZE LES MARANGES: Rue du lavoir

Reprise du dallot qui provoquait des inondations. Après ouverture de l'ouvrage, il s'avère que c'est une mauvaise pratique d'une entreprise mandaté par un autre concessionnaire qui a provoqué les désordres. Passage de la HTA dans l'ouvrage de pluvial. Contentieux en cours.



BLIGNY LES BEAUNE: Curage et inspection caméra sur 645 ml qui démontre des problèmes d'effondrement et de colmatage sur 370 ml.



PARIS L'HOPITAL: Reprise des désordres sur le réseau des eaux pluviales en parallèle des travaux eaux potable et assainissement.



Les interventions de curages ont principalement été menées avant le passage des inspections TV en vue de la vérification de l'état des réseaux préalablement à la réalisation des travaux de voirie et lors de la présence de taux de remplissage très important (supérieur à 50%).



L'année 2024 en chiffres :

Plus de **400** dossiers d'urbanismes instruits.

Démarrage du géo référencement du réseau EP et des ouvrages sur 5 communes (MEURSANGES, DEZIZE LES MARANGES, SANTOSSE, AUXEY DURESSSES, BOUILLAND).

Pluviométrie annuelle relevée sur le territoire CABCS entre **674mm** et **939 mm**.

Moyenne annuelle Station Dijon 744 mm/an (De 1991-2020)

149 k€ pour l'entretien et les inspections de réseau.

PERSPECTIVES 2025

Les priorités demeurent la prise en compte des urgences uniquement et la gestion des demandes d'autorisation d'urbanisme (près de 400 dossiers instruits en 2024). Cela permet d'intervenir, en amont auprès des aménageurs, pour éviter qu'ils n'aggravent les problématiques de gestion des eaux de pluie dans les communes.

Les budgets en investissement et en fonctionnement impliquent que les opérations soient limitées aux extrêmes urgences d'entretien et de réparation et, dans la mesure du possible, à la connaissance de l'état des réseaux sur des secteurs ponctuels. Au moment de l'élaboration du BP, environ 259 k€ sont déjà affectés au Fonctionnement (réparations ponctuelles, curages réseaux et inspections TV, entretien d'ouvrages) et plus de 450 k€ sont déjà affectés à des investissements urgents. Pour ces derniers, les communes concernées sont PARIS L'HOPITAL, DEZIZE LES MARANGES, MEURSANGES, BLIGNY LES BEAUNE, VAL-MONT.

Dans l'état actuel, la finalisation du zonage réglementaire est différée à une date ultérieure.

Les opérations souhaitées ultérieurement par les Communes devront faire l'objet de demandes formalisées et en cas de nécessité imposeront des inscriptions budgétaires complémentaires.

Beaune Côte & Sud

communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com

CHAPITRE 5

FACTURE D'EAU TYPE 120m³

au 1er janvier 2025

Exercice 2024



CHAPITRE 5 FACTURE D'EAU TYPE 120m3

Au 1er janvier

Année 2025

Aloxe Corton

		 Assainissement	 Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3) - 0 - 60 m3	0,900 €	0,80 €	
	Part variable (/m3) - 60 - 120 m3	0,900 €	1,00 €	
	Part fixe	26,00 €	17,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,7260 €	1,0950 €	
	Part fixe	26,36 €	46,78 €	
Organismes publics	prélèvement sur la ressource en eau		0,0545	
	performance des systèmes d'ASST	0,01 €		
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		368,68 €	309,72 €	
TVA		36,87 €	17,03 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		405,55 €	326,75 €	732,30 €
Prix du m3		3,38 €	2,72 €	6,10 €

Aubigny la Ronce



Assainissement

Eau potable

CHAPITRE 5 FACTURE D'EAU TYPE 120m3

Au 1er janvier

Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	- €	1,700 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	- €	2,100 €	
	Part fixe	- €	74,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	- €	- €	
	Part fixe	- €	- €	
Organismes publics		- €		
		- €	- €	
	Redevance eau+performance par M3	- €	0,350 €	ou 0,085 cc
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		- €	344,00 €	
TVA		- €	18,92 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		- €	362,92 €	362,92 €
Prix du m3		- €	3,02 €	3,02 €

Auxey Duresses



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	- €	1,700 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	- €	2,100 €	
	Part fixe	- €	74,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	- €	- €	
	Part fixe	- €	- €	
Organismes publics		- €		
		- €	- €	
	Redevance eau+performance par M3	- €	0,440 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		- €	354,80 €	
TVA		- €	19,51 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		- €	374,31 €	374,31 €
Prix du m3		- €	3,12 €	3,12 €

CHAPITRE 5 FACTURE D'EAU TYPE 120m3

Au 1er janvier

CHAPITRE 5 FACTURE D'EAU TYPE 120m3

Au 1er janvier

Baubigny



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	- €	0,80 €	
	Part variable (60 à 120 m3)		1,00 €	
	Part fixe	- €	17,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	- €	1,0950 €	
	Part fixe	- €	46,78 €	
Organismes publics	prélèvement sur la ressource en eau	- €	0,0545 €	
		- €		
		- €		
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		- €	309,72 €	
TVA		- €	17,03 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		- €	326,75 €	326,75 €
Prix du m3		- €	2,72 €	2,72 €

Beaune



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	0,900 €	0,80 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	0,900 €	1,00 €	
	Part fixe	26,00 €	17,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,7260 €	1,0950 €	
	Part fixe	26,36 €	46,78 €	
Organismes publics	prélèvement sur la ressource en eau		0,0545 €	
	performance des systèmes d'ASST	0,010 €		
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		368,68 €	309,72 €	
TVA		36,87 €	17,03 €	Total

CHAPITRE 5 FACTURE D'EAU TYPE 120m3

Au 1er janvier

Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>	405,55 €	326,75 €	732,30 €
Prix du m3	3,38 €	2,72 €	6,10 €

Bligny les Beaune

		 Assainissement	 Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	0,900 €	0,80 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	0,900 €	1,00 €	
	Part fixe	26,00 €	17,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,7260 €	1,0950 €	
	Part fixe	26,36 €	46,78 €	
Organismes publics	prélèvement sur la ressource en eau		0,0545 €	
	performance des systèmes d'ASST	0,010 €		
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		368,68 €	309,72 €	
TVA		36,87 €	17,03 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		405,55 €	326,75 €	732,30 €
Prix du m3		3,38 €	2,72 €	6,10 €

CHAPITRE 5 FACTURE D'EAU TYPE 120m3

Au 1er janvier

Bouilland

		 Assainissement	 Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	0,900 €	0,80 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	0,900 €	1,00 €	
	Part fixe	26,00 €	17,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,7260 €	1,0950 €	
	Part fixe	26,36 €	46,78 €	
Organismes publics	prélèvement sur la ressource en eau		0,0545 €	
	performance des systèmes d'ASST	0,010 €		
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		368,68 €	309,72 €	
TVA		36,87 €	17,03 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		405,55 €	326,75 €	732,30 €
Prix du m3		3,38 €	2,72 €	6,10 €

Bouze les Beaune

		 Assainissement	 Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	0,900 €	0,80 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	0,900 €	1,00 €	
	Part fixe	26,00 €	17,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,7260 €	1,0950 €	
	Part fixe	26,36 €	46,78 €	
Organismes publics	prélèvement sur la ressource en eau		0,0545 €	
	performance des systèmes d'ASST	0,010 €		
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		368,68 €	309,72 €	
TVA		36,87 €	17,03 €	Total

CHAPITRE 5 FACTURE D'EAU TYPE 120m3

Au 1er janvier

Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>	405,55 €	326,75 €	732,30 €
Prix du m3	3,38 €	2,72 €	6,10 €

Chagny



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	3,10 €	1,700 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	3,10 €	2,100 €	
	Part fixe	47,00 €	74,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	- €	- €	
	Part fixe	- €	- €	
Organismes publics		- €		
	performance des systèmes d'assainissements collectifs (AGE)	0,01 €	- €	
	Redevance eau+performance par M3	- €	0,440 €	
Total d'une facture de 120 m3 HT		420,20 €	354,80 €	
TVA		42,02 €	19,51 €	Total
Total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		462,22 €	374,31 €	836,53 €
Prix du m3		3,85 €	3,12 €	6,97 €

CHAPITRE 5 FACTURE D'EAU TYPE 120m3

Au 1er janvier

Change



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	3,100 €	0,7051	
	Part variable (60 à 120 m3)	3,100 €	1,1443 €	
	Part fixe	47,00 €	51,56 €	
Déléataire	Part variable (0 à 60 m3)	- €	0,9786 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	- €	1,9260 €	
	Part fixe	- €	52,84 €	
Organismes publics	performance des systèmes d'assainissements collectifs (AGE)	0,01 €		
	performance des réseaux d'eau	- €	0,44 €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0516 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		420,20 €	476,3640 €	
TVA		42,02 €	26,20 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		462,22 €	502,56 €	964,78 €
Prix du m3		3,85 €	4,19 €	8,04 €

Chassagne Montrachet



		Assainissement	Eau potable
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	0,900 €	0,80 €
	Part variable (60 à 120 m3)	0,900 €	1,00 €
	Part fixe	26,00 €	17,00 €
Déléataire	Part variable (/m3)	1,7260 €	1,0950 €
	Part fixe	26,36 €	46,78 €
Organismes publics	prélèvement sur la ressource en eau		0,0545 €
	performance des systèmes d'ASST	0,010 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		368,68 €	309,72 €

CHAPITRE 5 FACTURE D'EAU TYPE 120m3

Au 1er janvier

TVA	36,87 €	17,03 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC	405,55 €	326,75 €	732,30 €
Prix du m3	3,38 €	2,72 €	6,10 €

Chaudenay



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	3,100 €	0,6563 €	Part variabl
	Part variable (60 à 120 m3)	3,100 €	0,8830 €	
	Part fixe	47,00 €	47,73 €	
Déléataire	Part variable (/m3)	- €	1,0490 €	
	Part fixe	- €	0,8871 €	
	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	57,08 €	
Organismes publics	performance des systèmes d'assainissements collectifs (AGE)	0,01 €	0,010 €	
	consommation eau potable	- €	0,43 €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0644 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		420,20 €	371,27 €	
TVA		42,02 €	20,42 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		462,22 €	391,69 €	853,91 €
Prix du m3		3,85 €	3,26 €	7,12 €

CHAPITRE 5 FACTURE D'EAU TYPE 120m3

Au 1er janvier

Chevigny en Vallière



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	- €	0,80 €	
	Part variable (60 à 120 m3)		1,00 €	
	Part fixe	- €	17,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	- €	1,0950 €	
	Part fixe	- €	46,78 €	
Organismes publics	prélèvement sur la ressource en eau	- €	0,0545 €	
		- €		
		- €		
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		- €	309,72 €	
TVA		- €	17,03 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		- €	326,75 €	326,75 €
Prix du m3		- €	2,72 €	2,72 €

Chorey les Beaune



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	0,900 €	0,80 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	0,900 €	1,00 €	
	Part fixe	26,00 €	17,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,7260 €	1,0950 €	
	Part fixe	26,36 €	46,78 €	
Organismes publics	prélèvement sur la ressource en eau		0,0545 €	
	performance des systèmes d'ASST	0,010 €		
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		368,68 €	309,72 €	
TVA		36,87 €	17,03 €	Total

CHAPITRE 5 FACTURE D'EAU TYPE 120m3

Au 1er janvier

Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>	405,55 €	326,75 €	732,30 €
Prix du m3	3,38 €	2,72 €	6,10 €

Combertault



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	0,900 €	0,80 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	0,900 €	1,00 €	
	Part fixe	26,00 €	17,00 €	
Déléataire	Part variable (/m3)	1,7260 €	1,0950 €	
	Part fixe	26,36 €	46,78 €	
Organismes publics	prélèvement sur la ressource en eau		0,0545 €	
	performance des systèmes d'ASST	0,010 €		
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		368,68 €	309,72 €	
TVA		36,87 €	17,03 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		405,55 €	326,75 €	732,30 €
Prix du m3		3,38 €	2,72 €	6,10 €

CHAPITRE 5 FACTURE D'EAU TYPE 120m3

Au 1er janvier

Corberon



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	- €	0,80 €	
	Part variable (60 à 120 m3)		1,00 €	
	Part fixe	- €	17,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	- €	1,0950 €	
	Part fixe	- €	46,78 €	
Organismes publics	prélèvement sur la ressource en eau	- €	0,0545 €	
		- €		
		- €		
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		- €	309,72 €	
TVA		- €	17,03 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		- €	326,75 €	326,75 €
Prix du m3		- €	2,72 €	2,72 €

Corcelles-les-Arts / Ebaty



		Assainissement	Eau potable
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	- €	0,80 €
	Part variable (60 à 120 m3)		1,00 €
	Part fixe	- €	17,00 €
Délégataire	Part variable (/m3)	- €	1,0950 €
	Part fixe	- €	46,78 €
Organismes publics	prélèvement sur la ressource en eau	- €	0,0545 €
		- €	
		- €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		- €	309,72 €

CHAPITRE 5 FACTURE D'EAU TYPE 120m3

Au 1er janvier

TVA	- €	17,03 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>	- €	326,75 €	326,75 €
Prix du m3	- €	2,72 €	2,72 €

Corgengoux



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	- €	0,80 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	- €	1,00 €	
	Part fixe	- €	17,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	- €	1,0950 €	
	Part fixe	- €	46,78 €	
Organismes publics	prélèvement sur la ressource en eau	- €	0,0545 €	
		- €		
		- €		
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		- €	309,72 €	
TVA		- €	17,03 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		- €	326,75 €	326,75 €
Prix du m3		- €	2,72 €	2,72 €

CHAPITRE 5 FACTURE D'EAU TYPE 120m3

Au 1er janvier

Cormot Vauchignon



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	- €	1,700 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	- €	2,100 €	
	Part fixe	- €	74,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	- €	- €	
	Part fixe	- €	- €	
Organismes publics		- €		
		- €	- €	
	Redevance eau+performance par M3	- €	0,440 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		- €	354,80 €	
TVA		- €	19,51 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		- €	374,31 €	374,31 €
Prix du m3		- €	3,12 €	3,12 €

Corpeau



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	0,900 €	0,80 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	0,900 €	1,00 €	
	Part fixe	26,00 €	17,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,7260 €	1,0950 €	
	Part fixe	26,36 €	46,78 €	
Organismes publics	prélèvement sur la ressource en eau		0,0545 €	
	performance des systèmes d'ASST	0,010 €		
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		368,68 €	309,72 €	
TVA		36,87 €	17,03 €	Total

CHAPITRE 5 FACTURE D'EAU TYPE 120m3

Au 1er janvier

Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>	405,55 €	326,75 €	732,30 €
Prix du m3	3,38 €	2,72 €	6,10 €

Dezize les Maranges



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	3,100 €	0,80 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	3,100 €	1,00 €	
	Part fixe	47,00 €	17,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	- €	1,0950 €	
	Part fixe	- €	46,78 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	0,0545 €	
	performance des systèmes d'assainissements collectifs (AGE)	0,01 €		
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €		
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		420,20 €	309,72 €	
TVA		42,02 €	17,03 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		462,22 €	326,75 €	788,97 €
Prix du m3		3,85 €	2,72 €	6,57 €

CHAPITRE 5 FACTURE D'EAU TYPE 120m3

Au 1er janvier

Ebaty



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	- €	0,80 €	
	Part variable (60 à 120 m3)		1,00 €	
	Part fixe	- €	17,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	- €	1,0950 €	
	Part fixe	- €	46,78 €	
Organismes publics	prélèvement sur la ressource en eau	- €	0,0545 €	
	performance des systèmes d'ASST	- €		
		- €		
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		- €	309,72 €	
TVA		- €	17,03 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		- €	326,75 €	326,75 €
Prix du m3		- €	2,72 €	2,72 €

Echevronne



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	0,900 €	0,80 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	0,900 €	1,00 €	
	Part fixe	26,00 €	17,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,7260 €	1,0950 €	
	Part fixe	26,36 €	46,78 €	
Organismes publics	prélèvement sur la ressource en eau		0,0545 €	
	performance des systèmes d'ASST	0,010 €		
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		368,68 €	309,72 €	
TVA		36,87 €	17,03 €	Total

CHAPITRE 5 FACTURE D'EAU TYPE 120m3

Au 1er janvier

Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>	405,55 €	326,75 €	732,30 €
Prix du m3	3,38 €	2,72 €	6,10 €

Valmont



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)	- €	0,77 €	<i>dt 0,46 €/m3 pour le fonds de renouvellement</i>
	Taxe Chamboux (/m3)	- €	0,59 €	
	Part fixe	- €	98,00	
Délégataire	Part variable (/m3)	- €	0,7000 €	
	Part fixe	- €	64,24 €	
Organismes publics	Redevance eau+performance par M3	- €	0,440 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	- €	- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0500 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		- €	468,00 €	
TVA		- €	25,74 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		- €	493,74 €	493,74 €
Prix du m3		- €	4,11 €	4,11 €

CHAPITRE 5 FACTURE D'EAU TYPE 120m3

Au 1er janvier

La Rochepot



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	- €	0,80 €	
	Part variable (60 à 120 m3)		1,00 €	
	Part fixe	- €	17,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	- €	1,0950 €	
	Part fixe	- €	46,78 €	
Organismes publics	prélèvement sur la ressource en eau	- €	0,0545 €	
	performance des systèmes d'ASST	- €		
		- €		
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		- €	309,72 €	
TVA		- €	17,03 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		- €	326,75 €	326,75 €
Prix du m3		- €	2,72 €	2,72 €

Ladoix-Serrigny



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	0,900 €	0,80 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	0,900 €	1,00 €	
	Part fixe	26,00 €	17,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,7260 €	1,0950 €	
	Part fixe	26,36 €	46,78 €	
Organismes publics	prélèvement sur la ressource en eau		0,0545 €	
	performance des systèmes d'ASST	0,010 €		
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		368,68 €	309,72 €	
TVA		36,87 €	17,03 €	Total

CHAPITRE 5 FACTURE D'EAU TYPE 120m3

Au 1er janvier

Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>	405,55 €	326,75 €	732,30 €
Prix du m3	3,38 €	2,72 €	6,10 €

Levernois

		 Assainissement	 Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	0,900 €	0,80 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	0,900 €	1,00 €	
	Part fixe	26,00 €	17,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,7260 €	1,0950 €	
	Part fixe	26,36 €	46,78 €	
Organismes publics	prélèvement sur la ressource en eau		0,0545 €	
	performance des systèmes d'ASST	0,010 €		
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		368,68 €	309,72 €	
TVA		36,87 €	17,03 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		405,55 €	326,75 €	732,30 €
Prix du m3		3,38 €	2,72 €	6,10 €

CHAPITRE 5 FACTURE D'EAU TYPE 120m3

Au 1er janvier

Marigny les Reuillée



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	- €	0,80 €	
	Part variable (60 à 120 m3)		1,00 €	
	Part fixe	- €	17,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	- €	1,0950 €	
	Part fixe	- €	46,78 €	
Organismes publics	prélèvement sur la ressource en eau	- €	0,0545 €	
	performance des systèmes d'ASST	- €		
		- €		
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		- €	309,72 €	
TVA		- €	17,03 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		- €	326,75 €	326,75 €
Prix du m3		- €	2,72 €	2,72 €

Mavilly les Mandelot



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)	- €	0,77 €	
	Taxe Chamboux (/m3)	- €	0,59 €	
	Part fixe	- €	98,00	
Délégataire	Part variable (/m3)	- €	0,7000 €	
	Part fixe	- €	64,24 €	
Organismes publics	Redevance eau+performance par M3	- €	0,440 €	
	Redevance pour modernisation des réseaux (/m3)	- €	- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0500 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		- €	468,00 €	
TVA		- €	25,74 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		- €	493,74 €	493,74 €

dt 0,46 €/m3 pour le fonds de renouvellement

CHAPITRE 5 FACTURE D'EAU TYPE 120m3

Au 1er janvier

Prix du m3	- €	4,11 €	4,11 €
------------	-----	--------	--------

Meloisey



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	3,100 €	0,77 €	<i>dt 0,46 €/m3 pour le fonds de renouvellement</i>
	Part variable (60 à 120 m3)	3,100 €	0,59 €	
	Part fixe	47,00 €	98,00	
Déléataire	Part variable (/m3)	- €	0,7000 €	
	Part fixe	- €	64,24 €	
Organismes publics	Redevance eau+performance par M3	- €	0,440 €	
	performance des systèmes d'assainissements collectifs (AGE)	0,01 €	- €	
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €	0,0500 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		420,20 €	468,00 €	
TVA		42,02 €	25,74 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		462,22 €	493,74 €	955,96 €
Prix du m3		3,85 €	4,11 €	7,97 €

CHAPITRE 5 FACTURE D'EAU TYPE 120m3

Au 1er janvier

Merceuil

		 Assainissement	 Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	0,900 €	0,80 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	0,900 €	1,00 €	
	Part fixe	26,00 €	17,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,7260 €	1,0950 €	
	Part fixe	26,36 €	46,78 €	
Organismes publics	prélèvement sur la ressource en eau		0,0545 €	
	performance des systèmes d'ASST	0,010 €		
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		368,68 €	309,72 €	
TVA		36,87 €	17,03 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		405,55 €	326,75 €	732,30 €
Prix du m3		3,38 €	2,72 €	6,10 €

Meursanges

		 Assainissement	 Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	- €	0,80 €	
	Part variable (60 à 120 m3)		1,00 €	
	Part fixe	- €	17,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	- €	1,0950 €	
	Part fixe	- €	46,78 €	
Organismes publics	prélèvement sur la ressource en eau	- €	0,0545 €	
	performance des systèmes d'ASST	- €		
		- €		
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		- €	309,72 €	
TVA		- €	17,03 €	Total

CHAPITRE 5 FACTURE D'EAU TYPE 120m3

Au 1er janvier

Coût total d'une facture de 120 m3 TTC	- €	326,75 €	326,75 €
Prix du m3	- €	2,72 €	2,72 €

Meursault

		 Assainissement	 Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	0,900 €	0,80 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	0,900 €	1,00 €	
	Part fixe	26,00 €	17,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,7260 €	1,0950 €	
	Part fixe	26,36 €	46,78 €	
Organismes publics	prélèvement sur la ressource en eau		0,0545 €	
	performance des systèmes d'ASST	0,010 €		
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		368,68 €	309,72 €	
TVA		36,87 €	17,03 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		405,55 €	326,75 €	732,30 €
Prix du m3		3,38 €	2,72 €	6,10 €

CHAPITRE 5 FACTURE D'EAU TYPE 120m3

Au 1er janvier

Molinot



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	- €	1,70 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	- €	2,10 €	
	Part fixe	- €	74,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	- €		
	Part fixe	- €		
Organismes publics		- €		
		- €		
	Redevance eau+performance par M3	- €	0,350 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		- €	344,00 €	
TVA		- €	18,92 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		- €	362,92 €	362,92 €
Prix du m3		- €	3,02 €	3,02 €

Montagny les Beaune



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	0,900 €	0,80 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	0,900 €	1,00 €	
	Part fixe	26,00 €	17,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,7260 €	1,0950 €	
	Part fixe	26,36 €	46,78 €	
Organismes publics	prélèvement sur la ressource en eau		0,0545 €	
	performance des systèmes d'ASST	0,010 €		
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		368,68 €	309,72 €	
TVA		36,87 €	17,03 €	Total

CHAPITRE 5 FACTURE D'EAU TYPE 120m3

Au 1er janvier

Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>	405,55 €	326,75 €	732,30 €
Prix du m3	3,38 €	2,72 €	6,10 €

Monthelie



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	0,900 €	0,80 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	0,900 €	1,00 €	
	Part fixe	26,00 €	17,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,7260 €	1,0950 €	
	Part fixe	26,36 €	46,78 €	
Organismes publics	prélèvement sur la ressource en eau		0,0545 €	
	performance des systèmes d'ASST	0,010 €		
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		368,68 €	309,72 €	
TVA		36,87 €	17,03 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		405,55 €	326,75 €	732,30 €
Prix du m3		3,38 €	2,72 €	6,10 €

CHAPITRE 5 FACTURE D'EAU TYPE 120m3

Au 1er janvier

Monthelie - ferme du Marjolet



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	- €	1,700 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	- €	2,100 €	
	Part fixe	- €	74,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	- €		
	Part fixe	- €		
Organismes publics		- €		
		- €		
	Redevance eau+performance par M3	- €	0,440 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		- €	354,80 €	
TVA		- €	19,51 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		- €	374,31 €	374,31 €
Prix du m3		- €	3,12 €	3,12 €

Nantoux



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	3,100 €	1,700 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	3,100 €	2,100 €	
	Part fixe	47,00 €	74,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	- €		
	Part fixe	- €		
Organismes publics		- €		
	performance des systèmes d'assainissements collectifs (AGE)	0,01 €		
	Redevance eau+performance par M3	- €	0,44000 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		420,20 €	354,80 €	
TVA		42,02 €	19,51 €	Total

CHAPITRE 5 FACTURE D'EAU TYPE 120m3

Au 1er janvier

Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>	462,22 €	374,31 €	836,53 €
Prix du m3	3,85 €	3,12 €	6,97 €

Nolay

		 Assainissement	 Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	0,9000 €	0,80 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	0,9000 €	1,00 €	
	Part fixe	26,00 €	17,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,7260 €	1,0950 €	
	Part fixe	26,36 €	46,78 €	
Organismes publics	prélèvement sur la ressource en eau		0,0545 €	
	performance des systèmes d'ASST	0,010 €		
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		368,68 €	309,72 €	
TVA		36,87 €	17,03 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		405,55 €	326,75 €	732,30 €
Prix du m3		3,38 €	2,72 €	6,10 €

CHAPITRE 5 FACTURE D'EAU TYPE 120m3

Au 1er janvier

Paris L'Hôpital



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	3,100 €	0,80 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	3,100 €	1,00 €	
	Part fixe	47,00 €	17,00 €	
Déléataire	Part variable (/m3)	- €	1,0950 €	
	Part fixe	- €	46,78 €	
Organismes publics	Lutte contre la pollution (/m3)	- €	0,0545 €	
	performance des systèmes d'assainissements collectifs (AGE)	0,01 €		
	Préservation des ressources en eau (/m3)	- €		
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		420,20 €	309,72 €	
TVA		42,02 €	17,03 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		462,22 €	326,75 €	788,97 €
Prix du m3		3,85 €	2,72 €	6,57 €

Pernand Vergelesses



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	0,900 €	0,80 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	0,900 €	1,00 €	
	Part fixe	26,00 €	17,00 €	
Déléataire	Part variable (/m3)	1,7260 €	1,0950 €	
	Part fixe	26,36 €	46,78 €	
Organismes publics	prélèvement sur la ressource en eau		0,0545 €	
	performance des systèmes d'ASST	0,010 €		
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		368,68 €	309,72 €	
TVA		36,87 €	17,03 €	Total

CHAPITRE 5 FACTURE D'EAU TYPE 120m3

Au 1er janvier

Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>	405,55 €	326,75 €	732,30 €
Prix du m3	3,38 €	2,72 €	6,10 €

Pommard



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	0,900 €	0,80 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	0,900 €	1,00 €	
	Part fixe	26,00 €	17,00 €	
Déléataire	Part variable (/m3)	1,7260 €	1,0950 €	
	Part fixe	26,36 €	46,78 €	
Organismes publics	prélèvement sur la ressource en eau		0,0545 €	
	performance des systèmes d'ASST	0,010 €		
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		368,68 €	309,72 €	
TVA		36,87 €	17,03 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		405,55 €	326,75 €	732,30 €
Prix du m3		3,38 €	2,72 €	6,10 €

CHAPITRE 5 FACTURE D'EAU TYPE 120m3

Au 1er janvier

Puligny Montrachet

		 Assainissement	 Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	0,900 €	0,80 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	0,900 €	1,00 €	
	Part fixe	26,00 €	17,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,7260 €	1,0950 €	
	Part fixe	26,36 €	46,78 €	
Organismes publics	prélèvement sur la ressource en eau		0,0545 €	
	performance des systèmes d'ASST	0,010 €		
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		368,68 €	309,72 €	
TVA		36,87 €	17,03 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		405,55 €	326,75 €	732,30 €
Prix du m3		3,38 €	2,72 €	6,10 €

Ruffey les Beaune

		 Assainissement	 Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	0,900 €	0,80 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	0,900 €	1,00 €	
	Part fixe	26,00 €	17,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,7260 €	1,0950 €	
	Part fixe	26,36 €	46,78 €	
Organismes publics	prélèvement sur la ressource en eau		0,0545 €	
	performance des systèmes d'ASST	0,010 €		
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		368,68 €	309,72 €	
TVA		36,87 €	17,03 €	Total

CHAPITRE 5 FACTURE D'EAU TYPE 120m3

Au 1er janvier

Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>	405,55 €	326,75 €	732,30 €
Prix du m3	3,38 €	2,72 €	6,10 €

Saint Aubin



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	0,900 €	0,80 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	0,900 €	1,00 €	
	Part fixe	26,00 €	17,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,7260 €	1,0950 €	
	Part fixe	26,36 €	46,78 €	
Organismes publics	prélèvement sur la ressource en eau		0,0545 €	
	performance des systèmes d'ASST	0,010 €		
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		368,68 €	309,72 €	
TVA		36,87 €	17,03 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		405,55 €	326,75 €	732,30 €
Prix du m3		3,38 €	2,72 €	6,10 €

CHAPITRE 5 FACTURE D'EAU TYPE 120m3

Au 1er janvier

Sainte Marie la Blanche



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	0,900 €	0,80 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	0,900 €	1,00 €	
	Part fixe	26,00 €	17,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,7260 €	1,0950 €	
	Part fixe	26,36 €	46,78 €	
Organismes publics	prélèvement sur la ressource en eau		0,0545 €	
	performance des systèmes d'ASST	0,010 €		
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		368,68 €	309,72 €	
TVA		36,87 €	17,03 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		405,55 €	326,75 €	732,30 €
Prix du m3		3,38 €	2,72 €	6,10 €

Saint Romain



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	0,90 €	0,77 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	0,90 €	0,59 €	
	Part fixe	26,00 €	98,00	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,726 €	0,7000 €	
	Part fixe	26,36 €	64,24 €	
Organismes publics	Redevance eau+performance par M3		0,440 €	
	performance des systèmes d'ASST	0,01 €	- €	
			0,0500 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		368,68 €	468,00 €	
TVA		36,87 €	25,74 €	Total

dt 0,46 €/m3 pour le fonds de renouvellement

CHAPITRE 5 FACTURE D'EAU TYPE 120m3

Au 1er janvier

Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>	405,55 €	493,74 €	899,29 €
Prix du m3	3,38 €	4,11 €	7,49 €

Santenay



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	0,900 €	0,80 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	0,900 €	1,00 €	
	Part fixe	26,00 €	17,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,7260 €	1,0950 €	
	Part fixe	26,36 €	46,78 €	
Organismes publics	prélèvement sur la ressource en eau		0,0545 €	
	performance des systèmes d'ASST	0,010 €		
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		368,68 €	309,72 €	
TVA		36,87 €	17,03 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		405,55 €	326,75 €	732,30 €
Prix du m3		3,38 €	2,72 €	6,10 €

CHAPITRE 5 FACTURE D'EAU TYPE 120m3

Au 1er janvier

Santosse



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (/m3)	- €	0,77 €	<i>dt 0,46 €/m3 pour le fonds de renouvellement</i>
	Taxe Chamboux (/m3)	- €	0,59 €	
	Part fixe	- €	98,00	
Délégataire	Part variable (/m3)	- €	0,7000 €	
	Part fixe	- €	64,24 €	
Organismes publics	Redevance eau+performance par M3	- €	0,440 €	
	performance des systèmes d'ASST	- €	- €	
		- €	0,0500 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		- €	468,00 €	
TVA		- €	25,74 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		- €	493,74 €	493,74 €
Prix du m3		- €	4,11 €	4,11 €

Savigny les Beaune



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	0,900 €	0,80 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	0,900 €	1,00 €	
	Part fixe	26,00 €	17,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,7260 €	1,0950 €	
	Part fixe	26,36 €	46,78 €	
Organismes publics	prélèvement sur la ressource en eau		0,0545 €	
	performance des systèmes d'ASST	0,010 €		
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		368,68 €	309,72 €	
TVA		36,87 €	17,03 €	Total

CHAPITRE 5 FACTURE D'EAU TYPE 120m3

Au 1er janvier

Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>	405,55 €	326,75 €	732,30 €
Prix du m3	3,38 €	2,72 €	6,10 €

Tailly

		 Assainissement	 Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	0,900 €	0,80 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	0,900 €	1,00 €	
	Part fixe	26,00 €	17,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	1,7260 €	1,0950 €	
	Part fixe	26,36 €	46,78 €	
Organismes publics	prélèvement sur la ressource en eau		0,0545 €	
	performance des systèmes d'ASST	0,010 €		
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		368,68 €	309,72 €	
TVA		36,87 €	17,03 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		405,55 €	326,75 €	732,30 €
Prix du m3		3,38 €	2,72 €	6,10 €

CHAPITRE 5 FACTURE D'EAU TYPE 120m3

Au 1er janvier

Thury



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	3,100 €	1,700 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	3,100 €	2,100 €	
	Part fixe	47,00 €	74,00 €	
Délégataire	Part variable (/m3)	- €	- €	
	Part fixe	- €	- €	
Organismes publics		- €		
	performance des systèmes d'assainissements collectifs (AGE)	0,01 €	- €	
	Redevance eau+performance par M3	- €	0,3500 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		420,20 €	344,00 €	
TVA		42,02 €	18,92 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 TTC		462,22 €	362,92 €	825,14 €
Prix du m3		3,85 €	3,02 €	6,88 €

Vignoles



		Assainissement	Eau potable
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	0,900 €	0,80 €
	Part variable (60 à 120 m3)	0,900 €	1,00 €
	Part fixe	26,00 €	17,00 €
Délégataire	Part variable (/m3)	1,7260 €	1,0950 €
	Part fixe	26,36 €	46,78 €
Organismes publics	prélèvement sur la ressource en eau		0,0545 €
	performance des systèmes d'ASST	0,010 €	
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		368,68 €	309,72 €

CHAPITRE 5 FACTURE D'EAU TYPE 120m3

Au 1er janvier

TVA	36,87 €	17,03 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>	405,55 €	326,75 €	732,30 €
Prix du m3	3,38 €	2,72 €	6,10 €

Volnay



		Assainissement	Eau potable	
Collectivité	Part variable (0 à 60 m3)	0,900 €	0,80 €	
	Part variable (60 à 120 m3)	0,900 €	1,00 €	
	Part fixe	26,00 €	17,00 €	
Déléataire	Part variable (/m3)	1,7260 €	1,0950 €	
	Part fixe	26,36 €	46,78 €	
Organismes publics	prélèvement sur la ressource en eau		0,0545 €	
	performance des systèmes d'ASST	0,010 €		
Coût total d'une facture de 120 m3 HT		368,68 €	309,72 €	
TVA		36,87 €	17,03 €	Total
Coût total d'une facture de 120 m3 <u>TTC</u>		405,55 €	326,75 €	732,30 €
Prix du m3		3,38 €	2,72 €	6,10 €



Beaune Côte & Sud

Communauté d'Agglomération
www.beaunecoteetsud.com



CHAPITRE 6

**RAPPORT FINANCIER
SUR L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT**

Exercice 2024

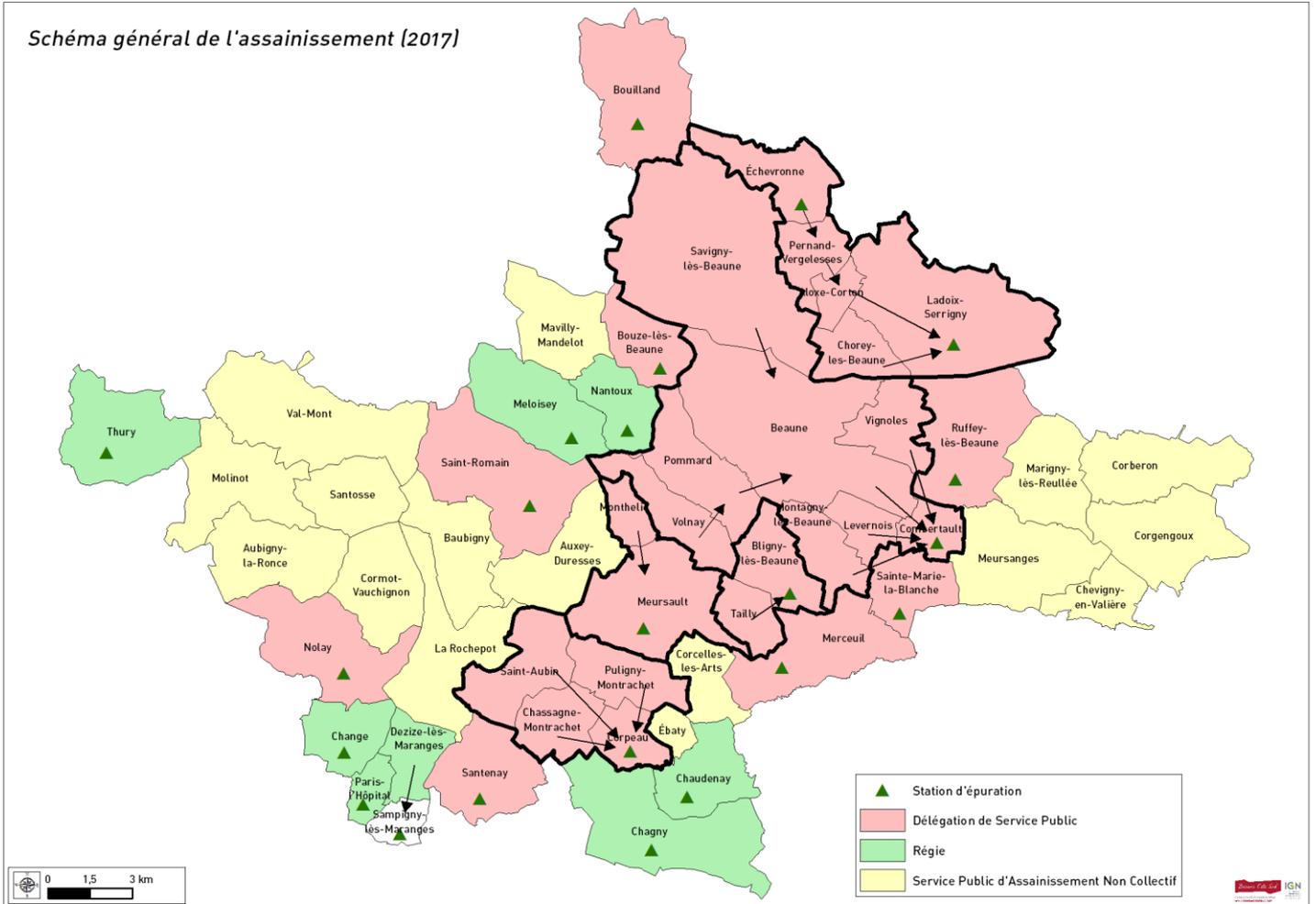
**Service Finances
14 rue Philippe Trinquet
BP 40288 - 21208 BEAUNE Cedex
www.beaunecoteetsud.com**

SOMMAIRE

Assainissement	197
L'assainissement affermage.....	198
I. Etat du réalisé 2024	199
II. Etat du réalisé 2024 par zone.....	201
III. Compte de résultat 2024 du délégataire.....	203
IV. Répartition des recettes et des dépenses 2024 entre la collectivité et le délégataire	204
V. Etat de la dette au 31/12/2024.....	206
VI. Présentation des investissements 2025	208
VII. Les tarifs 2025.....	210
A. Les tarifs domestiques	210
B. Les tarifs industriels.....	211
VIII. Synthèse	212
L'assainissement Régie.....	213
I. Etat du réalisé 2024	214
II. Etat du réalisé 2024 par zone	216
III. Etat de la dette au 31/12/2024.....	217
IV. Présentation des investissements 2025	219
V. Les tarifs 2025.....	220
VI. Synthèse	221
Le non collectif.....	222
I. Etat du réalisé 2024	223
II. Les tarifs 2025.....	223
III. Etat de la dette au 31/12/2024.....	225
IV. Présentation des opérations 2025.....	225
Eau Potable	226
L'eau affermage	227
I. Etat du réalisé 2024	228
II. Etat du réalisé 2024 par zone.....	230
III. Compte de résultat 2024 du délégataire.....	232
IV. Répartition des dépenses et des recettes entre la collectivité et le délégataire 2024	233
V. Etat de la dette au 31/12/2024.....	235
VI. Présentation des investissements 2025	236
VII. Les tarifs 2024	238
VIII. Synthèse	241
L'eau Régie	242
I. Etat du réalisé 2024	243
II. Etat du réalisé par zone	245
III. Etat de la dette au 31/12/2024.....	247
IV. Présentation des investissements 2025	248
V. Les tarifs 2025.....	249
VI. Synthèse	250

ASSAINISSEMENT

Schéma général de l'assainissement (2017)





environnement – assainissement
communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com

L'assainissement affermage



Station d'épuration de Corpeau

I. Etat du réalisé 2024

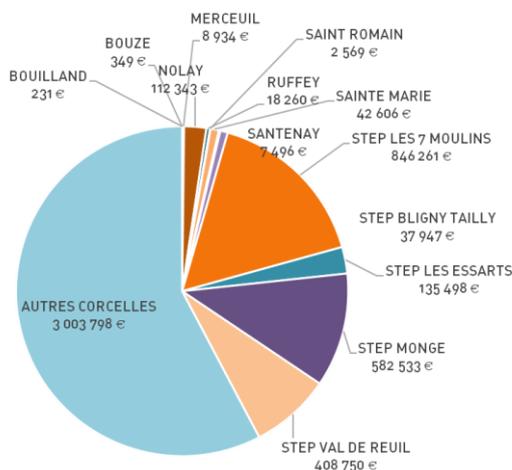
	Exercice 2023	Exercice 2024	Evolution
DEPENSES	3 583 164,27€	6 626 264,70€	84,93%
Charges de fonctionnement	168 388,94 €	114 704,91 €	-31,88%
Frais de personnel	280 997,00 €	218 372,00 €	-22,29%
Charges de gestion	0,45 €	0,00 €	-100,00%
Charges financières (intérêts)	228 197,59 €	202 372,14 €	-11,32%
Charges exceptionnelles	49 444,65 €	1 210,45 €	-97,55%
Dotations amortissements et provisions	110 000,00 €	46 091,59 €	
Remboursement du capital des emprunts	761 085,05 €	780 421,09 €	2,54%
Déficit de fonctionnement reporté			
Déficit d'investissement reporté			
Dépenses d'investissement			
Sur immobilisations incorporelles			
Sur immobilisations corporelles	1 412 054,94 €	5 207 573,52 €	268,79%
Travaux en cours	572 995,65 €		-100,00%
Autres		55 519,00 €	
RECETTES	10 281 101,58€	9 930 387,77€	-3,41%
Redevances usagers	3 324 885,73 €	3 044 109,49 €	-8,44%
Produits de gestion courante			
Prime d'épuration et de bon fonctionnement		160 589,60 €	
Produits exceptionnels	30 691,00 €		-100,00%
Déblocage fonds de renouvellement	0,00 €		
Subventions d'investissement	198 865,56 €	27 751,37 €	-86,05%
Souscriptions d'emprunt			
Excédents d'investissement reporté	5 242 967,71 €	5 292 307,94 €	0,94%
Transferts des résultats excédentaires (fonctionnement)	1 433 000,00 €	1 355 629,37 €	-5,40%
Résultat de fonctionnement reporté	50 691,58 €	50 000,00 €	-1,36%
Immobilisations financières			
Immobilisations corporelles			
Autres			
RESULTAT	6 697 937,31 €	3 304 123,07 €	-50,67%

NB : le résultat ci-dessus n'intègre pas les opérations "d'ordre" (amortissements...) et ne prend en compte que les opérations "réelles".

Le résultat pour l'année 2024 est excédentaire à hauteur de 3 304 123.07 euros.

✓ *Les travaux*

Pour 2024, les travaux s'élèvent à 5 207 573.52 euros.



✓ *L'emprunt*

Aucun emprunt n'a été souscrit en 2024.

✓ *Les subventions*

Les subventions perçues en cours d'année 2024 s'élèvent à 27 751.37 euros, versées par la commune de Sainte Marie.

✓ *Les amortissements*

Les amortissements pratiqués sur l'exercice 2024 sont de 1 705 671.39 euros. L'amortissement se définit comme la constatation de l'amoindrissement de la valeur d'un élément d'actif résultant de l'usage, du temps ou de l'évolution des techniques. Cette pratique permet à la collectivité de dégager les sommes nécessaires pour le renouvellement des éléments d'actifs amortis.

La quote-part des subventions amortissables correspondant à l'amortissement des subventions versées et s'élève en 2024 à 510 414.76 euros.

Step Les 7 Moulins : Meursault + Monthelie + Auxey

Step les Essarts : Echevronne + Chorey + Aloxe + Iadoix + Pernand

Step de Monge : Beaune + Combertault + Ievernois + Montagny + Pommard + Savigny + Vignoles + Volnay

Step de Val de Reuil : Chassagne + Corpeau + Puligny + Saint Aubin

II. Etat du réalisé 2024 par zone

→ Section fonctionnement

Super Antenne	Recettes					Total Recettes	Dépenses						Total Dépenses	Résultat de fonctionnement
	Redevance assainissement	Prime d'épuration	Quote Part subventions (amortis.t)	Excédent de fonction.t N-1	Produits exceptionnels		Frais Généraux	Charges de personnel	Intérêts d'emprunt	Charges de gestion / exceptionL	Fonds de renouvel.ts des réseaux	Dotations aux amortissements		
BOUILLAND	13 680,61 €	856,13 €	12 612,00 €			27 148,74 €	1 020,50 €	807,98 €	-3,14 €	4,48 €	170,54 €	24 735,70 €	26 736,06 €	412,68 €
BOUZE	25 138,53 €	679,98 €	17 669,00 €			43 487,51 €	491,14 €	1 222,88 €	5 974,13 €	6,78 €	258,11 €	900,52 €	8 853,56 €	34 633,95 €
MERCEUIL	33 176,72 €	2 531,74 €	18 701,00 €			54 409,46 €	1 005,42 €	2 598,63 €	8 999,70 €	14,40 €	548,49 €	51 456,61 €	64 623,25 €	-10 213,79 €
NOLAY	83 809,40 €		14 647,00 €			98 456,40 €	1 841,86 €	4 760,51 €	7 490,91 €	26,39 €	1 004,80 €	35 165,46 €	50 289,93 €	48 166,47 €
RUFFEY	42 147,34 €	2 384,11 €	19 922,10 €			64 453,55 €	904,03 €	2 336,58 €	-9,08 €	12,95 €	493,18 €	39 290,36 €	43 028,02 €	21 425,53 €
SAINT ROMAIN	6 040,40 €	685,06 €	5 196,00 €			11 921,46 €	0,00 €	0,00 €	3 629,22 €			0,00 €	3 629,22 €	8 292,24 €
SAINTE MARIE	192 132,64 €	3 674,53 €	2 256,00 €			198 063,17 €	1 341,48 €	3 428,44 €	-13,32 €	19,00 €	723,64 €	19 387,64 €	24 886,88 €	173 176,29 €
SANTENAY	86 150,93 €	5 122,15 €	20 410,00 €			111 683,08 €	2 162,92 €	5 590,32 €	-21,72 €	30,99 €	1 179,94 €	54 965,10 €	63 907,55 €	47 775,53 €
Step Bligny Tilly	80 498,13 €	4 342,03 €	29 803,00 €			114 643,16 €	2 120,67 €	5 481,14 €	18 132,36 €	30,38 €	1 156,90 €	88 402,41 €	115 323,86 €	-680,70 €
Step Les 7 Moulins (mma)	258 429,95 €	8 637,06 €	36 492,00 €			303 559,01 €	20 492,67 €	16 377,90 €	11 106,00 €	827,11 €	3 456,87 €	126 926,43 €	179 186,98 €	124 372,03 €
Step Les Essarts (grpt nord)	223 682,17 €	10 668,74 €	17 814,00 €			252 164,91 €	21 316,01 €	13 670,09 €	31 713,16 €	75,77 €	2 885,33 €	129 952,13 €	199 612,49 €	52 552,42 €
Step Monge	1 794 810,40 €	113 385,18 €	271 028,66 €	50 000,00 €		2 229 224,24 €	57 031,80 €	149 235,42 €	81 254,81 €	90,91 €	31 499,00 €	947 358,61 €	1 266 470,55 €	962 753,69 €
Step Val de Reuil	204 412,27 €	7 622,89 €	43 465,00 €			255 500,16 €	4 976,40 €	12 862,11 €	34 119,11 €	71,30 €	2 714,79 €	181 972,42 €	236 716,13 €	18 784,03 €
Autres			399,00 €			399,00 €						5 158,00 €	5 158,00 €	-4 759,00 €
TOTAL	3 044 109,49 €	160 589,60 €	510 414,76 €	50 000,00 €	0,00 €	3 765 113,85 €	114 704,90 €	218 372,00 €	202 372,14 €	1 210,46 €	46 091,59 €	1 705 671,39 €	2 288 422,48 €	1 476 691,37 €

✓ **Les recettes de fonctionnement : 3 765 113.85 euros**

Elles ont baissé de 167k euros depuis 2023, principalement en raison d'un décalage dans la perception des redevances.

✓ **Les Dépenses de fonctionnement : 2 288 422.48 euros**

Elles ont diminué de 9.46%, soit -238 981 euros par rapport à 2023. Les évolutions portent principalement sur une baisse des charges générales (-32%), des charges de personnels (-22%), baisse des intérêts d'emprunt, des dotations aux amortissements (-58% et des charges exceptionnelles.

→ Section investissement

Super Antenne	Recettes						Total Recettes	Dépenses					Total Dépenses	Résultat d'investissement
	Subventions d'investis.t (13)	Opérations patrimoniales (041)	Excédent de fct.t N-1 affecté en sect° invest.(10)	Résultat excédentaire N-1 d'invest.(001)	Autres	Dotations aux amortissements (040)		Travaux (Chapitre 20,21 et 23)	Opérations patrimoniales (041)	Autres	Quote Part subventions (amortis.t) (040)	Rembours.t de la dette (16)		
BOUILLAND			2 600,01 €	-71 500,60 €		24 735,70 €	-44 164,89 €	230,61 €		12 612,00 €		12 842,61 €	-57 007,50 €	
BOUZE			30 731,52 €	-380 311,19 €		900,52 €	-348 679,15 €	349,02 €		17 669,00 €	26 572,20 €	44 590,22 €	-393 269,37 €	
MERCEUIL			-517,91 €	-134 097,36 €		51 456,61 €	-83 158,66 €	8 933,99 €		18 701,00 €	47 112,75 €	74 747,74 €	-157 906,40 €	
NOLAY			56 300,52 €	-395 648,74 €		35 165,46 €	-304 182,76 €	112 343,17 €		14 647,00 €	19 650,00 €	146 640,17 €	-450 822,93 €	
RUFFEY			33 177,74 €	-80 077,29 €		39 290,36 €	-7 609,19 €	18 259,79 €		19 922,10 €		38 181,89 €	-45 791,08 €	
SAINT ROMAIN			15 018,48 €	-329 881,87 €		3 501,00 €	-311 362,39 €	2 569,16 €		5 196,00 €	16 105,56 €	23 870,72 €	-335 233,11 €	
SAINTE MARIE	27 751,37 €		188 985,26 €	47 239,05 €		19 387,64 €	283 363,32 €	42 605,57 €		2 256,00 €		44 861,57 €	238 501,75 €	
SANTENAY			42 454,32 €	242 959,24 €		54 965,10 €	340 378,66 €	7 495,54 €		20 410,00 €		27 905,54 €	312 473,12 €	
Step Bligny Tailly			13 067,53 €	510 783,17 €		89 480,38 €	613 331,08 €	37 947,48 €		29 803,00 €	80 666,68 €	148 417,16 €	464 913,92 €	
Step Les 7 Moulins (mma)			205 670,00 €	498 526,84 €		126 926,43 €	831 123,27 €	846 260,96 €		36 492,00 €	46 407,23 €	929 160,19 €	-98 036,92 €	
Step Les Essarts (grpt nord)			89 066,04 €	-606 522,01 €		128 739,00 €	-388 716,97 €	135 497,54 €		17 814,00 €	136 062,42 €	289 373,96 €	-678 090,93 €	
Step Monge			659 860,23 €	8 245 614,68 €		947 193,77 €	9 852 668,68 €	582 532,53 €	55 519,00 €	271 028,66 €	268 512,77 €	1 177 592,96 €	8 675 075,72 €	
Step Val de Reuil			20 473,63 €	-1 082 998,93 €		182 272,42 €	-880 252,88 €	408 749,95 €		43 465,00 €	139 331,48 €	591 546,43 €	-1 471 799,31 €	
Autres (dont corcebaty)			-1 258,00 €	-1 171 777,05 €		1 657,00 €	-1 171 378,05 €	3 003 798,21 €		399,00 €		3 004 197,21 €	-4 175 575,26 €	
TOTAL	27 751,37 €	0,00 €	1 355 629,37 €	5 292 307,94 €	0,00 €	1 705 671,39 €	8 381 360,07 €	5 207 573,52 €	0,00 €	55 519,00 €	510 414,76 €	780 421,09 €	6 553 928,37 €	1 827 431,70 €

✓ **Les recettes d'investissement : 8 381 360.07 euros**

Elles sont en baisse de 2.15% (-183k euros) par rapport à 2023 essentiellement dû à une baisse des subventions (-171k euros).

✓ **Les dépenses d'investissement : 6 553 928.37 euros**

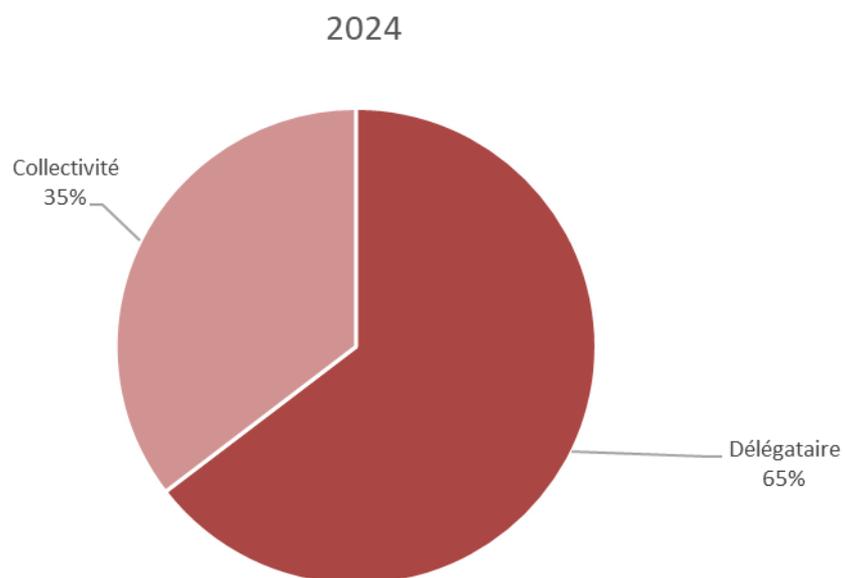
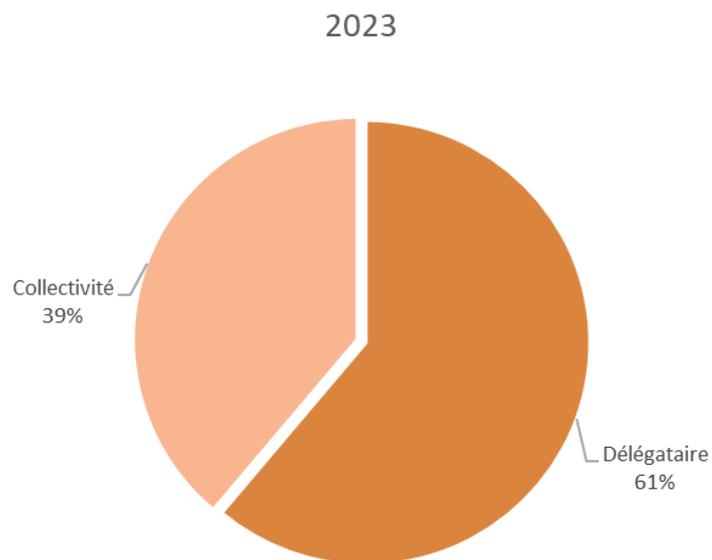
Elles sont en hausse de +100% par rapport à 2023 (+ 3.3M euros) et comprend les travaux d'assainissement de Corcelles Ebaty Mimande pour 3M d'euros.

III. Compte de résultat 2024 du délégataire

COMPTES DU DELEGATAIRE	28 communes		Evolution
	2023	2024	
PRODUITS	8 619 652 €	8 984 089 €	4,23%
Exploitation du service	5 065 052 €	5 423 224 €	7,07%
Collectivités et autres organismes publics	3 391 065 €	3 431 773 €	1,20%
Travaux attribués à titre exclusif	159 186 €	128 890 €	-19,03%
Produits accessoires	4 349 €	202 €	-95,36%
CHARGES	8 171 804 €	8 405 597 €	2,86%
Personnel	1 273 502 €	1 216 996 €	-4,44%
Energie électrique	298 377 €	594 233 €	99,16%
Produits de traitement	288 383 €	211 368 €	-26,71%
Analyses	55 032 €	47 954 €	-12,86%
Sous traitance, matières et fournitures	1 210 501 €	1 169 784 €	-3,36%
Impôts locaux et taxes	129 743 €	74 967 €	-42,22%
Autres dépenses d'exploitation	559 711 €	501 419 €	-10,41%
<i>Télécommunication, poste et télégestion</i>	46 349 €	58 636 €	26,51%
<i>Engins et véhicules</i>	100 707 €	103 101 €	2,38%
<i>Informatique</i>	217 437 €	242 414 €	11,49%
<i>Assurances</i>	51 301 €	48 951 €	-4,58%
<i>Locaux</i>	246 672 €	259 536 €	5,22%
<i>Autres</i>	-102 756 €	-211 217 €	105,55%
Frais de contrôle			
Contribution des services centraux et recherche	336 421 €	326 036 €	-3,09%
Collectivités et autres organismes publics	3 391 065 €	3 431 773 €	1,20%
Charges relatives aux renouvellements	510 550 €	672 379 €	31,70%
<i>Pout garantie de continuité du service</i>			
<i>Fonds contractuels</i>	510 550 €	672 379 €	31,70%
Charges relatives aux investissements	98 807 €	132 460 €	34,06%
<i>Programme contractuel</i>	98 807 €	2 460 €	-97,51%
<i>Fonds contractuels</i>		130 000 €	
<i>Incorporelles</i>			
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	19 712 €	26 227 €	33,05%
Ecart d'arrondi			
RESULTAT AVANT IMPOT	447 848 €	578 491 €	29,17%
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)	111 943 €	144 607 €	29,18%
RESULTAT	335 905 €	433 884 €	29,17%

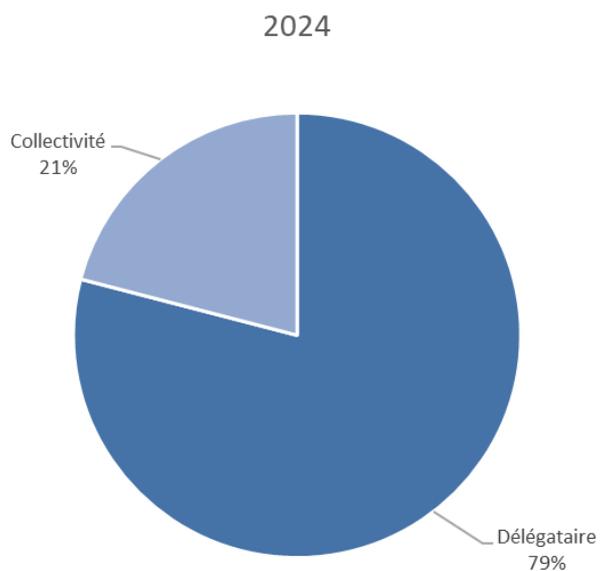
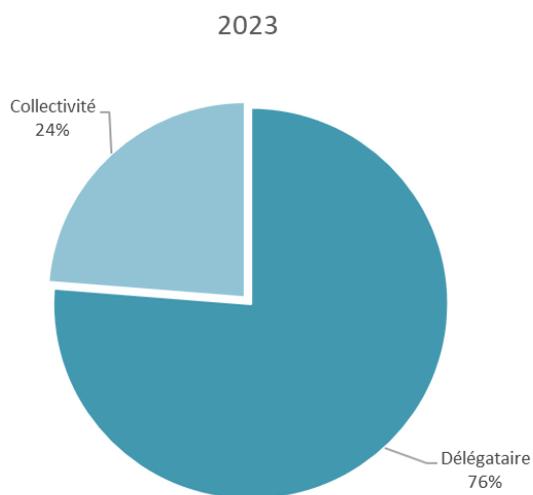
IV. Répartition des recettes et des dépenses 2024 entre la collectivité et le délégataire

✓ Répartition des produits



La rémunération du délégataire s'élève pour 2024 à 65% sur un montant global de 8 596 425 euros. Cette répartition se justifie par la gestion et l'exploitation du service assainissement.

✓ **Répartition des charges**

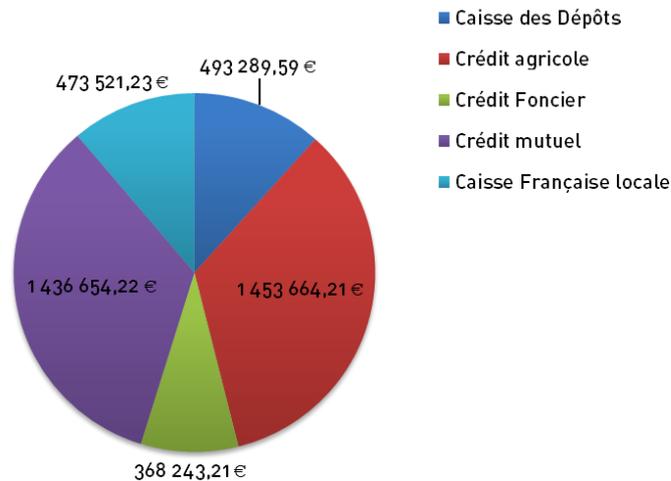


Pour 2024, le délégataire supporte les coûts à hauteur de 79% sur un total de dépenses de 6.2 M euros.

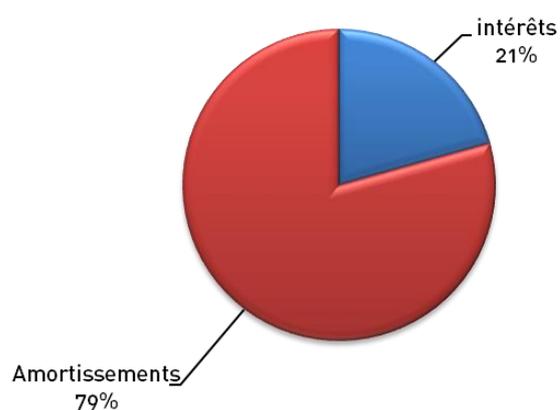
V. Etat de la dette au 31/12/2024

Antenne	Capital restant dû 1er janvier 2024	Annuités	Intérêts	Amortissements	Capital restant dû 31 décembre 2024
Beaune	770 676,64 €	134 210,88 €	28 022,20 €	106 188,68 €	664 487,96 €
Bligny taily	564 666,52 €	98 820,34 €	18 153,66 €	80 666,68 €	483 999,84 €
Bouilland		- €			
Bouze les beaunes	186 005,36 €	32 551,08 €	5 978,88 €	26 572,20 €	159 433,16 €
Chassagne	221 695,92 €	50 094,33 €	9 972,96 €	40 121,37 €	181 574,55 €
Combertault		- €			
Corpeau	234 647,10 €	53 020,78 €	10 555,57 €	42 465,21 €	192 181,89 €
Groupeement Nord	880 838,01 €	167 828,70 €	31 766,28 €	136 062,42 €	744 775,59 €
Merceuil	318 367,63 €	56 122,55 €	9 009,80 €	47 112,75 €	271 254,88 €
Meursault	240 953,57 €	49 392,35 €	9 566,55 €	39 825,80 €	201 127,77 €
Montagny les Beaune		- €			
Monthelie	38 328,21 €	8 184,52 €	1 603,09 €	6 581,43 €	31 746,78 €
Nolay	186 675,00 €	27 159,41 €	7 509,41 €	19 650,00 €	167 025,00 €
Pommard	716 485,17 €	161 896,73 €	32 230,97 €	129 665,76 €	586 819,41 €
Puligny	301 226,04 €	61 070,72 €	11 786,14 €	49 284,58 €	251 941,46 €
Ruffey les Beaune					
Saint Aubin	41 222,96 €		1 854,42 €	7 460,32 €	33 762,64 €
Saint Romain	112 738,84 €	19 734,78 €	3 629,22 €	16 105,56 €	96 633,28 €
Savigny les beaune		- €			
Volnay	563 187,63 €	54 239,86 €	21 581,53 €	32 658,33 €	530 529,30 €
TOTAL	5 377 714,60 €	983 641,77 €	203 220,68 €	780 421,09 €	4 597 293,51 €

Capital restant dû au 31/12 par organismes prêteurs



Répartition de l'annuité entre capital et intérêt



L'encours de la dette fin 2024 est de 4 597 293.51 euros.

La capacité de désendettement, dite aussi durée d'extinction de la dette est de moins de 2 ans. Cette période représente la durée théorique nécessaire à la Communauté d'Agglomération pour rembourser sa dette sur le budget assainissement affermage si cette dernière affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service. C'est-à-dire si la collectivité n'investit plus.

VI. Présentation des investissements 2025

NOUVEAUX INTITULES ANTENNES	Descriptions Localisation	2025	2026	2027	2028	2029
CABCS	Petits travaux urgents sur réseau	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
	Schéma directeur d'assainissement cabcs (AP 2023-01)	475 000,00 €	475 000,00 €			
	Matériel info divers	10 500,00 €				
	Extension réseau pour urbanisation	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
TOTAL CABCS		585 500,00 €	575 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €
CORC-EBATY	Création de réseau d'assainissement	12 000,00 €				
	Création de réseau d'assainissement	466 000,00 €				
TOTAL COR-EBATY		478 000,00 €	0,00 €	0,00 €		
MONG-BEAUN	PR Rocade (MOE + renouvellement)	375 000,00 €				
	Renouvellement rue Hotel Dieu			70 000,00 €		
	secteur castors	110 000,00 €				
	Avenue de la Résistance - Mise en séparatif et suppression d'un déversoir d'orage	150 000,00 €				
	Rue de Bensheim	55 000,00 €				
	Rue de Sceaux	35 000,00 €				
	Route de Verdun	10 000,00 €				
	rue des Creptilles renouvellement canalisation	10 000,00 €				
	Réhabilitation réseau		250 000,00 €	250 000,00 €	250 000,00 €	250 000,00 €
MONG-COMBT	Réseau unitaire secteur Plasti pak		300 000,00 €			
MONG-LEVER	Elimination ECP diverses rues		20 000,00 €			
MONG-MONTA	amélioration réseau		20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
MONG-POMMARD						
MONG-SAVG	progr voirie Communal Rue J.Germain	30 000,00 €				
	Renouvellement réseau rue chanoine donin	125 000,00 €				
MONG-VIGN	Elimination ECP - rues à définir suppression bb si phoïdes / renouvellement tampons + mise à la cote		30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
MONG	Amélioration/Réhabilitation réseaux	100 000,00 €	50 000,00 €			
	Station d'épuration MONGE	25 000,00 €				
TOTAL MONGE		1 025 000,00 €	670 000,00 €	370 000,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €

NOUVEAUX INTITULES ANTENNES	Descriptions Localisation	2025	2026	2027	2028	2029
GPTN-CHOREY						
GPTN-ALOXE	Amélioration réseau		5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
GPTN-ECH						
GPTN - LADOIX	Amélioration réseau- rues à définir	45 000,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €
GPTN-PERN	Suppression DO (délai des 2 ans atteint)	5 000,00 €				
GPTN	Amélioration/Réhabilitation réseaux	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
TOTAL GRPT NORD		100 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €
VALR-CHSSG	Fossé RD 906 Rue charles Paquelein + bas de la Rue de la Murée - Place saint martin - ruelle Rebichet Rue de la Murée (en amont des tvx actuels de chemisage) + Rue du parterre + Place du Gd Four	165 000,00 €	40 000,00 €			
VALR-CORP	Rue de l'Eglise Rue Truchot Rue du pont de paris	155 000,00 €	40 000,00 €			
VALR-PULIG	Suppression DO - village	10 000,00 €	30 000,00 €			
VALR-STaub	Suppression DO diverses rues prog voirie rue du château avec AEP en 2026/27	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
VALR						
TOTAL VAL REUIL		340 000,00 €	300 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
MMA-AUXEY	Travaux raccordement à la station de Meursault AP 2020-02 Travaux raccordement à la station de Meursault AP 2020-02	250 000,00 €	1 275 000,00 €	1 275 000,00 €		
MMA-MEURS	2022-01 AP MMA Meursault (renommé en 2024-08)			235 000,00 €	180 000,00 €	
MMA-MONTH	Diverses rues	50 000,00 €	50 000,00 €			
MMA	ITV+ travaux de réhabilitation et création de BB	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
TOTAL MMA		330 000,00 €	1 355 000,00 €	1 540 000,00 €	210 000,00 €	30 000,00 €

NOUVEAUX INTITULES ANTENNES	Descriptions Localisation	2025	2026	2027	2028	2029
BT-BLIGNY	Grande Rue du Curtil	30 000,00 €				
BT-TAILLY	Amélioration/Réhabilitation réseaux- rues à définir	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
BT	Amélioration/Réhabilitation réseaux	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
TOTAL BT		70 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €
NOLAY	2019-03 Réseau posé dans la Cozanne 2019-03 - rue grange Champion 2019-03 Quartier Carnot (huillier/Aumont/Rep.) Quart Joly Amélioration/Réhabilitation réseaux	655 000,00 € 350 000,00 € 20 000,00 €	512 000,00 €	564 000,00 €		
TOTAL NOLAY		1 025 000,00 €	512 000,00 €	564 000,00 €	0,00 €	0,00 €
BOUILLAND	Amélioration réseau + step	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
TOTAL BOUILLAND		5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
LAROCHEPOT	Création réseau et station (scénario 2 du zonage) AP 2021-01 travaux réseau et station AP2021-01				100 000,00 €	50 000,00 €
TOTAL LAROCHEPOT		0,00 €	0,00 €	0,00 €	100 000,00 €	1 005 000,00 €
MERCEUIL						
TOTAL MERCEUIL		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
RUFFEYLB	Tampons étanches secteur Rue des Viaux / Pont Réhabilitations réseau rues à définir	40 000,00 € 5 000,00 €				
TOTAL RUFFEY LES BEAUNE		45 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL ST ROMAIN		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
SAINTE MARIE LA BLANCHE	Réhabilitations réseau rues à définir Secteur Rue de la Motte	30 000,00 € 40 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
TOTAL SAINTE MARIE LA BLANCHE		70 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
SANTENAY	2017-07 Chemin sous le Seurre Rue Chauchien >> à prévoir début 2025 avec AEP prio 1 (prog communale) Secteur Nord / Rue du Château	50 000,00 €	275 000,00 €			
TOTAL SANTENAY		50 000,00 €	325 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL		4 123 500,00 €	3 912 000,00 €	2 759 000,00 €	895 000,00 €	1 620 000,00 €

VII. Les tarifs 2025

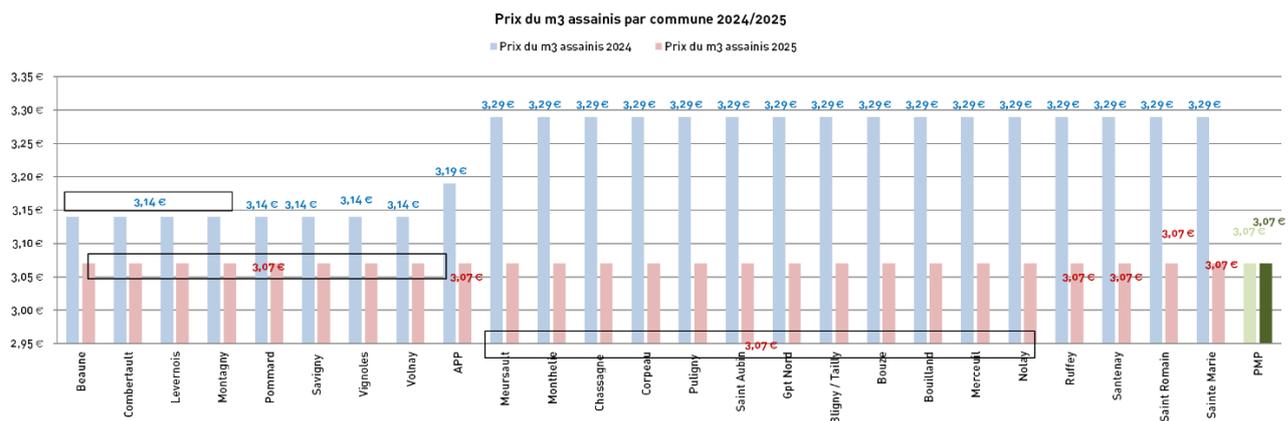
A. Les tarifs domestiques

Les éléments qui composent une facture :

- **Communauté d'Agglomération** : une part fixe harmonisée à 26 euros HT sur l'ensemble du territoire et une part proportionnelle aux volumes consommés. Les produits de cette redevance permettent d'assurer les investissements (réseaux, station d'épuration, etc.). La surtaxe communautaire tient compte d'un fonds de renouvellement de 0,03 euros/m3. *Participation forfaitaire à l'assainissement collectif* : lorsqu'un usager se raccorde au réseau d'assainissement.
- **Délégataire (distributeur) VEOLIA** : une part fixe et une part variable. Ce dernier exploite les installations et gère la relation avec le consommateur.
- **Agence de l'eau** : une redevance proportionnelle aux volumes consommés. Elle participe au financement des installations des collectivités.
- **Etat** : TVA à 10 % depuis le 1^{er} janvier 2014

VEOLIA EAU		Nombre d'abonnés 2024	m3 assainis 2024	Tarifs au 1er janvier 2025				Facture 120 m3 HT		Evolution 2024/2025	Participation forfaitaire d'ass.t collectif	
				Part communautaire		Part délégataire		performance des systèmes d'assainissements collectifs (AGE)	Au 01/01/2025			Au 01/01/2024
				Part variable (en €)	Part fixe (en €)	PV délégataire	PF délégataire					
MONGE	Beaune	7 408	1 424 318	0,90 €	26,00 €	1,7260 €	26,36 €	0,010 €	368,68 €	376,62 €	-2,11%	250,00 €
	Combertault	232	19 541	0,90 €	26,00 €	1,7260 €	26,36 €	0,010 €	368,68 €	376,62 €	-2,11%	250,00 €
	Levernois	199	37 045	0,90 €	26,00 €	1,7260 €	26,36 €	0,010 €	368,68 €	376,62 €	-2,11%	250,00 €
	Montagny	396	59 628	0,90 €	26,00 €	1,7260 €	26,36 €	0,010 €	368,68 €	376,62 €	-2,11%	250,00 €
	Pommard	384	38 058	0,90 €	26,00 €	1,7260 €	26,36 €	0,010 €	368,68 €	376,62 €	-2,11%	250,00 €
	Savigny	775	88 047	0,90 €	26,00 €	1,7260 €	26,36 €	0,010 €	368,68 €	376,62 €	-2,11%	250,00 €
	Vignoles	408	38 133	0,90 €	26,00 €	1,7260 €	26,36 €	0,010 €	368,68 €	376,62 €	-2,11%	250,00 €
	Volnay	230	24 861	0,90 €	26,00 €	1,7260 €	26,36 €	0,010 €	368,68 €	376,62 €	-2,11%	250,00 €
	APP (PLASTIPAK)	1	140 648	0,90 €	26,00 €	1,7260 €	26,36 €	0,010 €	368,68 €	382,62 €	-3,64%	250,00 €
	Meursault	973	193 787	0,90 €	26,00 €	1,7260 €	26,36 €	0,010 €	368,68 €	394,62 €	-6,57%	250,00 €
Les 7 moulins	Monthellie	136	13 797	0,90 €	26,00 €	1,7260 €	26,36 €	0,010 €	368,68 €	394,62 €	-6,57%	250,00 €
	Chassagne	341	51 501	0,90 €	26,00 €	1,7260 €	26,36 €	0,010 €	368,68 €	394,62 €	-6,57%	250,00 €
VAL DE REUIL	Corpeau	445	36 572	0,90 €	26,00 €	1,7260 €	26,36 €	0,010 €	368,68 €	394,62 €	-6,57%	250,00 €
	Puligny	368	45 852	0,90 €	26,00 €	1,7260 €	26,36 €	0,010 €	368,68 €	394,62 €	-6,57%	250,00 €
	Saint Aubin	221	29 033	0,90 €	26,00 €	1,7260 €	26,36 €	0,010 €	368,68 €	394,62 €	-6,57%	250,00 €
Groupement Nord (Les essarts)	1 692	173 349	0,90 €	26,00 €	1,7260 €	26,36 €	0,010 €	368,68 €	394,62 €	-6,57%	250,00 €	
Bligny / Tailly		726	69 492	0,90 €	26,00 €	1,7260 €	26,36 €	0,010 €	368,68 €	394,62 €	-6,57%	250,00 €
Sans antenne	Bouze	181	15 363	0,90 €	26,00 €	1,7260 €	26,36 €	0,010 €	368,68 €	394,62 €	0,00%	250,00 €
	Bouilland	158	10 261	0,90 €	26,00 €	1,7260 €	26,36 €	0,010 €	368,68 €	394,62 €	-6,57%	250,00 €
	Merceuil	401	33 046	0,90 €	26,00 €	1,7260 €	26,36 €	0,010 €	368,68 €	394,62 €	-6,57%	250,00 €
	Nolay	869	60 307	0,90 €	26,00 €	1,7260 €	26,36 €	0,010 €	368,68 €	394,62 €	-6,57%	250,00 €
	Ruffey	357	29 742	0,90 €	26,00 €	1,7260 €	26,36 €	0,010 €	368,68 €	394,62 €	-6,57%	250,00 €
	Santenay	523	70 971	0,90 €	26,00 €	1,7260 €	26,36 €	0,010 €	368,68 €	394,62 €	-6,57%	250,00 €
	Saint Romain	189	16 874	0,90 €	26,00 €	1,7260 €	26,36 €	0,010 €	368,68 €	394,62 €	-6,57%	250,00 €
	Sainte Marie	465	64 187	0,90 €	26,00 €	1,7260 €	26,36 €	0,010 €	368,68 €	394,62 €	-6,57%	250,00 €
TOTAL	18 078	2 784 410	0,90 €	26,00 €	1,7260 €	26,36 €	0,010 €	368,68 €	382,83 €	-3,70%	250,00 €	

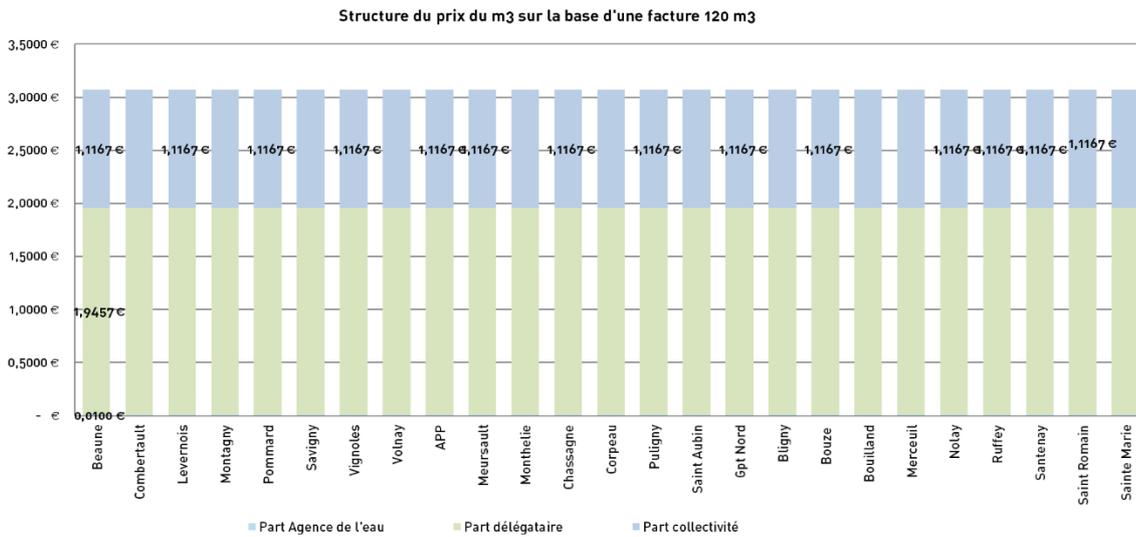
Le **prix moyen pondéré (PMP)** correspond à la moyenne des prix du m3 assaini par commune (tarifs communautaires, délégataires et organismes publics TTC) par rapport aux m3 consommés sur l'ensemble du territoire géré en affermage.



B. Les tarifs industriels

Zone tarifaire	Station MONGE		Bouze Les Beaune	Station Les 7 Moulins		Groupement Nord	Station VAL DE REUIL				BLIGNY – TAILLY
	Pommard	Volnay		Meursault	Monthelie		Chassagne M.	Corpeau	Puligny M.	Saint Aubin	
Part Variable par hectolitre vinifié	1,27 €	1,27 €	1,27 €	1,27 €	1,27 €	1,27 €	1,27 €	1,27 €	1,27 €	1,27 €	1,27 €
Par variable par hlt vinifié pour les moûts	0,635 €	0,635 €	0,635 €	0,635 €	0,635 €	0,635 €	0,635 €	0,635 €	0,635 €	0,635 €	0,635 €

VIII. Synthèse



Nombre d'abonnés				Assiette de facturation en m3			
2022	2023	2024	Evolution	2022	2023	2024	Evolution
17 123	17 271	17 891	3,59%	2 767 004	2 745 767	2 767 537	0,79%

A noter :

- Une facture 120 m3 au 1^{er} janvier 2025 est de 368.68 euros
- Entre 2024 et 2025, la tarification est en légère diminution.
- Le prix moyen pondéré du m3 assaini est de 3. 0724 € HT en 2025 contre 3,19 € HT pour 2024.

Délibération n°24-104 du 16 décembre 2024 relative aux tarifs d'assainissement collectif 2025.



environnement – assainissement
communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com

L'assainissement Régie



Clarificateur station d'épuration de Chagny

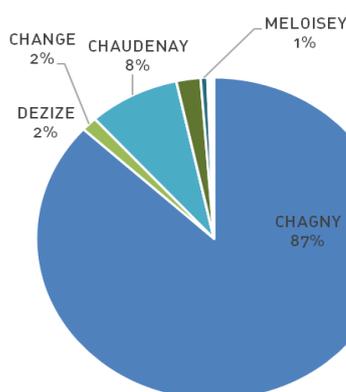
I. Etat du réalisé 2024

Le résultat pour l'année 2024 est excédentaire à hauteur de 803 438.82 euros.

	Exercice 2023	Exercice 2024	Evolution
DEPENSES	1 060 490,33 €	1 232 085,39 €	16,18%
Charges à caractère général	308 357,87 €	391 070,08 €	26,82%
Frais de personnel	305 012,00 €	290 812,00 €	-4,66%
Atténuations de produits			
Autres charges de gestion courante	4 757,46 €	5 555,00 €	16,76%
Dotation aux provisions pour risques et charges	17 023,62 €	17 928,98 €	5,32%
Remboursement du capital des emprunts	129 655,48 €	88 715,64 €	-31,58%
Dépenses d'investissement Sur immobilisations Incorporelles			
Sur immobilisations corporelles	240 967,14 €	316 314,72 €	31,27%
Opération d'ordre pour compte de tiers			
Résultat déficitaire d'investissement reporté			
Intérêts sur emprunts	26 686,24 €	22 624,82 €	-15,22%
Charges exceptionnelles	28 030,52 €	99 064,15 €	253,42%
RECETTES	1 636 514,73 €	2 035 524,21 €	24,38%
Subventions d'investissements		202 495,00 €	
Opération d'ordre pour compte de tiers			
Emprunts contractés au cours de l'année			
Produits de la surtaxe et autres produits du service	1 197 669,63 €	1 254 630,33 €	4,76%
Prime d'épuration et de bon fonctionnement		2 373,24 €	
Reprise sur provision et dépréciation			
Produits exceptionnels	8 368,32 €		-100,00%
Autres produits de gestions courantes	1,80 €	1,24 €	
Résultat N-1 affecté au financement des InvT	60 030,00 €	319 732,08 €	432,62%
Excédent d'investissement reporté	253 359,56 €	170 367,75 €	-32,76%
Excédent de fonctionnement reporté	117 085,42 €	85 924,57 €	-26,61%
RESULTAT	576 024,40 €	803 438,82 €	39,48%

✓ *Les travaux*

Pour 2024, les travaux réglés s'élèvent à 316 k euros, répartis comme suit :



✓ *Les emprunts*

Aucun emprunt n'a été souscrit en 2024.

✓ *Les subventions*

Une subvention de 202k euros a été perçue en 2024 pour le step de Meloisey.

✓ *Les amortissements*

Les amortissements pratiqués sur l'exercice 2024 sont de 272 524.64 euros. L'amortissement se définit comme la constatation de l'amoindrissement de la valeur d'un élément d'actif résultant de l'usage, du temps ou de l'évolution des techniques. Cette pratique permet à la collectivité de dégager les sommes nécessaires pour le renouvellement des éléments d'actifs amortis.

La quote-part des subventions d'amortissement correspondant à l'amortissement des subventions versées s'élève en 2024 à 30 007 euros.

II. Etat du réalisé 2024 par zone

NB : les données financières reprennent les éléments de 2024

✓ Section fonctionnement

	Recettes						Total Recettes	Dépenses							Total Dépenses	Résultat de fonctionnement	
	Reprises sur provisions et dépréciations (78)	Redevance Assainissement (70)	Prime d'épuration	Excédent de fonctionnement N-1 reporté (002)	Quote part subventions (042)	Produits exceptionnels (77) et autres		Frais généraux (011)	Charges de Personnel (012)	Autres charges de gestion courante (65)	Intérêts d'emprunt (66)	Fonds de renouvel.t des réseaux (68)	Charges exceptionnelles (67)	Dotations amortissement (042)			Attenuation de produits (014)
CHAGNY		1 026 302,14 €		85 924,57 €	8 754,00 €	0,88 €	1 120 981,59 €	280 319,04 €	208 454,04 €	3 981,81 €	8 023,04 €	12 851,50 €	71 009,19 €	166 862,98 €		751 501,60 €	369 479,99 €
CHANGE		14 984,03 €	163,86 €		1 986,00 €	0,03 €	17 133,92 €	8 564,43 €	6 368,78 €	121,65 €	62,28 €	392,64 €	2 169,50 €	6 508,71 €		24 187,99 €	7 054,07 €
CHAUDENAY		103 547,66 €			10 409,00 €	0,12 €	113 956,78 €	37 112,55 €	27 598,06 €	527,17 €	1 206,18 €	1 701,46 €	9 401,19 €	35 140,30 €		112 686,91 €	1 269,87 €
CORCEBATY							- €							343,00 €		343,00 €	343,00 €
DEZIZE		23 744,71 €	1 324,58 €		2 535,00 €	0,03 €	27 604,32 €	8 368,90 €	6 223,38 €	118,88 €	6 672,66 €	383,68 €	2 119,97 €	23 075,89 €		46 963,36 €	19 359,04 €
MELOISEY		40 755,57 €			1 502,00 €	0,08 €	42 257,65 €	26 006,16 €	19 339,00 €	369,41 €	4 182,68 €	1 192,28 €	6 587,77 €	18 041,04 €		75 718,34 €	33 460,69 €
NANTOUX		23 494,29 €			97,00 €	0,03 €	23 591,32 €	8 720,86 €	6 485,11 €	123,88 €	1 305,44 €	399,82 €	2 209,13 €	3 308,17 €		22 552,41 €	1 038,91 €
PLHOPITAL					281,00 €	0,04 €	281,04 €	12 201,39 €	9 073,33 €	173,32 €	88,73 €	559,38 €	3 090,80 €	7 229,56 €		32 416,51 €	32 135,47 €
THURY		21 801,93 €	884,80 €		234,00 €	0,03 €	22 920,76 €	9 776,75 €	7 270,30 €	138,88 €	1 083,81 €	448,22 €	2 476,60 €	12 014,99 €		33 209,55 €	10 288,79 €
NOLAY					4 209,00 €		4 209,00 €									- €	4 209,00 €
TOTAL	- €	1 254 630,33 €	2 373,24 €	85 924,57 €	30 007,00 €	1,24 €	1 372 936,38 €	391 070,08 €	290 812,00 €	5 555,00 €	22 624,82 €	17 928,98 €	99 064,15 €	272 524,64 €	- €	1 099 579,67 €	273 356,71 €

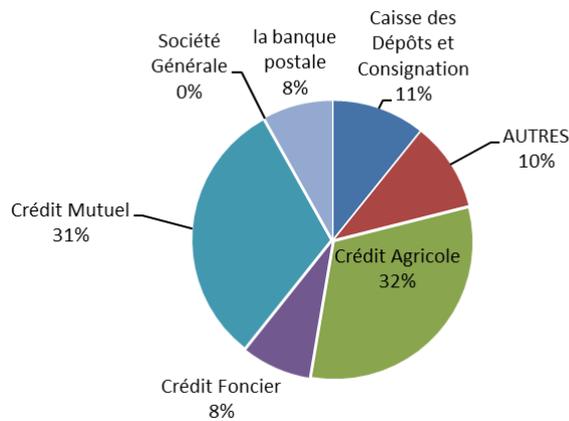
✓ Section investissement

	Recettes							Total Recettes	Dépenses					Total Dépenses	Résultat d'investissement
	Emprunt (16)	Compta Distincte rattachée (45)	Subvention d'inv	Opération pour compte de tiers	Opération patrimoniale	Excédent d'investissement N-1 reporté (001)	Affectation Résultat de Fct. N-1 (10)		Dotations amortissement (040)	Travaux (20,21)	Opération pour compte de tiers (45)	Résultat déficitaire d'investissement reporté	Rmbst de la dette (16)		
CHAGNY						1 951 014,83 €	332 411,50 €	166 862,98 €	2 450 289,31 €	274 820,52 €		50 467,60 €	8 754,00 €	334 042,12 €	2 116 247,19 €
CHANGE						35 898,73 €	21 217,95 €	6 508,71 €	50 607,97 €	4 559,33 €		867,24 €	1 986,00 €	7 412,57 €	58 020,54 €
CHAUDENAY						190 206,21 €	72 314,47 €	35 140,30 €	297 660,98 €	26 175,48 €		6 208,04 €	10 409,00 €	42 792,52 €	254 868,46 €
CORCEBATY						11 194,58 €	343,00 €	343,00 €	11 194,58 €					- €	11 194,58 €
DEZIZE						399 020,08 €	20 835,83 €	23 075,89 €	396 780,02 €	6 942,88 €		9 080,76 €	2 535,00 €	18 558,64 €	415 338,66 €
MELOISEY		202 495,00 €				1 274 918,57 €	8 566,49 €	18 041,04 €	1 062 949,02 €	1 930,12 €		13 083,40 €	1 502,00 €	16 515,52 €	1 079 464,54 €
NANTOUX						18 583,25 €	1 036,97 €	3 308,17 €	14 238,11 €	535,88 €		4 133,08 €	97,00 €	4 765,96 €	19 004,07 €
PLHOPITAL						229 927,96 €	27 070,78 €	7 229,56 €	249 769,18 €	749,75 €		1 235,52 €	281,00 €	2 266,27 €	252 035,45 €
NOLAY						4 209,00 €	4 209,00 €		- €				4 209,00 €	4 209,00 €	4 209,00 €
SAMPIGNY						10 503,00 €			10 503,00 €					- €	10 503,00 €
THURY						7 604,12 €	12 205,81 €	12 014,99 €	7 794,94 €	600,76 €		3 640,00 €	234,00 €	4 474,76 €	12 269,70 €
TOTAL	- €	202 495,00 €	- €	- €	- €	170 367,75 €	319 732,08 €	272 524,64 €	965 119,47 €	316 314,72 €	- €	88 715,64 €	30 007,00 €	435 037,36 €	530 082,11 €

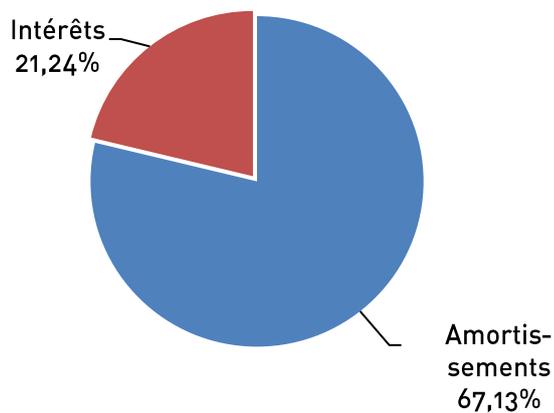
III. Etat de la dette au 31/12/2024

Antenne	Capital restant dû au 1er janvier 2024	Annuités	Intérêts	Amortissements	Capital restant dû au 31 décembre 2024
Chagny	148 307,32 €	28 066,83 €	5 984,51 €	22 082,32 €	126 225,00 €
Chaudenay	23 275,00 €	3 386,29 €	936,29 €	2 450,00 €	20 825,00 €
Dezize	170 841,79 €	14 845,12 €	6 611,80 €	8 233,32 €	162 608,47 €
Meloisey	99 275,00 €	14 443,56 €	3 993,56 €	10 450,00 €	88 825,00 €
Paris l'Hôpital		0,00 €			
Nantoux	30 875,00 €	4 492,02 €	1 242,02 €	3 250,00 €	27 625,00 €
Thury	25 175,00 €	3 662,71 €	1 012,71 €	2 650,00 €	22 525,00 €
CABCS	650 700,00 €	43 746,95 €	4 146,95 €	39 600,00 €	611 100,00 €
TOTAL	1 148 449,11 €	112 643,48 €	23 927,84 €	88 715,64 €	1 059 733,47 €

Capital restant dû au 31/12 par organismes prêteurs



Répartition de l'annuité



L'encours de la dette en fin d'année 2024 est de 1 059 733.47 euros.

La capacité de désendettement, dite aussi durée d'extinction de la dette, est de 2 ans. Cette période représente la durée théorique nécessaire à la Communauté d'Agglomération pour rembourser sa dette sur le budget assainissement régie si cette dernière affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service. C'est-à-dire si la collectivité n'investit plus.

IV. Présentation des investissements 2025

Antennes	descriptions	2025	2026	2027	2028	2029
CHAGNY	modernisation filtre presse + étude					
	AP 2019-02 : 500K	811 341				
	compresseur et sécheur	20 000				
	réseaux divers	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
	travaux conjoints avec commune de Chagny ou DMO AP a créer	30 000				
	travaux conjoints avec commune de Chagny ou DMO AP a créer		300 000			
	place jeanin		30 000			
	rue des anciens d'algerie		60 000			
	route de Remigny					
	route de Givry		30 000			
	rue EJ Marey + boulevard de la liberté 205 ml					
	rue de Mollepierre/du Fourneau/grandes eaux/vallon		100 000	100 000	100 000	100 000
	rue de wissen / rue du 11 novembre / rue léon saccard					
	conduite rue des creusottes			250 000		250 000
	conduite rue du 19 mars 1962				150 000	
Rue de l'artichaut,		80 000				
Rue du Pavillon			80 000			
rue du sac				80 000		
Ruelle du sac					80 000	
TOTAL CHAGNY		901 341	640 000	470 000	370 000	470 000
CHANGE						
TOTAL CHANGE		0	0	0	0	0
CHAUDENAY	chemin du PR : voirie communale qui paye ?	25 000				
	remplacement lagune	75 000			600 000	600 000
TOTAL CHAUDENAY		100 000	0	0	600 000	600 000
MELOISEY	renouvellement tampons	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
	amélioration step attente mise en séparatif	40 000				
TOTAL MELOISEY		50 000	10 000	10 000	10 000	10 000

Antennes	descriptions	2025	2026	2027	2028	2029
DEZIZE						
TOTAL DEZIZE		0	0	0	0	0
NANTOUX	remplacement lagune années 80			100 000	450 000	
	TOTAL NANTOUX	0	0	100 000	450 000	0
PARIS L'HOPITAL	rue des bayards	30 000				
	TOTAL PARIS L'HOPITAL	30 000	0	0	0	0
THURY	rénovation step 500EH de 1978 / Estim revue		750 000			
	TOTAL THURY	0	750 000	0	0	0
CABCS	SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT		430 000	430 000	430 000	430 000
	pompes et moteurs	20 000	12 000	12 000	12 000	12 000
	clôture des sites	20 000				
	réseaux divers	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
	armoires électriques	20 000	12 000	12 000	12 000	12 000
	petit matériel	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000
	matériel informatique	0	2 000	2 000	2 000	2 000
	stockage des boue sur site					
	mise à jours SOFREL	60 000	12 000	12 000	12 000	12 000
	protection des ouvrages	13 000				
	protection rack		20 000			
	améliorations des bâtiments	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000
	chargeuse d'occasion		40 000			
véhicule type expert 4x4	0					
mobilier de bureau step	0					
TOTAL CABCS		189 000	584 000	524 000	524 000	524 000
TOTAL GENERAL		1 270 341 €	1 984 000 €	1 104 000 €	1 954 000 €	1 604 000 €

V. Les tarifs 2025

La facturation est faite par la Communauté d'agglomération selon les modalités suivantes :

- Tarification : une partie fixe (abonnement) et une partie variable correspondant à la consommation d'eau potable
- Facturation :
 - Juin : émission de la facture incluant la part fixe correspondant à la période du 1^{er} janvier au 31 mai de l'année en cours et la moitié de la consommation de l'année précédente ;
 - Décembre : émission d'une facture incluant la part fixe correspondant à la période du 1^{er} juin au 31 décembre de l'année et la consommation suite à la relève déduction faite de l'avance de juin ;
- Modalités de paiements : Chèques ou espèces, talon interbancaire de paiement, prélèvements automatiques, mensualisations, paiement en ligne etc.

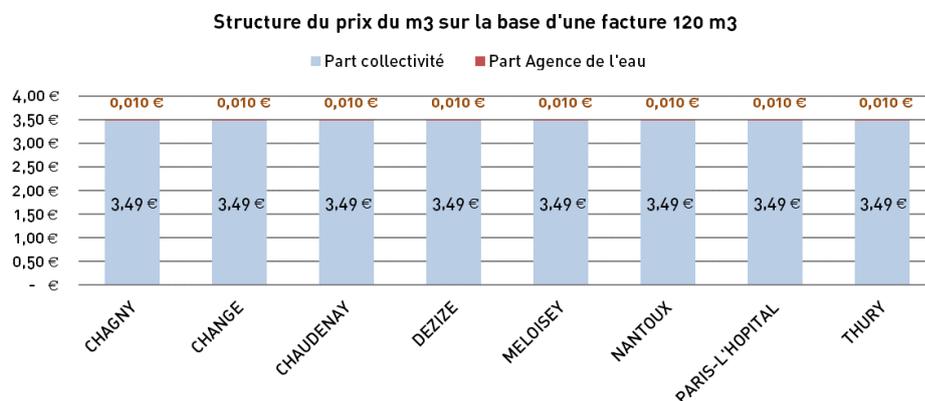
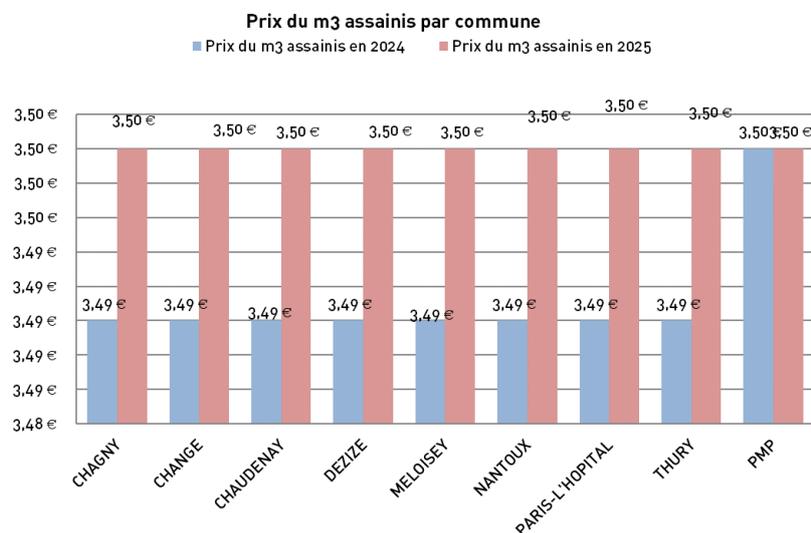
Les éléments qui composent une facture :

- **Communauté d'agglomération** : une part fixe de 47 euros HT et une part proportionnelle aux volumes consommés. Les produits de cette redevance permettent d'assurer les investissements (réseaux, station d'épuration, etc.), d'exploiter les installations et de gérer la relation avec le consommateur.
La surtaxe communautaire tient compte d'un fonds de renouvellement de 0,03 euros / m3.
Participation forfaitaire à l'assainissement collectif (PFAC) : lorsqu'un usager se raccorde au réseau d'assainissement.
- **Organismes Publics (Agence de l'eau)** : une redevance proportionnelle aux volumes consommés. Elle participe au financement des installations des collectivités
- **Etat** : TVA à 10 % depuis le 1^{er} janvier 2014

	Nombre d'abonnés	Assiette de facturation (en m3)	Facture 120 m3 au 01 janvier 2025				Facture 120 m3 au 01 janvier 2024	Evolution 2024/2025
			Part communale		Organismes publics performance des systèmes d'assainissements collectifs (AGE)	Facture d'asst. HT pour 120 m3		
			Part fixe (en €)	Part variable (en €/m3)				
CHAGNY	2 561	263 026	47,00 €	3,100 €	0,010 €	420,20 €	419,00 €	0,29%
CHANGE	128	8 030	47,00 €	3,100 €	0,010 €	420,20 €	419,00 €	0,29%
CHAUDENAY	468	34 831	47,00 €	3,100 €	0,010 €	420,20 €	419,00 €	0,29%
DEZIZE	143	7 853	47,00 €	3,100 €	0,010 €	420,20 €	419,00 €	0,29%
MELOISEY	209	24 397	47,00 €	3,100 €	0,010 €	420,20 €	419,00 €	0,29%
NANTOUX	113	8 164	47,00 €	3,100 €	0,010 €	420,20 €	419,00 €	0,29%
PARIS-L'HOPITAL	195	11 433	47,00 €	3,100 €	0,010 €	420,20 €	419,00 €	0,29%
THURY	183	9 160	47,00 €	3,100 €	0,010 €	420,20 €	419,00 €	0,29%
TOTAL	4 000	366 894	47,00 €	3,100 €	0,010 €	420,20 €	419,00 €	0,29%

Le **prix moyen pondéré (PMP)** correspond à la moyenne des prix du m3 assaini par commune (tarifs communautaires et organismes publics HT) par rapport aux m3 consommés sur l'ensemble du territoire géré en affermage.

VI. Synthèse



Nombre d'abonnés				Assiette de facturation en m3			
2022	2023	2024	Evolution	2022	2023	2024	Evolution
3 784	4 079	4 000	-1,94%	365 278	350 603	366 894	4,65%

A noter :

- Le nombre d'abonné pour 2024 a diminué de 1.94%, les volumes ont augmenté de 4.65%.
- Sur le territoire en régie, une facture 120 m3 s'élève à 420 euros HT ;
- Le prix moyen pondéré du m3 assaini est de 3,50 euros HT pour 2024 contre 3,49 euros HT en 2024.

Délibération n°24-104 du 16 décembre 2024 relative aux tarifs d'assainissement collectif 2025.



environnement – assainissement
communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com

Le non collectif



I. Etat du réalisé 2024

Le budget Assainissement Non Collectif n'est pas assujetti à la TVA (budget TTC).

	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Evolution
DEPENSES	34 327,73 €	73 523,10 €	114,00%
Frais généraux	8 704,00 €	42 329,10 €	386,00%
Frais de personnel	19 743,00 €	12 406,00 €	-37,00%
dotations provisions	311,23 €		-100,00%
Dépenses d'investissement			
Charges courantes			
Charges exceptionnelles	5 569,50 €	18 788,00 €	237,00%
Autres immo financières			
immo corporelles			
RECETTES	331 630,25 €	373 949,30 €	13,00%
Résultat de fonctionnement excédentaire N-1	2 912,16 €	7 835,43 €	169,00%
Produits de la surtaxe et autres produits du service	39 685,00 €	15 760,00 €	-60,00%
Produits exceptionnels			
Résultat N-1 affecté au financement des InvT	281 851,50 €	289 467,09 €	3,00%
Prime d'épuration			
Opérations pour compte de tiers -			
Reprise sur provision		54 426,00 €	
Autres	7 181,59 €	6 460,78 €	
RESULTAT	297 302,52 €	300 426,20 €	1,00%

II. Les tarifs 2025

Contrôle de bon fonctionnement :

- 160 euros par installation, tous les 6 ans

Contrôle du neuf sur l'ensemble du territoire communautaire : 420 euros

- Examen de conception : 240 euros
- Contrôle de réalisation : 180 euros

Diagnostic de l'assainissement individuel en cas de vente immobilière :

- Contrôle : 240 euros par installation

Installations de plus de 20 Equivalent Habitants (EH)

Type de contrôle	Montant
Contrôle de conception	450,00 €
Contrôle de bonne exécution	350,00 €
Contrôle de vente immobilière	500,00 €
Diagnostic de l'existant ou CBF dans le cadre de la prestation de service	400,00 €

Pénalités :

- Pénalité pour absence de contrôle de conception et implantation : 480 euros
- Pénalité pour absence de contrôle de bonne exécution des travaux : 360 euros
- Pénalité pour refus de diagnostic de l'existant : 480 euros
- Pénalité pour refus de contrôle de bon fonctionnement : 320 euros

Délibération n°24-104 du 16 décembre 2024 relative aux tarifs d'assainissement collectif 2025.

III. Etat de la dette au 31/12/2024

Il n'y a aucun emprunt en cours pour l'assainissement non collectif, le dernier prêt étant arrivé à échéance courant 2011.

IV. Présentation des opérations 2025

Montant prévu au BP 2025

Dépenses	Montant TTC
Frais généraux	46 690,99 €
Charges de personnel	22 000,00 €
charges gestion courante	0,00 €
Charges exceptionnelles	124 976,34 €
dépenses imprévues	0,00 €
Virement à la section d'investissement	0,00 €
Dotations amortissement	0,00 €
Emprunt	279 872,29 €
opération ordre	437,00 €
Investissements	62 220,00 €
Déficit d'investissement N-1 reporté	
dépenses imprévues	
Total des dépenses prévues	536 196,62 €

Recettes	Montant TTC
Produits de la redevance	74 500,00 €
Prime AGE	
Autres Recettes	45 293,42 €
Opération pour compte de tiers	
Autofinancement des investissements	
opération ordre	437,00 €
Excédent de fonctionnement N-1 reporté	4 064,33 €
Excédent d'investissement N-1 reporté	296 361,87 €
Dotations amortissement	
Reprise sur provision	115 540,00 €
Total des recettes prévues	536 196,62 €

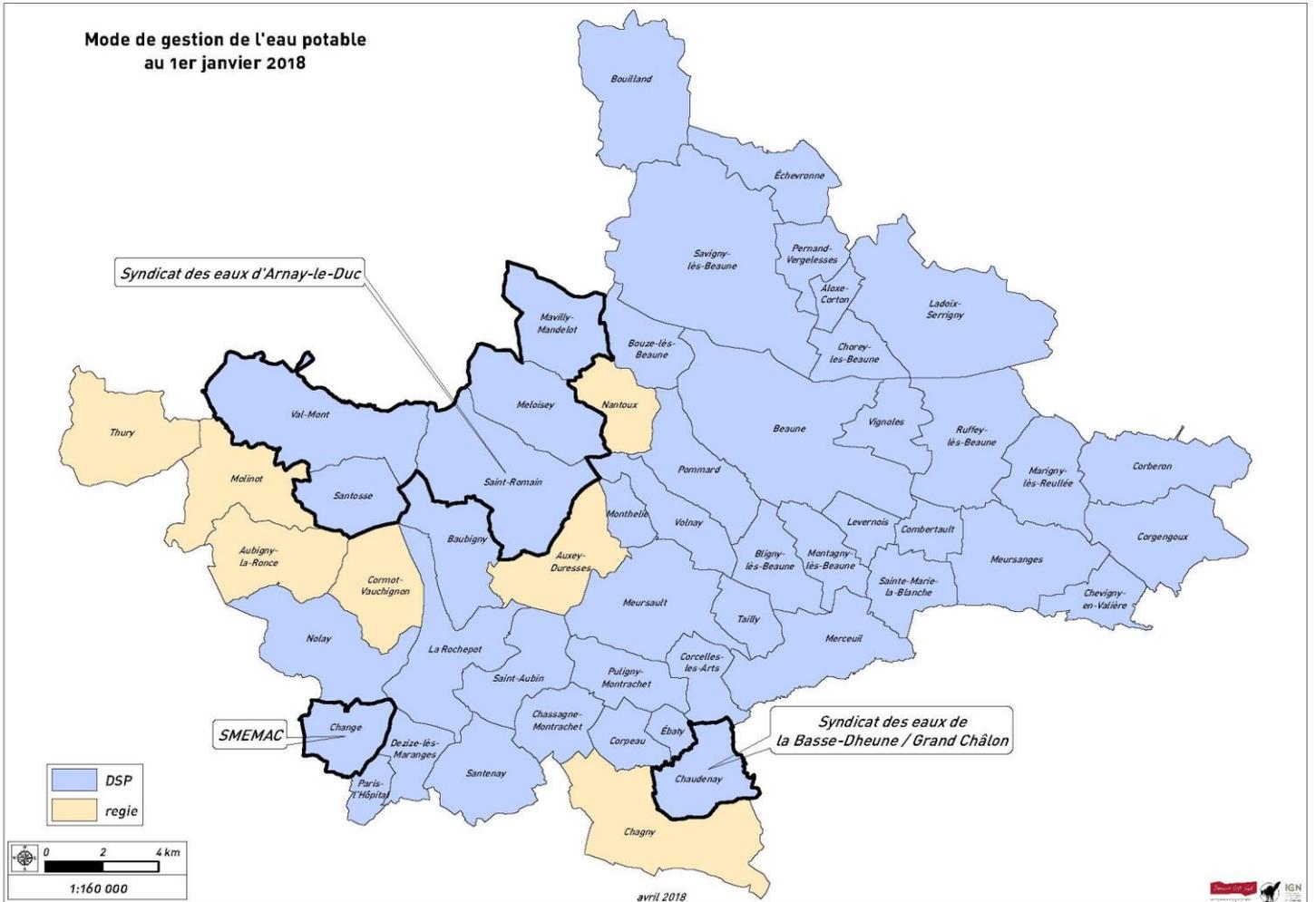
0,00 €

RECETTES ESCOMPTEES SUR PRODUIT DE LA REDEVANCE

	nombre d'installation	Tarif	Recettes
Contrôle neuf	35	420,00 €	14 700,00 €
Contrôle existant	10	180,00 €	1 800,00 €
Contrôle de bon fonctionnement	420	160,00 €	67 200,00 €
Contrôle diag vente	45	240,00 €	10 800,00 €
TOTAL	510		94 500,00 €

Délibération n°24-104 du 16 décembre 2024 relative aux tarifs d'assainissement collectif 2025.

EAU POTABLE





environnement – eau potable
communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com

L'eau affermage



La Bouzaize

I. Etat du réalisé 2024

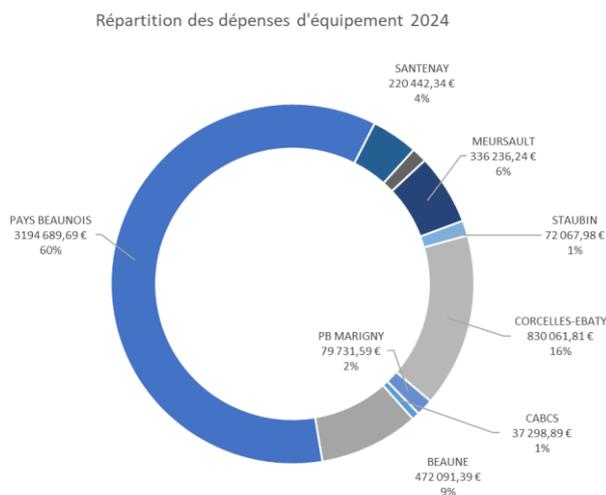
	Exercice 2023	Exercice 2024	Evolution
DEPENSES	2 867 203,54 €	7 109 648,13 €	148,00%
Charges de fonctionnement	144 896,39 €	68 521,97 €	-53,00%
Frais de personnel	278 367,00 €	234 798,00 €	-16,00%
Autres charges de gestion courante		0,00 €	
Charges financières (intérêts)	103 410,09 €	94 483,14 €	-9,00%
Charges exceptionnelles		0,00 €	
Fonds de renouvellement (DOT PROV r&c)	83 137,63 €	45 748,75 €	-45,00%
Remboursement du capital des emprunts	550 877,91 €	550 991,12 €	0,00%
Résultat déficitaire reporté		800 806,63 €	
Sur immobilisations incorporelles	3 152,90 €	10 758,00 €	241,00%
Dépenses d'investissement	1 481 722,82 €	3 348 091,87 €	126,00%
Sur immobilisations corporelles			
Travaux en cours	221 638,80 €		-100,00%
participation station traitement vignoles		1 955 448,65 €	
RECETTES	2 654 832,12 €	7 816 501,40 €	194,00%
Produits de la surtaxe et autres produits du service	1 664 465,67 €	2 190 997,02 €	32,00%
Produits financiers			
Produits Exceptionnels	41 616,80 €		-100,00%
Déblocage des fonds de renouvellement de réseaux			
Emprunt contracté au cours de l'année		4 972 000,00 €	
Subventions d'investissements	17 199,00 €	65 069,17 €	278,00%
Immobilisations financières			
Résultat N-1 affecté au financement des InvT	500 000,00 €	588 435,21 €	18,00%
Résultat excédentaire (investissement)	364 408,87 €		-100,00%
Résultat excédentaire (fonctionnement)	67 141,78 €		-100,00%
RESULTAT	-212 371,42 €	706 853,27 €	-433,00%

NB: le résultat ci-dessus n'intègre pas les opérations "d'ordre" et ne prend en compte que les opérations "réelles"

Le budget présente un excédent de 706 853.27 € car un emprunt a été souscrit en 2024 pour 4.972M euros.

✓ *Les travaux*

Pour 2024 les travaux s'élèvent 5 314 298.52euros.



✓ *L'emprunt*

Un emprunt a été souscrit en 2024 pour 4.972 M euros.

✓ *Les subventions*

Des subventions pour un montant total de 65 069.17 euros ont été perçues en 2024.

✓ *Les amortissements*

Les amortissements pratiqués sur l'exercice 2024 sont de 681 757.54 euros.

L'amortissement se définit comme la constatation de l'amoindrissement de la valeur d'un élément d'actif résultant de l'usage, du temps ou de l'évolution des techniques. Cette pratique permet à la collectivité de dégager les sommes nécessaires pour le renouvellement des éléments d'actifs amortis.

La quote-part des subventions amortissables correspondant à l'amortissement des subventions versées, et s'élève en 2024 à 89 991.45 euros.

II. Etat du réalisé 2024 par zone

✓ Section de fonctionnement

	Recettes					Total recettes	Dépenses						Total dépenses	Résultat de fonctionnement
	Produits financiers (76) et autres produits de gestion courante (75)	Produits de la redevance (70)	Excédent de Fct N-1 reporté (002)	Recettes exceptionnelles (77)	Quote part de subventions (042)		Frais généraux (011)	Charges de personnel (012)	Intérêts financiers (66)	Fonds de renouvellement (68)	Déficit de Fct N-1 reporté	Dotations amortissement (042)		
ALOXE		6 428,17 €			525,98 €	6 954,15 €	79,92 €	662,14 €	190,93 €	129,01 €		4 724,89 €	5 786,89 €	1 167,26 €
BEAUNE		1 143 377,89 €			14 829,87 €	1 158 207,76 €	25 861,43 €	120 916,27 €	37 082,14 €	23 559,69 €		256 857,42 €	464 276,95 €	693 930,81 €
BOUILLAND		7 827,90 €			62,27 €	7 890,17 €	103,74 €	859,36 €	1 413,37 €	167,44 €		6 197,11 €	8 741,02 €	-850,85 €
BOUZE		11 171,04 €			191,09 €	11 362,13 €	156,74 €	1 298,43 €	374,40 €	252,99 €		828,79 €	2 911,35 €	8 450,78 €
MEURSAULT		104 400,94 €			1 577,01 €	105 977,95 €	1 279,41 €	10 598,78 €	10 336,22 €	2 065,10 €		21 015,02 €	45 294,53 €	60 683,42 €
MONTHELIE		6 990,54 €			53,59 €	7 044,13 €	89,28 €	739,61 €	1 302,40 €	144,11 €		1 116,83 €	3 392,23 €	3 651,90 €
NOLAY		48 929,98 €			4 747,37 €	53 677,35 €	628,65 €	5 207,82 €	5 800,92 €	1 014,71 €		30 501,62 €	43 153,72 €	10 523,63 €
POMMARD		31 344,84 €			395,37 €	31 740,21 €	125,56 €	1 040,16 €	2 822,16 €	202,67 €		11 164,98 €	15 355,53 €	16 384,68 €
ST AUBIN		13 397,49 €			7 294,79 €	20 692,28 €	159,57 €	1 321,91 €	1 432,10 €	257,57 €		19 196,87 €	22 368,02 €	-1 675,74 €
SANTENAY		82 243,83 €			10 781,04 €	93 024,87 €	764,70 €	6 334,85 €	3 062,83 €	1 234,30 €		55 302,26 €	66 698,94 €	26 325,93 €
SAVIGNY		66 591,57 €			907,63 €	67 499,20 €	867,30 €	7 184,82 €	6 619,38 €	1 399,91 €		12 952,65 €	29 024,06 €	38 475,14 €
PAYS BEAUNOIS		645 176,65 €			44 472,97 €	689 649,62 €	10 434,57 €	74 487,32 €	21 478,06 €	14 513,33 €		243 553,44 €	364 466,72 €	325 182,90 €
LA ROCHEPOT BAUBIGNY		23 116,18 €			301,24 €	23 417,42 €	27 775,82 €	2 528,77 €	2 101,76 €	492,71 €		5 570,46 €	38 469,52 €	-15 052,10 €
LA COZANNE		0,00 €			3 851,23 €	3 851,23 €	195,28 €	1 617,76 €	466,47 €	315,21 €		12 775,20 €	15 369,92 €	-11 518,69 €
TOTAL	0,00 €	2 190 997,02 €	0,00 €	0,00 €	89 991,45 €	2 280 988,47 €	68 521,97 €	234 798,00 €	94 483,14 €	45 748,75 €	0,00 €	681 757,54 €	1 125 309,40 €	1 155 679,07 €

✓ Section investissement

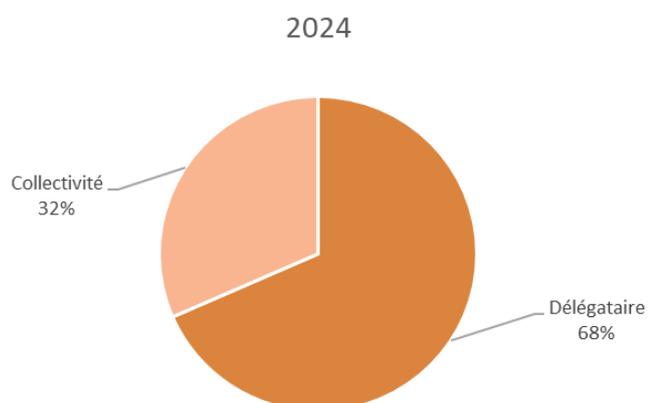
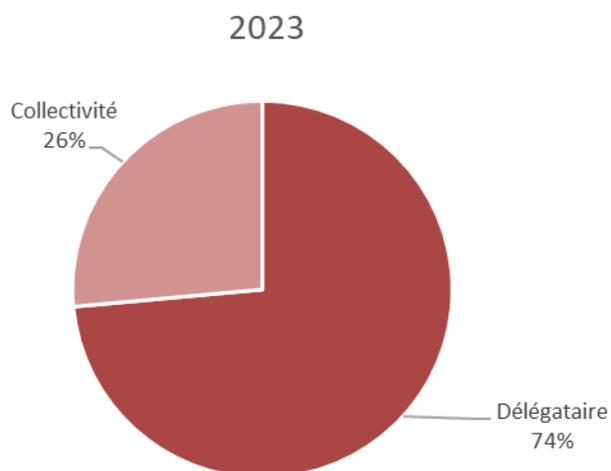
	Recettes						Total Recettes	Dépenses					Total Dépenses	Résultat d'investissement
	Excédent de fct.t N-1 affecté en sect° invest.(10)	Subventions d'investissement (13)	Emprunt souscrit en cours d'année (16)	Excédent d'invT N-1 reporté (001)	Opérations patrimoniales (041)	Dotations amortissement (040)		Travaux et immos incorporelles (chap. 20, 21 et 23 et 27)	Rmbst du capital de la dette (16)	Quote part de subventions (040)	Opérations patrimoniales (041)	Déficit d'InvT N-1 reporté		
ALOXE	-6 386,16 €	157,80 €	14 021,04 €			4 724,89 €	12 517,57 €	105,18 €	1 347,14 €	525,98 €		153 594,87 €	155 573,17 €	- 143 055,60 €
BEAUNE	307 420,06 €	28 814,16 €	2 560 480,56 €			256 857,42 €	3 153 572,20 €	491 299,57 €	251 810,23 €	14 829,87 €	- 3 765 699,83 €	- 3 007 760,16 €	- 3 007 760,16 €	6 161 332,36 €
BOUILLAND	-978,83 €	204,78 €	18 197,52 €			6 197,11 €	23 620,58 €	136,51 €	4 798,41 €	62,27 €		161 471,38 €	166 468,57 €	- 142 847,99 €
BOUZE	5 447,51 €	309,41 €	27 495,16 €			828,79 €	34 080,87 €	206,26 €	2 641,73 €	191,09 €	- 52 216,35 €	- 49 177,27 €	- 49 177,27 €	83 258,14 €
MEURSAULT	49 915,35 €	2 525,67 €	224 436,08 €			21 015,02 €	297 892,12 €	337 919,92 €	40 613,75 €	1 577,01 €		350 316,37 €	730 427,05 €	- 432 534,93 €
MONTHELIE	1 455,97 €	176,25 €	15 661,80 €			1 116,83 €	18 410,85 €	117,49 €	4 354,78 €	53,59 €		38 919,53 €	43 445,39 €	- 25 034,54 €
NOLAY	-13 828,34 €	1 241,02 €	110 278,96 €			30 501,62 €	128 193,26 €	827,29 €	21 845,57 €	4 747,37 €		385 068,57 €	412 488,80 €	- 284 295,54 €
POMMARD	3 141,18 €	247,87 €	22 025,96 €			11 164,98 €	36 579,99 €	165,24 €	8 716,25 €	395,37 €		304 978,53 €	314 255,39 €	- 277 675,40 €
ST AUBIN	34 799,52 €	315,01 €	27 992,36 €			19 196,87 €	82 303,76 €	72 277,98 €	5 439,50 €	7 294,79 €		186 223,30 €	271 235,57 €	- 188 931,81 €
SANTENAY	-3 907,22 €	1 509,58 €	134 144,56 €			55 302,26 €	187 049,18 €	221 448,66 €	16 313,57 €	10 781,04 €		480 440,58 €	728 983,85 €	- 541 934,67 €
SAVIGNY	18 997,17 €	1 712,13 €	152 143,20 €			12 952,65 €	185 805,15 €	72 819,93 €	26 517,87 €	907,63 €		180 920,83 €	281 166,26 €	- 95 361,11 €
PAYS BEAUNOIS	209 327,35 €	26 867,38 €	1 577 317,28 €			243 553,44 €	2 057 065,45 €	3 286 253,98 €	151 548,19 €	44 472,97 €		1 476 703,98 €	4 958 979,12 €	- 2 901 913,67 €
LA ROCHEPOT BAUBIGNY	1 135,43 €	602,60 €	53 548,44 €			5 570,46 €	60 856,93 €	401,71 €	11 752,72 €	301,24 €		329 771,40 €	342 227,07 €	- 281 370,14 €
LA COZANNE Corcebaty	-18 103,78 €	385,51 €	34 257,08 €			12 775,20 €	29 314,01 €	256,99 €	3 291,41 €	3 851,23 €		348 674,69 €	356 074,32 €	- 326 760,31 €
TOTAL	588 435,21 €	65 069,17 €	4 972 000,00 €	0,00 €	0,00 €	681 757,54 €	6 307 261,92 €	5 314 298,52 €	550 991,12 €	89 991,45 €	0,00 €	579 167,85 €	6 756 087,72 €	- 448 825,80 €

III. Compte de résultat 2024 du délégataire

Compte de résultat du délégataire	2023	2024	Evolution
PRODUITS	7 232 876 €	8 801 715 €	21,69%
Exploitation du service	4 068 252 €	4 224 255 €	3,83%
Collectivités et autres organismes publics	2 605 761 €	4 049 138 €	55,39%
Travaux attribués à titre exclusif	382 694 €	345 154 €	-9,81%
Produits accessoires	176 169 €	183 168 €	3,97%
Ecart d'arrondi			
CHARGES	7 302 068 €	8 810 355 €	20,66%
Personnel	1 346 172 €	1 255 378 €	-6,74%
Energie électrique	191 691 €	258 192 €	34,69%
Achat d'eau	64 849 €	83 194 €	28,29%
Produits de traitement	257 055 €	152 289 €	-40,76%
Analyses	59 600 €	59 582 €	-0,03%
Sous traitance, matières et fournitures	941 468 €	1 136 909 €	20,76%
Impôts locaux et taxes	46 764 €	52 868 €	13,05%
Autres dépenses d'exploitation	558 648 €	547 241 €	-2,04%
<i>Télécommunication, poste et télégestion</i>	42 721 €	45 407 €	6,29%
<i>Engins et véhicules</i>	147 935 €	130 955 €	-11,48%
<i>Informatique</i>	200 704 €	232 790 €	15,99%
<i>Assurances</i>	49 432 €	37 701 €	-23,73%
<i>Locaux</i>	171 442 €	204 322 €	19,18%
<i>Autres</i>	-53 586 €	-103 935 €	93,96%
Frais de contrôle			-100,00%
Redevances contractuelles	18 809 €	18 927 €	-93,51%
Contribution des services centraux et recherche	291 756 €	262 467 €	-10,04%
Collectivités et autres organismes publics	2 605 761 €	4 049 138 €	55,39%
Charges relatives aux renouvellements	532 828 €	570 901 €	7,15%
<i>Pout garantie de continuité du service</i>	16 090 €	85 649 €	432,31%
<i>Fonds contractuels</i>	516 738 €	485 252 €	-6,09%
Charges relatives aux investissements	354 756 €	341 218 €	-3,82%
<i>Programme contractuel</i>	0 €		
<i>Fonds contractuels (investissement)</i>	354 756 €	341 218 €	-3,82%
<i>Incorporelles</i>			
Charges relatives aux compteurs du domaine privé			
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	31 921 €	22 039 €	-30,96%
Ecart d'arrondi			
RESULTAT AVANT IMPOT	-69 192 €	-8 640 €	-87,51%
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)			
RESULTAT	-69 194 €	-8 640 €	-87,51%

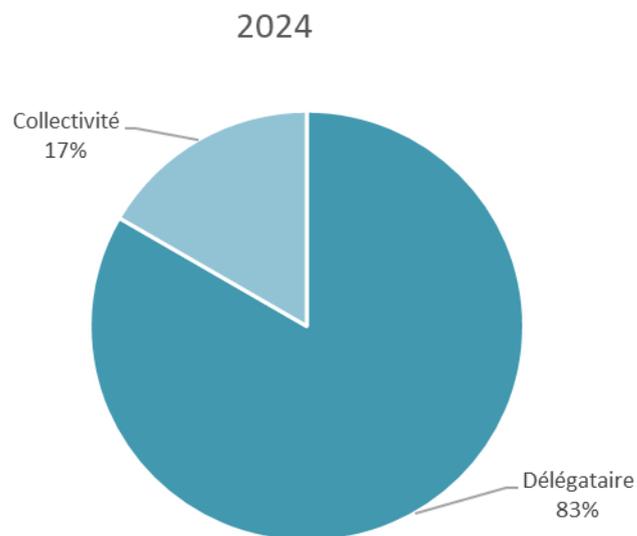
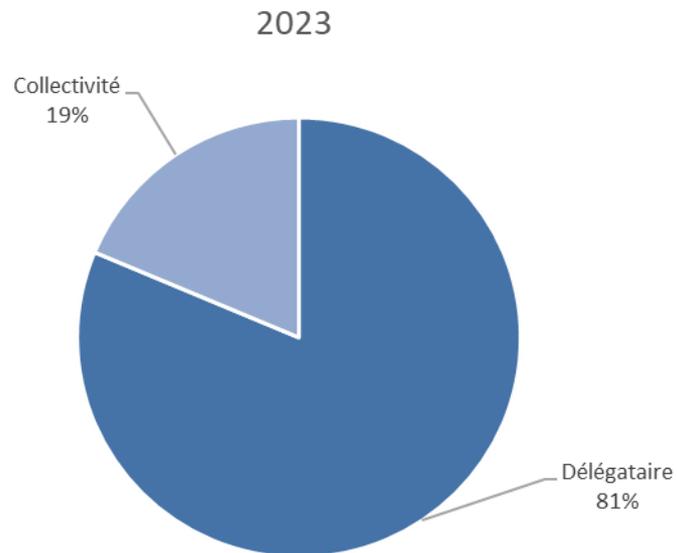
IV. Répartition des dépenses et des recettes entre la collectivité et le délégataire 2024

✓ Répartition des produits



La rémunération du délégataire s'élève pour 2024 à 68% sur un montant global de recettes de 6 943 574 euros. Cette répartition se justifie par son implication dans la gestion et l'exploitation du service.

✓ **Répartition des charges**

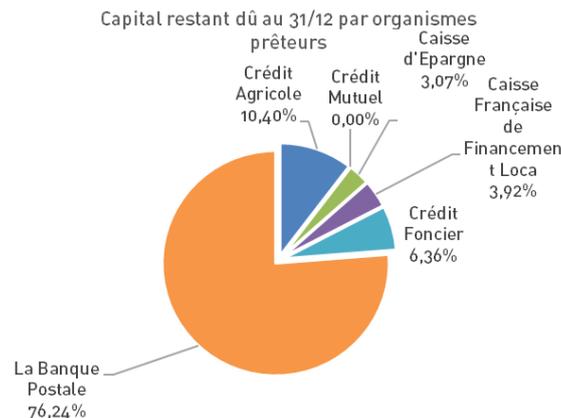
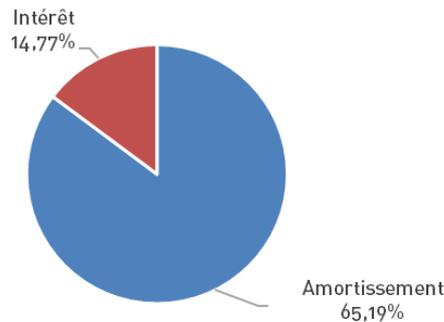


Le délégataire supporte les coûts de fonctionnement pour 83% des dépenses globales de 5 710 011 euros.

V. Etat de la dette au 31/12/2024

	Capital restant dû au 1er janvier 2024	Annuités	Intérêt	Amortissement	Capital restant dû au 31 décembre 2024
BEAUNE	55 100,00 €	8 016,52 €	2 216,52 €	5 800,00 €	49 300,00 €
BOUILLAND	28 975,00 €	4 215,58 €	1 165,58 €	3 050,00 €	25 925,00 €
CABCS	6 441 433,41 €	546 446,37 €	68 738,05 €	477 708,32 €	10 935 725,09 €
LA COZANNE		0,00 €			
LA ROCHEPOT BAUBIGNY	36 207,50 €	7 980,40 €	1 372,60 €	6 607,80 €	29 599,70 €
MEURSAULT	180 975,00 €	26 330,11 €	7 280,11 €	19 050,00 €	161 925,00 €
MONTHELIE	27 075,00 €	3 939,14 €	1 089,14 €	2 850,00 €	24 225,00 €
NOLAY	106 875,00 €	15 549,27 €	4 299,27 €	11 250,00 €	95 625,00 €
PAYS BEAUNOIS		0,00 €			
POMMARD	62 700,00 €	9 122,24 €	2 522,24 €	6 600,00 €	56 100,00 €
SAINT AUBIN	26 125,00 €	3 800,93 €	1 050,93 €	2 750,00 €	23 375,00 €
SANTENAY	34 250,00 €	4 661,21 €	1 236,21 €	3 425,00 €	30 825,00 €
SAVIGNY	113 050,00 €	16 447,67 €	4 547,67 €	11 900,00 €	101 150,00 €
	7 112 765,91 €	646 509,44 €	95 516,32 €	550 991,12 €	11 533 774,79 €

Répartition de l'annuité entre capital et emprunt



L'encours de la dette fin 2024 est de 11 533 774.79 euros.

La capacité de désendettement, dite aussi durée d'extinction de la dette, est de 7 ans. Cette période représente la durée théorique nécessaire à la Communauté d'Agglomération pour rembourser sa dette sur le budget eau potable affermage si cette dernière affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service. C'est-à-dire si la collectivité n'investit plus.

VI. Présentation des investissements 2025

ANTENNES	Descriptions	2025	2026	2027	2028	2029
CABCS	renouvellement de canalisations - pièces fontainerie	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
	travaux de reprise du génie-civil sur réservoirs et stations (priorité 1 SDAEP)	85 000,00 €	400 000,00 €	400 000,00 €	400 000,00 €	400 000,00 €
	Travaux d'amélioration des ressources en eau	70 000,00 €	70 000,00 €	70 000,00 €	70 000,00 €	70 000,00 €
	nouvelle ressource : Etude projective zone noyée de la Bouzaize	25 000,00 €	104 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	
	renouvellement conduite puits Vignoles- réservoir Volnay	30 000,00 €	250 000,00 €	250 000,00 €	250 000,00 €	500 000,00 €
TOTAL CABCS		260 000,00 €	1 404 000,00 €	1 382 000,00 €	1 070 000,00 €	1 270 000,00 €
BEAUNE	Renouvellement conduite-diverses rues - points noirs - programme voirie communal		250 000,00 €	250 000,00 €	250 000,00 €	
	Renouvellement conduite-secteur castors (rue des castors / passage des roses passage du muguet et passage du jasmin (230 ml 100 mm + 250 ml 60 mm + 50 brchts)	150 000,00 €				
	Renouvellement conduite-Bensheim renouvellement 25 brchts	75 000,00 €				
	Renouvellement conduite-Rue de Réon (P2-3 Veolia et SDAEP) / - Confirmer Prog voirie Ville					
	Renouvellement conduite-Rue de l'hotel Dieu (150 ml + 8 brchts)			80 000,00 €		
	Renouvellement conduite-Place Madeleine + rue du Fbg Madeleine + rue Joigneaux					
	Renouvellement conduite-Rue de Sceaux 210 ml 100 mm 20 brchts + P2 SDAEP	130 000,00 €				
	Travaux usine Bouzaize: Priorité 1 : Toiture silo 15k€/Détection-Alarme incendie 10k€	25 000,00 €				
	Travaux usine Bouzaize:Sécurisation UP (Vannes chlore) / Source (Accès Eau)	8 000,00 €				
	Travaux usine Bouzaize: Autres travaux suivant préconisations VEOUA : Aire dépotage produits chimiques avec rétention 50 k€ Reprise infiltrations réservoir des Grèves 10k€ (conjoint Aloxe / Bouilland)	10 000,00 €	50 000,00 €			
canalisation+branchement à reprendre	64 000,00 €					
TOTAL BEAUNE		462 000,00 €	300 000,00 €	330 000,00 €	250 000,00 €	0,00 €
BOUILLAND	Amélioration captage	5 000,00 €				
	renouvellement réseau		35 000,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €	
TOTAL BOUILLAND		5 000,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €	0,00 €
LA ROCHEPOT	renouvellement de conduite			60 000,00 €	60 000,00 €	
	Rue du clou (160 ml F60 mm)	84 000,00 €				
	rue Haute (440 ml F150 / P3 SDAEP) Pas concerné par le projet d'EU collectif		180 000,00 €			
TOTAL LA ROCHEPOT		84 000,00 €	180 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €	0,00 €
MEURSAULT	Renouvellement conduite:RD113b (Velle) attente retour Veolia 150 ml Ø125 / 35 brchmts Prog voirie 26			90 000,00 €		
	Renouvellement conduite:Rue des Ecoles 340 ml Ø100 / 20 brchmts Prog voirie 2027				210 000,00 €	
TOTAL MEURSAULT		0,00 €	0,00 €	90 000,00 €	210 000,00 €	0,00 €
MONTHELIE	Mise en place système chloration source mont Milan + brcht électrique		80 000,00 €			
	renouvellement réseau		50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
	renouvellement conduite transport source Monthelie située à Auxey Duresses		80 400,00 €	80 400,00 €		
TOTAL MONTHELIE		0,00 €	210 400,00 €	130 400,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
NOLAY	Renouvellement secteur Menaults			180 000,00 €		
	Renouvellement		190 000,00 €	190 000,00 €		
	NOLAY renouvellement de réseaux (vétusté) : Rte de Grey (sortie réservoir) Quart Joly 260 ml f125	168 000,00 €				340 000,00 €
TOTAL NOLAY		168 000,00 €	190 000,00 €	370 000,00 €	340 000,00 €	0,00 €

ANTENNES	Descriptions	2025	2026	2027	2028	2029
PB-CORP	Rue de L'église- RENOUELEMENT CONDUITE		70 000,00 €			
	Rue Truchot -renouvellement conduite Corpeau - rue du Pont de paris-renouvellement conduite	170 000,00 €		120 000,00 €	120 000,00 €	
PB-LEVERN	Levernois - diverses rues		50 000,00 €			
BLIGNY	Rues diverses-p1 SDAEP		80 000,00 €	80 000,00 €		
MONTAGNY	Hameau du Poil -Suite renouvellement Grande rue - Direction Merceuil		148 000,00 €			
	Reprise branchements du lotissement Esmeix (3 rues)		135 000,00 €	135 000,00 €	135 000,00 €	
CHASSAGNE	rue du partère P3 SDAEP - rue de la murée P2 SDAEP- place du grand four P2 SDAEP		70 000,00 €			
	Place du grand four Renouvellement 4 vannes	10 000,00 €				
	Rue du petit puits P1 SDAEP Renouvellement conduite Rue charles Paque lin P3 SDAEPPlace Saint Martin P2 SDAEP	160 000,00 €	40 000,00 €			
PUJIGNY	rue de but (80 ml F150 mm) P2+ renforcement avec participation Commune pour DI	42 000,00 €				
MARIGNY LES REUILLEE						
CORCELLE	Corcelles Les Arts, Ebaty, Masse - rues diverses (coordination tvx EU)AP 2020-03	456 000,00 €				
MERCEUIL	Adduction Cissey à Corcelotte		149 000,00 €			
	distribution Rue Paul Masson en 3 tranches -Merceuil Bourg (moins prioritaire que Corcelotte)		130 000,00 €	130 000,00 €	130 000,00 €	
SAINTE MARIE LA BLANCHE	Merceuil - distribution hameau Cissey (de Sortie Merceuil à Entrée Cissey rue Louis Courtot)		95 000,00 €	95 000,00 €		
	rue du Paradis + impasse (210 ml F80 mm)	98 000,00 €				
MEURSANGES	LABORDE-Impasse du parc-renouvellement réseau		75 000,00 €	80 000,00 €		
	Meursanges rue de Pleuvev- P1 Meursanges rue Paul Martin- P1	172 000,00 €	150 000,00 €			
CORGENGOUX	Adduction Corgengoux-D23 (vers Meursanges)		150 000,00 €	150 000,00 €		
	Corgengoux distribution D2-route de Verdun Corgengoux -adduction vers Hameau Grosbois - 1700m a faire sans bt			120 000,00 €	120 000,00 €	180 000,00 €
CORBERON	Route de Villy-RENOUELEMENT RESEAU P1		70 000,00 €			

CHEVIGNY EN VALLIERE	Distribution Bourg Rue Mercey (500ml)/Agney/Chemin de la Borde-RENOUVELLEMENT conduite sensible		170 000,00 €			
ALOXE CORTON	Conduite alimentation bâche Pernand rue des Cortons	200 000,00 €	140 000,00 €	100 000,00 €		
LADOIX	RN vers Corgoloin - renouvellement conduite Route de Beaune (enrobés récent) p1 SDAEP renouvellement réseau hameau de Neuvelle rue des Rossignols	143 000,00 €	195 000,00 €			250 000,00 €
CHOREY	rue de Ley-Renouvellement AEP rue des Chobins		124 000,00 €	100 000,00 €		
RUFFEY LES BEAUNE	Ruffey les Beaune - renouvellement rue des Viaux Rue des oiseaux rue de la Reppe Seguin	168 000,00 € 158 000,00 €		120 000,00 €		
PERNAND	rue de vergy rue Rameau Lamarosse Station de Pernand	92 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €		
ECHEVRONNE	rue de l'église et rue Mauthier Station de Changey				150 000,00 € 5 000,00 €	
VIGNOLES	rue des châteaux	196 000,00 €				
VOLNAY	Volnay - rue de la Barre Volnay - rue de la cave Volnay - chemin de la cave conduite maillage Volnay-Monthellie	167 000,00 €	70 000,00 €	120 000,00 € 150 000,00 €	70 000,00 € 150 000,00 €	
TAILLY	Route de Beaune adduction-2 tranches		150 000,00 €			
PB-COMB	Route de Bourguignon Impasse rte de challanges	30 000,00 €	120 000,00 €			
PAYS BEAUNOIS	communes Ex SIVOM protection P1 P4			1 000 000,00 € 20 000,00 €	1 500 000,00 €	2 800 000,00 €
TOTAL PAYS BEAUNOIS		2 062 000,00 €	2 561 000,00 €	2 740 000,00 €	2 660 000,00 €	3 230 000,00 €

ANTENNES	Descriptions	2025	2026	2027	2028	2029
POMMARD	rue du Moulin Mareau Rue d'Ivry (RD17) Interco Beaune / Pommard suivant SD	30 000,00 € 400 000,00 €	95 000,00 €	95 000,00 €	40 000,00 €	
TOTAL POMMARD		430 000,00 €	95 000,00 €	95 000,00 €	40 000,00 €	0,00 €
SAINT AUBIN	renouvellement réseau rue du château (priorité 1 et 2 sdaep)		100 000,00 €	100 000,00 €		
TOTAL SAINT AUBIN		0,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €
SANTENAY	SANTENAY diverses rues SANTENAY - Rue Chauchien	158 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €		
DEZIZE LES MARANGES	DEZIZE-diverses rues DEZIZE - Place Saveron (P1 SDAEP) / Rue des Maranges (p3 sdaep) Dezize - rue de l'école DEZIZE - Route de Nolay (P2 SDAEP)		120 000,00 €	120 000,00 €	50 000,00 € 50 000,00 €	50 000,00 €
PARIS L'HOPITAL	PARIS L'HOPITAL Suite prog voirie commune / Rue de Créôts route de St Sermin (600ml) rue des Prés fontaine	190 000,00 €	150 000,00 €	140 000,00 €	120 000,00 €	
TOTAL SANTENAY-DEZIZE-PARIS L'HOPITAL		348 000,00 €	320 000,00 €	360 000,00 €	220 000,00 €	50 000,00 €
SAVIGNY LES BEAUNE	renouvellement conduite diverses rues Rue J Germain -conduite sensible Rue J Pesquidoux et rue Chanoine Donin	168 000,00 €	150 000,00 €	70 000,00 €	80 000,00 €	100 000,00 €
TOTAL SAVIGNY LES BEAUNE		168 000,00 €	150 000,00 €	70 000,00 €	80 000,00 €	100 000,00 €
BOUZE LES BEAUNE						
TOTAL BOUZE LES BEAUNE		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL		3 987 000,00 €	5 545 400,00 €	5 762 400,00 €	5 015 000,00 €	4 700 000,00 €

VII. Les tarifs 2024

Les éléments qui composent une facture :

- **Communauté d'Agglomération** : une part fixe harmonisée à 17 euros HT sur l'ensemble du territoire et une part proportionnelle aux volumes consommés. Les produits de cette redevance permettent d'assurer les investissements (conduites d'eau potable, station de traitement, rénovations, etc.). La surtaxe communautaire tient compte d'un fonds de renouvellement de 0,03 euros / m3.
- **Distributeurs** : une part fixe et une part variable. Ce dernier exploite les installations et gère la relation avec le consommateur.
- **Organismes Publics (Agence de l'eau)** : une redevance proportionnelle aux volumes consommés.
- **Etat** : TVA à 5,5 % qui s'applique à l'ensemble de la facture

	Tarifs 2025									facture 120 m3 HT au 01/01/2025	Au 01/01/2024	Evolution 2024/2025
	Part communautaire			Part délégataire			Agence de l'eau					
	Nombre d'abonnés 2024	m3 vendus 2024	Part variable (en €) tranche 0- 60 m3	Part variable (en €) tranche 60- 120 m3	Part variable (en €) tranche ↑ 120 m4	Part fixe (en €)	PV délégataire	PF délégataire	prélèvement sur la ressource en eau			
												
Aloxe	115	7 947	0,80	1,00 €	1,17 €	17,00 €	1,0950 €	46,78 €	0,0545	309,72 €	311,88 €	-0,69%
Beaune	7 408	1 452 544	0,80	1,00 €	1,17 €	17,00 €	1,0950 €	46,78 €	0,0545	309,72 €	311,88 €	-0,69%
Bouilland	158	10 335	0,80	1,00 €	1,17 €	17,00 €	1,0950 €	46,78 €	0,0545	309,72 €	311,88 €	-0,69%
Bouze les Beaune	181	15 603	0,80	1,00 €	1,17 €	17,00 €	1,0950 €	46,78 €	0,0545	309,72 €	311,88 €	-0,69%
Meursault	973	127 322	0,80	1,00 €	1,17 €	17,00 €	1,0950 €	46,78 €	0,0545	309,72 €	311,88 €	-0,69%
Monthelie	136	8 894	0,80	1,00 €	1,17 €	17,00 €	1,0950 €	46,78 €	0,0545	309,72 €	311,88 €	-0,69%
Nolay	869	62 548	0,80	1,00 €	1,17 €	17,00 €	1,0950 €	46,78 €	0,0545	309,72 €	311,88 €	-0,69%
Pommard	384	12 497	0,80	1,00 €	1,17 €	17,00 €	1,0950 €	46,78 €	0,0545	309,72 €	311,88 €	-0,69%
Saint Aubin	221	15 876	0,80	1,00 €	1,17 €	17,00 €	1,0950 €	46,78 €	0,0545	309,72 €	311,88 €	-0,69%
Santenay	523	76 095	0,80	1,00 €	1,17 €	17,00 €	1,0950 €	46,78 €	0,0545	309,72 €	311,88 €	-0,69%
Savigny	775	86 323	0,80	1,00 €	1,17 €	17,00 €	1,0950 €	46,78 €	0,0545	309,72 €	311,88 €	-0,69%
Pays Beaunois	7 427	894 812	0,80	1,00 €	1,17 €	17,00 €	1,0950 €	46,78 €	0,0545	309,72 €	311,88 €	-0,69%
La Rocheport Baubigny	394	30 369	0,80	1,00 €	1,17 €	17,00 €	1,0950 €	46,78 €	0,0545	309,72 €	311,88 €	-0,69%
SIE la Cozanne	338	19 446	0,80	1,00 €	1,17 €	17,00 €	1,0950 €	46,78 €	0,0545	309,72 €	311,88 €	-0,69%
Total	19 902	2 820 613								309,72 €	311,88 €	-0,69%

SIE La Cozanne : communes de DEZIZE Les MARANGES et PARIS L'HOPITAL



		Nombre d'abonnés 2024	m3 vendus 2024	Tarifs 2025						Facture 120 m3 HT		Evolution 2024/2025
				Part délégataire		Part COMMUNAUTAIRE		Agence de l'eau		Au 01/01/2025	Au 01/01/2024	
				Part variable (en €)	Part fixe (en €)	PV délégataire	PF délégataire	performance des systèmes d'ASST	Prélèvement pour préservation des ressources en eaux			
SIE La Basse Dheune (Chaudenay)	Consommation de 0 à 100 m3	518	38 683	0,6563 €	47,73 €	1,0490 €	57,08 €	0,440 €	0,0644 €	371,27 €	351,22 €	5,71%
	Consommation au-delà de 101 m3 à 1000 m3			0,8830 €		0,8871 €						



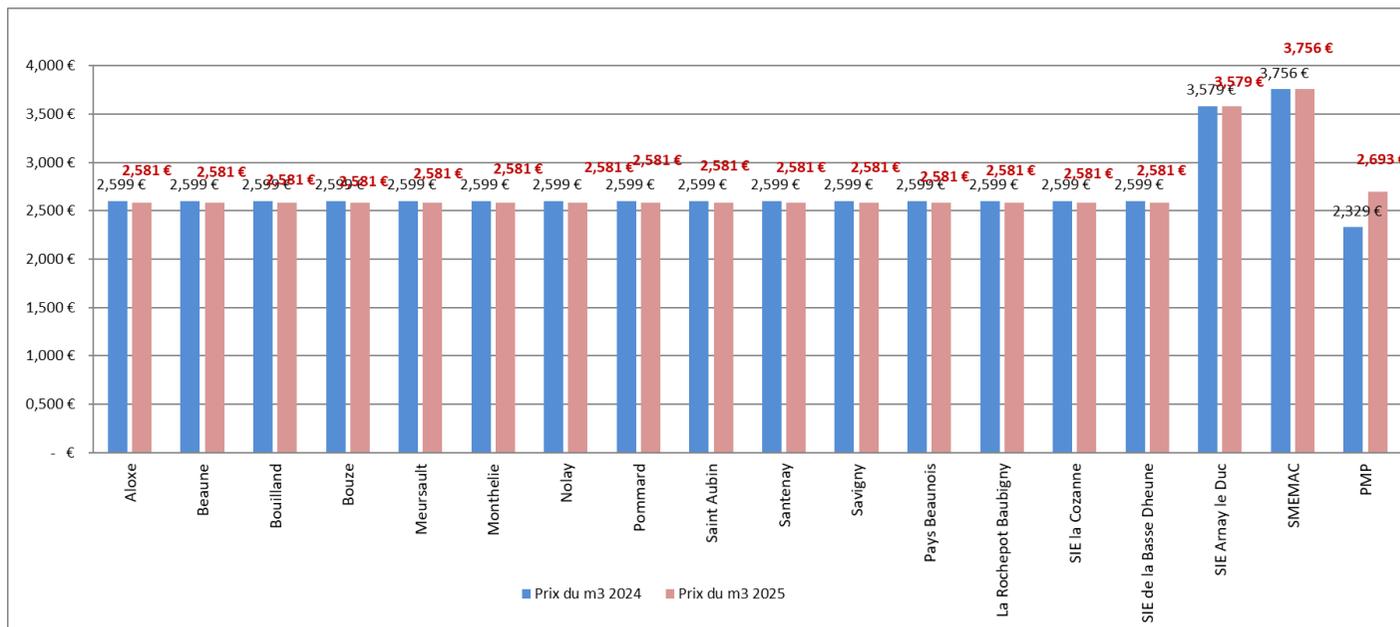
		Nombre d'abonnés 2024	m3 vendus 2024	Tarifs 2025						Facture 120 m3 HT		Evolution 2024/2025
				Part Syndicat		Part délégataire		Agence de l'eau		Au 01/01/2025	Au 01/01/2024	
				Part variable (en €)	Part fixe (en €)	PV délégataire	PF délégataire	performance + redevance eau	Prélèvement pour préservation des ressources en eaux			
SIE d'Arnay Le Duc		713	66 699	1,3580 €	98,000 €	0,7000 €	64,240 €	0,440 €	0,0500 €	468,00 €	429,53 €	8,96%

Ce syndicat regroupe Val-Mont, Mavilly-Mandelot, Meloisey, Saint-Romain et Santosse.



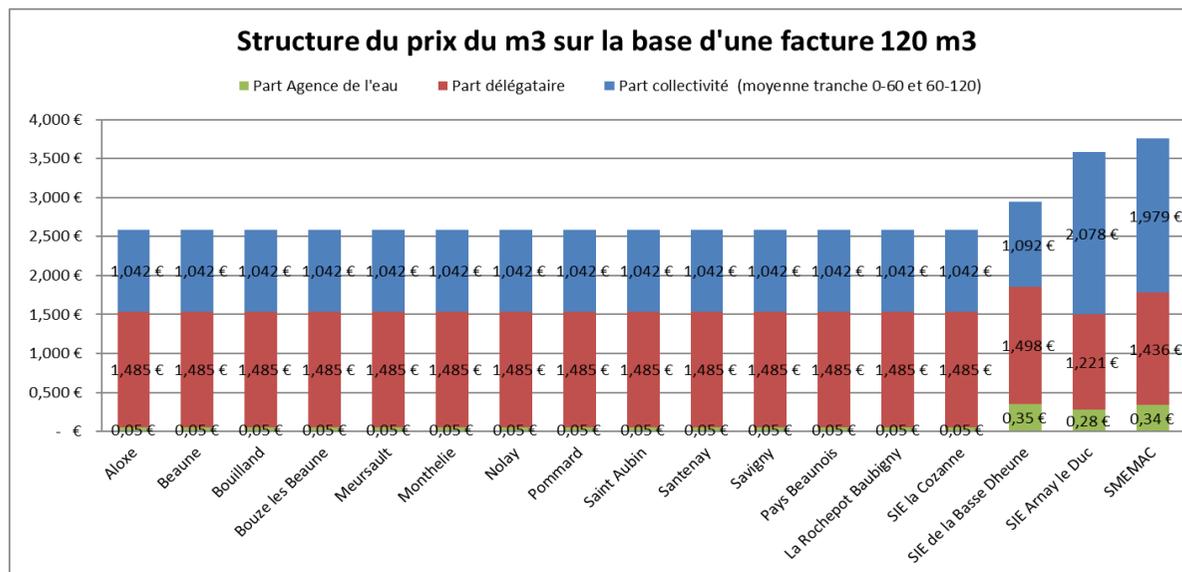
		Nombre d'abonnés 2024	m3 vendus 2024	m3 vendus 2024	Tarifs 2025					Facture 120 m3 HT		Evolution 2024/2025
					Part distributeur		Part délégataire Smemac		Agence de l'eau	Au 01/01/2025	Au 01/01/2024	
					Part variable (en €)	Part fixe (en €)	PV délégataire	PF délégataire	performance des réseaux d'eau			
SMEMAC (Change)	Consommation pour 0/40 m3	147	9 987	1.1443	51,56 €	1.9266	52,84 €	0,440 €	0,0516 €	436,11 €	450,77 €	-3,25%
	Consommation pour 41/170 m4			0,7051 €		0,9786						

Prix du m3 d'eau par commune 2024/2025



Le **prix moyen pondéré (PMP)** correspond à la moyenne des prix du m3 consommé par commune (tarifs communautaires, délégataires et organismes publics TTC) par rapport aux m3 consommés sur l'ensemble du territoire géré en affermage.

VIII. Synthèse



Nombre d'abonnés					Assiette de facturation (en m3)				
2022	2023	2024		Evolution	2022	2023	2024		Evolution
20 325	20 632	20 567		-0,32%	3 018 872	2 931 901	2 869 283		-2,14%

A noter :

- Entre 2024 et 2025, la tarification a connu une baisse moyenne de 10.69 %.
- Une facture 120 m3 est comprise entre 309.72€ HT (communes en DSP veolia), 429.53€ HT pour la SAUR et 450.77 € HT pour le SMEMAC et 353.27 euros pour SUEZ.
- Le prix moyen pondéré (PMP) pour 2025 est de 2,6930 € HT contre 3.015€ HT pour 2024.

Délibération n°24-104 du 16 décembre 2024 relative aux tarifs d'eau potable 2025.



environnement – eau potable
communauté d'agglomération
www.beunecoteetsud.com

L'eau Régie



Auxey-Duresses : système de désinfection eau potable

I. Etat du réalisé 2024

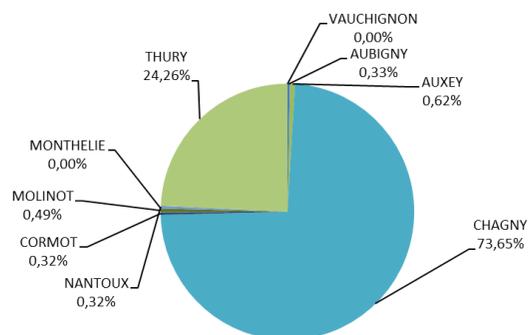
	Exercice 2023	Exercice 2024	Evolution
DEPENSES	1 643 683,96 €	1 909 866,81 €	16,00%
Charges de fonctionnement	347 755,03 €	294 580,90 €	-15,00%
Frais de personnel	287 381,00 €	275 912,00 €	-4,00%
Autres charges de gestion courante	7 642,90 €	4 710,18 €	-38,00%
Intérêts sur emprunts	58 006,84 €	66 310,06 €	14,00%
Atténuation de produits	206 304,00 €	113 158,00 €	-45,00%
Charges exceptionnelles	23 311,68 €	115 407,88 €	395,00%
Fonds de renouvellement	27 927,89 €	22 786,00 €	-18,00%
Remboursement du capital des emprunts	314 463,69 €	332 850,38 €	6,00%
Dépenses d'investissement			
Sur immobilisations incorporelles			
Sur immobilisations corporelles	370 890,93 €	563 522,63 €	52,00%
Résultat déficitaire N-1 - section investissement		120 628,78 €	
RECETTES	1 671 647,65 €	2 857 859,81 €	71,00%
Produits de la redevance et de vente d'eau prime	1 256 921,82 €	1 327 468,06 €	6,00%
Produits exceptionnels	196,01 €	60,00 €	-69,00%
Déblocage du fonds de renouvellement		- €	
Autres produits de gestion courante		1,28 €	
Excédent de fonctionnement reporté	46 907,84 €	80 382,94 €	71,00%
Subventions d'investissement	12 001,00 €		-100,00%
Emprunt souscrit en cours d'année		1 365 000,00 €	
Résultat excédentaire N-1 - section investissement	145 620,98 €		-100,00%
Résultat N-1 affecté au financement des InvT	210 000,00 €	68 209,53 €	-68,00%
RESULTAT	27 963,69 €	947 993,00 €	3290,00%

NB : le résultat ci-dessus n'intègre pas les opérations "d'ordre" (amortissements...) et ne prend en compte que les opérations "réelles".

L'excédent 2024 s'élève à 947 993 euros. A noter que pour 2024, deux emprunts ont été réalisés pour 1.365M euros.

✓ *Les travaux*

Ils s'élèvent à 563 522.63 euros , répartis comme suit :



✓ *L'emprunt*

Deux emprunts ont été souscrit en 2024 pour 1 365 000 euros.

✓ *Les subventions*

Aucune subvention n'a été perçu en 2024.

II. Etat du réalisé par zone

✓ Section fonctionnement

	Recettes						Total Recettes
	Redevance eau potable (70)	Déblocage du fonds de renouvellement (78)	prime (74)	Produits exceptionnelles (77)	(R002) Excédent de fonctionnement	Quote Part de subventions (042)	
AUBIGNY	22 162,68 €		533,11 €	1,95 €		506,82 €	23 204,56 €
AUXEY	40 464,87 €		999,76 €	3,66 €		2 651,10 €	44 119,39 €
CHAGNY	1 160 150,28 €		12 490,23 €	45,73 €	80 382,94 €	17 321,69 €	1 270 390,87 €
CORMOT vauchignon	23 639,75 €		511,01 €	1,87 €		539,99 €	24 692,62 €
MOLINOT	38 330,40 €		782,00 €	2,86 €		1 613,78 €	40 729,04 €
MONTHELIE	338,31 €		4,52 €	0,02 €		1,40 €	344,25 €
NANTOUX	20 514,97 €		515,36 €	1,89 €		373,34 €	21 405,56 €
THURY	21 866,80 €		902,01 €	3,30 €		364,88 €	23 136,99 €
							- €
TOTAL	1 327 468,06 €	- €	16 738,00 €	61,28 €	80 382,94 €	23 373,00 €	1 448 023,28 €

	Dépenses								Total Dépenses	Résultat de fonctionnement
	Frais généraux (011)	Charges de personnel (012)	Autres charges de gestion courante (65)	Intérêts d'emprunt (66)	Fonds de renouvellement (68)	Charges exceptionnelles (67)	Reversement redevance aux Agences de l'Eau (014)	Dotations aux amortissements (042)		
AUBIGNY	9 382,40 €	8 787,79 €	150,01 €	5 221,61 €	725,73 €	3 675,74 €	3 604,10 €	16 543,89 €	48 091,27 €	- 24 886,71 €
AUXEY	17 595,32 €	16 480,22 €	281,34 €	5 882,56 €	1 361,01 €	6 893,31 €	6 758,93 €	15 694,93 €	70 947,62 €	- 26 828,23 €
CHAGNY	219 822,16 €	205 891,05 €	3 514,83 €	45 951,21 €	17 003,37 €	86 119,67 €	84 440,76 €	160 373,77 €	823 116,82 €	447 274,05 €
CORMOT vauchignon	8 993,55 €	8 423,59 €	143,80 €	1 351,52 €	695,66 €	3 523,40 €	3 454,71 €	8 049,08 €	34 635,31 €	- 9 942,69 €
MOLINOT	13 762,82 €	12 890,62 €	220,07 €	2 281,59 €	1 064,56 €	5 391,86 €	5 286,74 €	6 707,57 €	47 605,83 €	- 6 876,79 €
MONTHELIE	79,54 €	74,50 €	1,27 €	411,35 €	6,15 €	31,16 €	30,55 €	693,20 €	1 327,72 €	- 983,47 €
NANTOUX	9 070,15 €	8 495,33 €	145,03 €	2 259,31 €	701,58 €	3 553,41 €	3 484,13 €	6 883,90 €	34 592,84 €	- 13 187,28 €
THURY	15 874,96 €	14 868,90 €	253,83 €	2 950,91 €	1 227,94 €	6 219,33 €	6 098,08 €	7 538,36 €	55 032,31 €	- 31 895,32 €
									- €	- €
TOTAL	294 580,90 €	275 912,00 €	4 710,18 €	66 310,06 €	22 786,00 €	115 407,88 €	113 158,00 €	222 484,70 €	1 115 349,72 €	332 673,56 €

✓ Section investissement

	Recettes					Total Recettes
	Subventions d'investissement (13)	Emprunt souscrit en cours d'année (16)	Excédent d'InvT N-1 reporté (001)	Résultat de Fct N-1 affecté (10)	Dotations aux amortissements (040)	
AUBIGNY		43 475,25 €		- 23 389,10 €	16 543,89 €	36 630,04 €
AUXEY		81 531,45 €		- 15 343,10 €	15 694,93 €	81 883,28 €
CHAGNY		1 018 590,30 €		146 532,76 €	160 373,77 €	1 325 496,83 €
CORMOT		41 673,45 €		- 13 710,64 €	8 049,08 €	36 011,89 €
MOLINOT		63 772,80 €		- 494,24 €	6 707,57 €	69 986,13 €
MONTHELIE		368,55 €		- 991,11 €	693,20 €	70,64 €
NANTOUX		42 028,35 €		- 9 497,23 €	6 883,90 €	39 415,02 €
THURY		73 559,85 €		- 14 897,81 €	7 538,36 €	66 200,40 €
VAUCHIGNON						- €
TOTAL	- €	1 365 000,00 €	- €	68 209,53 €	222 484,70 €	1 655 694,23 €

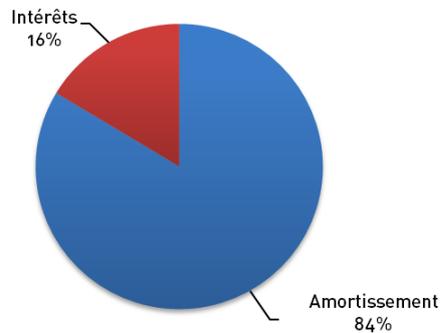
	Dépenses					Résultat d'InvT
	Travaux (chapitre 20,21 et 23)	Rbmt du capital emprunt (16)	Quote Part de subventions (040)	Résultat déficitaire N-1 - section investissement	Total Dépenses	
AUBIGNY	1 875,29 €	25 566,52 €	506,82 €	535 543,74 €	563 492,37 €	- 526 862,33 €
AUXEY	3 516,80 €	23 300,84 €	2 651,10 €	53 178,78 €	82 647,52 €	- 764,24 €
CHAGNY	415 044,80 €	238 291,88 €	17 321,69 €	- 899 585,78 €	228 927,41 €	1 554 424,24 €
CORMOT	1 797,55 €	7 578,52 €	539,99 €	110 222,38 €	120 138,44 €	- 84 126,55 €
MOLINOT	2 750,77 €	12 155,71 €	1 613,78 €	- 31 894,04 €	15 373,78 €	85 359,91 €
MONTHELIE	15,90 €	1 112,16 €	1,40 €	24 153,15 €	25 282,61 €	- 25 211,97 €
NANTOUX	1 812,86 €	9 988,37 €	373,34 €	154 382,90 €	166 557,47 €	- 127 142,45 €
THURY	136 708,66 €	14 856,38 €	364,88 €	203 080,92 €	355 010,84 €	- 288 810,44 €
VAUCHIGNON				- 28 453,27 €	28 453,27 €	28 453,27 €
TOTAL	563 522,63 €	332 850,38 €	23 373,00 €	120 628,78 €	1 040 374,79 €	615 319,44 €

NB : les données de répartition des niveaux de consommation reprennent ceux de l'exercice 2024.

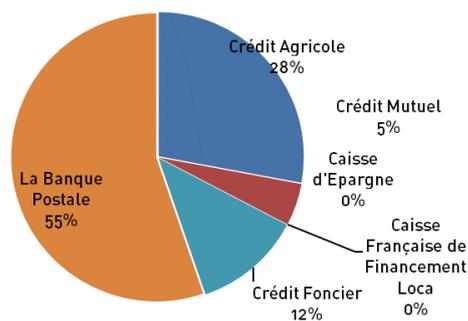
III. Etat de la dette au 31/12/2024

	Capital restant dû 1er janvier 2024	Annuités	Intérêt	Amortissement	Capital restant dû 31 décembre 2024
CABCS	3 004 266,59 €	266 465,48 €	36 248,80 €	230 216,68 €	4 139 049,91 €
Aubigny	111 742,23 €	22 265,02 €	4 030,91 €	18 234,11 €	93 508,12 €
Auxey	90 725,00 €	13 199,62 €	3 649,62 €	9 550,00 €	81 175,00 €
Chagny	490 692,11 €	84 554,16 €	18 054,57 €	66 499,59 €	424 192,52 €
Molinot	13 300,00 €	1 935,02 €	535,02 €	1 400,00 €	11 900,00 €
Monthelie	9 975,00 €	1 451,26 €	401,26 €	1 050,00 €	8 925,00 €
Nantoux	27 550,00 €	4 008,26 €	1 108,26 €	2 900,00 €	24 650,00 €
Thury	23 275,00 €	3 386,29 €	936,29 €	2 450,00 €	20 825,00 €
Vauchignon	5 225,00 €	760,19 €	210,19 €	550,00 €	4 675,00 €
TOTAL	3 776 750,93 €	398 025,30 €	65 174,92 €	332 850,38 €	4 808 900,55 €

Répartition de l'annuité entre capital et emprunt



Capital restant dû au 31/12 par organismes prêteurs



L'encours de la dette fin 2024 est de 4 808 900.55 euros.

La capacité de désendettement, dite aussi durée d'extinction de la dette, est de 10 et demi ans. Cette période représente la durée théorique nécessaire à la Communauté d'Agglomération pour rembourser sa dette sur le budget eau potable affermage si cette dernière affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service. C'est-à-dire si la collectivité n'investit plus.

IV. Présentation des investissements 2025

Antennes	Descriptions	2025	2026	2027	2028	2029
AUBIGNY LA RONCE	interconnexion réseau la chassagne le bourg					160 000,00 €
	nouveau captage	100 000,00 €				
	Rue du Maroy salle des fêtes	40 000,00 €	262 000,00 €			
	rue des tonneliers		40 000,00 €			
	rue de la sarrée			40 000,00 €		
	sortie réservoir + vidange sur GC		50 000,00 €			
TOTAL AUBIGNY LA RONCE		140 000,00 €	352 000,00 €	40 000,00 €	0,00 €	160 000,00 €
AUXEY DURESSES	sources creux de borgey + Norie	10 000,00 €	10 000,00 €			
	renforcement conduite moulin prunier			120 000,00 €		
	AP 2021-03 : Renouvellement conduite		110 000,00 €	100 000,00 €		
TOTAL AUXEY DURESSES		10 000,00 €	120 000,00 €	220 000,00 €	0,00 €	0,00 €
CHAGNY	fourniture pour travaux	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
	Réseaux divers	40 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €
	AP à créer N°2022-02: rue des anciens d'algerie		85 000,00 €			
	renouvellement conduite rue des Creusottes et rue des champs fleuris	85 000,00 €		85 000,00 €		85 000,00 €
	AP à créer N°2022-02: travaux conjoints avec commune de Chagny DMO	24 000,00 €				
	AP à créer N°2022-02: travaux conjoints avec commune de Chagny DMO		240 000,00 €			
	AP à créer N°2022-02: Muriers / Mollepierre		100 000,00 €			100 000,00 €
	renouvellement conduite AC forage Paquier Fané	80 000,00 €				
	opération rue Marcel ARNAULT (rue Pasteur)	50 000,00 €				
	route de Givry		130 000,00 €			
	rue EJ Marey + Boulevard de la liberté		120 000,00 €	120 000,00 €		
	rue de l'artichaut		85 000,00 €			
	rue du pavillon			85 000,00 €		
	rue du sac				95 000,00 €	
	ruelle du sac+place théâtre					95 000,00 €
	Chemin des Champagnes (casse-auto)	75 000,00 €				
	Follereau		100 000,00 €			
	Gauthey			100 000,00 €		
	Marguerite de Vienne / Rocade des Chaumottes				100 000,00 €	
	conduites rue du 19 mars				140 000,00 €	
Rte de Remigny après SNCF		75 000,00 €				
Rte de Remigny (suivant extension ASST)						
préalocalisateurs LORAWAN	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	
vidanges réservoirs bas services						
remplacement des pompes des forages	50 000,00 €					
renouvellement ou création forages		100 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €		
TOTAL CHAGNY		449 000,00 €	1 120 000,00 €	675 000,00 €	620 000,00 €	365 000,00 €
Antennes	Descriptions	2025	2026	2027	2028	2029
CORMOT VAUCHIGNON	renouvellement conduite réservoirs	25 000,00 €				
	mise en place de vannes sur réseaux		25 000,00 €			
	sécurisation vauchignon (interconnexion)		180 000,00 €			
TOTAL CORMOT VAUCHIGNON		25 000,00 €	205 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
MONTHELIE ferme de marjolet	armoire élec	10 000,00 €				
	sur CABCS	10 000,00 €				
TOTAL MONTHELIE		20 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
MOLINOT	tuyauterie interne réservoir + vidange	25 000,00 €				
	impasse des Ouches	15 000,00 €				
	conduite refoulement		90 000,00 €			
	interco THURY si pas de nouvelle ressource				350 000,00 €	
	étanchéité bâche					150 000,00 €
	nouveau captage si pas d'interco avec Thury			100 000,00 €	100 000,00 €	
TOTAL MOLINOT		40 000,00 €	90 000,00 €	100 000,00 €	450 000,00 €	150 000,00 €
TOTAL NANTOUX		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
THURY	maillage du réseau ou renouvellement antenne	90 000,00 €		90 000,00 €		90 000,00 €
TOTAL THURY		90 000,00 €	0,00 €	90 000,00 €	0,00 €	90 000,00 €
CABCS	petit matériel	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
	matériel informatique	0,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
	compteurs d'eau	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
	GMAO AEP		20 000,00 €			
	réseaux divers toutes antennes	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
	mise à jours SOFREL	60 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
	mise en place de regards compteurs sur le domaine public	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
	menuiserie métallique, garde corps, trappes...étanchéité toiture,					
	peinture, maçonnerie	20 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €
	armoires électriques et améliorations	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €
pompes et moteurs	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	
gribo broyeur autotracté	5 000,00 €					
TOTAL GENERAL		206 000,00 €	165 000,00 €	145 000,00 €	145 000,00 €	145 000,00 €
TOTAL GENERAL		980 000,00 €	2 052 000,00 €	1 270 000,00 €	1 215 000,00 €	910 000,00 €

V. Les tarifs 2025

La facturation est faite par la Communauté d'agglomération selon les modalités suivantes :

- Tarification : une partie fixe (abonnement) et une partie variable correspondant à la consommation d'eau potable
- Facturation :
 - Juin : émission de la facture incluant la part fixe correspondant à la période du 1^{er} janvier au 31 mai de l'année en cours et la moitié de la consommation de l'année précédente ;
 - Décembre : émission d'une facture incluant la part fixe correspondant à la période du 1^{er} juin au 31 décembre de l'année et la consommation suite à la relève déduction faite de l'avance de juin ;
- Modalités de paiements : Chèques ou espèces, talon interbancaire de paiement, prélèvements automatiques, mensualisations, paiement en ligne etc.

Les éléments qui composent une facture :

- **Communauté d'agglomération** : une part fixe de **74 euros HT** et une part proportionnelle aux volumes consommés. Les produits de cette redevance permettent d'assurer les investissements (conduites eau potable, station de traitement, etc.), d'exploiter les installations et de gérer la relation avec le consommateur.
La surtaxe communautaire tient compte d'un fonds de renouvellement de 0,03 € / m3.
- **Organismes Publics (Agence de l'eau)** : une redevance proportionnelle aux volumes consommés. Elle participe au financement des installations des collectivités
- **Etat** : TVA à 5,5 % qui s'applique à l'ensemble de la facture

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2025

	Nombre d'abonnés 2023	Volumes 2023 (en m3)	Facture 120 m3 au 1 janvier 2025					Facture 120 m3 au 1er janvier 2024	Evolution 2024/2025
			Part communale			Organismes publics	Facture d'eau potable HT pour 120 m3		
			Part fixe (en €)	Part variable en € de 0 à 60m3)	Part variable en € de 60 à 120m3)	Redevance eau+performance par M3			
AUBIGNY	120	8 610	74,00 €	1,700 €	2,100 €	0,3500 €	344,00 €	333,80 €	3,06%
AUXEY DURESSES	225	14 561	74,00 €	1,700 €	2,100 €	0,4400 €	354,80 €	342,32 €	3,65%
CHAGNY	2 811	339 766	74,00 €	1,700 €	2,100 €	0,4400 €	354,80 €	342,32 €	3,65%
CORMOT VAUCHIGNON	115	10 272	74,00 €	1,700 €	2,100 €	0,4400 €	354,80 €	342,32 €	3,65%
MOLINOT	176	13 076	74,00 €	1,700 €	2,100 €	0,3500 €	344,00 €	333,80 €	3,06%
MONTHELIE	1	117	74,00 €	1,700 €	2,100 €	0,4400 €	354,80 €	342,32 €	3,65%
NANTOUX	116	8 427	74,00 €	1,700 €	2,100 €	0,4400 €	354,80 €	342,32 €	3,65%
THURY	203	10 283	74,00 €	1,700 €	2,100 €	0,3500 €	344,00 €	333,80 €	3,06%
TOTAL	3 767	405 112	74,00 €	1,700 €	2,100 €	0,4330 €	353,95 €	341,65 €	3,60%

- Entre 2024 et 2025, la tarification a connu une hausse moyenne de 3.60 % en raison de l'évolution sur la part AGE.
- Une facture 120 m3 (eau potable uniquement) est comprise entre 344 € HT et 354.80 € HT ;

- A noter que les volumes renseignés en terme de consommation en m3 et d'abonnés sont ceux de l'exercice 2023.

Prix du m3 d'eau par commune 2024/2025

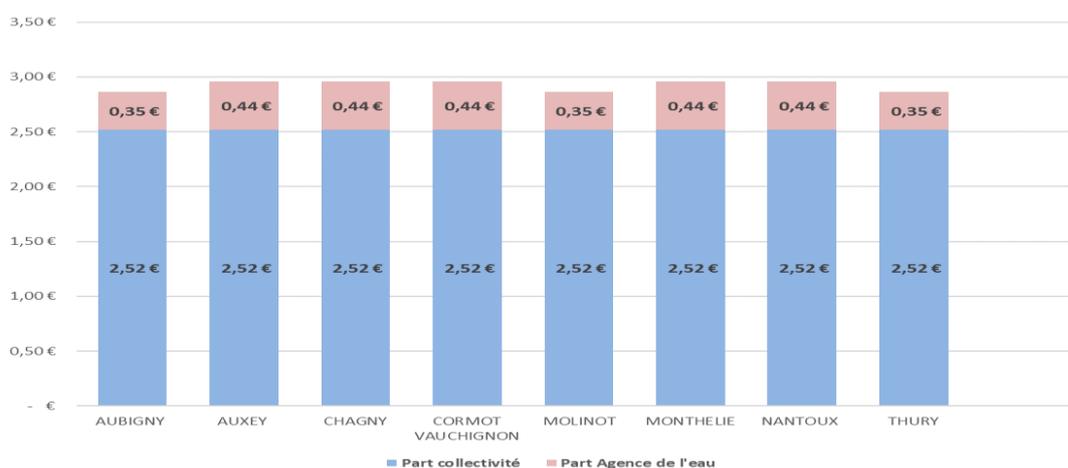


Le **prix moyen pondéré (PMP)** correspond à la moyenne des prix du m3 consommé par commune (tarifs communautaires et organismes publics TTC) par rapport aux m3 consommés sur l'ensemble du territoire géré en régie.

Le prix moyen pondéré (PMP) pour 2025 est de 2,949 € contre 2,846 € HT en 2024.

VI. Synthèse

A Composition du prix du m3 au 1^{er} janvier 2025



Nombre d'abonnés				Assiette de facturation (en m3)		
2022	2023	2024	Evolution	2022	2023	2024
3 652	3 896	3 767	-3,31%	375 432	374 404	405 112

Délibération n°24-104 du 16 décembre 2024 relative aux tarifs d'eau potable 2025.